

LES
RELIGIONS DE LA CHINE

R. P. R.



**BIBLIOTECA CENTRALA
UNIVERSITARĂ
DIN
BUCUREȘTI**

Nr. Inventar 105385 Anul 1955

Secția Depoz. V Nr. 78255

1956

~~4-6881~~

LES

Bol 225923

78 255

RELIGIONS DE LA CHINE

APERÇU

HISTORIQUE ET CRITIQUE

PAR

C. de HARLEZ

105385



LEIPZIG
W. GERHARD
—
1891

Biblioteca Centrală Universitară
BUCUREȘTI
Cota ... *78.255* ...
Inventar ... *105385* ...

9903

RC58/01

B.C.U. Bucuresti

C105385

INTRODUCTION.

« L'historien doit être un témoin consciencieux et véridique, également éloigné de la crédulité qui accepte tout et de la défiance superbe qui rejette le témoignage, quand le témoignage contrarie son système..... L'homme prévenu est indigne d'écrire l'histoire ». P. DIDOT.

Retracer les fastes religieux de la Chine semble, au premier aspect, une tâche bien facile à remplir. Les monuments abondent, en effet ; les Chinois nous ont transmis des récits historiques qui remontent à l'aurore de leur nation ; leur littérature est une des plus riches du monde, il semble qu'il n'y ait d'autre peine à prendre que d'y puiser.

Mais si l'on consulte les auteurs qui ont traité cet important sujet, on reste stupéfait en voyant qu'il règne parmi eux le désaccord le plus complet, le plus absolu, non seulement quant aux détails mais sur les points essentiels de la question. On dirait qu'il s'agit d'un peuple placé en dehors des investigations sûres de la science, par son éloignement et l'accès difficile du pays qu'il habite ; d'un peuple dont on ne connaît rien pour ainsi dire au commencement de l'époque historique, qui n'a presque point laissé de souvenir de ses antiquités et dont on ne peut que deviner les fastes par des conjectures plus ou moins habiles.

Qui le croirait ? En ce peuple chinois qui s'est dévoilé tout entier dans ses monuments littéraires, les uns ont vu

« des monothéistes qui n'auraient rien eu à apprendre d'une révélation semblable à celle qui éclaira le peuple d'Israël » ; les autres ont reconnu des matérialistes consommés, ne voyant partout que ciel, terre et êtres matériels, adorant ceux-ci mêmes et leur attribuant l'origine de toute chose, la toute puissance ; ou bien des fétichistes dégradés, des animistes de l'espèce la plus grossière, pour qui la pierre, la terre et le bois animés étaient le terme final de tout culte.

Les livres chinois sont-ils donc si obscurs ? Prêtent-ils réellement matière à des interprétations si différentes, si opposées ? Nous n'hésitons pas à répondre négativement.

Non, les plus anciens documents historiques que les pères de la race chinoise aient légués à leur postérité n'étaient point composés d'une sorte d'hiéroglyphes ou d'énigmes dont l'explication pouvait donner lieu à ces vues contradictoires. Certes nous ne prétendrons pas qu'ils sont partout d'une clarté parfaite (1), qu'il suffit de les consulter pour être édifié sur les moindres détails du sujet qui nous occupe. Ce serait une exagération que nous ne commettrons point. Mais delà à ces contradictions si extraordinaires il y a une longue route et l'on se demandera sans doute comment on a pu en tenir ainsi à la fois les extrémités.

La réponse à cette question, assez embarrassante, est cependant très aisée à trouver pour celui qui scrute les choses à fond.

Les livres chinois envisagés sans les distinctions voulues, laissant place à quelques doutes, chacun en aborde l'interprétation avec des idées préconçues et s'efforce d'y trouver la confirmation de ses propres systèmes. Les missionnaires qui ont évangélisé la Chine ont été frappés

(1) Ce n'est point que la clarté leur manque en général ; mais ils ne traitent jamais explicitement de la religion. Nous verrons du reste plus loin la principale source des divergences.

d'abord d'y trouver un Dieu digne de ce titre et un Dieu unique, ils y ont reconnu un peu trop vite Celui qu'ils venaient prêcher eux-mêmes et ont cherché à interpréter tout le reste de la religion chinoise de la manière la plus favorable à leurs croyances personnelles, au succès de leur prédication. D'autres après eux ont encore été plus loin ; ils ont voulu retrouver en Chine les restes ou même la presque totalité de cette révélation primitive dont la théorie traditionaliste de l'école de De Maistre avait fait une sorte de dogme du Credo catholique. Ils ont parlé de christianisme primitif conservé par les peuples de l'Empire du Milieu (1), de livres sacrés plus anciens que la Bible, plus complets que celle-ci quant aux premières croyances de l'humanité. Comme cette prétendue découverte a fait jadis sensation et se répète encore aujourd'hui fréquemment, nous devons en dire quelques mots afin de prévenir toute erreur nouvelle et débayer le terrain de notre travail de tout ce qui viendrait l'encombrer au dépens de la vérité. Cela est d'autant plus nécessaire que tout dernièrement encore on a prétendu (2) que les Chinois, 20 siècles avant J.-C., connaissaient le mystère de la croix rédemptrice.

Les missionnaires qui se sont distingués par leurs travaux sinologiques, les PP. Amyot, Prémare et autres ont cru trouver dans les livres sacrés de la Chine les preuves d'une connaissance explicite quoique imparfaite de deux dogmes fondamentaux de la religion chrétienne : la Trinité divine, et le Messie rédempteur. Et ce ne sont pas seulement les missionnaires qui ont enseigné cela, l'illustre

(1) Empire du Milieu, *Mittelreich*, est le nom que les Chinois donnent réellement à leur pays. « Céleste Empire » est une invention européenne, caricature des mots « Dessous du ciel » qui signifient « la terre » en Chinois et aussi « l'empire ». Les Chinois disent également « Pays des fleurs », ou « Terre de Han » du nom d'une célèbre dynastie impériale qui régna de 206 A. C. jusqu'en 190 P. C.

(2) V. LE CORRESPONDANT de Paris, Janvier 1890. Le culte de la croix avant Jésus-Christ.

sinologue français Abel Remusat, entre autres, consacra de l'autorité de son nom la première de ces thèses. A ses yeux, comme à ceux du P. Amyot, la Trinité divine était clairement indiquée dans un passage du livre fameux du philosophe Lao-tze, le *Tao-te-king* ou « Livre canonique du Tao et de la Vertu ». Lao-tze voulant expliquer le mode de production des êtres, dit : « un a produit deux, deux a produit trois ; trois a produit tous les êtres ». C'était la Trinité en Dieu (1).

Puis, énonçant les qualités du premier principe, le même philosophe les exprimait par ces trois mots *I, Hi, Wei* que l'on prit sérieusement pour une déformation du nom de Jéhovah, et cela parce que d'une part on voyait une ressemblance de son entre ces termes, et de l'autre, on ne savait attribuer aucun sens aux trois termes chinois employés par le vieux philosophe. Ce devaient donc être des mots exotiques et rien, en ce cas, ne les expliquait mieux qu'un emprunt fait à la Bible.

En outre on considérait le *Tao* comme l'équivalent du *λόγος* évangélique, deviné et compris par un penseur Chinois, six siècles avant l'apôtre de Patmos.

C'était bien singulier, sans doute, que les anciens Chinois fussent, aux yeux de théologiens catholiques, plus éclairés que *le peuple de Dieu* lui-même. Mais on ne s'arrêtait pas à cela, tant l'engouement produit par les idées traditionnalistes avaient aveuglé les esprits. Et cependant jamais thèse n'avait été moins soutenable.

En effet, les mots *I, hi, wei* n'ont qu'une ressemblance trop lointaine avec le nom divin de Jéhovah pour pouvoir en être rapprochés raisonnablement. En outre ils ne se trouvent pas dans le texte à côté l'un de l'autre, mais chacun dans une phrase isolée ; et prendre ainsi un terme à trois phrases différentes pour en faire les parties d'un

(1) V. *Tao-te-King*. Chap. XLII.

seul et même mot c'est un procédé dont on ne peut user en choses sérieuses.

Enfin *I*, *hi* et *wei* sont des mots du chinois le plus pur, ayant un sens bien déterminé et qui s'applique parfaitement dans les trois phrases où ils sont employés. Les voici :

En le regardant, on ne le voit pas ; il est imperceptible : *i*.

En l'écoutant, on ne l'entend pas ; il est inaccessible aux sens : *hi*.

En cherchant à le palper, on ne le touche pas, il est infiniment subtil : *wei*.

Il n'y a donc là rien de Jehovah, ni de trois principes d'action en Dieu. Aussi les nombres *un*, *deux*, *trois* dont usa Lao-tze, comme on l'a vu plus haut, n'ont également aucun rapport avec la Trinité céleste ; c'est une simple expression de la succession des premiers êtres comme nous le démontrerons dans la suite.

Le Tao n'est pas davantage le λόγος évangélique, mais uniquement le principe de raison, l'intelligence substantielle, cause première de tous les êtres et produisant tout par elle-même, sans distinction de personnes ou principes internes.

Nous renvoyons encore ici à notre exposé de la doctrine de Lao-tze qui viendra plus loin en son lieu et place.

Quant à la notion d'un Messie rédempteur et de la promesse divine faite à l'homme au premier jour de sa chute fatale, on prétendait la trouver dans une phrase mise dans la bouche de Kong-fu-tze (Confucius), par un auteur dont on n'avait du reste qu'une connaissance très obscure et très incertaine mais auquel on ajoutait foi parce qu'on trouvait dans son assertion une confirmation éclatante d'un dogme catholique. Kong-tze, disait-on, avait un jour dans une circonstance solennelle prononcé ces paroles bien significatives : « Il viendra de l'occident un Saint (ou plutôt, le Saint) qui sera le modèle du monde et l'attendre 50 âges ce ne serait pas de trop ». — Point de doute ; ce

Saint c'est le Messie venant à l'occident par rapport à la Chine et les 50 âges forment 500 ans, l'espace de temps compris entre l'époque où vécut le grand philosophe et la naissance du Christ. Kong-tze avait été le prophète du Très-Haut.

Malheureusement les missionnaires auteurs de cette découverte, avaient commis une erreur bien pardonnable à cette époque, il est vrai, mais non moins incontestable. Les paroles que l'on attribuait à Kong-fu-tze ne se trouvent qu'en un seul endroit, dans un livre qui ne vient point de ses disciples et qui a été composé au 4^e siècle de notre ère par des Taoïstes désireux d'assurer à leur chef une auréole de sagesse qui par son éclat effaçât celui dont brillait le grand Kong-tze lui-même. Pour y arriver ils ont tout simplement pris un personnage imaginaire auquel on avait donné le nom de Li-tze. Sous le couvert de ce nom, ils ont composé un livre destiné à exalter la doctrine du premier maître et élever Lao-tze bien au-dessus de son rival. Or au chapitre III de ce livre l'auteur met en scène Kong-tze et le gouverneur de Shang (1). Celui-ci demande au Grand Réformateur s'il existe quelque part un Saint digne de ce nom, s'il y en a jamais eu en ce monde. Il pose cette question relativement aux anciens souverains de la Chine qui ont conservé une réputation de sagesse surhumaine et, à chaque demande, Kong-tze répond invariablement : Ils étaient bons, justes, (etc.). Étaient-ils des saints ? Kong-tze ne le sait nullement.

Alors le gouverneur de Shang surpris et interdit s'écrie : Mais qui donc est saint ?

Kong-tze, ajoute notre auteur, se tut un instant ; puis d'un air troublé, il reprit : *Les hommes de l'ouest ont un Saint*. Là il n'y a ni gouvernement ni désordre, on n'y parle pas et l'on y croit spontanément. Sans que rien

(1) Petit état vassal du souverain chinois.

influence, tout y va de soi-même. Il est incommensurable, incompréhensible ; le peuple ne sait lui donner aucun nom. Kong-tze présume qu'il est saint, mais il ne le sait pas avec certitude.

On voit par cette citation complètement littérale 1^o qu'il n'est nullement question d'âges d'attente, d'une période de 500 ans ou autre.

2^o Qu'il s'agit d'un saint existant alors et non d'un personnage futur.

3^o Que la description du lieu où vit ce saint personnage est empruntée au livre de Lao-tze et conséquemment :

Qu'il s'agit de Lao-tze lui-même qui vivait dans un état de l'ouest et nullement du Rédempteur futur de l'humanité.

Si certains lettrés du Christianisme se sont mépris en ce qui concerne l'une ou l'autre des anciennes croyances de la race chinoise, les hagiographes de sentiment opposé ont commis des erreurs non moins graves. Nous ne pouvons les citer tous ; ce serait d'ailleurs entièrement superflu. Il nous suffira d'en mentionner deux ou trois parmi les partisans des théories extrêmes.

Voici d'abord M. Julien Vinson professeur à l'école des langues Orientales de Paris qui, dans son dernier ouvrage : *Les Religions modernes*, s'exprime de la façon suivante :

« S'il n'y a point de Dieu dans le Bouddhisme, il n'y en a pas davantage dans les vieilles religions Chinoises. C'est en vain que des *théophiles* enragés ont voulu prouver le caractère spiritualiste et déiste du Confucianisme par exemple. Cela est aussi peu fondé que les allégations des missionnaires sur l'infanticide en Chine !! (1)

» Chez les Chinois il y a eu d'abord, des rêveries du genre

(1) M. Vinson a commis ici deux erreurs à la fois. Nous nous contenterons, quant au second point, de renvoyer nos lecteurs à notre opuscule : *L'infanticide en Chine d'après les monuments chinois*.

animiste ; l'objet plaît ou fait peur, on le personnalise, on l'anime ; bientôt il n'est plus que la manifestation d'une puissance invisible dont les proportions grandissent avec les siècles... Plus tard encore viendra l'idée d'un être suprême qui résume tout, d'où tout émane... »

M. Vinson explique ensuite comment la religion chinoise a dû se développer. « Ce n'était d'abord que des actes intéressés individuels, puis la famille ayant été inventée (!), le principe d'autorité commença à poindre, le culte devint d'un intérêt général ; le père de famille pria pour tous les siens. Après cela ce fut au tour du prince de s'en mêler.

» Les particuliers adoraient les arbres, les rochers, les fontaines de leur domaine patrimonial ; les chefs de clans rendaient leurs hommages aux montagnes, aux rivières, aux forêts, aux puissances secondaires ; l'empereur seul adorait les neuf grandes montagnes, les grands fleuves, la Terre et le Ciel. » — « Tel était — ajoute l'auteur comme conclusion, — envisagé d'une façon générale et sommaire, l'état religieux de la Chine aux premières périodes de son histoire ».

Tout cela, nous en convenons, est parfaitement conçu et comme fruit d'imagination c'est très bien réussi. Mais quand on veut retracer une histoire ce n'est point son imagination qu'il faut consulter, ce sont les documents authentiques. C'est ce que M. Vinson n'a point fait ; autrement il eut trouvé des textes nombreux et irréfragables qui condamnent ses théories.

Un autre hagiographe, homme de science et de talent, se croyant, comme il le dit lui-même, plus apte à remplir cette tâche qu'un spécialiste, a publié dernièrement une volumineuse histoire de *La Religion en Chine*. Formé au système qui impose des lois à l'histoire au lieu de les recevoir des faits et qui veut voir partout un progrès continu allant des rudiments les plus grossiers à une per-

fection toujours croissante, M. Reville pose à la base de la religion chinoise, l'adoration du ciel matériel, l'animisme le plus grossier et toutes les pratiques les plus dégradantes du Shamanisme dont il voit des exemples chez les anciens Miaos et que les Chinois auraient reçues des Mongols. Le docte auteur a étudié, sans doute, les traductions des textes qui ont été données par les sinologues les plus renommés ; il les a lues et consultées à loisir. Mais pour atteindre le résultat auquel il est arrivé, il se met en contradiction absolue avec ses autorités et rejette tous les textes qu'il accuse de mensonge, à part deux ou trois favorables à sa thèse.

Nous avons parlé ailleurs de ces théories étonnantes ; nous nous bornerons à rappeler ici en peu de mots que les Miaos formaient une race préchinoise dont le souverain chinois fit cesser les pratiques shamanistes ; que les Mongols ne sont connus que depuis la seconde moitié du moyen-âge et qu'au XII^e siècle encore ils professaient une religion monothéistique, exempte de toute pratique shamanique. Il en est de même des Mandchoux ; le Shamanisme règne dans certaines régions de la Sibérie et chez quelques tribus errantes, mais pas ailleurs et les Chinois, bien loin d'y être adonnés, l'ont toujours réprimé par la force.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces opinions erronées non plus que sur d'autres systèmes intermédiaires dépourvus de tout fondement. Remarquons seulement qu'on ne rencontre ni les unes ni les autres chez les spécialistes, chez les sinologues. Ceux d'entre eux qui se sont occupés de ces questions les Legge, les Lacouperie, les Hervey St Denis, les Biot, sans aller aussi loin que nos premiers missionnaires, rejettent unanimement ces théories animistes qu'on ne semble pouvoir embrasser que quand on regarde de très loin, j'allais dire de trop loin et qu'on ne peut scruter les textes par soi-même. C'est là une pre-

mière cause qui nous expliquera ces thèses extraordinaires et l'extrême divergence des appréciations qui règnent en cette matière. Nous en trouvons une seconde dans la tendance naturelle à chercher partout la confirmation de ses principes philosophiques et religieux, la justification de sa conduite. Pour soutenir le système du progrès continu il est nécessaire de poser partout le matérialisme, puis l'aninisme, à la base des conceptions religieuses. Pour les théories opposées il faudra un fondement tout différent. Ce n'est qu'en faisant abstraction de ses propres pensées, de ses intérêts moraux que l'on arrivera à la vérité.

Mais qu'on nous permette de le faire remarquer ; si pour le système du développement spontané et continu certaine base déterminée est d'une nécessité absolue ; pour nous, bien que telle théorie spéciale puisse présenter un avantage très restreint, toutes, en somme, nous sont indifférentes.

Une autre cause de méprise et de divergence se trouve dans la langue des livres que l'on doit consulter pour avoir des renseignements authentiques, c'est-à-dire dans le Chinois lui-même. Comme le dit très justement le savant professeur de Leyde G. Schlegel, les textes chinois tendent constamment des pièges (pit-falls) à ceux qui les étudient ; les expressions idiotiques, les idées tout originales causent d'amères déboires, non seulement aux non-spécialistes, mais aux sinologues eux-mêmes qui n'ont pas fait une étude longue et toute particulière d'un sujet donné quelconque. Voir le TONG-PAO, N° II. 118.

Voici un exemple qui fera comprendre notre pensée. Trouvant dans les traductions européennes le mot *milieu* fréquemment employé, beaucoup d'auteurs le prennent dans le sens que nous lui donnons quand nous disons par ex. *Virtus stat in medio* et font des moralistes chinois les émules des stoïciens ou des chrétiens.

Malheureusement il n'en est rien et le *tchong* ou « milieu »

chinois est une conception entièrement différente, que nous ne penserions jamais à désigner par ce nom. C'est l'état du cœur avant qu'aucune passion, aucun sentiment ne s'y soit élevé; c'est le calme originaire du cœur.

De la même façon des hagiographes, amateurs de synthèse, ont transporté des idées hindoues dans l'empire du Milieu et y ont découvert un ciel et une terre formant couple, des époux ayant les hommes pour enfants. Or rien n'est plus éloigné des idées chinoises antiques, comme nous le verrons plus loin. Nous ferons seulement en passant cette observation essentielle : En Chine le ciel et la terre forment *une couple*, mais nullement *un couple*.

Il y a enfin une dernière source d'erreurs involontaires auxquelles ne peuvent échapper ceux qui n'ont point fait de l'histoire religieuse de la Chine une étude spéciale et approfondie. Généralement et j'oserais dire presque universellement on considère les Chinois comme un peuple homogène ayant eu toujours à peu près les mêmes croyances et les mêmes pratiques; on ne distingue pas les époques, les races diverses et leur influence particulière. On forme un seul bloc, de leurs livres religieux sans tenir compte de leur origine ou de leur date et l'on a ainsi devant soi un chaos, un amas de choses incohérentes, voire même contradictoires, parmi lesquelles chacun choisit à son gré et selon ses goûts. Il en résulte qu'on réunit sous un même titre les choses les plus différentes, qu'on cherche à concilier, à adapter ce qui est inconciliable; on explique la nature de telle ou telle croyance par celle d'une doctrine toute différente, appartenant à d'autres temps et à d'autres lieux. C'est l'écueil contre lequel est venu échouer spécialement M. Reville et qu'il ne pouvait éviter par-lui même n'étant pas spécialiste.

Le même défaut de distinction des temps, outre celui de la subjectivité absolue des conceptions, se fait remarquer dans l'œuvre d'ailleurs très savante et très intéressante de

M. De Groodt (*Les fêtes annuelles célébrées à Emoui. Annales du Musée Guinet*). Le docte auteur part de l'état actuel de la religion chinoise et lui fait une histoire toute d'imagination qui ne répond à aucun fait connu mais va tout au contraire à l'encontre de la réalité historique (1).

Il y a un point d'une importance capitale, si l'on veut éviter les erreurs et les méprises.

Ce n'est donc que par une distinction bien précise et scrupuleusement observée des périodes et des contrées que l'on peut arriver à mettre de l'ordre dans ces matières et à projeter une lumière suffisante sur cet ensemble de données différentes et souvent contradictoires qui composent les fastes de la Religion de l'Empire des Fleurs. C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire comme on va le voir dans un instant.

Si nous nous sommes attachés à ces détails d'une manière qui paraîtra peut-être surabondante à quelques-uns de nos lecteurs, c'est qu'il était absolument nécessaire d'expliquer à tous comment il se fait qu'ils trouveront, dans des livres d'une apparence scientifique ou d'une science réelle même, des vues si différentes des vôtres. Il fallait les mettre à même d'apprécier les raisons de ces divergences et de juger la valeur des opinions opposées.

Notre méthode consiste à distinguer nettement les époques et les causes qui ont, pour chacune d'elles, fait sentir leur influence; puis de prendre les textes qui leur appartiennent en propre et à laisser parler ces textes sans

(1) Aussi ces appréciations sont trop souvent à côté de la vérité. Il est entièrement faux, par exemple, que la Chine n'ait jamais connu la persécution religieuse. Taoïstes, bouddhistes et chrétiens surtout ont été fréquemment, au contraire, les objets des plus mauvais traitements et ont subi le dernier supplice à cause de leurs doctrines. Il est également inexact de dire que l'idée de la révélation divine n'a jamais existé en Chine. Le Shi-King mentionne plusieurs circonstances où Shang-ti se révéla, parla même à Wen Wang (III, l. 7, etc.). En outre le Shu-King affirme positivement que Shang-ti donna lui-même le grand enseignement qui fait l'objet du Livre V, section quatrième.

les altérer, sans les *solliciter* en rien, indifférent au résultat.

Suivant ce fil conducteur nous diviserons l'histoire de la Religion de la Chine en quatre périodes d'une longueur très inégale et dont la dernière se partagera en quatre sections. Ces périodes comprendront :

1° Les temps originaires de la nation chinoise jusqu'aux Tcheous.

2° L'époque de la dynastie Tcheou jusqu'à Confucius.

3° L'époque Confucéenne.

4° La période moderne, laquelle se divise en ces quatre parties.

I. Religion officielle.

II. Taoïsme.

III. Boudhisme.

IV. Religion populaire.

Pour que les lecteurs non sinologues puissent suivre cet exposé avec une parfaite intelligence de la matière, il est nécessaire de rappeler en peu de mots l'histoire primitive de la Chine.

Les premiers Chinois qui pénétrèrent dans le pays auquel ils ont depuis donné leur nom, formaient une tribu relativement peu nombreuse dont le nom nous est absolument inconnu. Le plus ancien livre historique qu'ils nous aient laissé appelle simplement ce peuple du nom de *têtes à cheveux noirs* ou de *cent familles*. Le premier titre les distinguait des populations voisines aux cheveux d'un brun roux, le second avait trait à la constitution sociale de ce peuple. Il venait du centre de l'Asie et plus anciennement encore, peut-être, d'une contrée quelconque de la Perse actuelle. Lorsqu'ils mirent le pied sur le sol de l'Empire du Milieu, les premiers Chinois avaient déjà atteint un degré de civilisation assez avancé. Ils franchirent le Hoang-ho à une époque qui remonte environ au XXV^e siècle avant notre ère et vinrent s'établir sur la

405385



rive droite de ce fleuve tout en occupant également la côte opposée.

Le pays qu'ils envahissaient de la sorte n'était pas inhabité. Tout au contraire, de nombreuses populations les avaient précédés et s'étaient développées entre le Fleuve-jaune et la mer. Les Chinois ne cessèrent de s'étendre vers l'ouest et le midi, tantôt par des luttes victorieuses, tantôt par l'influence d'une civilisation supérieure. Bon nombre de ces tribus à demi-sauvages se soumirent volontairement aux envahisseurs, attirés par le spectacle d'un pays gouverné avec ordre et bonté et des grands biens qui résultaient pour le pays de cet état de chose.

C'était aussi l'âge d'or des tribus chinoises. Les souverains qui les gouvernaient à cette époque, Yao, son gendre et successeur Shun, le grand Yu qui vint après ce dernier (1), sont encore cités aujourd'hui comme les modèles des princes et par leur habileté politique et par la justice de leur gouvernement tout paternel. Mais toutes les contrées soumises au grand empereur n'étaient point placées directement sous son autorité ; plusieurs avaient conservé leur chef propre qui se reconnaissait simplement vassal du Monarque suprême. Il en était ainsi spécialement de l'état de Tcheou situé au nord-ouest de la Chine actuelle, à l'ouest du coude formé par le Hoang-ho et habité par une population préchinoise.

Ce dernier fait est attesté et par la couleur des cheveux de ce peuple qui est uniformément signalé comme étant de couleur rousse, et par les traditions chinoises soigneusement conservées (Cfr. J. Legge *Chinese classics* IV. p. 484) et par le témoignage même du Shi-King dans les odes consacrées à la gloire de la maison de Tcheou (III L. II. 6 et L. XV. 1) (2).

(1) On leur attribue les ans de règne suivants : 2356-2255 ; 2255-2208 et 2208-2197.

(2) Cfr. de Lacouperie. *Les langues de la Chine avant les Chinois*, pp. 127 et 60.

Nous reviendrons plus tard sur ce point.

Nous insistons là-dessus parce qu'il est d'une importance capitale pour l'histoire religieuse de la Chine et la saine interprétation de ses croyances.

La dynastie de Yu après avoir jeté un grand éclat ne donna plus au trône que des monarques faibles et livrés à leurs passions. Le dernier, tyran détestable, fut renversé du trône par le prince de Shang qui ceignit la couronne à sa place.

La nouvelle dynastie eut le même sort que la précédente et le dernier descendant des Shang, monstre à face humaine, fut détrôné par le prince Wou de Tcheou que le vœu populaire appela à la souveraineté. Avec le roi Wou la cour fut transportée à la capitale de l'état de Tcheou et les usages de ce pays, comme ses croyances particulières, prévalurent dans l'empire chinois.

Le nouveau souverain, pour consolider son trône, crut ne pouvoir mieux faire que de partager le gouvernement de ses états entre les membres de sa famille et les grands dévoués à sa fortune ; il constitua de la sorte une foule de principautés vassales, organisées selon une hiérarchie compliquée et méthodique. Ce mode de constitution eut le résultat que l'on pouvait en attendre. Aussi longtemps que le pouvoir central fut entre des mains habiles et énergiques les choses marchèrent convenablement ; mais dès que ce pouvoir commença à s'affaiblir, les grands vassaux levèrent la tête, visèrent à l'indépendance et le monarque chinois n'eut bientôt plus qu'une souveraineté nominale, consistant à recevoir certains hommages et un secours dans les guerres où les princes vassaux étaient intéressés eux-mêmes.

D'autre part l'ambition de ces princes les mit en lutte perpétuelle les uns contre les autres et corrompit leur entourage. Chacune de ces petites cours devint un centre d'intrigues et d'une corruption effrénée et la guerre civile ne cessait de désoler ces malheureuses provinces.

Ce fut à cette époque que parurent les deux grands philosophes dont les noms sont restés à jamais célèbres et qui cherchèrent par des moyens différents à remédier aux maux de leur patrie. Lao-tze (1) d'abord (vers l'an 500) abandonna ses fonctions politiques pour méditer dans la solitude, s'attirer des disciples et leur enseigner une doctrine dont la pratique pût rendre à l'empire la paix et le bonheur. Il croyait au principe des Vieux Kings que le bon exemple suffit pour corriger les hommes.

Animé des mêmes sentiments, Kong-fou-tze (2) croyait trouver le remède dans la restauration des maximes de morale qui avaient dirigé la conduite des anciens empereurs. Mais au lieu de rester enfermé dans la solitude il se mit à parcourir le pays, alla de cour en cour, avertissant les princes et leurs ministres, leur rappelant leurs devoirs et les règles antiques.

Le succès ne répondit d'abord à l'attente d'aucun des deux réformateurs. Les souverains et les grands ne prirent aucune attention aux enseignements du Vieux philosophe. Quant à Kong fou-tze ils le traitèrent avec estime, mais se mirent peu en peine de seconder ses vues et de mettre ses doctrines en pratique. Quelques-uns même le persécutèrent et le grand philosophe faillit un jour perdre la vie.

Ce fut seulement après leur mort que les grands hommes méconnus reçurent les honneurs mérités, et exercèrent, par leurs disciples, une influence considérable sur la marche des idées chez leurs compatriotes.

Les conditions violentes dans lesquelles vécut l'empire chinois du VIII^e au III^e siècle et son état de morcellement eurent les conséquences que l'on devait en attendre. Dans

(1) Litt. le Vieux philosophe. Voir notre opuscule *Lao-tze* un prédécesseur de Schelling et nos *Textes Taoïstes. Le Tao-te king*, traduit et commenté.

(2) Ou plus souvent Kong-tze (Confucius) vécut de 551 à 479 A. C. Il disait de lui-même : Je ne suis pas un inventeur de système, je rappelle seulement la tradition.

ces luttes perpétuelles les plus faibles succombèrent et furent subjugués par les plus forts ; il ne resta bientôt plus debout que trois états feudataires et finalement en 255 A. C. le prince de Ts'in, *Tchao-Siang*, après avoir anéanti ses deux rivaux, chassa le faible souverain de Tcheou et ceignit son front de la couronne royale. Le troisième de sa race, le trop célèbre *Shi-Hoang-ti* (221-209) reprit le titre de *Hoang-ti* (le vénérable empereur) dont les Tcheous n'avaient point osé se parer et établit partout son pouvoir absolu. Pour effacer le souvenir de l'état politique antérieur, il fit brûler les livres et mettre à mort les lettrés. Ses armes victorieuses étendirent les limites de l'empire. Mais s'il put mourir sur le trône il n'en fut point ainsi de son fils auquel un général victorieux arracha la couronne pour la mettre sur sa tête et fonder une nouvelle dynastie qui prit le nom de *Han*, illustré (1) par tant d'hommes fameux (206 A.C.). Sous cette dynastie les armées chinoises portèrent la terreur jusqu'à la mer du midi d'un côté et de l'autre jusqu'aux terres éraniennes. Sa puissance et l'éclat qu'elle répandit autour d'elle servit aussi à modifier profondément les idées courantes et à favoriser la cause des novateurs. D'une part les princes Han secondèrent le développement du Taoïsme et de ses pratiques tenant de la jonglerie, et de l'autre ils introduisirent le Bouddhisme en Chine (vers 62 A.C.) et lui accordèrent leur appui.

La dynastie des Han fut, à son tour, renversée en l'an 190 P. C. La Chine fut partagée en 3 états (2) pour être de nouveau réunie par les Tsin de 265 à 419. Après eux, l'empire du Milieu vit se succéder par la violence

(1) C'est la période de leur histoire que les Chinois considèrent comme la plus glorieuse. Ils s'intitulent encore avec orgueil : *Han-tze* « les Fils de Han ».

(2) Cette période dite *des trois royaumes* eut une influence capitale sur les fastes du culte chinois ; elle vit naître l'apothéose ou la création des Dieux d'origine humaine.

7 ou 8 dynasties différentes, tandis que les Barbares de la Tartarie en occupaient et dominaient tout le Nord.

Une ère de paix et de prospérité lui revint avec le triomphe de la dynastie Tang (618 à 907) qui s'appliqua à guérir les plaies du pays et à faire revivre la civilisation et les lettres.

Les troubles recommencèrent après leur chute et désolèrent l'empire pendant toute la période appelée des cinq dynasties (907 à 960) jusqu'à l'avènement des Songs en 960.

Les princes de cette maison se montrèrent les amis de la civilisation et des lettres comme l'avaient été les Tang et donnèrent une impulsion nouvelle aux études philosophiques.

Sous leur règne se forma l'école dite du *Sing-li* ou du « Système de la nature » dont les principaux coryphées, et surtout le célèbre Tchou-hi, ne contribuèrent pas peu à plonger les penseurs chinois dans le matérialisme le plus irrationnel.

Vers 1206 les Mongols s'emparèrent de la Chine ; ils la dominèrent jusqu'en 1368. Les empereurs mongols imitèrent les Tang et les Song, mais sans exercer d'influence particulière sur les croyances chinoises, à cela près qu'ils favorisèrent le Bouddhisme.

En 1368 une dynastie nationale remplaça les *Yuen* (1) ; mais elle fut renversée elle-même par les Mandchous qui vers 1644 s'emparèrent de Pe-King et établirent sur le trône chinois un prince de leur race dont la descendance règne encore aujourd'hui. Les premiers souverains mandchous, hommes d'une haute intelligence, favorisèrent les missionnaires européens, et par eux la propagation des idées chrétiennes ; mais le quatrième prince de cette race, connu sous son titre de règne Yong-tcheng, irrité des décisions de Rome dans l'affaire dite des rites chinois, et

(1) Nom donné par les empereurs mongols à leur dynastie et signifiant « principaux, chefs. »

élevé d'ailleurs dans des idées réactionnaires, persécuta les prédicateurs de l'Évangile et leurs adhérents, fit expulser les premiers de l'Empire et les vieilles idées chinoises reprirent leur cours et leur pouvoir.

Tels furent, en résumé, la marche des idées religieuses en Chine et les événements qui provoquèrent leurs modifications diverses. Nous avons maintenant à examiner chaque période en particulier et à exposer d'une manière brève et complète ce qui les concerne et les caractérise.

Mais avant cela nous devons encore dire un mot des monuments auxquels nous avons emprunté les faits qui forment la base de notre étude, car c'est la confusion faite entre ces diverses sources qui a été la cause des erreurs qui déparent plusieurs des meilleurs livres écrits sur le sujet qui nous occupe. Il en est ainsi spécialement de tout ce qui concerne l'ancienne religion chinoise. Les Chinois ont, en effet, trois rituels, qui contiennent des détails très précis, très circonstanciés sur le culte de leurs ancêtres ; ils possèdent en outre des vieux livres historiques ou poétiques où ce culte se montre sous ses diverses faces, sans toutefois y être traité explicitement. On a cru pouvoir réunir ces diverses sources et les considérer comme un tout unique dont les diverses parties appartiennent à une seule et même période. Mais c'est là une erreur manifeste : Les trois rituels proviennent d'une même époque ; c'est certain. Mais cette époque est celle des derniers Tcheous, voire même des premiers Hans, et ne s'étend aucunement jusqu'aux dynasties antérieures.

Quant au premier de ces livres, il suffit d'en citer le titre pour faire preuve. Il s'appelle en effet *Tcheou-Kouān* ou *Tcheou-li* c'est-à-dire « Magistratures de Tcheou » ou « Rites de Tcheou. » Nous devons remarquer en outre que le nombre si considérable de ces offices et magistratures, leur organisation si compliquée, si méthodique prouvent jusqu'à l'évidence que leur code ne peut re-

monter aux premiers temps de la dynastie dont il porte le nom mais tout au plus au IX^e ou au VIII^e siècle. Son authenticité du reste, est des plus contestées.

Le second rituel, l'*I-li* ou « cérémonial rationnel » ne présente que peu d'intérêt en cette question ; les seules cérémonies religieuses dont il y est parlé consistent dans la consultation du sort (voir L. I, initio) et les sacrifices aux ancêtres (L. 14 à 16). Rien n'y perce des croyances de la nation en dehors de ces deux points.

Le troisième, le *Li-ki* ou « Mémoial des Rites », « Relation traditionnelle », est d'une haute importance par les renseignements nombreux et variés qu'il contient. Mais il est précisément le moins ancien de la collection, celui qui reproduit le moins fidèlement les idées des pères de la race chinoise.

L'Empereur Shi-Hoang-ti avait, comme on le sait, recherché tous les livres contenant les traditions anciennes, les maximes de gouvernement, les actes des princes regardés comme des modèles de vertus et les avaient fait livrer aux flammes, en même temps qu'il faisait mettre à mort tous ceux qui les révélaient ou en défendaient les enseignements. Il s'était naturellement, acharné d'une manière toute spéciale contre les livres de Rites dont les prescriptions étaient diamétralement opposées à ses projets d'autocratie. Aussi les Rituels avaient entièrement disparu et quand les premiers princes Han voulurent rétablir le culte des Lettrés, quand on rechercha les débris des anciens ouvrages échappés aux flammes, les Rituels firent entièrement défaut. Au témoignage du grand historien Sze-ma-tsien dont l'impartialité et l'esprit de critique n'ont jamais été mis en doute, on dut, pour les reconstituer, recourir à la mémoire de ceux qui les avaient vu pratiquer.

Ainsi fut recomposé l'*I-li* tout entier sous la dictée d'un lettré du nom de *Kao-Tang*. Il en fut de même du *Li-Ki*.

Bien plus, certains chapitres tels que le Wang-Tchi (Ordonnances royales L. III) ont été composés sous les Hans eux-mêmes (1). Aussi le *Li-Ki* n'est nullement un Rituel dans le sens propre du mot mais un recueil de parties détachées et indépendantes arrangées en un tout, avec peu ou point d'ordre et dans lesquels les spéculations morales se mêlent aux sentences, aux règles liturgiques et politiques.

C'est donc très justement que le savant traducteur du *Li-ki*, le prof. J. Legge d'Oxford a dit dans sa préface que le *Li-ki* reproduit, non les idées des temps auxquels il prétend se référer, mais celles qui régnaient à la cour des Hans au moment de sa composition.

Il est donc contraire à tout principe scientifique de juger les idées des premiers Chinois, des peuples conduits par les Shun et les Yu, d'après le contenu d'un livre rédigé près de 20 siècles plus tard, sous l'empire de croyances très différentes et de mêler le culte de Shang-ti avec celui du soleil et des astres.

Pour la première période nous devons donc nous tenir aux livres certainement antiques c'est-à-dire au Shu-king, au Shi-king et aux mentions accidentelles, faites ailleurs, des pratiques religieuses des premiers Chinois.

Il est vrai qu'on a élevé des objections contre la véracité de ces livres. Un hagiographe a soutenu tout dernièrement encore et tout spécialement, qu'ils avaient été altérés sciemment par Kong-fou-tze et son école.

Rien de plus faux et de plus injuste que cette accusation portée contre ce grand homme. Il nous suffirait pour y répondre, de montrer ce même auteur s'appuyant de quelques passages de ces textes même et les déclarant authen-

(1) Vers l'an 170 A. C. plus de 30 ans après l'avènement de cette dynastie. Le L. IV *Yue-lingou* « Ordre des mois » est l'œuvre de *Lu pu-wei* de la dynastie de Ts'in ; il doit avoir seul échappé à la flamme. C'est le plus important au point de vue du culte.

tiques sans motiver aucunement ce choix et cette contradiction. Mais se serait simplement un *argumentum ad hominem* et nous avons d'autres arguments à faire valoir.

En ce qui concerne le Shi-King qui nous fournit le plus de matériaux pour la reconstruction de notre édifice religieux, la question est tranchée depuis longtemps. Le savant professeur d'Oxford, J. Legge, a démontré, dans l'Introduction de ses *Chinese Classics*, P. IV, que Kong-tze n'a fait et n'a pu même faire que d'en recueillir les éléments, de le transmettre et de l'expliquer.

Si le *Shu-King* (1) n'a point pour lui de témoignages aussi précis, aussi incontestables il n'en est pas moins certain que l'école de Confucius n'en a point remanié les parties qui ont trait à la religion. Si Kong-tze eût composé les discours du Shu-King il les eût faits selon son génie et son style. Or rien ne leur est plus opposé que les caractères qui distinguent le Shu-King, car ce livre est d'une naïveté, parfois d'une niaiserie que l'on ne peut mettre raisonnablement sur le compte du Grand Philosophe. Il suffit pour s'en convaincre de lire le passage où l'auteur raconte la soumission volontaire des Miao opérée à la suite d'une danse que les soldats exécutèrent dans la cour du palais (L. II. 2, 21).

Celui qui a lu quelques passages du Lun-Yu avec ses innombrables particules ou du Tchün-tsiu au style d'éphémérides, ne peut qu'accueillir d'un sourire la prétention d'attribuer à Kong-tze les récits et les discours du Shu, soit en tout soit en partie.

En outre si le philosophe chinois eût touché au contenu du Shu-King, c'eût été sans aucun doute pour le rapprocher de ses idées propres. Or rien n'en diffère davantage que les maximes du vieux King. Ses auteurs par exemple, se montrent constamment préoccupés d'inculquer

(1) Voir cette question traitée en détails dans le Bab. and Or. Record. April 1891.

le culte, la vénération des esprits alors que Kong-tze prêche de les tenir à l'écart ; le Shu-King est plein du Shang-ti tandis que le philosophe en parle à peine et ne le fait qu'accidentellement ; il insiste sur le sort des bons après la mort, contrairement à la maxime confucéenne qu'il est impossible d'en avoir une connaissance tant soit peu plausible.

Notons enfin que les deux grands Kings sont parfaitement d'accord quant à la religion, que le Yi-King et les Rituels plus récents confirment leur témoignage et prouvent même que s'il y a eu altération, interpolation des vieux textes, elle a été faite dans le sens matérialiste et animiste et l'on comprendra combien il est peu rationnel de leur refuser toute autorité.

Nous ne prétendons pas certainement que tout y est digne de foi, indistinctement ; la légende y a certainement une large part, mais cela n'empêche pas les récits des livres sacrés de représenter assez fidèlement la réalité historique quant aux mœurs et aux croyances, d'autant plus que l'altération des idées, si elle est admissible, s'est faite comme nous venons de le dire dans un sens opposé à celui que l'on suppose sans aucune preuve. On ne saurait trop se garder de l'esprit de système, très mauvais guide en fait de science.

Nous ne nous arrêterons pas à l'hypothèse émise dernièrement par un sinologue anglais, et d'après laquelle le Shu-King serait une œuvre de faussaire, un document forgé de toutes pièces par les lettrés de la dynastie des Hans. Outre que la nature même du Shu-King, son style, son contenu fragmentaire, rendent cette supposition inadmissible, les raisons alléguées par cet auteur n'ont aucune force probante. A ce prix Cyrus et Charlemagne seraient des héros imaginaires puisque leur histoire a été mêlée de légendes, peu de temps après leur mort. Dans les noms de personnages du *Shu* M. Allen voit des noms d'étoiles ou de peuples ; en cela, il confond des mots chinois, homophones

il est vrai, mais entièrement différents de sens et de représentation graphique. Concevrait-on d'ailleurs, un écrivain voulant imposer à la crédulité publique une histoire forgée par lui des premiers Mérovingiens et donnant à ses héros des noms tels que Grand-Ourse, Zodiaque, Verseau, Lyre, Cancer ou Capricorne.

Peut-on supposer cela un seul instant ?

C'est aussi faute d'avoir distingué les temps comme cela doit se faire qu'un autre sinologue a cru pouvoir dire que le Li-ki mérite plus de confiance que les deux Kings parce qu'il a été le moins altéré par le grand philosophe. C'est le contraire qui est vrai. Outre que Kong-tze n'a rien altéré d'essentiel, le Li-ki ne représente qu'une époque très tardive où les idées religieuses avaient été profondément modifiées et ne mérite lui-même qu'une confiance médiocre, car il n'est qu'un recueil de souvenirs écrits de mémoire et où l'imagination de ses divers auteurs a eu certainement une large part. En outre on ne saurait admettre que Kong-tze, objet d'une opposition parfois très violente, eût pu altérer les Records historiques de la Chine sans soulever de protestation d'aucun côté. Ce serait un fait bien extraordinaire, plus extraordinaire encore en Chine qu'ailleurs.

Ainsi donc style, contenu, circonstances extérieures tout concourt pour prouver que Kong-tze n'a point altéré le Shu-king pas plus que le livre des Odes.

Nous allons en conséquence aborder notre sujet avec des moyens d'étude dignes de confiance. Mais on comprendra sans peine qu'en présence de cette diversité d'opinions, de ce choc des systèmes en une matière qui semblerait devoir échapper aux incertitudes et aux contradictions, des savants appartenant à un autre groupe scientifique proclament qu'on n'arrivera jamais à un résultat certain, qu'il est désormais inutile de le tenter.

Nous espérons parvenir à les convaincre du contraire

et contribuer à mettre un terme à ces produits d'imagination qui défigurent la vérité et égarent les lecteurs auxquels le manque d'étude spéciale ne permet point d'en apprécier la vraie nature.

Il en est qui se plaisent à ces fluctuations, à ces joûtes sans issue ; pour nous le seul bien désirable est la vérité.

LIVRE I.

RELIGION DES PREMIERS CHINOIS.

Les Chinois ont été longtemps représentés comme les premiers habitants de leur pays. Aborigènes, si pas autochthones, ils se seraient formés et développés, ils auraient acquis la civilisation qui les distingue dans les régions où nous les voyons aujourd'hui et sans avoir subi l'influence d'aucun autre peuple. Les derniers travaux ethnographiques et spécialement ceux de M. de Lacouperie, ont démontré que cette thèse traditionnelle était erronée de point en point. Les Chinois sont venus du centre de l'Asie et plus anciennement encore du voisinage de l'Assyrie ; ils ont franchi le Hoang-ho vers le 23^e siècle avant notre ère, apportant avec eux une civilisation déjà assez avancée et une religion à eux propre, dont les anciens kings nous donnent une idée plus ou moins complète.

Ces croyances religieuses, dont l'origine nous est inconnue, peuvent se résumer sous sept chefs : l'adoration d'un Dieu suprême, le ciel protecteur, le culte des esprits, avec une certaine vénération de la nature, l'immortalité de l'âme, le culte des morts, les principes de morale et les sacrifices. Comme ces divers points ont été expliqués de manières non seulement différentes mais contradictoires selon le système particulier de chaque auteur nous ne pouvons nous contenter d'en exposer les détails d'après les textes authentiques, nous devons en outre justifier nos assertions et mettre en relief les erreurs opposées. Ces erreurs concernent principalement la nature

du Dieu des Chinois et de ce qu'ils appellent *T'ien* ou « ciel », ainsi que celle des esprits auxquels ils adressent leurs hommages. Examinons donc pour commencer les importantes questions qui ont tant divisé les esprits et ont amené entre les savants des discussions du plus fâcheux effet.

CHAPITRE I.

LE DIEU SUPRÊME, SHANG-TI ET LE CIEL OU T' IEN

§ I. SHANG-TI.

Les Chinois dès l'aurore de leur histoire, au moment où ils franchirent le Hoang-ho, reconnaissaient et adoraient un Dieu personnel et un seul. Ce Dieu ils l'appelaient Shang-ti c'est-à-dire « le Souverain Empereur » ; « Summus Imperator » ou « Dominus » et parfois aussi, comme on le voit dans les Kings, *Hoāng-tiē Shàng-ti* « Shang-ti le souverain empereur, le souverain maître du ciel suprême ».

Que ce soit là la vraie traduction de ces termes c'est ce qui nous est assuré par le témoignage des Chinois eux-mêmes. Les lettrés nombreux et savants qui réunis à la cour et sous les yeux du souverain ont traduit les Kings en mandchou, il y a deux cents ans, ont rendu cette expression par les mots suivants : *Dergi Abka-i Shang-Di* « Shang-ti, le Souverain Maître du ciel suprême ».

Or ces Chinois devenus à peu près matérialistes, ne reconnaissant plus guère que le Ciel seul, n'ont pu traduire de la sorte que parce que cette traduction s'imposait et par le génie de la langue et par les souvenirs traditionnels.

C'est bien en effet le sens que requiert l'usage ordinaire du langage qui supprime la marque du génitif *tchî* dans les expressions composées (1).

Quant à la nature du Dieu *Shang-ti* nous la tirerons des passages des Kings qui le concernent. En voici les principaux :

Au Shi-king, au livre IV, le plus ancien qui soit contemporain des faits relatés, nous lisons : *Ti* a depuis les temps antiques destiné le roi Tang (2) à l'empire (3). *Ti* a donné à cette race un descendant illustre, son mandat ne quitta point Shang et Ti honoré par lui le donna comme modèle à toutes les régions (4).

L'ode III. 2. 1, célébrant la naissance du fondateur de la dynastie Shang (5), porte que « sa mère, pour le concevoir, marcha sur la trace laissée par Ti ; que Shang-ti « la fortifia, accepta son sacrifice. » Puis l'auteur ajoute : « quand nous présentons nos offrandes, Shang-ti en agréa l'odeur et s'y complait. »

Dans la première des Grandes Odes des Royaumes (III. 1. 1) composée en l'honneur de *Wen-wang*, le père de la dynastie tcheou, nous lisons ces paroles significatives :

« C'est Shang-ti qui l'a préparé et lui a donné l'empire au moment propice. Maintenant Wen-wang est au ciel à la gauche et à la droite de Shang-ti, dont les dons se sont étendus à la postérité de ce saint roi.

La dynastie de Shang était souveraine ; mais quand vint le décret de Shang-ti elle devint sujette de Tcheou. »

La septième ode commence de cette manière : « Grand est Shang-ti, il regarde le monde inférieur ; plein de majesté il examine les quatre plages, cherchant qui donnera

(1) Aussi les commentateurs du Li-ki expliquent ainsi ces mots : *t'ien tchî ti* ou *tchî* (le maître du ciel, en mettant *t'ien* au génitif).

(2) Le fondateur de la dynastie des Shang. Voir page XX.

(3) IV, 3. 1.

(4) IV, 3. 4.

(5) III, 2. 1.

la sécurité au peuple ; il cherche parmi les différents états à qui il pourra donner la puissance suprême... il regarde à l'ouest et trouve là seulement celui qui peut donner la paix au peuple. Ti fit changer de place à ce prince ; il examina son nouvel état. Ti éleva cet état, il éleva (pour le gouverner) un prince digne de sa charge. Ainsi fut le roi Ki ; Ti lui donna un cœur bien réglé et fit grandir sa renommée de vertu.

Ti dit à Wen-wang : « ne rejette pas, ne recherche pas l'une ou l'autre chose sans motif : ne soit pas dominé par tes désirs arbitrairement..... »

Ti lui dit encore : « Je suis charmé de ton intelligente vertu, sans ostentation, ni variation... conforme au règle du souverain maître (Str. 5). »

« Prépare tes engins guerriers contre le pays ennemi, prépare-les avec tes frères... pour attaquer la ville de Tsong. » (St. 7)

Wen-wang exécuta ces ordres et s'apprêta à l'assaut. Il offrit le grand sacrifice à Ti, il offrit le sacrifice d'entrée en campagne et détruisit complètement l'état de Tsong (St. 8).

La décade suivante présente les mêmes caractères.

La 1^{re} Ode revient aux origines de la dynastie Tcheou et à son premier ancêtre ; après avoir rappelé que la mère de ce prince conçut après avoir marché sur la trace de Ti, elle dit que Ti fortifia cette princesse, accepta ses offrandes et qu'ainsi elle enfanta aisément.

La 10^e Ode, vraie élégie sur les malheurs du temps, nous apprend que Shang-ti a renversé ses décrets favorables et que le petit peuple périt de misère... Les régions du ciel sont pleines de calamités, craignez ces changements et sa colère. L'éclat du T'ien éclaire vos pas, vos actes coupables.

A la 3^e décade mêmes idées. « Immense est Shang-ti, le souverain des peuples d'ici bas (*Hiā-shih-tchī-pī*). Majestueux, terrible est Shang-ti, ses décrets sont pleins d'avertissements, de châtiments.

La nature céleste comprend tous les hommes (1) ; mais son maintien n'est pas sûr... Sans Ti il n'y a pas de temps, pas d'évènement ». A l'ode 4 le roi Siuen (827-781) se plaint des calamités qui accablent ses états et ses peuples. « Cependant, dit-il, il n'y a pas d'esprit que je n'aie invoqué ; Shang-Ti du ciel ne s'abaisse (2) pas vers nous... il ne nous regarde pas. »

Notons encore au Livre IV ces passages remarquables : « J'ai apporté mes offrandes, un bœuf, et un taureau. Le Ciel m'assiste en cette offrande (*Tiēn khī yeū tchī*) (3) » puis : « Dans les arts et la guerre le souverain donne le repos à l'auguste ciel. » (Ode X. 1. 1) — Enfin : « Wu Wang offrit le sacrifice du printemps à l'augustissime souverain Ti ainsi qu'à Heou-tsi ; il fut agréé par eux.

Passons au SHU-KING.

L'examen de ce livre nous donnera exactement les mêmes résultats que celui du *Livre des Vers* ; Il serait trop long de reproduire tous les passages où il est parlé du Dieu Shang-ti. Bornons nous à deux ou trois à cause de leur importance particulière.

V. 1. Sheou (le tyran, le dernier des Shang) ne servait point Shang-ti, ni les esprits ; il délaissait les temples et n'y faisait plus d'offrandes... Pour moi j'ai offert le grand sacrifice à Shang-ti et j'ai satisfait au génie de la terre.

J'ai offert une noire victime, m'adressant à l'augustissime seigneur Ti (*hoāng-hoāng-heou-Ti*) (4).

V. 4. 1. C'est Shang-ti qui donne l'enseignement aux rois. — V. 27. 2. Les peuples opprimés montrèrent leur innocence au ciel ; Shang-ti regarda le peuple.

V. 11, 1. C'est un dire populaire, Shang-ti conduit les hommes au bien.

(1) *Tiēn sing tching shi*.

(2) *Puh*. (R. 131/10).

(3) IV. 1. 10. Ce rôle inférieur n'est jamais attribué à Shang-ti.

(4) Le passage du *Lun-Yu* qui reproduit ces mots prouve que c'est là le texte véritable.

On voit qu'il n'y a pas la moindre discordance entre les différentes parties des deux grands Kings en ce qui concerne la nature de Shang-ti. C'est lui l'être personnel, souverain maître du monde, à qui s'adresse le culte suprême.

§ 2. T'ÏEN.

Mais à côté de ce Dieu personnel, les Kings mentionnent, semble-t-il, un autre être supérieur qui semble partager avec Shang-ti les honneurs de la divinité. C'est le *T'ïen* ou « Ciel » cité, invoqué soit isolément soit concurremment avec « le Maître Suprême ». Nous ne parlerons pas des cas où ce mot est employé au sens propre et désigne l'espace céleste. Mais hors de là, quel est le rôle de ce nouveau personnage divin ? Est-il, comme on l'a dit, identique à Shang-ti lequel ne serait en réalité que l'esprit animant les éléments matériels de la voûte éthérée ou, plus simplement, un autre terme désignant le ciel lui-même ?

Cette thèse est admise par quelques uns pour des raisons de système, nous devons donc en sonder les bases. Il est vrai que les noms du Shang-ti et du T'ïen sont fréquemment employés l'un pour l'autre comme parfaitement synonymes ou comme pouvant se remplacer l'un l'autre sans aucune difficulté ; il est vrai que maintes choses qui sont dites du premier le sont également du second et que ces termes s'échangent dans une seule et même phrase, comme dans celle-ci : « Observez les lois afin de recevoir les faveurs du ciel ; j'examinerai ces choses en me conformant à la volonté, au cœur de Shang-ti. » (Shu king IV. 3, 3, 7).

Mais cela ne prouve point l'identité des deux termes et des deux conceptions. Il en résulte seulement qu'il en était chez les anciens Chinois comme il en est encore aujourd'hui parmi nous où le mot « ciel » est employé

métaphoriquement pour « Dieu », et tout chrétien pourrait tenir absolument le même langage que les historiens ou les chantres des kings qui, à leur tour, auraient dit comme nous : Plaise au ciel, le ciel fasse ! ses décrets sont impénétrables, etc. On ne peut donc tirer de là aucune preuve de l'identité substantiel du Shang-ti et du T'ien, ni de la croyance au T'ien comme à une divinité spéciale.

Mais à côté de ces passages qui laissent la question absolument indécise, il en est d'autres qui l'éclairent surabondamment.

En effet si le nom de Shang-ti peut, dans certains passages, s'échanger avec celui du *T'ien*, il est beaucoup de qualités ou d'actes qui ne peuvent s'attribuer qu'à l'un des deux exclusivement. Quant au *T'ien*, les Kings parlent de son décret, de son action, de son assistance, des calamités qu'il envoie ou de ses faveurs, de sa voie rude et difficile ; ils le disent compatissant, redoutable ; de lui émanent les principes de droit et les relations entre les hommes, de lui viennent également la vertu et l'intelligence ; le roi est le berger du Tien, mais le bon prince l'égal. (Cfr. ma *Religion des premiers Chinois* p. 13, ss.)

En outre il est dit de lui qu'il est injuste et cruel, qu'il aide le sacrifiant et reçoit son repos des bons souverains.

Voilà tout ce que nos vieux Kings disent du T'ien, de ses attributs et de son action. Si nous comparons à ces expressions celles qui se rapportent à Shang-ti, les différences essentielles qui les distinguent sauteront aussitôt aux yeux. Nous les résumerons sous trois chefs.

1° Tout ce que les Kings disent du *T'ien* peut être pris métaphoriquement ; il n'est aucun texte qui le représente comme un être personnel. A Shang-ti seul cette qualité ; lui seul, il marche, il laisse des traces de son passage, il parle, il regarde, il a une droite et une gauche qu'occupent les bons rois, il habite le ciel où il récompense les vertus des hommes.

Par contre les Kings attribuent au T'ien des actes et des qualités incompatibles avec la dignité supérieure du *Summus Dominus*. Le ciel est dit cruel et injuste, nous le voyons assister, comme lui faisant honneur (1), celui qui sacrifie à Shang-ti ; il reçoit son repos du prince vertueux, qui lui est associé comme une épouse à son époux, toutes choses qui ne peuvent se dire du grand Dieu de la nation.

2° Shang-ti est le seul et unique objet du culte principal, du culte vraiment divin ; le T'ien, le ciel n'y a aucune part. C'est ce qui est attesté par le Yi-king et le Li-ki, comme on le verra plus loin. C'est aussi ce qui résulte incontestablement de deux passages du Shi-king d'une haute importance.

Au premier, III. 3. 4. 2., le roi Siuen (827 à 781) se lamente à cause de la sécheresse excessive qui désole ses états. Cependant il a fait tout ce qui était possible, religieusement, pour en obtenir la cessation. « Je n'ai point cessé d'offrir des sacrifices de toute espèce ; (je suis allé) de l'autel extérieur (de Shang-ti) au temple ancestral. J'ai déposé des offrandes, je les ai enterrées ; il n'est point d'esprit que je n'aie honoré. Heou-tsih (mon ancêtre) est impuissant, Shang-ti ne s'abaisse pas (vers nous). »

On voit donc que même à cette époque tardive, le prince en détresse n'avait de recours qu'auprès de Shang-ti et des ancêtres protecteurs. De la même façon au siège de

(1) Le mot *yeù* que nous rendons par « assister » est expliqué par certains commentaires comme équivalent à *ts'un* honorer ; non point « honorer par sa présence ». Car ce serait une erreur de traduire ainsi. *Ts'un* signifie honorer comme quelque chose de supérieur, de digne d'être honoré par celui qui honore ; ce qui est encore plus significatif qu'assister. D'ailleurs les commentateurs sont très souvent, comme on le sait, à côté du vrai sens. Il est d'autant plus probable que c'est ici le cas, que *yeù* n'a point encore le sens d'honorer dans le Shu-king et qu'on peut affirmer la même chose du Shi-king. Cela est si vrai que Legge lui-même qui donne ce sens d'honorer, à notre mot, dans le lexique, lui en attribue un autre dans la traduction « accepter, offrir etc. » En tout cas *yeù* désigne les honneurs dont on comble un hôte respectable, etc.

la forteresse de Tsong, Wen-wang offre le grand sacrifice ordinaire à Shang-ti et un autre pour les besoins de la guerre, et c'est tout. (Shi. III. 1. 7. 8).

Du ciel, de la terre, du soleil ou d'autre corps céleste il n'est fait aucune mention. On a cru trouver, il est vrai, le sacrifice au ciel dans le livre II. 1. du Shu-king, au mot *tchāi* qui, soit disant, désignerait un grand bûcher, un amas de bois brûlé en l'honneur du ciel. Il est vrai aussi que les commentateurs, venus quinze, vingt et trente siècles après, ont interprété le mot *tchāi* en ce sens : *tchāi i tzé tiēn* ; « le *tchāi* sert à honorer le ciel » ; mais c'est là prendre les idées modernes pour celles de l'antiquité. Les anciens textes affirment avec une unanimité complète que le sacrifice d'adoration, l'holocauste s'adressait à Shang-ti seul.

Le Yi-king qui passe pour le plus ancien livre de la Chine et qui, en tout cas, remonte au moins au 8^e ou 9^e siècle A. C. nous apprend que « les anciens sages cuisaient leurs offrandes pour les offrir à Shang-ti, que les anciens rois composaient leur musique, consolidant leur vertu, et présentaient leurs offrandes pour Shang-ti, lui associant leur premier ancêtre » ; « que les anciens souverains adressaient leurs hommages à Shang-ti et construisaient des temples ancestraux. » Voy. 50. 1 ; 16. 1 et 59. 1.

En cela consistait tout leur culte. Du *t'ien* pas un mot.

Cette idée était si parfaitement imprimée dans l'esprit des Chinois que Kong-tze redisait encore, 16 siècles après : « Les grands sacrifices (offerts plus tard au ciel et à la terre) sont adressés à Shang-ti. » *kiāo shài tchī li sò i tzé shàng-tí* (1).

Le Li-ki rédigé, aux abords de l'ère chrétienne, répète encore à satiété la même idée, malgré les conceptions contraires que l'on retrouve en d'autres passages relatifs

(1) Même chose au Li-Ki 2. 18. Ses auteurs savaient encore que les anciens n'adoraient que Shang-ti.

aux temps de la composition du livre et que le Li-ki distingue parfaitement. En voici les principaux exemples.

L. IV, 1, 1. 13. Le premier jour du mois, le Fils du ciel prie Shang-ti pour obtenir une heureuse année, puis procède à la cérémonie du labourage.

Ibid. 2. 2. 8. « Au grand sacrifice d'été on prie Shang-ti pour avoir de la pluie et l'on emploie tous les instruments de musique.

L. VII. 1. 9. Les anciens sages ayant appris à se servir du feu, furent ainsi capables de nourrir les vivants, de faire des oblations aux morts et ainsi de servir les Esprits des défunts et Shang-ti.

Les anciens servaient le ciel comme le ciel et la terre comme la terre, sur les flancs des montagnes, y montant, comme au milieu du ciel. Là en un endroit propice, ils faisaient le grand sacrifice à Shang-ti, dans le faubourg de la capitale, montés sur une élévation comme au milieu du ciel ; alors les prodiges favorables se manifestaient ; alors la pluie et le vent, le froid et la chaleur avaient leur cours réglé. »

C'est donc en sacrifiant à Shang-ti et non au ciel qu'on déterminait l'action des phénomènes célestes.

Et un peu plus loin il est dit : « Sacrifier à Shang-ti est le suprême degré du respect ; faire des dons aux ancêtres est le suprême degré de l'humanité ». VIII. 2. 18.

En trois endroits le Li-ki dit expressément que le sacrifice *Kiao*, que l'on rapporte aujourd'hui au *T'ien* ou « ciel », était primitivement offert à Shang-ti (voir VIII. 2. 12 et 18 init. VI, 4, 3. 16).

Nous passons les autres endroits du Li-ki où la même idée est reproduite ; ce qui précède suffit amplement. Ajoutons seulement, pour compléter la démonstration, deux extraits de livres plus récents.

Le commentaire du L. IX du Li-ki porte : « Les vases du sacrifice étaient ronds pour imiter la terre, élevés des

pieds pour imiter le ciel ; ils sont faits pour honorer Shang-ti. » (Voir *Wu king tchi tchu* IX, f° 11. r. du Li-ki) On ne peut mieux distinguer et les rangs et les natures. Tchou-hi, le philosophe très peu spiritualiste du XI^e siècle dit de lui-même : « Soyez en ordre, graves, recueillis, comme en présence de Shang-ti » (V. Tchou-tze tsie-Yao VI f° 3). Substituez en cette phrase « le ciel » à « Shang-ti » et vous aurez l'absurde. Le ciel est toujours présent devant vous.

En outre le commentateur du *Ying shi* (IX, f° 43 v.) dit : « Le fils du ciel épuise ses forces, ses ressources et porte son respect à l'extrême pour servir Shang-ti. Les princes font tous les mêmes efforts pour seconder le Fils du ciel. » Shang-ti occupe donc au ciel la position du Fils du ciel sur la terre.

Le culte exclusif de Shang-ti aux premiers temps de la race chinoise nous est encore attesté par deux passages du *Koue-Yü*. Le premier porte que Hoang-ti (2800) fit construire un temple magnifique à Shang-ti et publia des ordonnances pour empêcher tout acte qui pût lui déplaire.

Le second nous apprend que Shao-Hao laissa la magie se propager ; mais que sous son successeur (2700) un édit prohiba sous peine de mort de sacrifier à tout autre qu'au Shang-ti.

Ajoutons que Ti-ko qui régna après Shao Hao et son épouse, la reine Kiang Yuen, se distinguèrent par leur piété envers Shang-ti.

Nous laisserons de côté bien des textes importants qui corroborent ces preuves. Il en est encore un toutefois que nous ne pouvons négliger parce qu'il donne une idée exacte et précise de la croyance chinoise. C'est le *Shu-king* V. 3. 6 et 7, où Wu-wang partant pour combattre le tyran Sheou, dit à son armée : « Attaquant les crimes du roi Shang, j'ai annoncé (mon projet) au vénérable ciel,

à la terre souveraine (1), aux montagnes célèbres et aux grands fleuves que j'ai traversés, en disant : me voici, moi l'héritier des rois de Tcheou, prince juste, je me dispose à donner un châtiment sévère à Shang ; Sheou roi de Shang, injuste, cruel, destructeur des êtres du ciel, tyran du peuple, chef des brigands du dessous du ciel... Pour moi, ayant gagné le cœur des hommes compatissants, j'ose me conformer à la volonté de Shang-ti, pour arrêter ce désordre. Respectant avec vénération le mandat céleste j'achèverai mon œuvre de châtiment. »

Ce texte, appartenant à l'époque des Tcheous ou de la première altération de la religion, est d'autant plus significatif. Or il nous peint d'une manière frappante et qui rend toute contestation impossible, la position respective du ciel, de la terre et de Shang-ti.

Les deux premiers sont mis exactement sur le même pied que les montagnes et les rivières ; les natures et les rôles sont les mêmes ; les épithètes seules diffèrent en raison de l'importance des objets. Wu-wang annonce son expédition à la nature entière : Ciel, Terre, monts et fleuves et il leur annonce qu'il va oser exécuter les volontés de Shang-ti. Le ciel dont il est ici question est bien celui auquel il est rendu ailleurs certains hommages, car il est qualifié de *Hoang*, terme qui ne s'applique qu'à ce dernier. Or Wu-wang lui annonce les volontés du Maître suprême comme aux montagnes et aux fleuves. On ne peut plus nettement distinguer le ciel de Shang-ti, ni mieux assigner à tous deux leurs places dans la sphère des idées religieuses. On pense entendre le Poète Biblique :

Cieux, écoutez ma voix ; terre, prêtez l'oreille.

Qui croirait que l'on a transformé cela en culte de la nature ?

3° Enfin rien ne nous montre mieux la différence de

(1) Ou plutôt « souverain », car *heou* désignait alors les princes et non leurs épouses.

nature, l'abîme qui sépare Shang-ti du T'ien que ces mots d'un commentateur de l'I-li qui nous rend raison d'un passage du Shu king où nous avons vu le ciel engendrant l'homme.

« En temps de calamité, on offre le sacrifice à Shang-ti. On lui présente les offrandes sacrificielles dans la grande salle d'honneur du palais.

On fait les offrandes au ciel, au solstice d'hiver, dans la campagne, sur un tertre arrondi et par cela les esprits du ciel descendent (pour ranimer la terre). Tous les êtres tirent leur substance du ciel (*pên yü t'ien*) ; ils reçoivent leurs formes, leur existence particulière de Shang-ti (*h'ing yü Shang-ti*). On honore le ciel au solstice d'hiver parce que c'est le moment où la nature (la substance des êtres) mortifiée par le froid et le repos commence à renaître et à reprendre son activité. (Voir Kiu-king tu-tchu. I-li L. XXI f^o 16 R. et 17 v^o l. 5).

Voilà qui est certainement clair et indiscutable. Le *t'ien* est la grande substance d'où les êtres matériels tirent leur existence, Shang-ti est le créateur des formes, c'est-à-dire un être personnel. Shang-ti est honoré comme un roi dans son palais. A lui seul le sacrifice suprême et le recours dans les calamités. Enfin le sacrifice au ciel a pour but d'en faire descendre les esprits pour en recevoir secours et protection. Si après cela quelqu'un peut encore soutenir que Shang-ti et T'ien sont identiques, il nous donnera le droit de douter de sa sincérité.

Il résulte de ces longues considérations que Shang-ti et le T'ien ne sont point une seule et même chose, mais qu'au contraire ils forment deux conceptions toutes distinctes, quand le mot *T'ien* n'est pas une simple métaphore. Shang-ti est au ciel mais n'est pas le ciel ; le ciel est la cour du souverain suprême et nullement une divinité. C'est le siège des esprits que seuls on invoque en réalité.

Il en résulte également que Shang-ti n'est point le ciel matériel adoré d'abord, puis animé, doté d'un esprit,

devenu l'esprit, puis le maître du ciel, détaché de la voûte matérielle par une opération ultérieure.

C'est le contraire qui est vrai. On voit en effet la notion du T'ien, très restreinte à l'origine se développer successivement et finir par absorber presque entièrement celle du Dieu suprême ; pas assez cependant pour que la conscience de leur diversité de nature disparaisse entièrement, car elle se manifeste encore fréquemment et de la manière la plus évidente. Ainsi le philosophe Tchuang-tze (V^e siècle A. C.) qui ne mentionne jamais que le T'ien, dit à la fin du livre III de sa grande œuvre : « Les anciens regardaient la mort comme l'acte de Shang-ti coupant le fil qui tient un objet suspendu ».

Dans les parties les plus anciennes des deux Kings le ciel est peu cité, il ne joue qu'un rôle insignifiant mais ce rôle devient de plus en plus important à mesure qu'on s'éloigne des origines. Ce qui était d'abord un attribut exclusif de Shang-ti apparaît plus tard comme appartenant également au T'ien. C'est ainsi que la révélation du *Grand enseignement*, dont Shang-ti avait d'abord été le seul auteur, devient plus tard un acte du T'ien (V. 4, 1), si toutefois ce dernier terme n'est point une pure métaphore comme cela est éminemment probable.

Si Shang-ti eût été le nouveau Dieu c'est le phénomène inverse qui se fut produit ; Shang-ti aurait effacé le T'ien comme Indra a fait disparaître Varuna et comme Jupiter a détrôné Saturne.

Shang-ti est donc un Dieu personnel (1), maître souverain de ce monde, qui donne et ôte la puissance, qui récompense la vertu et punit le crime, qui réclame un culte de l'homme et l'obéissance à ses décrets ; auquel l'homme offre des sacrifices et des prières, qui a donné à

(1) Cette notion de la divinité s'est perpétuée jusqu'aujourd'hui malgré tous les efforts faits pour l'étouffer et chaque année, le Fils du ciel proteste de la foi antique dans la circonstance la plus solennelle du culte ; c'est ce qu'on verra plus loin.

l'homme, par ses révélations, l'enseignement des vérités fondamentales, morales et naturelles, dont la providence s'étend à tous les intérêts humains et dont l'intelligence embrasse toutes choses. C'est lui qui a formé les êtres mais d'une matière qu'il n'a pas créée, semble-t-il, que le ciel lui a fournie passivement.

Toutefois l'idée d'un Dieu créateur n'était point étrangère aux conceptions chinoises. Ainsi nous trouvons dans le Commentaire du Yi-king attribué à *Tze Hia* ces paroles significatives : « *Ti tche tsó hwa tchi tchou tien ti tchi tsong.* » « Ti est le maître des créations et transformations, l'origine du ciel et de la terre ».

Et dans *Les statuts de la dynastie Ming* (*Ta Ming Hoei tien*) : « Ti a ouvert le Yin et le Yang !

Créant et transformant, étendant, son esprit a engendré les sept planètes, une pure et brillante lumière. La voûte céleste recouvre ; la terre carrée supporte tout ; les millions d'êtres sont heureux.

Ti, l'être vénérable, a établi son décret et donné le commencement au ciel, à la terre et à l'homme. L'homme et les autres êtres occupent le milieu ».

Dans les derniers textes du Shi-king, le ciel est représenté comme le producteur des hommes. Il en est, dit le Shi-king II, 34, le père et la mère ; phrase très remarquable qui prouve qu'à cette époque tardive l'idée de la *terre-mère* n'avait point encore été conçue.

C. ORIGINE DE SHANG-TI.

On s'est naturellement demandé d'où provenait cette conception de la divinité, où les Chinois l'avaient puisée. Les uns y voient erronément l'animation du ciel matériel comme il a été dit et nous n'y reviendrons pas.

D'autres ont vu un reste d'une révélation primitive faite à l'homme aussitôt après sa création. M. Douglas, le savant

professeur de Londres y trouve un emprunt à l'Accado-Susiane. Shang-ti serait le Dieu Shamas de cette antique contrée. Comme cette opinion n'a encore été qu'indiquée et non démontrée, on ne peut la juger qu'imparfaitement. Nous nous bornerons à noter les points suivants.

Les mots Shang-ti sont du chinois le plus pur et les signes qui les représentent dans le langage écrit ont tous le même caractère.

Shang « summus » est du parler le plus ordinaire et croire que ce mot vient de *Shamas*, c'est ce que je ferais bien difficilement.


Ti est le mot qui dès l'origine du peuple chinois désigne le souverain de la nation. Le caractère correspondant est commun dans la langue écrite et n'est nullement réservé à ce mot ; on le retrouve dans une foule d'autres caractères.

Quant à sa forme, 帝 M. Douglas (1), l'explique par l'accadien 𐎗 étoile à huit points désignant un chef, un souverain.

Il nous est impossible de le suivre en ceci. La forme de l'hieroglyphe accadien est certainement plus éloignée du caractère chinois représentant *ti* que d'autres auxquels on se réfère et qui sont pris dans le sein même de la langue. Si même le caractère correspondant à *Ti* ne s'expliquait pas aisément ce ne serait pas une raison pour chercher son origine en dehors de la langue et d'une manière peu naturelle. Comment expliquerait-on naturellement la forme écrite de *tsai* « chef » (2) et de tant d'autres signes chinois représentatifs de mots et d'idées auxquels rien ne correspond dans les figures ? D'ailleurs la forme ancienne du caractère *ti* exclut toute dérivation du signe accadien, et s'explique

(1) Voir CHINA by R. K. Douglas, p. 8.

(2) Remarquons que ce caractère comme celui représentant *Tchang* « éternel » a la plus grande analogie avec le signe représentatif de *Ti*.

sans peine par trois concepts réunis : ceux de protégé *a*), de protection *b*) et de supériorité *c*)  ; ou, comme

on l'a dit avec plus de justesse, « la terre étendue *a*), revêtue du ciel *b*) et dominée par un pouvoir supérieur *c*) ; ou bien « l'homme sous le ciel et tous deux sous un dominateur. »

On s'étonne aussi que le titre de *ti* ait été appliqué à des souverains ; on y voit une usurpation d'une qualification divine ou une preuve de l'élévation d'un souverain antique à la dignité céleste. Cet étonnement n'a point de raison d'être. *Ti* est un maître, un souverain et comme tels tout roi peut se donner ce titre. *Shang-ti* seul est un nom réservé à Dieu et les anciens rois des Chinois ne l'ont point usurpé. Aujourd'hui encore nous disons de Dieu : *Dominus* « le Seigneur », sans qu'il y ait la moindre confusion possible entre le Tout-puissant et les plus grands potentats.

La personnalité de *Shang-ti* est donc nettement établie. A ce qui a été dit précédemment nous ajouterons que les livres chinois ne parlent ni d'éternité, ni d'immensité, d'omniprésence. Les auteurs chinois n'ont certainement point conçu ces notions, spécialement pas les deux dernières, ils n'ont donc pu attribuer ou refuser à *Shang-ti* aucune de ces perfections.

A ces points de vue spéciaux *Shang-ti* n'est point le Dieu des Chrétiens, le Dieu du Monothéisme philosophique. Doit-on conclure de ce fait que la religion des premiers Chinois était polythéistique ? C'est une question que nous éluciderons après avoir parlé du *T'ien*, des esprits et de la vénération de la nature.

D. ORIGINE DU T' IEN.

La conception que représentent le mot *t'ien* et le hiéroglyphe correspondant n'est pas facile à déterminer. D'une part ce terme est employé de telle façon qu'il peut toujours

passer pour l'expression d'une pure métaphore ; tout ce qui en est dit dans les anciens Kings pourrait se trouver dans les livres pieux du christianisme. Il est cependant peu probable que les Chinois n'aient point porté leurs vues au delà.

Remarquons, avant tout, que le T'ien, considéré comme puissance supérieure, est qualifié plusieurs fois d'« intelligent et invisible », ce qui exclut toute assimilation avec la voute matérielle qui nous recouvre. (V. Shi-King V. 4. 1 etc.) Cette conception est restée celle des Chinois des époques postérieures car une protestation adressée par les Taoïstes à l'Empereur Wen-ti (164. A. C.) porte ces paroles : qui ne sait que le T'ien est invisible et sans figure. (V. *Tong-Kien-Kang-mu*. Règne de Hiao Wen-ti. A. 15).

Dans un ancien commentaire de l'I-li nous lisons que « les dons présentés au ciel avaient pour but d'en faire descendre les esprits et d'obtenir leur protection. » Quant au ciel matériel les Chinois n'y pensaient ni peu ni point.

Nous devons donc écarter l'idée du T'ien matériel ; mais cela ne nous dit point encore sa vraie nature et nous oblige à chercher plus loin.

Nous avons vu que le mot *t'ien* est surtout employé quand il s'agit des lois, de l'ordre immuable de la nature, physique d'abord, puis morale. Cet ordre se manifeste surtout dans le ciel par l'apparition régulière des astres, l'ordre des saisons et des phénomènes. Les Chinois vivement frappés de cet aspect magnifique, y ont vu un principe de régularisation, de perpétuité auquel ils ont fini par attribuer comme une existence spéciale et qui est pour eux le vrai *t'ien*, semblable en cela au *fatum* romain, ou mieux, au *Varuna* de l'Inde avec ses lois immuables.

Cette manière de concevoir la nature du *T'ien* chinois paraîtra neuve aujourd'hui, sans doute, mais un passage du Li-Ki prouve que c'était bien là la croyance traditionnelle des Chinois eux-mêmes. Ce passage n'est pas d'un

commentateur, mais fait partie du texte proprement dit. Il est ainsi conçu :

« Le sacrifice *Shi* (au génie de la terre) procédait comme si l'on faisait du principe d'action de la terre, un esprit. La terre supporte, contient toutes choses, le ciel envoie les signes lumineux. On reçoit les richesses de la terre, on reçoit les règles des actes du ciel. C'est pourquoi les Anciens ont vénéré et affectionné le ciel et la terre et ils ont appris au peuple à témoigner convenablement sa reconnaissance. » L. V. 1,21.

Aussi, tous les moralistes chinois s'inspirant de la même idée prescrivent de conformer ses actes à la manière d'agir du ciel, d'imiter les saisons en leur régularité, le ciel en ses lois immuables. C'est la pensée que l'on voit exprimée dans les traités supplémentaires du *Yi-King*, chez les philosophes tels que *Wen-tze*, *Han fei-tze*, *Hoei nan-tze*, etc., etc.

Ainsi la croyance au *Shang-ti* et les honneurs rendus au *T'ien* (1) ont donc eu des origines et des sources toutes différentes et tout prouve que le premier n'est pas né du second. Voyant au ciel le cours régulier des saisons et des astres, les Chinois y trouvaient une image des lois morales et, dans l'un comme dans l'autre, ils reconnurent un principe immuable, qu'ils appelèrent *t'ien* tout comme le ciel, principe qui s'impose au *Shang-ti* lui-même qui le garde et le maintient, mais ne l'a point créé, parce que ce principe est nécessaire et éternel.

La notion du *Shang-ti* est venue au contraire de la conception de la nécessité d'un auteur et d'un maître à ce monde. Le *t'ien* est l'ordre, le *Shang-ti* est la cause, l'agent producteur et régulateur de toutes choses.

Le *t'ien* a toutefois une autre origine première d'un ordre moins élevé et dont la source n'est pas bien difficile

(1) En dehors de l'emploi métaphorique du mot *t'ien*.

à découvrir. Pour quiconque a pu consulter les vieux textes par lui-même, il est évident que cette conception est venue du dehors s'ajouter à celle du Shang-ti, et qu'elle est vraiment parasite à côté de cette dernière. D'autre part le ciel comme puissance souveraine était une idée familière à certaines races tartares que les Chinois avaient trouvées sur leur chemin ou qui habitaient à côté d'eux. Il est tout naturel de supposer que les Chinois leur ont emprunté cette idée et ce terme et l'ont développé à leur façon d'une manière réfléchie comme le comportait l'état de leur civilisation. Les Mandchous, au siècle passé, ne connaissaient encore d'autre puissance suprême que *Abka* « le ciel ». *Shang-Di* était pour eux d'importation étrangère.

Il s'est élevé dans la première moitié de ce siècle une vive controverse entre les missionnaires protestants et catholiques sur la vraie notion que représentent les termes Shang-ti et sur la manière de les rendre. Les uns traduisaient purement et simplement « Dieu » « God » et égalisaient Shang-ti à Jehovah, au Dieu des Chrétiens. D'autres regardaient ces expressions comme impropres, comme rabaisant le vrai Dieu, ou élevant trop haut le Dieu chinois et ne permettaient point d'appeler Dieu « Shang-ti », en parlant chinois.

Si l'on voulait restreindre les perfections de Dieu aux attributs de Shang-ti on commettrait certainement une erreur. Mais d'autre part on peut dire que Shang-ti est Dieu compris d'une manière imparfaite par défaut de connaissance.

Les missionnaires catholiques ont rejeté ces termes et adopté l'expression *T'ien-tchou*, le maître du ciel. Mais celle-ci n'a pas moins de graves inconvénients, car *T'ien-tchou* est l'explication que les Chinois donnent au nom de Shang-ti ; on retombe donc à leurs yeux dans le même cercle d'idée. En outre *T'ien-tchou* est le nom donné à un personnage humain divinisé et qui appartient à un cercle d'idées très peu élevé.

E. CONCEPTION CHINOISE DE LA DIVINITÉ.

Il nous reste à déterminer quelle conception les premiers Chinois se faisaient de la divinité, quelque nom qu'ils lui aient donné et conséquemment quelle en avait été chez eux la cause génératrice principale. Pour cela il suffit de nous rappeler quelques-uns des textes que nous avons vus précédemment.

La Divinité est père et mère des hommes (*fu-mu*), elle veille compatissante à leurs intérêts, mais surtout au maintien de l'ordre universel et à l'observation des lois morales. Elle institue les rois pour qu'ils gouvernent avec justice et bonté et leur retire leur mandat dès qu'ils en usent pour opprimer le peuple. Elle inspecte la terre pour examiner les actes des hommes et scruter les cœurs, elle comble les bons de faveurs et de prospérité et châtie les méchants.

On voit par ce court résumé s'il est vrai comme on l'a dit après Lucrèce, que « la crainte a fait les dieux » en Chine comme ailleurs, s'il existait en ce pays aucune de ces notions puérides et superstitieuses, de ces appréhensions illogiques que l'on prétend avoir engendré le sentiment religieux. Est-il besoin de dire que c'est précisément tout l'opposé.

Les sentiments des pères de la race chinoise nous sont d'ailleurs révélés par le Li-Ki lui-même peu suspect d'euphémisme, d'atténuation en cette matière. « C'est la reconnaissance qui a inspiré les témoignages de vénération. » L'homme recevant de nombreux bienfaits directement de la terre et du ciel, on a cru devoir attester de ces sentiments de gratitude, alors même que les objets de reconnaissance n'étaient point en état d'en percevoir les actes (IX. I. 21). « Voulant que le peuple comprît bien la nature du culte, les anciens rois sacrifiaient à Shang-ti

dans la banlieue et ainsi déterminaient la part du ciel. Ils sacrifiaient à l'esprit du sol dans la capitale, signifiant ainsi les bienfaits de la terre. Les sacrifices dans le temple ancestral faisaient comprendre les sentiments d'humanité que l'on devait avoir pour ses aïeux, ceux aux montagnes ou aux rivières montraient les rapports avec les esprits vivants du monde. » VII. 4. 2.

Il en fut de même de cette espèce de culte qui fut rendu plus tard au soleil et à d'autres corps célestes. En allant saluer l'arrivée des longs jours par exemple, le Chinois ne croyait pas plus faire acte d'idolâtrie que lorsqu'il allait prévenir les grands froids et les chaleurs brûlantes. On ne prétendra pas sans doute qu'il dotait d'une âme et le froid et le chaud. (Voir plus loin.)

F. ÉTENDUE DE LA RELIGION DU SHANG-TI.

Cette religion que nous venons d'exposer dans les pages précédentes n'était pas uniquement celle de la cour et des grands comme on l'a également soutenu. Le contraire nous est démontré, d'abord par un passage du Shu-King fort précieux à cet égard, et qui nous montre que le peuple reconnaissait Shang-ti tout comme le faisait ses rois.

« C'est un dicton populaire : Shang-ti conduit les hommes au bien ! » Est-il dit au Shu-King, L. V. 14.

Non moins explicite est cette sentence de Meng-tze rapportée au L. IV. 2. 35 du livre qui porte son nom : « Tout homme qui se recueille, jeûne et se purifie, peut sacrifier à Shang-ti. » Nous pouvons en dire autant de ces paroles de Kong-tze adressées à des particuliers de Song, ainsi que le rapporte Li-tze : « Ceci est un présage heureux. Offrez un veau à Shang-ti. »

Impossible d'être plus explicite; au II^e siècle avant notre ère encore, le peuple honorait Shang-ti, tout aussi bien que ses rois.

CHAPITRE II.

LES ESPRITS.

A. Leur nature.

En dessous de Shang-ti, la religion des premiers Chinois admettait l'existence d'esprits de différents genres. Nous avons d'abord à nous demander quelle était la nature de ces esprits. Nous rencontrons en effet, ici comme précédemment, des partisans d'opinions opposées dont quelques uns soutiennent que ces esprits étaient uniquement les éléments eux-mêmes pourvus d'une sorte d'âme ou conçus comme ayant vie et intelligence. Était-ce bien cela en réalité ? Ou bien devons-nous voir en eux des êtres vraiment spirituels, des êtres personnels, entièrement distincts des parties matérielles auxquelles ils étaient censés présider, des esprits en un mot se rapprochant de la conception chrétienne que représente ce terme.

Pour répondre à cette question il nous suffira encore de réunir les textes et d'en tirer les conséquences qu'ils impliquent nécessairement, sans commentaire, car ils sont de la plus grande clarté et n'admettent pas deux interprétations. Il suffira même d'en présenter les principaux; les énumérer tous serait fastidieux et inutile.

Mais avant cela, examinons le mot qui désigne ordinairement les esprits en général et le caractère qui en représente la nature. Ce mot est *Shen* qui indique une puissance d'en haut, agissant invisible. L'hiéroglyphe correspondant (1) est formé de deux signes l'un à droite indiquant le son (2), l'autre à gauche désignant une

(1) 神.

(2) Ce qu'on appelle une phonétique en chinois. Toutefois cette partie est aussi significative et désigne la pénétration, l'extension, l'action s'étendant à tout ou l'ordre donné à un inférieur.



manifestation, une descente d'en haut, du ciel. Cette dernière figure a la même valeur dans les plus anciennes formes de ce caractère ; celle de droite a beaucoup varié comme cela est naturel si elle ne se réfère qu'à la prononciation. Sa forme première se compose de deux ronds à point central, superposés et traversés par une ligne courbe, ou par trois traits courbés ou superposés.

On le voit, ces caractères, quelles que soient les figures qui les composent, n'ont aucun rapport avec les éléments, mais désignent au contraire des esprits indépendants de la matière, se manifestant par eux-mêmes et traversant les cieux. Car si même la partie de droite n'est que phonétique, on a dû cependant avoir un motif pour choisir cette représentation du son *shên* plutôt qu'une autre et ce motif ne peut être qu'une analogie de sens.

En outre les Chinois joignent ensemble les mots *shên kwei* pour désigner les esprits en général, et *kwei* est le mot propre pour représenter les âmes des morts, les dieux mânes qui n'ont rien de commun avec les éléments corporels ni avec les théories animistes. Or pour former une notion unique et complète, ces deux termes doivent avoir une signification analogue. Les *shên* sont donc des esprits indépendants et personnels.

Voilà ce que nous disent les caractères figuratifs chinois ; voyons si les textes confirmeront la conclusion qui en découle. Nous lisons au Shi-king IV. 1. 7. Il n'est aucun ennemi qui ne soit brisé ; j'ai gagné la faveur de tous les esprits.

II. 1. 5. 1. L'homme ne cherchera-t-il pas à avoir des amis ? Les esprits, s'il est fidèle, écouteront sa voix ; il vivra en paix et en harmonie.

III. 28. 3. L'arrivée des esprits (auprès des hommes) ne peut être sue avec certitude ; d'autant plus ne doit-on pas les traiter avec peu de respect.

III. 3. 42. Et cependant il n'est point d'esprit auquel

je n'aie sacrifié. Heou-tsi n'a rien pu obtenir. Shang-ti ne nous a point secouru, ne s'est point incliné vers nous.

II. 1. 6. 5. (Grand roi, à cause de tes vertus) les esprits viendront et te combleront de félicité.

II 6. 3. 4 et 5. Remplissez vos devoirs et les esprits vous seconderont par une immense prospérité.

III 1. 5. 5. Notre prince est plein de piété fraternelle ; les esprits l'excitent et l'encouragent dans ses efforts.

Au Shu-king mêmes idées. Au L. II. 2. 4. Yih dit à Shun : Votre vertu est grande et sainte, elle est spirituelle (de la nature des esprits, *shên*) Et un peu plus loin Shun répond à Yu : « J'ai consulté par la divination, les esprits ont donné leur assentiment à mes projets... Une entière sincérité touche les esprits (*shên*) et les porte à secourir.

IV. 3. 3. Le peuple souffrant de cruelles injures proteste de son innocence auprès des esprits et d'en haut et d'en bas.

Au I. V. 8. 3. Le roi est vanté parce qu'il traita toujours avec respect les esprits et les hommes, etc., etc.

Cette notion des esprits est restée toujours la même dans les doctrines chinoises. Le Li-ki comme les livres confucéens s'expriment de la même façon. Voici, entre autres choses, ce que nous lisons au grand rituel rédigé sous les Hans.

L. II. § II. 2. 22. Lorsque après la mort on rappelle l'âme du défunt et qu'on regarde au loin, c'est pour le faire revenir, le chercher au milieu des esprits, (où il se trouve depuis sa mort). Cfr. p. 61, note.

VIII. 2. 15. Les offrandes étant prêtes on les annonçait aux esprits et l'on attendait leur arrivée. C'est pourquoi on les annonçait trois fois et l'on répétait ces paroles : sont-ils là ? sont-ils là ?

IX. 3. 17. Les offrandes doivent être belles et variées... Pour maintenir les rapports de l'homme avec les esprits intelligents, on ne doit en rien chercher ses aises et sa propre satisfaction.

XVII. 1. 19. Dans la sphère visible, il y a la musique et les rites, dans la sphère invisible il y a les esprits. Ibid. 3. 23. L'homme toujours calme et en repos intérieurement doit être, comme un esprit; considéré avec respect et bienveillance.

XXI. 1. 20. Les rites étaient destinés à promouvoir l'honneur des esprits, assurant ainsi l'honneur aux supérieurs.

XXVI. 8. Quand la pureté et l'intelligence sont en l'homme, son âme et sa volonté sont comme un esprit. — Le principe vital de l'homme est esprit. XXI. 2. 1.

Enfin le Tchong-Yong ou « Milieu immuable » confucéen est encore plus explicite. Citons-en seulement deux passages.

XVI. Qu'elle est vaste, qu'elle est parfaite la puissance des esprits ! Nous regardons et ne l'apercevons pas ; nous écoutons et nous n'entendons rien ; ils pénètrent les choses et l'on ne peut les tenir à l'écart. Ils font que tous les hommes jeûnent et se purifient pour faire les sacrifices et les libations ; ils vont alors comme se répandant en flots et viennent se placer au-dessus d'eux, à leurs côtés.

XXIX. Le sage souverain se présente devant les esprits sans douter le moins du monde de leur présence.

Et le § XXIV répète la maxime du Li-ki XXV, I. 8 : « L'homme probe et parfaitement droit est semblable aux esprits. »

De toutes les idées exprimées dans ces divers passages de livres très différents et par la nature et par l'époque de leur composition, il résulte que les esprits étaient aux yeux des anciens Chinois des êtres immatériels, très intelligents, voyant à travers l'immense espace, subtils et se transportant à volonté, invisibles aux hommes, d'une puissance très élevée au-dessus de celle de l'homme.

Au point de vue moral ces esprits étaient bons par nature, amis des bons qu'ils protégeaient de tout leur

pouvoir, vengeurs du crime et gardiens de l'ordre moral, de la vertu.

A ces esprits supérieurs à sa nature, participant au pouvoir de la Providence suprême, l'homme devait un culte de respect et d'offrandes. Y manquer c'était pour lui s'attirer et les châtimens et l'infortune. Fidèle à ce devoir, il était au contraire certain de prospérer sur cette terre.

Ces esprits ne voyaient pas seulement les actes extérieurs mais les pensées intimes (1) ; le cœur pur et calme se révélait à leur connaissance tout comme les dispositions coupables. Leur présence invisible, mais présumée, impose le respect comme elle est offensée par les fautes.

Je laisse mes lecteurs juger si des esprits de ce genre ont rien de ces éléments matériels dôtés d'une *anima*, de ces montagnes, fleuves ou astres simplement animés que nous dépeint la théorie animiste, et ne sont pas des êtres immatériels, spirituels, intelligents et personnels tels que les conçoit le spiritualisme théiste.

Si l'on trouve dans les auteurs chinois postérieurs de dix siècles quelque chose qui se rapproche du système animiste, c'est l'effet d'une altération des croyances antiques.

Telle était donc la conception chinoise des esprits. Nous avons maintenant à nous demander quels étaient en particulier ces êtres surhumains auxquels s'adressaient les hommages ?

B. Esprits vénérés par les anciens Chinois.

Les livres chinois ne nous en donnent qu'une idée assez vague et il ne semble pas que leurs auteurs s'en soient fait une notion claire et précise. Les orientaux en général et les Chinois spécialement n'ont jamais poussé l'analyse jusqu'à l'essence des êtres.

Ils nous parlent des esprits d'en haut et d'en bas en

(1) Voir entr'autres *Shu King* II, 2. 4. « Une entière sincérité meut les esprits et les porte à secourir ».

général, c'est-à-dire des esprits du ciel et de la terre, des esprits qui résident dans l'espace céleste et président aux quatre régions, de ceux qui, sur la terre, président à la fertilité du sol, à la croissance des céréales, protègent chaque contrée ou veillent sur les montagnes et les fleuves et peuvent aider les voyageurs qui franchissent les régions montueuses ou les grands cours d'eau.

Parfois le texte ne porte que les mots « monts et fleuves » sans parler expressément des esprits. Peut-on en conclure que les Chinois étaient matérialistes et vénéraient directement et exclusivement les éléments terrestres et aqueux ? Non, car ce serait méconnaître la langue et l'histoire de ces peuples. Bien des textes le prouvent de la manière la plus explicite. En voici quelques exemples :

Shu-King IV. 4.2. Les anciens rois de Hia pratiquaient la vertu,... il n'y avait pas de calamités célestes ; les esprits des monts et des fleuves étaient en repos.

Li-Ki. III. 2.15. Si quelque prince négligeait le culte des esprits des montagnes et des fleuves, il était considéré comme manquant du respect religieux et un tel prince était dépouillé de ses états.

Shu-King III. 3.4.6. Je n'ai point apporté de retard à faire les offrandes à *Shāi* (aux esprits de la terre, pour le bien de la terre, ou plutôt à l'autel des champs où l'on sacrifiait également à Shang-ti).

Enfin le *Li-Ki* dit encore expressément : Ils sacrifient sur les montagnes et les rivières pour honorer les esprits *Sō ī pin Kvēi-shēn* (V. *Wu-King-tchi-tchu* IV p° 65,2).

Si parfois le mot esprit se trouve omis, ce fait est le résultat des usages graphiques de l'Empire du Milieu. Les auteurs chinois s'étudiaient à n'employer que le nombre de caractères nécessaires pour qu'on pût deviner leur idée. Ce qu'ils traçaient avec leur pinceau c'était comme une suite de jalons au moyen desquels on pouvait suivre leurs pensées et suppléer à ce qui manquait dans l'expression.

Ils laissent à leurs lecteurs habitués à leur langage presque énigmatique, le soin de rétablir en leur esprit, les mots omis à dessein. Et cela leur était d'autant plus aisé que les commentateurs ne manquaient point de compléter les phrases que de trop nombreuses ellipses rendaient presque inintelligibles. En ce cas spécialement tous les commentaires expliquent les mots « monts et fleuves » comme désignant les esprits de ces parties de la terre.

Ainsi, Esprits du ciel et de ses différentes régions, esprits des monts et des fleuves, esprit du sol veillant à sa fertilité (1), voilà ou peu s'en faut, tout ce que les Chinois reconnaissaient d'êtres immatériels spéciaux.

Leur nombre et leurs fonctions n'ont rien du reste de bien déterminé. Nous voyons, par exemple au Shi III, § 3. 5. 1., un esprit innomé, envoyé du haut des montagnes pour faire naître deux princes, ancêtres de deux races illustres.

Des commentateurs croient aussi que le mot *pe* au L. III. § II. 1.7. désigne le sacrifice à l'esprit gardien des chemins. Cela se peut, mais rien n'est moins sûr ; le mot signifie plus probablement un sacrifice pour obtenir un heureux voyage. Le caractère correspondant indique simplement « la marche des chars ». Remarquons d'ailleurs que ceci appartient à l'époque moyenne des Tcheous.

Ailleurs il est parlé de l'aïeul des champs ou inventeur de l'Agriculture ou de *Heou-tsi*, le ministre de l'Agriculture de Yao et le père de la dynastie de Tcheou à laquelle appartient ce chant. Mais c'est là une âme humaine élevée au ciel et non plus un esprit proprement dit ; c'est d'ailleurs une conception d'une époque tardive.

Avant de quitter ce sujet nous devons encore dire un mot d'un passage assez extraordinaire du Shou-King, qui a donné lieu à d'interminables controverses. C'est le § II. 1.3

(1) *Shai-tsi* les esprits du sol et des céréales sont les objets d'un culte spécial en raison des biens que l'homme peut attendre d'eux et des objets qu'ils protègent.

où il est dit que « Yao faisait le grand sacrifice à Shang-ti, rendait hommage aux six *Ts'ong* » ainsi qu'à tous les esprits sur les montagnes et les fleuves.

Que sont ces six *Ts'ong* dont le texte ne dit absolument rien de plus ?

Les commentateurs modernes ne savent qu'en faire et chacun abonde en son sens.

M. Reville après avoir cité trois commentateurs d'après Legge et Mayers, ajoute que deux sur trois rangent le soleil et la lune parmi les *ts'ong* ; que du reste il serait très étonnant que ces astres n'eussent point de part dans le culte chinois.

Si le savant hagiographe avait rapporté en entier le passage de Legge dont il donne un extrait, il aurait dû constater

1°) Que la proportion réelle des commentaires (en général et non de trois en particulier) était dans le sens inverse et contre l'admission des deux astres parmi les *Honorables*.

2°) Que les plus anciens exégètes, ceux-là seuls qui avaient encore quelque connaissance des temps antérieurs au *Ts'in*, tel que Fu-sang, ne voient dans cette expression qu'une désignation des manifestations diverses de l'être unique, originaire (V. Chinese classics III. Part. I. p. 34).

3°) Que tous les commentateurs diffèrent les uns des autres, conséquemment qu'aucun ne savait plus quoique ce soit de la chose.

On ne s'étonnerait point de l'absence de tout culte rendu au soleil si l'on n'avait point d'idée préconçue et si l'on se rappelait que les Mongols et les Mandchous, par exemple, les plus proches voisins des Chinois, s'occupaient tout aussi peu du soleil et de la lune que ces derniers.

Sachons donc faire abstraction de nos préférences ; ne demandons point l'explication d'un mot à des gens qui n'en savent absolument rien, mais qui sont favorables à

nossystèmes et consultons sans-arrière pensée le livre où ce terme est employé. Si nous le faisons avec un soin minutieux nous trouverons que ce passage est absolument isolé dans la littérature antique, que nulle part on ne retrouve ni ces six vénérables (*ts'ong*) ni ce dernier mot employé dans le même sens. Ce qui rend ce passage passablement apocryphe. Partout ailleurs, au Shi comme au Shou, *ts'ong* ne désigne que les ancêtres et leur temple.

Il me paraît donc encore plus vraisemblable, si cette phrase doit être maintenue, de donner au mot *ts'ong* sa signification ordinaire et de dire que Yao rendit hommages à ses six prédécesseurs les plus rapprochés. On sait d'ailleurs que les *Miao* impériaux avaient deux rangs de trois ancêtres, appelés *tchao* et *mo* selon qu'ils se trouvaient à gauche ou à droite du temple, soit en tout six aïeux en dehors de l'ancêtre originaire; et le commentaire du Tcheou-li XIX. 2 nous apprend que ces ancêtres sont appelés *ts'ong* comme nos six personnages inconnus. Il y a donc toute raison de les identifier à ceux-ci. Au Shu-King nous trouvons mentionnés parmi les aïeux vénérés le *Wen-tsou*, le *Yi-tsou*, le *Kao-tsou*. Ne doivent-ils point être rangés parmi les six *ts'ongs*? Rien ne serait plus naturel que de le faire.

En tout état de cause, les anciens Kings ne laissent jamais soupçonner le moindre culte rendu au soleil et à son brillant satellite; tous, au contraire, l'excluent d'une manière indubitable. Il serait contraire à tout principe scientifique de vouloir ranger ces astres parmi ces *tsong* inconnus dont la nature a été entièrement oubliée.

CHAPITRE IV.

NATURE DE L'ÂME ET VIE FUTURE.

Comme on l'a vu plus haut, pour les anciens Chinois l'âme humaine était immatérielle et de la nature des Esprits. C'est du milieu des Esprits qu'ils rappellent l'âme de l'homme qui vient de mourir et l'homme vertueux est pour eux comme un esprit de la même nature que celui-ci (1). En outre, à leurs yeux, l'âme de l'homme était immortelle.

La mort est indiquée par les deux mots « monter et descendre » ; le corps descend en terre, l'âme monte au ciel. (Shu-king, II. fin ; et V. 16. 8 du Shi-king.)

Après la mort les justes vont au ciel. « Wen-wang est au ciel à côté de Shang-ti (Shi. III-I). Les anciens souverains qui sont au ciel, dit un autre passage. Les événements importants pour l'empire sont annoncés dans le temple des ancêtres et l'on attend de ceux-ci secours et protection. Ainsi Tcheou-kong, voyant son père Wen-wang dangereusement malade va au temple de leurs ancêtres communs demander de mourir à sa place.

A l'ode II. 5. du Tcheou Nan on lit que « les ancêtres vivant au ciel, maudissent leurs descendants coupables et bénissent les bons, écoutent leur prière. »

Ce point n'est pas moins prouvé par l'obligation imposée aux enfants d'honorer et de servir leurs parents défunts

(1) Aussitôt après la mort d'une personne quelconque, homme ou femme, on cherche à rappeler son âme en la priant de revenir et de rentrer dans le corps pour l'animer de nouveau. A cet effet, un employé de la maison du défunt montait sur le toit et criait son nom en prolongeant le son et disant : Revenez, Revenez X. . Après quoi on remplissait de riz la bouche du mort et l'on mettait près de lui des morceaux de viande crue. On regardait vers le ciel où son âme était allée et on enterrait son corps, car le corps et l'âme animale vont en bas ; l'esprit intelligent va en haut. V. *Li-ki*, VII. 1. 7. Cfr. *I-li*, XII. init.

autant et plus que les vivants, de leur procurer de l'honneur en se rendant eux-mêmes estimables, de renouveler chaque année leurs sacrifices et offrandes auxquels on doit les inviter et que l'on croit honorés de leur présence invisible. V. *Shi-king*. II. 6-5, etc.

Ces morts que l'on appelle et qui viennent assister au sacrifice ancestral, sont désignés par le mot *Shên*, esprit, tout comme les êtres célestes (Cfr. *Shi-king*. II. 1. 6. 5. II. 6. 5. 2-6. III. 1. 5. 5. etc.).

L'état de l'âme après la mort est dépeint dans ces mots du *Li-ki* II. 2. 3. 13 : « Les os et la chair retournent à la terre comme il est décrété, mais l'âme, par sa puissance peut aller partout. » *Wū puh tchī yeh erh sūi hing*. II n'est point d'endroit où elle ne puisse aller, pénétrer. Et XXI. 21 :

« Le principe agent de l'homme est spirituel. Quand il meurt le *Kvéi* (le principe vital matériel) va dans la terre, mais son esprit s'élève dans un état de glorieuse splendeur. »

Les anciens Chinois n'ont point, sans doute, sur toutes ces choses, une théorie complètement développée ; du moins ils ne l'ont point consignée dans leurs livres qui n'en parlent naturellement que d'une manière accidentelle. Ils ne disent rien du sort réservé aux méchants après la mort, ni même de celui qui attend les justes appartenant aux classes inférieures ; ils ne s'occupent que des ancêtres glorieux, pouvant être proposés pour modèle et rendre service à leurs descendants. Quant aux châtiments des criminels, des oppresseurs du peuple en l'autre vie, ils n'en disent point mot. Ce silence est probablement intentionnel et son explication n'est pas difficile à trouver

La piété filiale, le respect des parents vivants ou morts était déjà, comme il l'est encore aujourd'hui, la base de la société chinoise. C'est sur ces sentiments qu'est fondé le respect des autorités, spécialement du souverain, le

père de la nation, comme tous les principes d'ordre et toutes les vertus. C'est par la pratique de cette piété que le jeune Chinois apprend à se vaincre lui-même et à remplir exactement tous ses devoirs tant sociaux que particuliers.

Mais que deviendrait cette piété filiale, si l'on pouvait et devait présenter à beaucoup d'enfants, les auteurs de leurs jours, comme des coupables dignes de réprobation et de supplices infamants ? C'est là sans doute ce qui a arrêté les sages Chinois et leur a fait laisser dans l'ombre le sort qui attend les âmes coupables dans l'autre vie. Il est à remarquer toutefois que d'autres peuples orientaux en ont fait tout autant sans les mêmes raisons.

CHAPITRE V.

ORIGINE DES ESPRITS. MYTHES.

Les anciens livres chinois ne nous disent rien de cette question et leurs auteurs ne semblent pas se l'être posée. Ils n'ont point cherché à scruter le mystère de l'origine des êtres, ils prennent les faits tels qu'ils se les figurent et ne vont pas plus loin. Interrogé sur les choses de l'autre monde Kong-tze lui-même répondait à ses disciples : « nous ne connaissons pas encore bien la vie, comment pourrions-nous prétendre connaître la mort ? »

Lao-tze le premier s'occupa de la *causa rerum* et résolut le problème tant bien que mal comme on le verra plus loin. Mais avant lui nul ne semble y avoir songé et nous sommes, à cet égard, sans aucun renseignement positif.

En ce qui concerne les esprits, nous ne voyons nulle part qu'ils soient tenus pour créés ou formés par Shang-ti. Ce Dieu est leur chef certainement mais il n'est point dit

qu'il soit leur auteur. Des livres plus récents nous démontrent que l'idée de la création n'était nullement ignorée des Chinois, mais nous ne savons pas jusqu'à quel point ils représentent les idées régnant au 22^e siècle A. C. Nous ne pouvons donc en parler qu'avec la plus grande réserve. Le Yang et le Yiu de la philosophie postérieure d'où sont sortis, d'après les Lettrés, les esprits et la matière n'étaient point encore connus ; le *Shu* et les *Shis* n'en savent absolument rien et ces mots n'y ont point encore un sens qui se rapproche de ces acceptions de la philosophie post-confucéenne. Dans les Sse-shus de l'école du grand philosophe, Yang n'est qu'un nom d'homme, Yin est l'obscurité ; rien de plus. Pour Mengtze même, Yin a toujours le même sens et Yang est devenu la lumière, le soleil ; et rien d'autre.

Un dernier trait très frappant de la religion chinoise primitive c'est l'absence complète de mythes tant cosmogoniques que théogoniques. Aucun des anciens livres chinois n'en contient une trace quelconque. Nous les verrons plus tard, je ne dirai pas naître, mais du moins apparaître et se développer. Mais c'est quand un nouveau souffle d'idées religieuses aura passé sur la terre des Fleurs. On ne doit point s'en étonner. Les Mongols n'en avaient point encore quand, au XIII^e siècle, le bouddhisme est venu se substituer à la religion nationale ; et, au siècle dernier quand l'Empereur Khien-long codifia les croyances et le culte du peuple Mandchou, il n'en eut aucun à consigner ou à rappeler dans son grand rituel.

Le ciel, *Abka* et quelques esprits, sans histoire, composaient tout l'olympé des tribus du Sahalyan. Voir ma *Religion des Tartares Orientaux, Mandchous et Chinois*. Paris. Maisonneuve.

CHAPITRE VI.

L'ORIGINE DE L'HOMME.

La conception d'une création initiale n'est point, on l'a vu plus haut, étrangère aux anciens Chinois (V. p. 44). Tchuang-tze philosophe du IV^e ou du V^e siècle A. C. parle plusieurs fois du « Créateur des êtres ». L'homme parfait, nous dit-il entre autres choses, est en rapport avec le Créateur des êtres : *Tsó wu tché*.

L'introduction de la théorie des deux principes actif et réceptif, le Yang et le Yin inconnue des vieux Kings modifia complètement les idées. On leur attribua la production du ciel et de la terre.

Toutefois le commentaire de Tze-Hia rappelé dans les pages précédentes prouve que la doctrine antique n'avait point fait complètement naufrage.

Quant à l'homme, la philosophie nous le représente comme le produit du ciel et de la terre. Cette idée se trouve déjà exprimée dans un passage du Shi-king.

Aussi certains hagiographes ont cru devoir attribuer à la Chine primitive la conception hindoue du couple divin supérieur, le Ciel et la Terre, semblables aux *Dyává-Prthiví* des Aryas de l'Inde. Cette erreur s'explique assez facilement. En voyant le Ciel et la Terre (*T'ien-tu*) cités ensemble en trois ou quatre passages et donnés même en un endroit comme *Père et Mère* de l'homme, on pouvait, à ne s'en tenir qu'à cela, croire à une identité de conception mythique.

Mais cette erreur nous montre une fois de plus combien ces *Vues d'ensemble* sont périlleuses quand elles manquent du point d'appui des connaissances spéciales. Car si le spécialiste peut être *aveuglé par la poussière des détails*, le vulgarisateur l'est bien plus encore par le

manque de connaissance de ces détails et les apparences d'analogies fallacieuses. C'est bien ici le cas, si jamais ; car les mots père-mère, n'ont nullement la valeur qu'on leur attribue.

Ainsi l'empereur est « père-mère », *fu-mu*, de l'humanité et c'est là, dans les dictionnaires chinois, un de ses attributs distinctifs.

Dans le *Shu-king* lui-même, le ciel seul est père-mère de l'homme. Cette expression n'indique donc nullement que le ciel et la terre aient jamais été considérés comme des époux dont l'un soit le *géniteur*, l'autre la *génitrice* de l'homme.

Tout sinologue sait en outre que le ciel et la terre n'ont jamais été personnifiés en Chine ni représentés comme agissant à la manière des hommes. Il n'ignore pas davantage ce que les Chinois comprennent par ces termes. Pour eux le ciel et la terre sont les deux grands agents, les deux grandes puissances de la nature dont l'homme forme la troisième. Les actes de vénération s'adressent aux éléments naturels comme tels, aux esprits qui y président à titre de reconnaissance pour les biens que l'homme en reçoit et par suite de cette idée superstitieuse que les hommages de l'homme peuvent influencer sur la marche des phénomènes physiques.

Le ciel et la terre sont donc les deux agents fondamentaux de la nature mais ne sont nullement des époux ; s'ils ont produit l'homme c'est en lui fournissant : le ciel, son âme et la terre, les éléments de son corps. Pour les Chinois tout ce qui est esprit est de provenance céleste, tout ce qui est corps non lumineux est d'origine terrestre. Cette idée revient constamment dans les livres chinois qui ne laissent aucune place à l'autre hypothèse.

Enfin on ne doit point non plus négliger ce point de détail que le mot *heou* qui au L. V. 3. 6 sert à qualifier la terre n'est employé dans les deux *kings* que pour

désigner les princes et nullement pour qualifier les princesses. C'est plus tard seulement que ce dernier usage s'est introduit et alors encore on ne désignait pas les épouses royales par le mot *heou* placé devant leur nom, mais par les termes *wang-heou* qui ne pouvaient s'employer de cette façon. Ce fait nous est attesté par l'historien Pan-kou qui vivait au 2^e siècle avant notre ère.

La Terre-épouse-et-mère des Chinois doit donc être absolument abandonnée par tout homme sérieux.

CHAPITRE VII.

DU CULTE DES ANCÊTRES.

Certains hagiographes ont voulu faire du culte des ancêtres la base de la religion chinoise et la source de toute religion chez le peuple de Han. Mais c'est là un système subjectif qui ne repose sur aucune base sérieuse, sur aucun fait car rien au monde ne le justifie comme on va le voir.

Les honneurs rendus aux ancêtres, ou du moins à certains ancêtres, apparaissent dès les premières pages du *Shu-king*, comme dans les parties les plus anciennes du *Shi-king*. C'est dans la salle consacrée à l'ancêtre appelé *Wen-tsou* (ancêtre habile, parfait) que Shun reçoit le pouvoir des mains de Yao ; et c'est là que Yu fut couronné des mains de Shun (Voir II, 1. 2 et 2. 2.)

Yao revenu d'une tournée d'inspection alla devant l'*Y-tsou* (1) et y offrit un bœuf (II. 1. 2) ; mais le texte ne dit pas que ce sacrifice fût fait à cet ancêtre. Shun resté seul sur le trône alla visiter le *Wen-tsou* II. 1. 4. Plus tard il chargea Pe-Y de diriger le culte domestique, *t'song*.

(1) Que sont le *Wen-tsou* et l'*Y-tsou* ? Personne ne le sait. Les commentateurs varient entre Hoang-ti, Tchi-ti et le Tien. Ils ne font que deviner.

A une époque moins éloignée, en 1753 A. C. nous voyons qu'après la mort du roi Thang, son premier ministre, Y-yin, sacrifie au prince défunt et lui présente son petit-fils et héritier, Thai-kia. C'est la première mention certaine d'un culte rendu à un ancêtre et d'un temple ancestral (V. IV. 4-1).

Au Livre 2 il est reproché à Sheou de négliger le temple des ancêtres et de n'y point sacrifier.

Le Shi-king contient un grand nombre d'hymnes composés pour les sacrifices offerts à des souverains et ministres considérés comme de grands bienfaiteurs de l'empire et de l'humanité : Thang le fondateur de la dynastie Shang, le vainqueur du tyran Kie ; Wen-wang et Wu-wang, les premiers tcheous, Heou-tsi ministre de l'agriculture de Yao et Shun, et considéré comme l'inventeur de l'art agricole. (V. IV. 1. 10. 1. — IV. 3. 1. etc.)

Parfois il est parlé des ancêtres en général : Le grain est entassé pour offrir à nos aïeux et aïeules. Nous tuons ce bœuf... pour offrir à nos ancêtres, est-il dit au l. IV. 1 b. 4. 1 IV. 1. c. 5. 1. Ou bien, il est fait mention du temple ancestral élevé par un roi en contruisant sa capitale. (V. III. 1. 3. 5. qui se rapporte sensément à l'an 1325).

Les souverains et grands officiers sacrifiaient pour les souverains et grands officiers morts sans descendants.

Primitivement, les honneurs du culte n'étaient rendus qu'aux défunts illustres, aux rois ou princes, aux grands hommes qui avaient mérité la reconnaissance de la patrie et de l'humanité. Le chapitre *Ki-fa* du Li-ki énumère les principaux d'entr'eux : Shennong le roi agriculteur, Heou-tsi créateur de l'agriculture, Yao, Shun, Tang et quelques autres. Les souverains, chefs féodaux et ministres n'honoraient que leurs ancêtres célèbres. Pour le reste de la nation il n'y avait point de culte ancestral et leurs ascendants étaient laissés à l'état de *Kwei* (larvæ) tandis que les autres devenaient *Shen* (esprits). Kong-tze attribue cette

innovation à Tcheou-kông, frère et ministre de Wu-wang le premier tcheou (V. Tchong-Yong XVIII. 3). Mais c'était une manie chez les anciens Chinois de rapporter à ce prince tout ce qui s'était fait de grand à l'époque qu'on appelle « antiquité moyenne ». Tout recevait de la paternité de ce prince vénéré une consécration spéciale. Toutefois les paroles de Kong-tze n'impliquent pas que les gens du peuple pussent dès lors sacrifier pour leurs ancêtres. Il en résulte seulement que la coutume inaugurée à ce moment s'étendit plus tard jusqu'à la foule.

L'usage général du culte des ancêtres n'est donc point originaire chez les Chinois bien loin d'avoir été pour eux la première forme de la religion. Borné d'abord aux morts illustres cet usage s'étendit lentement jusqu'à devenir une pratique universelle. C'était la reconnaissance plus que le devoir filial qui lui avait donné naissance.

Cette explication n'est point une opinion isolée et personnelle, mais bien celle que les Chinois eux-mêmes donnent au culte des morts. Voici en effet ce qui est dit au livre *Tza ki* du Li-ki, vers la fin.

« Le règlement des saints rois touchant les sacrifices et les offrandes est que l'on fasse des oblations à ceux qui ont donné de (bonnes) lois au peuple, ou qui sont morts en remplissant les devoirs de leurs fonctions, ou qui ont par leurs efforts pénibles affermi l'état, ou qui ont contribué à écarter les fléaux et prévenir de grands maux. C'est pourquoi le fils de Li-shan qui régna sur le monde, Shen nong qui sut cultiver les céréales et Tsi des Heous qui continua son œuvre reçoivent des offrandes en raison des grains (1) qu'ils ont donnés aux hommes. Heou-tu descendant de Kong-Kong sut pacifier les 9 provinces de l'empire et pour cela reçut les offrandes comme génie de

(1) Litt. devint pour cela les grains ; i. e. le génie des céréales. Preuve de plus que les mots : monts, fleuve, etc. désignent les esprits qui y président.

la terre (1). Suit alors l'énumération des mérites acquis par Ti-Khu, Yao, Shun, Yu, Hoang-ti, Tchven-hu, Sie, Tang, Wen-wang et Wu-wang. Après quoi le texte porte comme conclusion :

« Tous ces personnages acquièrent des mérites signalés auprès du peuple. »

Et c'est en raison de ces mérites qu'on leur dressa des autels et qu'on leur présenta les offrandes, témoignages d'une reconnaissance impérissable.

Un autre passage est plus explicite encore quant à ce point :

« Les victimes qui avaient quelque léger défaut ne pouvant servir au culte de Shang-ti étaient réservées pour le sacrifice à Heou-tsi, celui-ci ne demandant que des conditions très inférieures. Ainsi l'on distinguait l'esprit céleste des mânes terrestres. Tout dérive du ciel, l'homme est issu de son premier ancêtre. C'est pourquoi on associait Heou-tsi à Ti ». (LI-KI, IX. 2. p. 18). Le culte divin avait donc précédé celui des aïeux.

Le culte des ancêtres dans l'Empire des Fleurs et son origine ont donc été tels que nous les avons décrits et indiqués et n'a point précédé celui du Maître du ciel.

Du reste on ne comprend guère que cette opinion ait pu trouver crédit auprès de certains esprits éclairés et judicieux du reste. Pour honorer les aïeux ou les grands hommes défunts il faut croire à l'immortalité de l'âme, à l'existence d'un autre monde, à des cieux où les morts illustres ou pleins de mérites vont recevoir leur récompense. Conséquemment il faut avoir foi en une autre vie, en un monde meilleur où préside un être supérieur capable de récompenser ces vénérables personnages qui ont achevé leur carrière ici-bas. Pour quiconque ne croit pas d'avance à un ciel, à un Dieu, la mort de l'homme ne

(1) Ou a cause du sol qu'il rendit libre de maux et de dévastations.

peut suggérer d'autre idée que celle de la destruction totale et définitive comme celle de l'animal le plus intelligent et le plus précieux pour son maître.

Le culte, la déification des ancêtres est donc la conséquence des croyances religieuses, mais ne peut en être la cause génératrice. Cfr. VII, 4, 2. Mais sous les Tcheou il prit un tout autre caractère pour se rapprocher des coutumes aryques comme on le verra plus loin à l'article du culte et quand nous parlerons des cérémonies.

CHAPITRE VIII.

DIVINATION.

Les premiers Chinois croyaient aux pronostics ; ils pensaient que Shang-ti et les esprits manifestaient leurs volontés, faisaient connaître aux hommes pieux les mystères du monde invisible et l'avenir même, par certains signes extérieurs, accidentels ou réguliers.

Les phénomènes anormaux, les calamités extraordinaires accablant le peuple, étaient rangés parmi les premiers, ainsi que les songes ; et leur interprétation était laissée aux rois et aux sages en général. (Shu King V, 1, 2, 5).

Les seconds consistaient surtout en deux moyens traditionnels de consulter le sort ; l'un par l'écaille de tortue, l'autre par les branches de Shi. Ces deux moyens s'employaient le plus souvent ensemble.

La tortue était regardée comme un animal d'une nature intelligente et supra-terrestre dont les êtres célestes se servaient pour manifester leurs intentions, ou avertir les hommes. Il en était de même du dragon, du phénix et d'un autre animal fantastique appelé Ki-lin dont l'appa-

rition annonçait des événements extraordinaires d'une nature heureuse.

Pour connaître la volonté des esprits, la nature, faste ou néfaste, d'un jour à choisir, d'une entreprise à commencer, etc. on consultait une tortue en brûlant son écaille et d'après les lignes que le feu formait à sa surface, on jugeait de la réponse céleste à la demande du consultant.

On interrogeait la plante Shi en en prenant 49 tiges que l'on manipulait d'une certaine façon de manière à trouver un nombre que l'on interprétait comme annonçant une issue, un moment favorable ou funeste.

Les détails de ces opérations nous sont inconnus et le resteront toujours. Legge y applique les règles indiquées dans les livres modernes et voit dans le nombre indiqué par les branches, un des signes du Yi-King. Mais ce livre n'existait pas encore à cette époque selon toute probabilité. La plante Shi n'est pas mieux connue. Selon Tchou-hi, elle pousse cent branches après cent ans d'existence et devient ainsi un être spirituel et intelligent ; il en serait de même de la Tortue vieillie. Mais ces divagations ne peuvent être attribuées à l'âge de Shun sans le calomnier. Rien ne nous y autorise.

La consultation du sort se faisait par des fonctionnaires ad hoc que le Shu appelle *Kuān pú*, *Kuān tchen*. Dans la grande instruction donnée par Shang-ti, § 24, il est dit que cette consultation doit être faite par trois augures ; si deux d'entre eux sont d'un avis et le 3^e d'un autre, on peut suivre la décision du plus grand nombre.

Les paragraphes suivants montrent toutefois que la réponse du sort n'était pas absolument sûre. Ils indiquent quatre consultations à faire s'adressant à la conscience du consultant, aux grands, aux peuples ou à la tortue avec la plante sacrée, et la solution à suivre selon que ces quatre conseils sont d'avis unanimes ou différents.

Il y avait en outre des interprètes attitrés des songes que l'on appelait *Tchen* et qui sont désignés aussi sous le nom de *Ta-jin* (grand homme). L'ode II, 4.5 nous donne l'explication de quelques songes. Le prince qui rêve d'ours aura un fils; celui qui rêve de serpents n'obtiendra qu'une fille. Une foule d'hommes devenant poissons indique des années d'abondance; une tortue, un serpent se dissolvant en bannière ornée de faucons annonce l'accroissement de la population etc. etc.

Le Shi-King II. 5. 2. 5 mentionne un troisième moyen de divination, il consistait à jeter à terre des grains de riz; mais ce n'est là probablement qu'un des mille moyens privés dont on peut faire usage à sa fantaisie et dont le peuple use largement. — Au L. I. 4. 6. 2 ce sont les mûriers qui fournissent le pronostic.

Remarquons enfin que la vue d'une pie était considérée comme un heureux augure et celle d'un corbeau comme un présage fâcheux. Il régnait, sans doute, bien d'autres superstitions encore; mais les Kings n'avaient pas lieu de les mentionner. Notons en une dernière, bien remarquable, celle qui défend de montrer l'arc-en-ciel quand il se forme à l'orient, contrairement à ses lois ordinaires. Signaler cette perturbation de l'ordre céleste était chose inconvenante et dangereuse pour celui qui commettait cette faute.

CHAPITRE IX.

PRINCIPES DE MORALE.

Les principes moraux professés par « le peuple à tête noire » étaient d'une élévation et d'une pureté extraordinaire pour cette époque si reculée.

Les livres historiques, les poésies populaires même, avaient pour but principal d'exhorter à pratiquer les

vertus. Le gouvernement de l'état, comme la vie privée, était soumis à ses lois. Cette vertu devait être sincère et régner au fond du cœur ; car, disent les Kings, les esprits pénètrent les secrets de la pensée et de la volonté humaine et rien n'échappe à leur clairvoyance. Nous n'entrerons point ici dans des détails superflus ; il suffira de rappeler, d'une manière sommaire, les principes de morale que proclament les plus anciens Kings.

Piété envers Dieu et les esprits, qui porte l'homme à remplir tous ses devoirs de respect, d'obéissance, de reconnaissance ainsi que les prescriptions du culte extérieur. Soumission sincère des sujets aux autorités qui tiennent sur la terre la place de la divinité ; et devoir pour le roi et ses représentants de traiter leurs sujets comme leurs enfants, de veiller à tous leurs intérêts.

Amitié, dévouement envers ses pères et ses amis ; bienveillance (*jin*, douceur) pour tous ; piété filiale poussée à l'extrême ; convenances extérieures, dignité du maintien observées avec rigueur ; respect constant pour tout le monde ; horreur de la jalousie et de la calomnie, vigilance sur ses paroles pour ne rien dire qui puisse nuire à d'autres ou produire un fâcheux effet, véracité, fidélité à sa parole, vigilance même sur ses sourires pour qu'ils ne soient pas vains et nuisibles, violence que l'on doit se faire pour rester toujours vertueux et sage (III. 3. 2. 1. Shi.), pour éviter l'orgueil ; douceur et respect posés comme fondement de la vertu (Shi III 3. 2. 9), nos *sept péchés capitaux* condamnés et flétris, etc. (1) ; tels sont les fondements de

(1) Notons entre autres ce beau passage : « Soyez attentif à vos devoirs pour vous prémunir contre les dangers. Ne parlez qu'avec circonspection, veuillez garder un maintien, un decorum qui inspire le respect. Ne parlez pas légèrement ; ne dites pas : « Ceci est peu important. » Les paroles ne doivent pas être jetées au vent. Tout acte vertueux a sa récompense. Prenez garde de commettre quelque faute ; étant dans votre chambre ne laissez pas entrer la honte par la fenêtre. Ne dites pas je suis seul, hors de vue. La présence des esprits ne peut être connue etc.... »

la morale chinoise et l'on ne peut leur refuser un juste tribut d'admiration. L'esclavage ne semble pas avoir été pratiqué à cette époque. Le Tcheou-li même appelle les serviteurs du nom de *shin* et, *tsie* qui indiquent un état libre. Toutefois d'après le L. XIV § 22 on peut croire que parfois il y avait vente d'hommes ; peut-être vente volontaire comme elle se pratique encore aujourd'hui.

La polygamie régnait certainement alors et l'on ne peut en faire un crime aux Chinois puisque le peuple juif la pratiquait aussi. Il est toutefois probable que c'était là un privilège royal et que le peuple n'en faisait pas usage. Il n'y avait qu'une vraie épouse, une reine, ou une dame de la maison ; les autres formaient sa cour ou son apanage. Cet état de choses paraissait si naturel qu'il n'existait aucune jalousie chez l'épouse légitime ; il s'en trouvait même qui cherchaient des jeunes filles convenables pour leur servir de rivales. Toutefois le sort des femmes était alors beaucoup meilleur qu'aujourd'hui ; les Kings nous les montré circulant librement, allant à cheval à la rencontre de leurs époux ou au lieu d'un rendez-vous donné à leurs fiancés. Bien que déjà leur domaine soit limité à l'intérieur du palais, il en est qui exercent une grande influence dans l'état. Ce fait s'est renouvelé, du reste, bien des fois dans la suite des temps. Le mari pouvait répudier son épouse, mais seulement pour des causes très graves.

On a souvent reproché aux anciens Chinois cette horrible pratique de donner des compagnons à un prince défunt en enterrant avec lui, morts ou vivants, un certain nombre de personnages de sa maison ou de sa suite. Ce fait se constate, il est vrai, quelquefois ; mais il ne semble pas que ce soient les Chinois proprement dits qui s'en soient rendus coupables ; le premier exemple nous est donné par les habitants de l'état de Ts'in (1) qui étaient certainement des barbares préchinois. Rien ne prouve que les Têtes-Noires les aient imités.

(1) Voir Shi-king XI. 1. 6.

CHAPITRE X.

CÉRÉMONIES DU CULTÉ.

§ I. *Du culte en général.*

Le culte des premiers Chinois consistait en l'observation continuelle des devoirs de respect et de soumission envers Shang-ti et les esprits supérieurs à l'homme, ainsi que certains morts illustres, observation accompagnée des prières faites au gré de chacun et dans la pratique des cérémonies obligatoires qui devaient se faire à certains moments déterminés.

Ainsi respect extérieur et intérieur par la vie vertueuse, prière et sacrifice, ces trois termes résument tout le culte. Nous ne nous occuperons que du dernier. Notons toutefois en passant que les Chinois croyaient à la nécessité et à l'efficacité de la prière. Il suffit pour le prouver de renvoyer à ces passages des *Shis* où le prince, ou l'auteur de l'ode se plaint de ce que sa prière n'a pas été exaucée, de ce que les calamités se prolongent bien qu'il ait invoqué Shang-ti ou tous les esprits (Voir *Shi-King* III. 14. 2). Certains auteurs, à la suite de Plath (1) ont prétendu que les Chinois n'avaient jamais eu le sentiment de la culpabilité, de la responsabilité que les fautes font encourir devant Dieu et de l'utilité, de la nécessité d'une expiation. On ne comprend pas comment un sinologue a pu tenir ce langage qui est le contraire de la vérité la plus certaine ; car tous les livres des Chinois témoignent expressément de cette conviction que l'on prétend n'avoir jamais existé chez eux.

(1) C'est la thèse soutenue par Plath dans son étude intitulée *Die Religion und der Cultus der Alten Chinesen*. 2^e Abtheilung : *Der Cultus*, p. 16.

Maintenant encore elle est profondément gravée dans leurs cœurs. D'un bout à l'autre du Shu-king et du Shik-king règne cette doctrine que la vertu assure la protection de l'être suprême, la prospérité, et que le vice, le crime attirent sur leurs auteurs la malédiction et les fléaux célestes.

Lorsqu'une calamité quelconque afflige le royaume, une famille, le souverain ou le chef de famille examine sa conscience pour voir s'il s'est rendu coupable de quelque péché, et s'il se trouve innocent, il l'annonce au ciel et s'étonne d'être ainsi frappé.

Citer tout serait remplir inutilement de nombreuses pages ; bornons-nous à quelques exemples :

SHU-KING, IV. 6. 5. « Quand la vertu est simple et complète, tout ce qu'elle fait est heureux. Quand la vertu est incomplète et hésitante tous ses actes ont une issue malheureuse. Le bonheur et le malheur ne surviennent pas à l'homme sans motif. Que la prospérité ou l'infortune descende du ciel, cela dépend de la vertu de l'homme. »

On voit par cet exemple que cette maxime et la doctrine qui en est la base ne s'appliquent pas seulement aux gouvernants, mais aussi à tous les hommes car le terme est général : *jîn* = homines.

Ib. V. 17. 4 et 4. Le ciel n'a pas d'affection particulière ; ce qu'il secourt c'est la vertu. Le cœur du peuple n'est pas constant. L'homme bon et bienveillant est le seul que (le ciel) aime. Les actes vertueux ne sont pas tous semblables, mais tous concourent au bon gouvernement. Les actes mauvais ne sont pas tous semblables, mais tous conduisent aux troubles et aux perturbations.

V. 1. 1. 6. « Sheou (1) n'a point le cœur repentant, *tsiuen sin*. Il ne sert point Shang-ti ni les esprits célestes et terrestres ; il néglige le temple ancestral et n'y fait

(1) Le dernier des Shang, renversé par Wu-wang.

point de sacrifice ; les victimes, les oblations de riz sont enlevées par les voleurs ; et pourtant il croit que le décret divin (qui l'a fait roi) lui reste assuré et il ne corrige pas sa superbe. »

Ce passage est surtout important en ce qu'il démontre que le repentir, la correction propre arrêtent le courroux divin et empêchent le châtement de fondre sur le coupable. C'est ce qui se retrouve implicitement dans cette autre phrase bien remarquable.

« L'iniquité de Shang (1) est arrivée à son comble, à sa plénitude. Le ciel m'ordonne de le faire périr » (Voir V, l. l. 8 ; paroles de Wu-wang).

Ainsi tant que la mesure des crimes n'est pas comblée, le pardon est encore possible. Ceci met en outre en relief une autre conception chinoise d'après laquelle le prince et ses ministres infligeant les châtements aux coupables, sont directement les agents, les instruments du ciel et pas simplement les délégués de la société humaine. Les Chinois n'ont jamais séparé celle-ci de l'ordre supérieur, surhumain et ne l'ont jamais affranchie des liens qui l'unissent au maître suprême du monde. Chez eux, le dépositaire de l'autorité châtie pour l'amendement de l'homme coupable envers son souverain maître et son auteur. C'est ce qui explique les recommandations du roi Ching au prince Jong de Kang, que nous lisons au livre V. 10. 8, 9 et 16.

O Fong ! lui dit-il, dans l'exécution des châtements il faut un discernement parfait. Si vous éclairez le peuple vous le rendrez soumis ; ils s'avertiront l'un l'autre et feront de grands efforts pour disposer leurs cœurs à la paix et à l'union. Agissez comme s'il s'agissait d'une maladie et le peuple se débarrassera de ses vices. Protégez-le comme un enfant à la mamelle. Ce n'est point vous

(1) Le même que le Sheou précédent, désigné ici par son nom de famille.

qui infligez le châtimeut ou qui mettez à mort (mais c'est l'Être suprême que vous remplacez).

Il y a des hommes qui ne se conforment pas à la vertu et ne reconnaissent pas leurs fautes. Le ciel leur enjoint réellement de rétablir en eux la vertu, et ils disent : « qu'est-ce que cela nous fait ? Qu'est pour nous la vertu ? »

La doctrine du Shi-king est exactement la même comme le démontre cet exemple unique, choisi entre tous :

« Ceux que le ciel n'approuve point tomberont et périront comme une eau coulant d'une source... Soyez attentif à vos devoirs de prince pour vous prémunir contre les dangers... Tout acte vertueux a sa récompense ; si vous êtes bon pour vos amis et traitez le peuple comme un enfant chéri votre postérité sera perpétuelle.

Prenez garde de commettre quelque faute ; quelque injustice. Etant dans votre chambre faites attention à ne point laisser venir la honte par la fenêtre. Ne dites pas : je suis hors de vue, personne ne peut m'apercevoir.

L'arrivée, la présence des esprits ne peut être prévue ; d'autant plus ne doit-on pas les traiter avec peu de considération. » (V. III. 3. 2. 6. Exhortations du duc Yih).

Impossible de mieux dire que les plus légères fautes sont autant de manque de respect envers les esprits invisibles et attirent leur colère et le châtimeut.

Il est à observer que ces paroles se trouvent dans le recueil des poésies populaires, c'est-à-dire dans un livre qui n'est point l'œuvre d'un auteur isolé n'exprimant que ses propres pensées, mais qui servait en quelque sorte de manuel pour former l'éducation de la nation entière.

Ces doctrines, ces enseignements se sont perpétués à travers les âges ; maintes fois l'histoire nous montre les souverains chinois, en présence des calamités qui frappaient leurs états, s'humiliant devant le ciel, examinant leur conduite, recherchant quelle faute avait pu attirer sur eux le courroux divin et promettant de s'amender

pour apaiser le ciel. Nous en verrons des exemples plus tard.

Cela étant, comprend-on des assertions semblables à celles du sinologue bavarois qui sont la négation des faits les mieux connus et les mieux établis? Nous ne nous chargerons point de les expliquer.

Moins compréhensible est encore cependant l'opinion de ceux qui veulent voir dans de semblables passages, dans des doctrines de ce genre, l'inspiration de Confucius.

§ 2. DES SACRIFICES.

Le Li-ki en plusieurs endroits (1) résume le culte des premiers Chinois par ces mots : les anciens rois sacrifiaient à Shang-ti et faisaient des oblations aux ancêtres. C'est ainsi en réalité que se divisait tout le culte de l'époque primitive.

A Shang-ti on offrait le sacrifice *tchâi* (2) consistant à brûler un amas de bois arrangé en un vaste bûcher et servant d'holocauste, c'est-à-dire de signe et de reconnaissance du souverain pouvoir du Maître de ce monde. Il y avait encore deux sacrifices prescrits l'un en été, l'autre en hiver et Kong-tze nous apprend que tous deux s'adressaient à Shang-ti. Le caractère représentant ce sacrifice est formé d'un signe radical, à droite, désignant ce qui est principal et au-dessus de tout, et à gauche de deux autres qui ont quelque peu varié de forme mais dans lesquels on reconnaît toujours au moins le riz du sacrifice. Il est probable qu'on en offrait également un au printemps pour la prospérité du sol et un quatrième en automne à la grande réunion des princes dans le *ming-tang* ou grande salle d'audience, brillante d'ornements.

Nous n'avons pas une description complète de ces céré-

(1) Voir plus haut p. 39.

(2) Shu-King, II, 1, 8.

monies ; mais il est certain qu'on immolait un bœuf et un mouton et faisait des offrandes de riz, de légumes, de millet, de liqueurs, etc. On cuisait les chairs, les offrait, puis les distribuait aux assistants. La couleur spéciale de la victime était le noir (*hiuen*).

Le sacrifice à Shang-ti avait été depuis longtemps réservé au souverain seul et ce fut un des premiers pas faits par les grands vassaux vers l'indépendance que d'usurper ce privilège.

Par contre la cérémonie d'offrande aux ancêtres est décrite plusieurs fois en assez longs détails ? Comme nous ne sommes point sûr que ce qui en est dit se rapporte à l'époque antérieure aux Tcheous, nous n'en donnerons que le sommaire.

Nous devons d'abord remarquer deux points principaux de cette cérémonie. C'est d'abord que les défunts y étaient représentés par un parent vivant appelé *Shi* (1) auquel on présentait directement les offrandes. Ce devait être déjà, probablement, un parent du défunt auquel on offrait les mets ; cela résulte clairement des termes du *Shi-king* II. 6. 5. 2. D'abord immobile, il prenait ensuite part au festin ; (II. 6. 63 et III 2. 3.). C'est ensuite la présence d'une personne qui joue un rôle sacerdotal et récite les prières prescrites par le rituel. C'est le *tcho* dont les fonctions sont expliquées au Tcheou-li qui en distingue deux espèces : le *tcho* supérieur et l'inférieur.

Il paraît également dans les diverses cérémonies exposées dans l'I-li, où nous ne voyons fonctionner qu'un seul tcho.

Le sacrifice aux ancêtres se faisait au premier mois des quatre saisons. Mais le *Shi-king* nous parle principalement de celui qui s'offrait à la cour du souverain. En voici les traits principaux.

La veille on se purifiait et jeûnait en se lavant le corps

(1) Corps, image. Legge suppose justement que cette coutume fut introduite par les Tcheous car elle tomba avec cette dynastie.

et s'abstenant de toute faute, de tout plaisir. On préparait les grains, on distillait la liqueur, on arrangeait les viandes. On faisait des libations de vin aromatisé pour attirer les esprits et le *tcho* les invoquait, les priaît de descendre. On amenait les victimes ; d'abord un bœuf, puis un mouton ou plusieurs de ces animaux.

La victime principale, un bœuf de couleur rougeâtre était tuée par le roi lui-même. On dépeçait les chairs, on rôtissait les unes et bouillissaient les autres ; on brûlait de la graisse pour que la fumée et l'odeur montassent vers le ciel. On servait les viandes sur les plats, tandis que le *tcho* offrait les oblations aux esprits à l'intérieur du temple. Les dames du palais aidaient à toutes ces opérations et préparaient les plats en silence, avec le plus grand respect. Les esprits descendaient alors et on leur offrait ces mets préparés ; on pressait leurs représentants de manger et de boire. Puis les assistants recevaient la coupe de liqueur, on se présentait le vin et le recevait en retour ; la coupe faisait le tour de l'assemblée. On observait scrupuleusement les rites ; chaque mot, chaque sourire était ce qu'il devait être.

Quand tout était fini, le *tcho* « annonçait que le sacrifice avait été fait convenablement, que les esprits étaient satisfaits et qu'ils répandraient les bénédictions et la félicité sur leurs descendants. » Les cloches et les tambours annonçaient alors la fin du service. Tout le monde retournait à sa place. Le *tcho* annonçait que les esprits avaient bu suffisamment. Le représentant du défunt se levait et s'en allait, tandis que le son des cloches et des tambours escortait son départ. Les dames avec les serviteurs enlevaient alors les plats, et l'on servait un repas aux parents qui avaient assisté à la fête. Des musiciens venaient alors pour réjouir ces hôtes par le son des instruments ; on buvait et mangeait à satiété et l'on se retirait après avoir annoncé de nouveau les bénédictions conférées par les

esprits, et exhorté leurs descendants à remplir toujours avec fidélité leurs devoirs envers leurs ancêtres.

Ces renseignements nous sont donnés par l'ode II, 6. 5 ; d'autres détails pourraient être puisés ailleurs, mais tout cela date de l'époque des Tcheou et n'appartient point au sujet présent ; non plus que la représentation vivante des défunts et d'autres traits encore que nous réservons pour le chapitre suivant.

On voit par la nature même des cérémonies quel était le but et quelle fut l'origine, la pensée initiatrice du culte des ancêtres. Ce que l'on se proposait ce n'était pas de les honorer d'un culte, mais de leur procurer joie et satisfaction dans l'autre monde. Il semblait aux anciens Chinois que des morts délaissés par les survivants étaient traités de même dans l'autre vie et que les attentions dont ils étaient les objets sur la terre, leur attirait la considération dans les sphères invisibles, que par là ils acquéraient force et puissance pour aider en ce bas monde leurs descendants restés en cette vie. (1) Pour les grands hommes, les fondateurs de dynastie, les bienfaiteurs de l'humanité c'était la reconnaissance qui prescrivait les hommages comme elle inspira le culte rendu au ciel et à la terre.

Mais tout cela est de la seconde période.

APPENDICE.

A. RELIGION DES PEUPLES PRÉCHINOIS.

On l'a vu précédemment, les Têtes-noires avaient été précédées sur le sol de l'Empire des Fleurs par des races

(1) Chez tous les peuples, peut-on dire, la première pensée a été de secourir les défunts, de les nourrir, de leur assurer un sort favorable dans l'autre monde et nullement de les honorer. Qu'on se rappelle seulement les Ombres de l'Odyssée revivant, pour ainsi dire, après avoir bu du sang et l'on se demandera comment il a été possible d'attribuer à ces pratiques l'origine du culte religieux. Cela n'est pas sérieux.

nombreuses issues de tout autres souches. La religion de ces races n'entre point proprement dans notre cadre.

Nous devons toutefois en dire un mot en passant, à cause de l'influence qu'elle exerça sur le développement ou plutôt sur les transformations des croyances religieuses en Chine. Nous serons forcément très brefs, car les renseignements nous manquent presque totalement. Aussi nous nous bornerons à citer deux passages qui concernent ce point obscur, l'un pris au Shu-king, l'autre à un recueil historique connu sous le nom de *Koué-yu* ou discours, traité des royaumes.

Le passage du Shu est relatif aux Miao, ces montagnards intrépides qui bravèrent la puissance chinoise pendant plus de 3000 ans. C'est le L. XXVII § 6 de la sect. V où il est dit que l'empereur vainquit les Miao, les détruisit, et qu'il chargea ses deux ministres Tchong et Ti de faire cesser les communications entre le ciel et la terre ; en sorte qu'il n'y eut plus de descente irrégulière d'esprits.

De son côté le Koue-Yu de Tso-kieu-men nous apprend que sous Chao-Hao (successeur de Hoangti ; 2598-2514) la magie fut introduite par neuf officiers des provinces extrêmes. Ils parcouraient le pays en faisant apparaître des spectres effrayants et forçaient le peuple à sacrifier à ces fantômes ce qui était contraire au culte qu'on doit rendre à Shang-ti « et ce mal subsista, se développa et fut poussé à son point extrême lorsque les Tao-sse eurent adopté ces pratiques coupables », comme le dit un écrivain du IX^e siècle ou de la fin des Tangs, le lettré Hou-shi. Tchuen-Hio successeur de Chao-Hao (2514) comprit toute la portée du mal et la nécessité d'y porter remède. Il chargea un de ses officiers Keu-Ming, de régler tout ce qui concernait les sacrifices et son propre fils, aidé d'un sage conseiller, de travailler à ramener les égarés à la saine doctrine. Keu-ming défendit sous peine de mort de sacrifier à tout autre qu'à Shang-ti et pour mieux en finir avec

les superstitions, il statua qu'à l'avenir l'empereur seul sacrifierait au Souverain Maître du ciel. D'autre part, le ministre, conseiller de son fils, parvenait à convertir les peuples séduits par les magiciens.

On voit par ce double fait que les premières populations de la Chine étaient adonnées aux pratiques de la magie et du Shamanisme, que leurs doctrines tendaient à pénétrer parmi les nouveaux immigrants et l'on comprendra d'où sont venues, en majeure partie, les modifications des idées religieuses dans l'Empire du Milieu.

Il n'est pas étonnant qu'elles aient réagi sur le culte si simple des conquérants chinois. La divinité *Siang-fu-jin* dont Shi Hoang-ti trouva la chapelle près du lac Tsong-ting, d'après Sze-ma-t sien, était probablement de même origine. Nous devons en dire autant du *Ho-pe* ou esprit président au Hoang-ho, auquel les chefs de *Ye* (ou Honan actuel) envoyait chaque année une épouse en précipitant une jeune fille dans le fleuve, après avoir levé à cet effet des taxes énormes. En 424 le gouverneur de cette ville instruit de cette coutume la fit cesser en faisant jeter dans les eaux la grande prêtresse elle-même qui présidait à cette horrible cérémonie et ses associés. Ce fait attesté par Sse-ma-t sien dénote par ses circonstances : l'existence de prêtresses etc., une origine préchinoise. On peut en dire autant du Génie *Yu* qui présidait aux montagnes de l'ouest près du Koukou-Noor d'après le Shan-hai king (L. II Sect. 1. fin), du Génie Kiao-tchong du 54^e Mont central et autres semblables.

De la même manière nous voyons que tandis qu'on sacrifiait à Shang-ti dans l'état de Lou, dans celui de Tsin on offrait au marais Wu et au fleuve Ho, et dans l'état de Tchi, à la forêt de Phei et au mont T'ai. (Li-ki VIII. 2. 7.)

Une autre source de ces transformations doit se chercher aussi chez les peuples tartares auxquels appartenaient en partie, bien probablement, les premiers habitants de la

Chine. Le *T'ien* et son développement sont probablement de provenance tartare.

Notons encore que le *Tso-tchouen* mentionne le culte du *dieu du feu* dans un des états vassaux de l'empire chinois. Ce fait nous montre que le territoire soumis à la domination ou à la simple suzeraineté du chef des *Têtes-Noires* n'était pas adonné tout entier à un seul et même culte.

B. RÉSUMÉ.

Les premiers Chinois n'adoraient ni le ciel matériel, ni des objets de terreur, ni les monts, les rivières ou les arbres. Ils croyaient à un Dieu personnel, souverain du ciel et des hommes, maître des empires qu'il donne ou enlève à son gré, selon les mérites ou les fautes des princes, providence veillant sur les bons pour les combler de biens et punissant les méchants sur cette terre. Mais ils ne le regardaient pas probablement, comme le créateur du monde. Les Chinois primitifs ne s'étaient point préoccupés de l'origine des choses. (Voir toutefois ce qui a été dit à la page 44.)

Ce Dieu, qu'ils appelaient « le Suprême Empereur » *Shang-ti*, était bien, pour eux, le seul personnage divin quoiqu'ils n'eussent point pensé à le faire infini ou que la nature et le pouvoir des esprits tels qu'ils les concevaient, ou ceux des êtres matériels même, fussent autant d'empiètements sur les prérogatives de l'Être suprême. Néanmoins leur religion était encore monothéistique bien que ce monothéisme fut imparfait et mélangé de démonolatrie.

Ils croyaient aussi à des esprits inférieurs au Souverain suprême du monde, d'une nature supramatérielle et invisible, préposés à la garde des différents éléments ou parties du monde et spécialement du sol, des montagnes et des rivières.

Certains hagiographes ont voulu voir dans *Shang-ti* le

Jupiter ou l'Indra de la Chine, rien de plus ; et dans le *T'ien* chinois un Olympe polythéistique, un ciel peuplé de dieux. Ces dieux seraient le soleil, la lune, les astres et la terre. En cela ils méconnaissent la nature des conceptions chinoises et leur histoire. A l'époque primitive, le soleil et les autres astres n'étaient encore les objets d'aucun culte, quelque atténué qu'il fût. Jamais d'ailleurs ils ne furent personnifiés ni animés.

En outre, de dieux dignes de ce nom il n'y en avait ni peu ni point. Jamais Chinois du temps de Shun ou de Yao n'eût imaginé un *devānām devas*, un *deus deorum*, non plus que des dieux consortes inférieurs d'un dieu suprême, de même nature que lui, bien que moins puissants et moins parfaits. Jamais les *Shen* des Têtes-Noires n'ont pu prétendre à ce rang, à cet honneur. Ils n'atteignaient pas même ces génies avestiques dont la présence au ciel zoroastrien n'empêche pas Ahura Mazda d'être considéré comme Dieu unique, seul Dieu véritable.

Leur nature inférieure, leur pouvoir limité, leur dépendance ne permettent point de les considérer comme des dieux non plus que les *Jins* arabes et les *Amshaspands* de l'Avesta.

Et lorsque le roi des astres avec ses nombreux satellites commença à recevoir les honneurs du culte, ce ne fut point à titre d'être personnel et divin mais comme agent naturel dont la prière et l'offrande pouvaient soutenir et activer les forces ; rien de plus. Mais nous verrons cela plus loin.

Les Chinois reconnaissaient en outre une loi morale immuable dont l'observation ou la violation entraînait le sort heureux ou malheureux des hommes qui s'y montraient soumis ou se riaient de ses préceptes. A leurs yeux les fautes offensaient Dieu et demandaient expiation. Cette loi immuable gouvernant à la fois la nature physique et le monde moral, ils l'appelaient *T'ien* « ciel » ; conception que l'on retrouve dans le *Varuna* indou, Dieu du ciel et

gardien des règles immuables du monde matériel et des âmes. Pour tout observateur impartial Shang-ti et le T'ien représentent deux conceptions de nature et d'origine différentes, qui tantôt s'harmonisent et tantôt se combattent chacune cherchant à prédominer sur l'autre jusqu'à ce que la première se soit presque entièrement effacée devant la seconde. Le *t'ien* était donc distinct du Shang-Ti, mais comme son nom est fréquemment employé d'une manière métaphorique au lieu de Shang-ti, il est souvent difficile de déterminer la part qui revient soit au Dieu personnel soit au principe régulateur universel. Ce dernier, du reste, n'était l'objet d'aucun culte.

Les esprits étaient aussi censés prendre intérêt à l'observation des lois morales, être blessés de leur violation et coopérer à la punition des coupables.

Conscients de l'offense que les fautes des hommes font au Souverain Maître du monde et des châtiments qu'elles attirent sur la terre, les Chinois primitifs croyaient que le coupable devait apaiser le courroux divin par son repentir et son amendement. C'étaient à leurs yeux, les seuls moyens d'arrêter les effets de la colère céleste.

Enfin ils croyaient à la spiritualité et à l'immortalité de l'âme ; ils plaçaient leurs morts dans le ciel et leur rendaient des honneurs dont le but originaire était, certainement, de les reconforter, de les rendre heureux dans l'autre monde plutôt que de les honorer d'un vrai culte.

On se demandera peut-être si cette religion n'était pas uniquement celle de la cour et des grands, mais non du peuple ; si celui-ci n'était pas adonné à toutes sortes de superstitions qui sentaient plus le polythéisme et l'animisme même que le spiritualisme et la croyance en un Dieu, si enfin, les superstitions et croyances que l'on trouve plus tard en Chine ne seraient point ces mêmes doctrines primitives de la nation chinoise.

Mais cette thèse, ne pourrait se soutenir d'aucune manière.

D'abord elle ne s'appuie sur aucun fait ni sur aucun texte mais les contredit tous, les uns comme les autres, et la soutenir ainsi sans preuve et contre toutes les preuves, c'est faire œuvre de fantaisie et non de science.

On a vu d'ailleurs au courant de cette étude, que la croyance à Shang-ti, Dieu unique, était aussi celle du peuple. Et si même le Shou-king est l'œuvre des lettrés, le Shi contient beaucoup d'odes qui émanent de personnages privés ; parfois ce sont des femmes, des soldats ou des gens du peuple qui y parlent, et pas plus ceux-ci que les premiers ne laissent percer aucune pensée de laquelle cette hypothèse puisse tirer quelque parti.

Quant aux nouvelles conceptions et pratiques introduites dans l'empire chinois depuis l'antiquité moyenne nous avons vu plus haut que leur source est en dehors des pays chinois proprement dits et cette source nous avons pu la déterminer avec certitude comme nous le verrons encore.

Que le peuple aux cheveux noirs ait eu avec sa religion officielle des croyances superstitieuses, c'est ce que nous ne contesterons nullement ; car nous voyons partout et toujours régner les conceptions les plus disparates, les plus opposées. Certes nos populations chrétiennes ont gardé le souvenir de bien des erreurs du passé et en ont souvent créé de nouvelles ; mais elles n'ont rien de commun avec leur religion.

Si certaines gens du peuple croient aux revenants, aux Nutons, aux hommes de feu, à la signification des songes, à la funeste influence du nombre treize, s'ils consultent encore les sorciers malgré les efforts et les protestations les plus énergiques du clergé, on ne mettra pas, sans doute, ces sottises sur le compte du christianisme.

La vraie religion d'un peuple est celle des classes éclairées, celle que les organes, les ministres du culte enseignent et dirigent et non ce que les plus grossiers et igno-

rants imaginent et se transmettent de génération en génération.

La religion des premiers Chinois, pour qui le roi et les représentants de l'autorité royale étaient aussi les chefs du culte parce que leur pouvoir émanait du ciel, était donc bien celle de ses souverains et de leurs délégués dans l'administration de l'état et le tableau que nous venons de dresser est exactement celui des croyances que la race chinoise apporta avec elle sur les rives du fleuve jaune, bien supérieures à celles de la plupart des peuples à cette époque. On peut s'étonner de ce phénomène, mais on ne peut pas le nier quand bien même il contrarie des théories favorites.

Il nous reste à dire quelques mots d'une question soulevée par M. A. Reville à qui la solution paraît embarrassante.

Quelle place occupait le souverain dans ce culte primitif et comment concilier sa qualité de *fiis du ciel* avec la légitimité de révoltes qui finissaient par le détrôner ? La réponse à cette question est des plus simples et la difficulté naît uniquement des idées fausses, engendrées par les conceptions animistes.

L'empereur chinois, en tant que fils du ciel, n'était nullement un élément quelconque de la nature ou le représentant d'un élément, ciel ou tout autre, et l'on n'avait point à attendre « que cet élément fût suffisamment dérangé pour qu'on dût le remplacer par un autre. » Tout cela est de pure imagination. Chaque livre du *Shu-king*, chaque ode des *Shis* nous apprend que le chef des tribus chinoises n'est fils du ciel qu'à titre de lieutenant du Maître céleste et n'a de pouvoir que pour le bien. Dès qu'il devient prévaricateur et oppresseur, le ciel, le Souverain Maître le rejette et en choisit un autre en faisant briller ses vertus de façon que le peuple le voie et le reconnaisse comme l'élu d'en Haut. Dès lors la révolte est œuvre pie.

Nous nous sommes arrêté longtemps sur cette partie de notre étude à cause tant de son importance pour l'histoire religieuse de l'humanité que des nombreuses erreurs qui se sont répandues en cette matière. Ce n'est, du reste, que par une connaissance précise de ces faits que l'on aura une idée exacte des fastes de la religion chinoise.

LIVRE II.

DEUXIÈME PÉRIODE. RÈGNE DES TCHEOUS, DES TSIN ET DES HAN.

CHAPITRE I.

LES TCHEOUS. APERÇU HISTORIQUE. SOURCES PROPRES A
CETTE PÉRIODE.

A. Coup d'œil historique.

Les anciens rois sacrifiaient à Shang-ti et présentaient des offrandes à leurs ancêtres ; telle était la formule résumant le culte des premiers Chinois. Avec l'avènement des Tcheous les choses changèrent de face. Comme on l'a vu plus haut, les Tcheous étaient étrangers à la race des Têtes-noires et se rapprochaient des peuples aryaques, comme le prouve le culte du foyer usité parmi eux.

C. Puini dans une savante étude sur le culte des génies tutélaires en Chine avait remarqué des affinités frappantes entre les usages religieux des anciens Chinois et ceux des Grecs et des Romains. Il les avait attribuées à la similitude de nature et d'intelligence qui caractérise l'humanité entière. La cause était plus spéciale, comme on aurait dû le supposer. De Lacouperie a trouvé la vraie raison.

L'avènement des Tcheous ne fut pas seulement un changement de dynastie ou la substitution d'une famille étrangère à la dynastie nationale, ce fut le triomphe d'un peuple sur un autre, tout différent d'origine et de mœurs.

La prépondérance des Tcheous amena le développement de la croyance aux esprits, de leur culte et la matérialisation des conceptions religieuses, en même temps que la connaissance du dieu personnel tendait à s'effacer des esprits et que l'apothéose des grands hommes, des bienfaiteurs de l'humanité s'introduisait et grandissait rapidement.

Tout cela ne se fit pas au premier moment. Dans les odes relatives au règne de Wu-wang, le premier Tcheou, Shang-ti joue encore le rôle suprême ; mais les idées nouvelles ne tardèrent pas à se faire jour. Elles se montrent déjà dans les dernières parties du Shu-king et du Shik-king ; elles règnent complètement dans le Tcheou-li et le Li-ki qui forment les règles liturgiques suivies sous les derniers Tcheous et plus tard encore. On voit ainsi dans les grands sacrifices, la personnalité de Shang-ti disparaître dans l'ombre, tandis que le ciel et la terre prennent la première place. Les hommages s'adressent au soleil, à la lune et aux astres ; on voit apparaître les personnages du Père de l'Agriculture, de l'Esprit des chemins, du créateur de l'élevage des chevaux.

B. Les sources. Tcheou-li et Li-ki.

Ces conceptions nouvelles sont entièrement développées dans les deux rituels ; c'est pourquoi nous nous arrêterons à leur contenu et ne reviendrons plus sur les deux kings antiques. Ces deux manuels où nous devons puiser toutes nos informations sont le *Tcheou-li* (Rites des Tcheous) et le *Li-ki* (Mémorial des Rites) dont il a été parlé déjà plusieurs fois. Avant de nous en servir nous devons faire à leur sujet deux observations importantes.

D'abord ces deux rituels sont loin d'être d'accord ; l'un affirme ce que l'autre nie, ou ignore, ou bien dit d'une toute autre façon. On ne peut donc les considérer comme

représentant une seule et même période ni combiner leurs données pour en faire un ensemble unique. Ce désaccord nous apprend d'ailleurs à n'accueillir leurs informations qu'avec une certaine réserve.

Le Li-ki appartenant à la période qui suivit la chute de la dynastie Tcheou, nous devons en renvoyer l'examen au chapitre suivant et nous en tenir pour le moment au Tcheou-li seul. Quelle confiance pouvons-nous avoir en ce livre ? Nos lecteurs en jugeront quand nous leur aurons rappelé les faits suivants :

L'origine du Tcheou-li est entièrement inconnue. Son authenticité, longtemps combattue, a été finalement adoptée par le plus grand nombre uniquement à cause de la régularité de sa composition et non pour des motifs de critique historique. Ce livre, du reste, ne parut au jour que vers le commencement du dernier siècle avant notre ère et les commentateurs chinois les plus anciens et les plus sérieux reconnaissent que le texte actuel diffère en beaucoup de points du texte primitivement découvert, interprété lui-même à coup de conjectures. Ils affirment également que des parties perdues furent remplacées par d'autres écrits, qu'en l'an 60 P. C. on ne comprenait presque point le texte du Tcheou-li, etc. etc. (1).

En tout cas, si l'on compare notre texte avec les données du chap. 20 P. V. du Shu-king exposant la série des Magistrats de Tcheou (Tcheou-kuân, comme notre ouvrage) on ne pourra contester que notre Rituel appartienne aux derniers temps de la dynastie dont il porte le nom.

C. La religion du Tcheou-li. — Croyances et culte. — Mythes.

Le Tcheou-li ne s'occupe qu'accidentellement des questions religieuses et à l'occasion des fonctions de certains

(1) Comp. LE TCHEOU-LI traduit par Biot. *Introduction*, pp. XIII-XXX.

officiers royaux. La religion se distingue par la matérialisation des croyances, un sabéisme assez prononcé. Shang-ti y est encore mentionné plusieurs fois, mais l'importance de son rôle est considérablement diminuée et celui des esprits et des astres tend à l'effacer. Du reste tout ce que nous y trouvons, c'est l'indication des êtres supérieurs auxquels on doit offrir. Voici ces renseignements, en abrégé : 1° Il y a trois ordres d'esprits, à savoir : les esprits célestes *shen* ; les esprits humains *Kuei* (esprits des morts) et les esprits terrestres (*Khi*). Voir L. XVIII, *initio*. On doit les invoquer et honorer par les rites, les cérémonies de bonheur que l'on distingue, par ce terme, des rites de douleur, c'est-à-dire qui ont la mort et le deuil pour cause immédiate ou lointaine.

Par le sacrifice *Yu* on honore le souverain maître du ciel suprême (1) ; par le sacrifice du bœuf brûlé en entier on sacrifie au soleil, à la lune, aux 5 planètes et aux signes zodiacaux.

Par la combustion du grand bûcher on sacrifie aux deux astérismes supérieurs (2), à celui qui préside au vent, à celui qui préside à la pluie (3). Par l'offrande du sang, on sacrifie aux esprits de la terre et des céréales (4), aux cinq esprits des sacrifices (5), aux cinq monts sacrés.

En enterrant la victime on sacrifie aux (esprits des) montagnes et forêts ; en la plongeant dans l'eau, on sacrifie aux (esprits des) rivières et lacs.

On sacrifie aux quatre régions et à tous les êtres en

(1) Biot traduit « au grand ciel, seigneur suprême ». Nous avons vu que c'est une erreur. Le commentateur qu'il suit dit que le ciel est la forme extérieure, la matière visible et Shang-ti, l'intelligence directrice.

(2) Ce sont principalement les étoiles de la Grande Ourse.

(3) Le Sagittaire et les Hyades avec le Taureau.

(4) Ce sont, d'après certains commentaires, *Keou-long* personnage légendaire devenu esprit de la terre et *Heou-tsi* (Voir plus haut).

(5) Les fils de l'empereur Shao-hao présidant aux cinq éléments d'après certains commentaires.

ouvrant et découpant la victime. On honore les anciens souverains par la libation et l'offrande du grain. Et plus loin : « par les rites des funérailles on compatit aux morts. »

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer combien d'idées nouvelles apparaissent dans ce court passage : la distinction des trois espèces d'esprits ; le soleil, la lune et autres astres rangés parmi les *Shen* et recevant le sacrifice du bûcher ; les *Kvei*, génies humains ou hommes transformés en génies ; la classe des *Khi* ou plutôt *shi* absolument inconnue aux anciens kings ; des pratiques sacrificielles entièrement neuves et autres choses encore. On sent qu'on se trouve sur un nouveau terrain et que la scène est entièrement changée ; le naturisme, le sabéisme l'ont envahie.

Plus loin nous trouverons mieux encore que cela. Au chapitre du *Ta-sse-yo* ou « grand chef de la musique » (1) le rituel des Tcheous enseigne comment on peut au moyen de six divers genres de musique, faire venir à soi et apparaître soit les êtres à plume, soit ceux à peau nue, à poils, à écailles, à coquille ou à figures (2) et par eux entrer en communication avec les esprits des eaux, des montagnes et forêts, des monticules, des plaines, du sol ou des astres, selon les animaux que l'on fait apparaître. Un autre genre de musique accompagnée de danse fait descendre les esprits célestes ou sortir les esprits terrestres ou accourir les esprits de l'ordre humain. On le voit, nous sommes ici en plein Shamanisme ; nous retrouvons ces descentes d'esprits, ces communications avec les êtres invisibles que Shun avait fait cesser après la défaite des Miao. C'est le retour, la revanche du culte des aborigènes dominés par les premiers Chinois. Mais aussi ces pratiques n'ont eu dans le culte chinois qu'une existence éphémère. Men-

(1) L. XXII, chap. 1.

(2) Les astres figurés par des animaux.

tionnées dans le cérémonial des Tcheous, elles ont disparu sans laisser aucune trace.

Au livre XXV chap. I *Ta-tcho* ou « Grand Prieur » nous apprenons qu'il y a six genres de prières adressées aux Esprits supérieurs des trois ordres, pour demander le bonheur et une longue rectitude. Elles varient selon qu'il s'agit d'observer exactement les rites, d'obtenir une année heureuse, un augure certain sur le choix d'un jour de fête ; la cessation d'une calamité, une heureuse suite d'un pronostic extraordinaire ; un vœu pour obtenir une faveur. Suivent deux séries de six autres espèces de prières ayant pour objet le sacrifice à Shang-ti, celui que l'on offre aux ancêtres ou à tous les esprits, l'éloignement d'un fléau, la cessation d'une éclipse que l'on combat avec le tambour et le cliquetis des armes, les reproches faits aux esprits de la terre et des céréales quand ils ne satisfont pas aux vœux de leurs fidèles et les excuses qu'on leur fait quand on doit les déplacer en les changeant de lieu de séjour etc.

Le paragraphe suivant indique neuf manières de sacrifier les mets que l'on va manger à un repas. D'autres passages dispersés çà et là dans le livre nous renseignent sur les grands sacrifices de l'année et sur ceux que l'on offre en certaines circonstances particulières, prestation de serment, voyage, etc.

Le caractère spécial du Tcheou-li c'est la détermination complète, méthodique et minutieuse des moindres détails des rites et des fonctions, ainsi que la multiplicité de ces dernières. Ce qui prouve surabondamment la rédaction tardive de ce manuel et sa provenance exclusive de la dynastie et de la cour des Tcheous. Après eux tout cela est tombé en désuétude si jamais cette organisation entra dans les usages réels.

Les livres XVIII et XIX, aux chapitres du grand et du petit maître de cérémonie, nous placent à un autre point de vue. Là les sacrifices ont pour objet, outre

Shang-ti (1), les esprits supérieurs qui président au royaume, les génies de la terre et des céréales qui ont leur autel à la droite du palais, les ancêtres dont la salle est située à la gauche de celui-ci, puis les cinq souverains célestes (2) honorés dans la quatre banlieues ainsi que les 4 éloignés et les 4 particuliers, c'est-à-dire, selon le commentaire, les 4 confins ou les montagnes et les fleuves quant aux premiers, et le soleil, la lune, les planètes et signes zodiacaux pour les seconds ; puis enfin les montagnes, les rivières, les collines et les plaines, chacune dans sa région.

Suivant d'autres passages il y avait cinq grands sacrifices réguliers ; ceux du premier mois des quatre saisons offerts aux anciens rois et un cinquième à la fin de l'année pour augurer de la suivante (L. XX, S. *T'ien-fu*) et L. XVIII, S. *Ta-tsong-pe*. Aux réunions des grands feudataires à la cour royale on faisait deux sacrifices : l'un aux ancêtres dans leur temple, l'autre sur l'autel du génie de la terre, puis un troisième destiné à conjurer les maux qui pourraient fondre sur les divers états formant la monarchie chinoise. Lorsqu'une expédition militaire était décrétée, avant de se mettre en marche on offrait les deux premiers sacrifices indiqués ci-dessus, puis un troisième au lieu du campement et finalement le grand sacrifice dit *lui* au Souverain suprême, à Shang-ti. Au retour de l'expédition l'armée venait de nouveau se ranger au lieu du campement et le *Ta-tcho* y renouvelait le sacrifice. Le roi en faisait autant dans le temple ancestral. Au moment de franchir des montagnes, une rivière on immolait un cheval (3). Au commencement d'une grande chasse royale on devait

(1) Ceci nous montrera ce que valent les commentaires du Tcheou-li, ou du moins, certains commentaires. Précédemment Shang-ti c'était le Dieu de ce nom avec le soleil, la lune et les étoiles ; ici ce sont les 5 premiers empereurs légendaires.

(2) *Wu-ti* « les cinq empereurs » censés les plus anciens souverains de la Chine et revêtus d'un caractère sacré. Le choix varie selon les auteurs. *Fo-hi*, *Shennong*, *Hoang-ti*, *Shao-hao* et *Tchuen-hu* sont le plus souvent cités.

(3) Voir L. XXV, chap. I, *Ta-tcho*.

également faire des prières et des sacrifices. S'il s'agit d'une chasse pendant une expédition militaire, on offre des victimes au génie de la terre et aux ancêtres.

Le sabéisme introduit en Chine par ses nouveaux maîtres se montre encore dans la coutume nouvelle de donner à chaque état une constellation comme astre protecteur (1) et dans l'attribution de couleurs spéciales au ciel, à la terre et aux quatre régions de l'espace ou bien aux six régions, le nord, le sud, l'est, l'ouest, le zénith et le nadir. C'est ainsi qu'on voit, dans les cérémonies religieuses, les dignitaires tenir en main des tablettes de la couleur propre au point de l'espace auquel les hommages s'adressent. Le cube de bois rectangulaire qui forme l'autel du génie de la terre est peint des six couleurs d'après la région correspondante : le bleu pâle au-dessus, le jaune en dessous, le bleu foncé à l'orient, le rouge au midi, le blanc à l'ouest et le noir au nord.

Sous la même influence on fit du char royal le représentant de l'univers matériel, un microcosme. La caisse carrée figurait la terre ; le dais arrondi représentait le ciel ; les roues avec leurs trente rayons étaient les images du soleil ; les étendards qui flottaient aux quatre coins rappelaient, par leur nombre de lés, certains astérismes contenant un même nombre d'étoiles. Le dais avait vingt huit arcs qui se divisaient comme les vingt huit secteurs de la sphère chinoise partageaient le ciel. Le rond du milieu figurait le pôle nord.

C'est aussi d'une source analogue que provient l'usage d'oindre du sang des victimes certains objets qui en recevaient une sorte de consécration. C'étaient, au printemps, les bijoux des vêtements du roi que l'on enduisait de la sorte avec du sang de mouton, puis les murs des écuries après en avoir enlevé les vieilles litières. La même onction

(1) Comme aussi dans le sacrifice à la constellation qui préside à la population et aux salaires. TCHOU-LI, XX. *T'ien-fu*.

était faite à tous les objets qui servent au sacrifice et à la musique, comme au matériel militaire : armes, chars, tambours et cloches. Cette opération se renouvelle quand on part pour une expédition militaire. En cette occasion, le commandant en chef revêtu de sa cuirasse va chercher les tablettes ancestrales, les dépose au milieu du temple et on les enduit de sang. En outre le Grand-Prieur prend la tablette du génie de la terre et l'oingt de la même manière. Cette consécration est également usitée pour les portes du temple ancestral aussitôt qu'il est achevé. Elle sert aussi à rendre inviolables les conventions faites entre princes, les serments prêtés en ces circonstances. Les contractants doivent se frotter les lèvres de sang en signe de la sincérité de leur promesse. Cet emploi du sang est expliqué de différentes manières. Pour l'un, cela rend les objets ainsi frottés participants de la nature divine. Pour d'autres, les mauvais esprits sont de la sorte expulsés et écartés ou bien les objets ainsi consacrés sont rendus sacrés et inviolables (1).

Un autre résultat du Shamanisme préchinois se montre clairement dans la création d'une classe officielle de sorciers dont le livre XXV § 6-8 du Tcheou-li nous indiquent les fonctions principales. Ces sorciers appelés *Wu* (2) sont divisés en deux groupes : les sorciers et les sorcières, dont chacun a ses attributions propres et qui sont placés l'un et l'autre sous la direction d'un chef unique appelé *Sse-wu* « dirigeant les sorciers » ou « chef-sorcier. » Les sorciers sont chargés spécialement de faire venir les esprits éloignés ; pour cela ils les appellent en leur donnant des titres d'honneur et tenant en main des herbes longues et minces. En hiver ils font des cérémonies conjuratoires dans la salle principale des maisons d'abord, puis les continuent

(1) Voir L. XX. *Tien-fou* ; XXV. *Siao tcho*, XXIX, cf. XXX. *Siao-tse*, XXXII, *Yu-sse* XXXV. *Sse shi*, etc.

(2) Le caractère correspondant est formé du signe de l'habileté auquel sont jointes des mains faisant des passes, avec deux branches par dessous.

au dehors, s'entretenant avec les esprits et se tournant vers les différents points de l'horizon. Au printemps ils conjurent les esprits pour arrêter les épidémies que l'été et la chaleur pourraient amener.

Les sorcières ont, pour fonction particulière, les prières conjuratoires avec arrosage à l'eau parfumée, pour arrêter les mauvaises influences. Dans les calamités qui affligent le pays elles chantent, prient et dansent. C'est ce dernier trait qui met les sorciers des deux sexes le plus en rapport avec leurs confrères et consœurs de la Tartarie supérieure. Le chapitre du chef-sorcier nous dit en effet, plus explicitement que le précédent, qu'en cas de grande sécheresse, le Sse-wu se met à la tête de ses gens et appelle la pluie en exécutant des danses variées. Eux seuls aussi possèdent les rites magiques qui assurent la descente des Esprits. Au *Shu* et au *Shi* il n'était point question de ces pratiques. Nous y voyons les esprits descendre par la seule force du sacrifice ou des vertus de leurs fidèles ; ils sont souvent présents sans qu'on s'en doute ou qu'on les ait appelés. Quand l'homme se croit seul en un cabinet obscur et pense y pouvoir faire le mal impunément, les esprits sont avec lui, le surveillent et le jugent (1). Mais là nous étions au milieu des Têtes-Noires ; maintenant nous nous trouvons chez un peuple d'une origine toute différente.

Les sorciers tcheous ressemblent assez bien aux Samans males et femelles des anciens mandchous tels qu'on peut les voir dans le Rituel de l'Empereur K'ien-long. Toutefois les Samans ont un caractère beaucoup plus élevé que les Wus ; ce sont des prêtres chargés de présider aux cérémonies du culte et se livrant en même temps à des pratiques conjuratoires. Les Wus n'ont en partage que cette dernière fonction et l'exercent d'une façon triviale,

(1) Voir ci-dessus. Prétendre sans aucune preuve, sans aucun indice que des pratiques d'un esprit tout opposé existaient déjà à cette époque, c'est, encore une fois, faire acte de fantaisie et non de recherche scientifique.

inconnue des Samans ; c'est en Sibérie seulement qu'on les retrouve.

Le système augural a pris aussi, sous les Tcheous, un développement considérable. Leur rituel nous montre huit classes de devins officiellement constituées. C'est d'abord celle du Ta-pou ou grand augure préposé aux trois systèmes d'observation de l'écaille de tortue brûlée, d'après le mode de fissure que le feu y a pratiqué : fissures légères ou profondes ou brisures complètes ; il préside également aux trois méthodes de divination par l'observation des lignes de kouas, aux trois modes d'interprétation des songes, soit déterminés, soit de choses étranges et merveilleuses, soit de relation avec les êtres supérieurs ; il interprète les pronostics des diverses espèces.

Deux autres classes, celle du *Pou-shi* ou préposé des pronostics et celle du *Kouei-jin* s'occupent encore des tortues sacrées.

Les *Tchen-jin*, ou devins qui les suivent, interprètent la signification des branches de *Shi* unies à la tortue et tiennent compte des divinations justifiées ou non par l'évènement. Le *Shi-jin* les aide en ces opérations, tout en ayant des charges spéciales.

Les devins des songes *Tchen-meng*, étudient le ciel et la terre pour préparer l'interprétation des rêves ; ils examinent le cours des saisons, les conjonctions du ciel et de la terre, la position du soleil, de la lune et des planètes, l'influence des deux principes, actif et passif, correspondant avec l'époque de l'année. Ils distinguent les différentes espèces de songes. La fin de l'hiver est le moment où la nature se renouvelle, où le soleil recommence sa route ; les esprits célestes doivent alors envoyer des présages pour guider les hommes dans leurs actions. Conséquemment le chef devin étend de nouvelles pousses de céréales dans les quatre directions, afin de les offrir aux esprits des mauvais songes ; après quoi l'on fait les cérémonies de purification.

Un autre fonctionnaire du même ordre, le *Fang-siang-shi* est chargé de purifier les maisons. Pour cela, il met une peau d'ours ornée de quatre yeux de métal jaune, sur des habits noirs et rouges (1) dont les couleurs représentent le ciel et la terre. Portant la lance et le bouclier, il parcourt avec une nombreuse suite, tous les appartements, sondant tous les coins et recoins pour en chasser les maladies (2).

Ce que nous disons du système augural est également vrai du corps sacerdotal ou des « prieurs ». Nous y trouvons un grand prier ou *Ta-tcho*, un Prieur-Inférieur, *Siao-tcho*, puis d'autres chargés de présider aux funérailles, *Sang-tcho*, aux chasses, *T'ien-tcho* et aux conventions, *Tsu-tcho*. Toutes les prières qui se disent à ces différentes occasions sont récitées par l'invocateur en titre de chaque catégorie particulière.

Un dernier effet des idées régnant parmi les Tcheous, de cette tendance à affaiblir l'idée divine pour renforcer tout ce qui pouvait abaisser le culte vers la terre, ce fut le développement des hommages rendus aux grands hommes défunts et l'anthropomorphisation des conceptions relatives au ciel et aux êtres ou corps célestes. Tcheou-kong le célèbre ministre et frère de Wu-wang, le tout puissant *chancelier de l'empire*, sous le fils et successeur de ce prince, contribua plus que tout autre à cette corruption des idées. Ayant élevé à un rang presque divin, l'ancien ministre de l'agriculture de Shun, Heou-tsi, qu'ils revendiquaient comme le fondateur de leur dynastie, les rois Tcheous firent les mêmes honneurs à plusieurs autres personnages souverains ou ministres auxquels les légendes attribuaient une foule d'actes plus ou moins merveilleux et d'innombrables bienfaits pour l'empire et le pays.

(1) La peau d'ours sert à effrayer les mauvais esprits ; les yeux d'or indiquent la clairvoyance universelle du devin ; aucun esprit méchant ne peut lui échapper.

(2) Voir L. XXXI, S. 1.

Nous avons vu déjà les cinq fils de Shao-hao transformés en régents d'astres, Keou-long ministre de Tchwen-hu devenu Esprit de la terre et Heou-tsi, génie des céréales. Les Tcheous constituèrent en outre les sacrifices à Wen-wang comme à leur aïeul originaire et à Wu-wang comme à leur premier ancêtre roi. De plus ils donnèrent aux dynasties précédentes des régents et ancêtres de même espèce pour faire croire que cet usage avait toujours existé, bien que les Kings n'en disent point la moindre chose (1). Un autre indice positif de la fausseté de ces attributions, c'est que, d'après ce texte du Li-ki, l'esprit de la terre pour les Hia eût été le ministre *Khwen* ; or le Shu-king ne cesse d'en dire le plus grand mal et le représente comme un personnage réjeté de Shang-ti pour avoir troublé les éléments. Bien plus la fin du même livre indiquant les causes qui ont fait accorder les honneurs du culte à certains rois et sages de l'antiquité, rappelle la faute de *Khwen* et l'exclut de ces honneurs. La transformation en Esprit de la terre est donc une invention postérieure. Du reste la plus grande confusion règne entre les renseignements qui nous sont donnés par les différentes sources sur le même objet. Ainsi dans ce même livre XX, du Li-ki, Keou-long et Heou-tsi ne sont présentés que comme associés aux génies principaux des sacrifices et nullement identifiés avec ceux-ci. Ajoutons que toute cette partie du Rituel a été retranchée par les expurgateurs du Li-ki, comme apocryphe. Notons encore que les Tcheous en divisant le territoire de l'empire en une foule de principautés vassales ont établi la division entre les génies protecteurs du pays entier et ceux qui ne président qu'à un état, un district particulier et, par là même, la distinction des sacrifices royaux, généraux et des sacrifices restreints dont il sera question dans la suite.

(1) Voir le Li-ki L. XX. *initio*.

Tel était l'état religieux de l'empire des Tcheous, s'il faut en croire le Grand Rituel qui porte leur nom. J'ajoute cette restriction, car nous ne sommes nullement certains que ce livre corresponde exactement à la réalité et ne soit pas, en partie, le fruit de l'imagination des lettrés chinois de l'époque des Han, restaurateurs des rites. On serait tenté de le croire en voyant combien de règles consignées dans le Tcheou-li n'ont laissé dans les Annales de la Chine aucune trace de leur existence, comme on le constatera plus loin, au rituel de K'ien-long.

Mais nous ne pouvons entrer dans la discussion de l'authenticité de chaque section de ce code dont les détails dépassent toute imagination (1).

MYTHES.

Nous devrions donner ici quelques détails relativement aux mythes qui prirent naissance à cette époque, sous l'action des Tao-sse. Pour ne point nous répéter, nous réservons cette matière pour la suite de cet ouvrage.

L'ordre chronologique nous amènerait à traiter à cette place les doctrines de Kong-fou-tze, de Lao-tze et de leurs disciples contemporains des Tcheous. Mais vu le peu d'influence qu'ils ont exercée à cette époque, il est préférable de continuer l'exposé des fastes de la religion nationale de la Chine afin que nos lecteurs puissent en embrasser, d'un coup d'œil, toute la série et les vicissitudes.

(1) Nous nous sommes contenté des renseignements du Tcheou-li, en ce qui concerne cette période sans recourir au Tcheou-Sse ou histoire officielle des Tcheous, au Tso-tchouen et autres ouvrages analogues. Le premier est une œuvre tardive sans autorité ; les autres ne nous donnent que des détails accessoires dont nous ne pouvons tenir compte dans cet aperçu dont les bornes sont nécessairement très restreintes. Notons seulement que dans le Tso-tchouen nous voyons le Yi-King employé plusieurs fois pour la divination.

CHAPITRE II.

LES TSIN (255-206 A. C.)

A. Suites de l'avènement des Tsin (1).

La chute des Tcheou et le retour de la suprématie à un état, en majeure partie, chinois d'origine fit tomber une foule des pratiques dont le Rituel des Tcheous nous a donné la description et des croyances qui en formaient la base essentielle. Ce nouvel état de choses nous est dépeint par le Li-ki et spécialement par l'un de ses chapitres appartenant tout particulièrement à la dynastie des Tsin, comme on va le voir.

B. Le Li-ki et le Yue-ling.

Le Li-ki ou « Mémorial des Rites » est le cérémonial auquel on a attribué le plus d'importance, que certains hagiographes citent avec le plus de complaisance et qu'ils représentent comme le témoin authentique des usages les plus anciens et vraiment primitifs même.

Le Li-ki mérite-t-il cette confiance ? est-il un monument digne d'une foi absolue, ou ne doit-on admettre ses données qu'avec grande réserve ? Pour répondre à cette question, nous n'avons qu'à interroger et les Chinois et les savants européens qui s'en sont occupés. Nous avons vu précédemment ce qu'en dit le Prof. Legge d'Oxford et comment il n'y trouve que les opinions des lettrés de la dynastie des Han. Nous savons également que le texte primitif du

(1) Pour des motifs analogues à ceux qui ont été donnés dans la note précédente page 105, nous nous abstenons de citer les histoires des diverses dynasties, les appendices de Sse-ma-tsien et autres monuments historiques d'une valeur secondaire au point de vue de l'histoire générale et sommaire de la religion. D'ailleurs le Rituel de K'ien long que l'on trouve plus loin, est composé d'après les documents officiels les plus authentiques.

Li-ki vient d'un manuscrit présenté vers l'an 130 A. C. au prince du Fo-kien, Lien-te et provenant d'un vieillard nommé Shao-tang qui, sous les premiers Han, l'aurait dicté de mémoire à ses disciples. Ce manuscrit qui comptait 131 chapitres fut augmenté de 110 ou 120 autres par un directeur des rites nommé Lieu, puis diminué de manière à n'en plus contenir que 49. Ce qui est ainsi resté est jugé assez sévèrement par le célèbre philosophe Tchou-hi qui dit, entre autres choses, que tout ce qui est relatif au temple des ancêtres et aux usages de la cour est tiré aux cheveux et peu raisonnable, que beaucoup de chapitres n'ont aucune utilité pratique, que d'autres sont des productions vulgaires de philosophes obscurs d'une petite principauté. — Ce à quoi Callery ajoute que les maximes mises dans la bouche de Confucius sont trop souvent d'une trivialité ou d'une naïveté puérile, peu en harmonie avec la profondeur et la noblesse des œuvres qui sont incontestablement de lui. On pourrait même y signaler des contradictions de principes et de vrais hérésies philosophiques dont on ne saurait rendre Confucius responsable. Enfin tant de choses dans le Li-ki ont paru superflues ou sans valeur aux yeux des lettrés chinois eux-mêmes qu'on en a fait différentes éditions expurgées et entre autres celle qu'a traduite Callery et qui réduit les 950 pages à 195 de contenu égal. — Les éditeurs de l'Ili de K'ien-long disent de leur côté que la perte du Ta-tai-li sur lequel était fondé notre livre est chose peu regrettable, vu l'insignifiance de l'ouvrage et les sottises dont il abondait outre mesure. Nous ne pouvons donc prendre le Li-ki que pour ce qu'il est ; un témoin des idées régnantes deux siècles avant notre ère, des pratiques religieuses usitées à cette époque et nullement comme un miroir de l'antiquité chinoise. Le citer comme expression des croyances religieuses des Têtes-Noires, c'est donc commettre un anachronisme et fausser l'histoire.

Le *Li-ki* se rapporte à l'époque des derniers Tcheous, pour une faible partie. Il est surtout l'écho des croyances et des pratiques régnant sous les Ts'in et les Han (2^e siècle A. C. Un de ces livres, le quatrième, *Yue-ling*, ou « ordonnance des mois » a cela de particulièrement important qu'il nous trace un tableau fidèle de la religion sous la première de ces dynasties. On y voit de la manière la plus évidente, que cette religion n'était point identique à celle des derniers Tcheous. Et cette relation est absolument authentique puisque son auteur n'est autre que Lu pu-wei premier ministre de l'Empereur Tchen des Ts'in et que cette origine est absolument certaine. Ce n'est du reste que la reproduction littérale d'une partie du *Tchün-tsiu* ou « Traité des saisons » de ce lettré qui l'écrivait vers l'an 230 A. C.

Le *Yue-ling* est long et rempli presque totalement de faits étrangers à la religion. Nous nous contenterons donc de reproduire en tableau ceux qui concernent le culte. Pour la période des Han, le reste du *Li-ki* est notre source principale ; mais là surtout les traits relatifs à la religion sont perdus dans la masse des matériaux qui ont un tout autre objet. En outre les renseignements qu'il fournit sont incomplets et nous ne pourrions en tirer un exposé méthodique et sans lacune. Enfin, de l'aveu même des Chinois, les erreurs et les vues privées qui y abondent ne nous permettent pas de faire complètement fond sur lui. Nous avons heureusement sous la main un document inédit qui réunit justement les caractères manquant au *Li-ki*, car il est précis, concis et complet. Uni au *Yue-ling* il nous permettra de retracer les phases de la religion chinoise à cette époque de sa transformation.

Mais avant cela, nous devons noter des paroles du *Li-ki* qui nous initient au mystère des origines de certaines conceptions ou pratiques religieuses des Chinois. Elles se trouvent au Livre XX. *Tsi-fa* ou « lois du sacrifice. » Ce livre nous apprend d'abord que ce sont les bienfaits con-

férés au peuple qui ont déterminé le culte rendu à certains morts illustres puis il ajoute : « Quant au soleil, à la lune et aux autres astres (si on les honore) c'est que les hommes en les regardant en reçoivent la lumière ; quant aux montagnes, aux forêts et aux fleuves, c'est qu'ils en tirent leurs biens. Tout ce qui n'a pas cette nature n'entre pas dans le canon du sacrifice. » C'est l'élément bienfaisant que l'on salue comme tel, dont on entretient l'action par la vertu naturelle du sacrifice et nullement un être matériel animé d'une façon quelconque.

Pour toutes ces choses comme pour la terre c'est donc la reconnaissance qui a inspiré le culte et non l'animisme ou le fétichisme. Pour Shang-ti ce fut au contraire le sentiment de la dépendance de l'homme vis-à-vis de lui, la crainte de ses châtimens qui prescrit le respect et l'obéissance.

C. Rituel des Tsin. Le Yue-ling.

Lu pu-wei décrit toutes les cérémonies religieuses de l'année par saison et par mois. Comme nous les retrouvons dans le Chapitre suivant, il suffira d'en donner ici une sorte de Schema.

I. 1. Au commencement du premier mois du printemps et de l'année, l'empereur offre le grand sacrifice à Shang-ti pour la prospérité de l'année qui s'ouvre.

2. Au second mois de l'été, il offre, avec l'appareil extérieur le plus solennel, le sacrifice pour la pluie et la bonne récolte, également à Shang-ti.

3. Au 2^e mois de l'automne il fait choisir et examiner les victimes destinées à ces sacrifices afin que ses officiers s'assurent qu'elles auront les qualités voulues pour être agréées par Shang-ti.

4. Au 3^e mois il se fait rendre compte de l'état de ces victimes ainsi que de celles destinées aux offrandes dans le temple ancestral.

II. 1. Au premier mois de l'hiver il prie les T'ien ts'ong ou esprits du ciel, il sacrifie à l'esprit du sol de l'empire et à tous les ancêtres.

2. A chaque saison il en fait l'inauguration comme il sera dit plus loin.

3. Aux quatre saisons, il présente au temple ancestral les prémices du temps : première glace, premier grain formé puis récolté, premier cocon de soie, gibier de la première chasse.

4. Il présente des robes de couleur jaune aux anciens empereurs.

III. 1. Les hauts fonctionnaires, les préfets sacrifient, le 4^e mois des quatre saisons, aux portes de la ville, pour écarter les maladies et les émanations funestes.

2. Au printemps et en hiver, ils font les offrandes aux esprits des montagnes célèbres, des grands fleuves, des quatre mers et de toutes les eaux, ainsi qu'aux anciens ministres restés célèbres et aux esprits du ciel (présidant à la pluie, au vent, etc.).

IV. Les particuliers font des offrandes, selon la saison, aux esprits des portes intérieures, du foyer, de la porte extérieure et des chemins. Ils font en outre les offrandes suivantes :

1. Aux esprits des montagnes, des forêts et des eaux, le 1^{er} mois et le dernier.
2. A l'esprit du sol et au premier qui a uni les sexes, le 2^e mois.
3. Aux ancêtres, au temple domestique.

On voit par ce tableau que la religion des Ts'in était à peu près la même que celle de Shun et de Yu. Nous y retrouvons Shang-ti, le dieu unique, auquel on demande toute prospérité et dont le culte domine tout le reste. Il est désigné sous les noms de Ti, de Shang-ti, de Shang-ti du ciel auguste. Son nom est encore expliqué par « Empereur du ciel » ou « Maître Souverain du ciel. » (1) Sous Shang-ti quelques esprits présidant à un domaine particulier, reçoivent un culte et des offrandes de second ordre ; et parmi eux on distingue spécialement les *She-tsi* ou Esprit du sol et des céréales. Le ciel, *tien* n'a nulle part dans ces, cérémonies. Le tout comme aux deux Kings. Il n'y a en plus que les 4 sacrifices domestiques de la dynastie Tcheou, portés au nombre de cinq sous les Han, puis ceux aux anciens ministres et aux T'ien-tsong.

Sous les Tcheous la déification des grands hommes s'était formée et développée ; aussi chaque saison a comme « Régent » (*ti*) et comme « Esprit protecteur » (*shen*), l'un ou l'autre des anciens princes (2).

Tout est parfaitement clair dans cet exposé complet bien que sommaire. Le T'ien-tsong (ou les T'ien-tsong) seul fait difficulté. Les commentateurs chinois ne savaient

(1) *Tien-ti* ou *tien tchi-tchu-tsai*.

(2) Le progeniteur des chevaux dont il a été parlé précédemment est une conception tartare. Nous le retrouvons chez les Mandchous, comme on peut le voir dans mon *Histoire de la Religion des Tartares*.

plus ce que c'était. Les plus sages avouent leur ignorance. Les éditeurs de K'ien-long y voient le ciel, la terre et les 4 saisons ; d'autres, le soleil, la lune, les étoiles et planètes ; les uns et les autres contre toute raison. D'une part le ciel et la terre ne peuvent être esprits ou vénérables du ciel ; de l'autre le culte des astres est entièrement absent de la religion des anciens Chinois. Le Comm. de Lu-pu-wei, plus raisonnable, les donne comme les esprits des saisons. Opposé au génie du sol ce doit être un esprit ou des esprits du ciel (1). Comme on les prie pour la fertilité de l'année ce sont certainement les esprits, régents des phénomènes atmosphériques auxquels on doit l'abondance ou la disette. Du reste c'est le seul passage où il soit cité.

Notons encore que la sorcellerie, les descentes d'esprits et les diverses catégories de ces génies sont étrangers à la religion des Tsin.

CHAPITRE III. ÉPOQUE DES HAN ET DES DYNASTIES SUIVANTES. (206 A. C. — 600 P. C.)

Section I. Source principale.

Comme il a été dit plus haut, nous pouvons puiser ici les renseignements les plus sûrs dans un document authentique expliquant toutes les cérémonies qui se faisaient pendant le courant de l'année. Cet exposé a un caractère entièrement officiel ; car il a été dressé par les ordres et sous la direction de l'empereur K'ien-long et comme il est entièrement inédit, nous croyons faire chose agréable et utile en le donnant à nos lecteurs sous sa forme originale ; ils y retrouveront l'esprit chinois, la pensée inspi-

(1) Nous savons que le sacrifice au ciel avait pour but d'en faire descendre les esprits. (Voir p. 43, 3^e).

ratrice, bien mieux que dans tout exposé méthodique mais subjectif.

C'est un vrai calendrier de fêtes, un annuaire officiel de toutes les cérémonies publiques et privées.

Ce vaste ensemble de cérémonies, reproduit dans l'I-li de K'ien-long, se divise en six classes imparfaitement définies et dont nous devons quelque fois déranger l'ordre primitif. Ce sont les sacrifices et fêtes en l'honneur :

1° Des ancêtres, des rois antérieurs et des hommes illustres ou qui ont bien mérité de la patrie.

2° Des esprits du ciel.

3° Des esprits terrestres.

4° Ou, pour diverses causes particulières.

5° Les consécration, transports d'autels, etc.

6° Le labour des champs.

7° Les sacrifices à l'occasion de la mort d'un parent ou en l'honneur des ancêtres défunts.

8° Le culte des Ancêtres.

L'impérial éditeur a essayé d'y représenter toutes les cérémonies usitées dans l'antiquité et il en confond les diverses périodes comme cela se fait d'ordinaire depuis des siècles ; mais la vérité perce néanmoins en plus d'un endroit. D'abord en beaucoup de places, il est obligé de reconnaître que les rites sont perdus, qu'on n'en retrouve plus de trace si ce n'est dans les mentions incomplètes et accidentelles du Tcheou-li, c'est-à-dire que ces rites n'appartenaient qu'au peuple de Tcheou. Un autre fait non moins important nous est rapporté dans un texte que l'on trouvera plus loin, où nous voyons le prince de Lou refuser de recourir à l'intervention des nouveaux génies et s'en tenir à cette croyance des vieux Kings que la vertu suffit pour s'assurer la faveur de Shang-ti.

On remarquera spécialement, dans notre cérémonial, les passages qui concernent Shang-ti, le rôle exceptionnel attribué au Dieu chinois, qui domine encore le reste de

l'univers, malgré le développement qu'ont pris les conceptions naturistes. C'est Shang-ti que l'on prie pour une heureuse réussite des produits du sol et non l'esprit de la terre (Sect. I § 8). C'est à lui qu'on demande la pluie (ibid. § 9). C'est lui qui est le maître des 5 éléments (ibid.) qui l'aident dans son action sur le monde (§ 13). A lui le grand sacrifice, les honneurs qui ne s'adressent à nul autre (§ 13-14). C'est pour lui que l'on sacrifie à la terre (§ 16). C'est à lui que l'on a recours en un grave danger (Sect. II § 5), etc.

Non moins remarquable est ce passage dont nous avons parlé plus haut et qui atteste la transformation des idées religieuses survenue en Chine avec le triomphe des princes de Tcheou (Sect. II. § 5). Les croyances du peuple vainqueur amenaient avec la multiplication des génies une classification qui devint partie intégrante de la constitution politique du nouveau royaume. Mais nous réservons ces détails au chapitre final du rituel.

TABLEAU DES RITES SACRIFICIELS.

Extrait de l'I-li de K'ien-long.

SECTION I. CULTE DES ESPRITS DU CIEL.

§ I. *Annonce de la nouvelle année.*

La première cérémonie de l'année est l'annonce de la nouvelle lune qui commence le premier mois. L'année se compte par lunes ; il y en a 12 ou 13 selon qu'il a fallu ou non en ajouter une treizième pour rétablir l'ordre des 365 jours de l'année solaire. Les lunaisons sont inégales, le peuple ne peut calculer l'étendue de chacune et moins encore le moment du commencement de l'année. C'est pourquoi le roi doit le lui annoncer.

Conséquemment lorsque le premier jour de l'an est arrivé, le roi se tenant en son palais royal, demande la permission au ciel de l'annoncer et proclame alors cette arrivée. Les princes vassaux en font autant dans leur palais particulier.

Le héraut des édits impériaux appelé *Ta-sse-pan*, a la charge d'avertir le souverain de l'arrivée de la première lune. Quand il y a une lune intercalaire l'annonce ne se fait plus à l'intérieur du palais mais à la porte extérieure, au dernier jour de la lune précédente. La raison en est que le palais du prince a 12 salles ; le roi change chaque année de salle ; mais comme il n'y en a pas pour la 13^e lune, il fait alors cette annonce à la porte de son palais.

Pour ce faire le roi doit se laver, se purifier le corps et l'âme et revêtir le costume de cérémonie.

§ II. *Offrande des prémices des quatre saisons, par le roi, les princes et tous les fonctionnaires (1).*

Au printemps les pêcheurs offrent un esturgeon royal. Le premier mois du printemps on offre une loutre ; le dernier, c'est encore un esturgeon royal que l'on présente à l'intérieur du palais ou de la maison. Au commencement de l'automne on offre une tortue ; au commencement de l'hiver on présente un poisson et à la fin, de nouveau, un grand esturgeon mâle. En tout, cinq offrandes de poisson. On n'en fait pas en été.

Au milieu du printemps le fils du ciel fait sacrifier des légumes dans l'adytum du temple ancestral, puis immole un mouton pour obtenir l'écoulement des eaux que l'hiver a congelées.

A la fin du printemps il présente un esturgeon royal dans l'adytum. Les gens inférieurs offrent un petit esturgeon. Les grands, un grand esturgeon de l'espèce à long museau.

Au premier été le Fils du ciel fait l'offrande du grain nouveau après l'avoir déposé en oblation dans l'adytum.

Au milieu de cette saison, il offre du millet avec un poulet et des cerises comme mets délicat. En outre le premier mois de l'été il présente les premiers produits de la saison dans son appartement intérieur. Au second mois, il offre du chanvre en sacrifiant un chien ; au dernier mois il sacrifie de nouveau un chien accompagné de riz et chaque fois il commence par une offrande de végétaux dans son appartement intérieur. On ne mange point de fruits nouveaux avant de les avoir offerts.

§ III. *Les rois et princes vont au devant des quatre saisons.*

A chaque nouvelle saison, le principe vital se présente sous un nouvel aspect et avec des virtualités différentes. Les chefs d'états doivent aller en saluer la venue et par

(1) Le texte ne nous dit pas à qui est faite cette offrande, mais il n'est guère douteux que ce ne soit à Shang-ti.

reconnaissance et pour qu'il prospère. Ils y vont comme on va au-devant d'un hôte qui arrive.

Trois jours avant l'arrivée du printemps, le grand annaliste l'annonce au chef de l'état. Celui-ci proclame alors que tel jour le printemps commencera et que la vertu principale du principe vital sera dans le bois, dans les végétaux (1). Le souverain jeûne (2) et se purifie. Le jour de l'arrivée du printemps, il conduit lui-même ses ministres, les princes et les tafous (3) pour aller recevoir le printemps dans le faubourg de l'est (4). Puis il retourne à la cour et y donne audience aux grands qui l'ont accompagné. Après cela il donne ordre à ses hauts conseillers de propager la vertu, de récompenser le peuple selon ses actes, de ne rien faire qui ne soit juste et convenable.

Toutes les mêmes cérémonies se répètent à l'arrivée de l'été comme à celle de l'automne. A ce dernier moment, le souverain récompense les généraux, officiers et soldats qui se sont distingués dans le service militaire. En hiver même chose ; le souverain récompense les fonctionnaires et autres personnages morts pour le bien de l'état (en leur conférant des titres posthumes) et donne des témoignages de bienveillance aux veuves et aux orphelins. En été il distribue honneurs et récompenses aux princes. Le lieu de la cérémonie passe d'un faubourg à l'autre, de l'est au sud, puis à l'ouest et au nord.

§ IV. *Sacrifice des quatre saisons.*

Pour cette cérémonie le chef de l'état sacrifie de petites victimes, moutons ou porcs ; on immole la victime sur un autel en forme de petit tertre ; puis on l'enterre. Le reste se fait comme aux sacrifices ordinaires. Le but de ce sacrifice est d'obtenir le cours normal (des saisons et la prospérité pour la terre).

(1) La vertu essentielle du printemps est de faire naître les plantes.

(2) S'abstient de plaisir, de viande, de coïtus, etc.

(3) Magistrats supérieurs, chefs d'une division de l'empire.

(4) Il y sacrifie au maître du ciel, à Shang-ti.

§ V. *Les chefs d'état vont saluer l'arrivée des grands froids et des grandes chaleurs.*

Les sacrifices du § IV ont lieu au commencement de la saison ; ceux-ci se font au jour médial alors que le froid et la chaleur sont le plus intenses et pour qu'ils ne deviennent point nuisibles à la terre et aux hommes.

Lorsque le milieu du printemps est arrivé on va, lorsque le jour est plein, saluer l'arrivée de la grande chaleur. On bat le tambour et l'on joue des airs appropriés pour l'arrêter. Pour prévenir le trop grand froid on va le saluer, le jour médial de l'automne, à minuit.

Le sacrifice se fait dans une vallée, une caverne, contre la chaleur ; et sur un monticule en plein champ, contre le froid.

Un autre sacrifice réservé aux chefs d'état est offert au génie du froid. Le deuxième jour de la septième lune on brise la glace ; le lendemain on la perce jusqu'à sa plus grande profondeur ; le 4^e jour de bon matin on sacrifie un bélier et l'on offre de l'ail, pour faire fondre l'eau gelée.

Quand le soleil est au verseau on emmagasine la glace ; quand il est aux Pleiades on va la prendre dans les cavernes où elle a été entassée pour s'en servir dans les occasions solennelles.

Lors de l'emmagasinement, on offre une victime noire (1) et du millet (2) à l'esprit qui préside au froid (3). Lorsqu'on va en prendre (pour les divers usages) on doit porter sur soi un arc de bois de pêcher (4) et une flèche de jujubier pour écarter les mauvais esprits et les accidents. Quand on emmagasine la glace au temps voulu et selon les rites prescrits, l'hiver n'a point de froid excessif, ni l'été de chaleur nuisible. Le printemps est sans brise glacée et l'automne sans pluie destructrice. Le tonnerre

(1) Un mouton.

(2) Graine noire dont on fait de la liqueur à présenter aux esprits.

(3) C'est celui des régions ténébreuses du Nord ; c'est pourquoi tout doit être noir.

(4) Cet arc est, en temps ordinaire, suspendu à travers la porte de la maison pour écarter les mauvais esprits.

gronde mais ne dévaste rien, la grêle et les épidémies ne descendent point ; le peuple est exempt de toute calamité qui donne la mort. Maintenant on se contente d'aller chercher la glace sur les fleuves, sans en faire provision ; aussi tous les fléaux célestes et terrestres accablent le peuple.

† § VI. *Oblation des chefs d'état aux esprits préposés au peuple et aux soldes et tributs.*

« Ces esprits sont des constellations. Cette cérémonie est exclusivement propre au Tcheou-li ; aussi les rites en sont-ils complètement perdus. » (1) Comme il a été dit plus haut, ces croyances et ces cérémonies propres au peuple de Tcheou ont disparu avec sa suprématie.

† § VII. *Cérémonie de la divination de l'année.*

En cette cérémonie on consultait le sort pour savoir si l'année qui s'ouvrirait serait prospère ou malheureuse. C'est encore une cérémonie perdue comme la précédente.

† § VIII. *Prière pour une heureuse année.*

Ces rites sont également tombés dans l'oubli. On s'en tient aux usages et aux traditions concernant la visite des conseillers auliques et des ministres aux chefs d'état. On joue du luth et frappe le tambour pour honorer le premier agriculteur et on lui offre des mets délicats, une et deux fois, pour obtenir les produits de la terre nécessaires à l'entretien du peuple. C'est ainsi que les ministres et tafsous qui ont des terres en fief inaugurent les travaux des champs. Le roi et les princes en font autant. Au commencement de l'hiver et du printemps et à la fin de cette dernière saison, ils prient pour le bien de l'agriculture et pour la prospérité de l'année. Au commencement du printemps, le Fils du ciel prie pour l'année qui s'ouvre,

(1) Nouvelle preuve de la transformation religieuse opérée par les Tcheous. Les † indiquent leurs rites propres disparus avec eux.

sous la voûte du ciel. Il prie Shang-ti pour la réussite des produits alimentaires du sol. Il offre un sacrifice dans le faubourg et fait une libation. Aujourd'hui l'empereur prie dans son palais.

§ IX. *Sacrifice pour obtenir la pluie.*

Ce sacrifice appartient aux rois, aux princes vassaux et aux chefs de districts. Cela se fait au printemps et en automne. A cette occasion les chefs de districts (*Tang-tching*) rassemblent le peuple et lui lisent les lois de l'état. Quand on sacrifie aux esprits (*shen*) du soleil, de la lune et des autres astres (Rites des Tcheous), les frimas et la neige intempestifs sont conjurés. Par le sacrifice aux esprits des fleuves et des montagnes les ravages des eaux et de la sécheresse sont prévenus.

Ceci concerne les préfets. Les rois et princes ont d'autres rites. Au milieu du printemps le Fils du ciel prescrit aux fonctionnaires compétents de prier pour le peuple et d'offrir des oblations aux esprits des montagnes, des fleuves et des sources puis de présenter à Shang-ti le grand sacrifice pour la pluie. A cet effet on doit employer tous les instruments du culte et la musique. Il prescrit en même temps de prier les esprits des fonctionnaires qui ont bien mérité du peuple, afin d'obtenir une abondante récolte.

Dans le grand sacrifice à Shang-ti pour la pluie on fait un autel en forme de tertre et l'on sacrifie ainsi au Maître des 5 éléments.

† § X. *Prière pour conjurer les mauvais esprits, les sécheresses et épidémies.*

Il ne reste encore ici que les rites du Tcheou-li. Les honneurs rendus aux esprits s'adressent en hiver aux esprits du ciel et aux Mânes des hommes ; en été, aux esprits terrestres et à ceux qui animent les êtres (*Wuh-kwei*). Par le sacrifice de conjuration on écarte les calamités qui peuvent affliger un état, les maladies et deuils qui accablent les peuples.

† § XI. *Prières d'apaisement et de conciliation.*

Ceci est encore propre au Tcheou-li. Il s'agit d'augurer des prodiges parus dans le ciel et d'apaiser celui-ci, de se concilier sa faveur. Par ce moyen, on assure la concorde entre l'homme et les esprits du ciel ; on doit l'établir de même entre l'homme et les esprits terrestres. Le magistrat appelé Shi-tsin examine toute l'année les phénomènes extraordinaires et les explique pour rassurer le peuple.

§ XII. *Sacrifice dit des 4 Wang.*

Ce sacrifice est réservé au Fils du ciel. Le sens du mot *wang* est incertain. Pour presque tous c'est un culte rendu aux montagnes et fleuves comme le dit le Shu-king ; pour quelques-uns c'est le sacrifice au soleil, à la lune, aux planètes et aux étoiles, principalement aux signes zodiacaux, culte introduit par les Tcheous. Mais le nombre 4 et la forme du caractère prouvent que ces explications sont fausses. En réalité *wang* signifie regarder au loin avec respect et émotion (*Shuo-wen* h. v.). *Wang* est la cérémonie par laquelle le souverain va saluer les grands corps et les phénomènes célestes, pour exprimer la reconnaissance des hommes et demander la continuité de leur cours régulier et bienfaisant, quel qu'en soit d'ailleurs l'auteur et la cause. C'est toujours le fruit de la croyance à l'influence de la prière sur l'action des éléments.

On offre un bœuf entier dans les 4 banlieues. Le chef de la musique joue de la flûte, ou chante le *Wân liu* et l'on danse. Les chefs des troupeaux sacrifient des victimes de la couleur de la région où ils habitent. L'autel du ciel est un tertre arrondi, appelé « le palais royal », celui de la terre une profondeur, une caverne que l'on nomme « l'éclat de la nuit ». Celui des étoiles a pour nom « le sacrarium de la profondeur. Le fils du ciel salue le soleil en dehors de la porte de l'orient, tenant en main le sceptre noir.

† § XIII. *Sacrifice du souverain aux 5 empereurs* (1).

C'est le sous-chef des cérémonies, Siao-tsong-pe, qui leur sacrifie dans le faubourg de l'ouest. Il fait construire une tente et un banc. Le roi y assiste en vêtement de peau noire. Le chef des cérémonies porte le sceptre blanc et choisit des victimes de la couleur de l'ouest.

Cela se fait au commencement des 4 saisons. En annonçant les saisons produites par les esprits on sacrifie au lieu de séjour de ces êtres surhumains. Le chef des étables sacrificielles renferme les victimes, les nourrit pendant 3 mois et désigne celles qui sont belles et sans taches pour être choisies. Dix jours avant l'époque fixée, le grand intendant va, à la tête des officiants, consulter le sort sur le choix du jour et annonce celui qui a été désigné. On lave et prépare tous les ustensiles, on apporte les offrandes. Le souverain, aidé du grand intendant, donne le coup de mort à la grande victime et présente les oblations. On offre du vin aromatisé, on présente le feu et l'eau pure.

Mais qu'est-ce que les 5 Tis ? Kong-tze, est-il rapporté, répondit un jour à cette question : « J'ai entendu dire des vieillards que le ciel a 5 éléments qui forment et achèvent les êtres ; leurs esprits sont les 5 tis ». Les cinq éléments aident Shang-ti chacun en sa vertu particulière et c'est pourquoi ils sont appelés *Ti*.

Au dernier jour de l'automne, le grand chef de la musique doit aller au collège impérial pour exercer les étudiants au jeu des instruments à vent. Ce même mois on fait le grand sacrifice à Shang-ti, sacrifice qu'aucun autre n'atteint en aucune manière.

§ XIV. *Sacrifice Lui à Shang-ti.*

Il se fait pour l'état, en cas de grande calamité ou nécessité. On y apporte et consulte la tortue. Pour le souverain on pose un banc recouvert d'un tapis et l'on arrange

(1) On verra plus loin que les Chinois eux-mêmes ne savaient plus de qui il s'agissait.

autour de ce siège le grand écran jaune à haches. Le souverain s'y rend tenant en main le sceptre et les tablettes de jade, et portant tous ses joyaux. L'intendant des métaux précieux apporte les pings ou tablettes d'or qu'on offre à Shang-ti. On prépare tous les instruments que le Sse-shang examine avec soin. On renettoie et orne tout spécialement les vases à vin. Tous les préparatifs se font avec un soin extraordinaire ; on immole un bœuf, on présente du vin, du grain de millet, des légumes et des fruits ainsi que des viandes.

§ XV. *Sacrifice à Shang-ti dans le Ming-Tang (1).*

Ce sacrifice a lieu au dernier mois de l'automne dans le Ming-tang et selon les rites établis par Wen-wang. Ces rites sont perdus et maintenant on suit ce qui est indiqué dans les Commentaires du Hiao-king ou « Livre de la piété filiale ». C'est le sacrifice le plus important. Les saints l'estimaient si haut qu'ils pensaient ne pouvoir jamais en atteindre la pensée fondamentale et la portée ; c'étaient les offrandes suprêmes. Les êtres reçoivent leur forme de Shang-ti et l'homme de son père ; c'est pourquoi les Tcheous associaient Wen-wang au sacrifice d'automne parce que Shang-ti est proche comme Wen-wang ; ils associaient Heou-tsi au ciel parce que tous deux sont éloignés.

§ XVI. *Sacrifice au ciel sur un tertre arrondi.*

Ce sacrifice avait lieu dans le faubourg du sud sur un tertre rond comme le ciel et on y associait Heou-tsi (2). Ces rites sont aussi perdus. (Son but final était Shang-ti).

Le Grand Maître de cérémonie, au sacrifice impérial, assistait au sacrifice à Shang-ti du ciel suprême. Il portait le bâton couleur d'azur ; les victimes et les pièces de soie déposées en offrande devaient être de la même couleur. Le

(1) La grande salle d'honneur du palais.

(2) L'ancêtre présumé des Tcheous.

souverain alors doit porter ses vêtements royaux et la grande robe de peau de mouton noir. Les assistants en font autant et suivent le char, accompagnés de deux gardes portant la lance. La victime est un jeune veau.

SECTION II. CULTE DES ESPRITS TERRESTRES.

§ I. Les cinq oblations du culte privé.

Ces cinq cérémonies s'adressent aux esprits de la porte intérieure de la maison (1), du foyer, de la cour intérieure, de la porte extérieure et des chemins. Elles concernent tous les dignitaires depuis le roi jusqu'au plus simple fonctionnaire. Les anciens rites sont perdus ; aujourd'hui on fait les oblations selon les explications des commentaires des Kings et la tradition.

A. *Oblations à la porte intérieure.* Elles se font au printemps.

On place une natte dans la partie S. O. du temple ancestral du côté du sud. On pose la tablette figurant l'esprit (ou censée être son siège pendant l'offrande) à l'ouest en deça de la porte intérieure. Puis on remplit une

(1) Le palais des princes et la demeure des magistrats étaient construits de la manière suivante : une cour d'abord fermée par un mur qui la séparait du chemin et dans ce mur, la grande porte (*ta men*). Au fond de la cour, un autre mur avec une porte, *men*, donnant accès à un vestibule (le vestibule intérieur, *Tchong-liu*) : dans ce vestibule deux escaliers de 5, 7 ou 9 marches selon le rang du maître du logis, l'un à l'est, l'autre à l'ouest. Par ces marches on monte dans la première place, la grande salle d'audience *Tang*, place ouverte, vaste et soutenue par des piliers. Au fond, les salles intérieures et magasins etc. (*shih*). A droite et à gauche, les appartements privés, chambres à coucher, cabinets, etc. (*fang*). Au-delà, la cuisine. Parfois deux ailes de bâtiments s'avançaient à droite et à gauche jusqu'au chemin. Le temple ancestral était dans la cour à l'est.

Telle est la forme supposée nécessairement par les descriptions de l'I-li. Pour d'autres et ceci est peut-être propre aux particuliers, le *tchong-liu* est au centre. Mais d'après l'I-li la porte du *shih* donne dans le *Tang*. Les maisons étant orientées au sud, et la porte placée un peu à l'est, il s'en suivait que le coin sud-ouest était le plus éloigné de l'entrée, le plus *reconditus* et l'endroit le plus honorable. — Le passage du Lun-yu III, 23 où il en est question signifie : A qui faut-il donner le rang d'honneur, au coin S. O. ou au foyer ? et il ne s'agit pas de sacrifice comme le pensait M. Puini (Muséon 1886, p. 193) mais bien de ce principe en vertu duquel, par exemple, le quartier du S. O. était réservé aux parents et ne pouvait être occupé même par le fils aîné. Voir ma traduction de l'I-li, p. 393.

coupe de liqueur douce. On met la rate et les reins de la victime sur un plat et on pose celui-ci en offrande près de la tablette du côté du nord. On place ensuite le riz sacrificiel à l'ouest de ce plat ; on présente le millet en priant, puis la viande, puis la liqueur, chacun trois fois ; la viande et la rate une fois, les reins, deux fois. On sert un repas. On met les mets sur la grande natte de la salle du S. O. On reçoit ses invités à la porte intérieure ; et le reste comme au sacrifice du temple ancestral.

Ceux qui n'ont pas de temple mais simplement une salle, ne posent pas de tablette représentative.

B. *Sacrifice au foyer*. Il se fait en été.

On pose d'abord une natte au coin S. O. de la porte extérieure du Temple ancestral, vers l'est et l'on met la tablette dans la niche au-dessus du foyer. Le foyer est en dehors du temple du côté Est de la porte. On pose la natte dans le sens du foyer. On pose sur le plat, les poumons, le cœur et le foie de la victime et on les met en oblation à l'ouest de la tablette. On y ajoute un plat de riz que l'on offre trois fois en priant ; le cœur, les poumons et le foie ne sont offerts qu'une seule fois. Après cela on prépare le repas, comme il est dit au § A.

C. *Oblation à la cour intérieure* (1) ; à la fin de l'été.

On pose la tablette dessous la fenêtre (2). On offre le cœur, les poumons et le foie de la victime, chacun une fois. Le reste comme à B.

D. *Oblation à la porte extérieure* ; en automne.

Pour cette cérémonie, on se tourne vers le nord ; on pose la tablette contre le battant droit de la porte extérieure. On offre le foie, avec les poumons et le cœur, les posant au sud de la tablette ; puis un plat de riz à l'est. On présente la viande puis le foie ; les poumons et le cœur, chacun une fois. Le reste comme au sacrifice précédent.

(1) Place ouverte au milieu de la maison et par où le jour venait. La représentation de l'esprit de la terre était posée au milieu comme dans son appartement propre ; on y sacrifiait.

(2) Ou l'ouverture qui en tient lieu.

E. *Oblation aux chemins* ; en hiver.

Se tenant tourné vers le nord, on pose la tablette sur un tertre. On présente les reins et les poumons sur un plat au sud de la tablette et un plat de riz à l'est du premier. On offre la viande et les reins une fois ; les poumons, deux fois. Tout le reste se fait comme aux autres oblations.

En hiver le principe réceptif se condense et se parfait ; c'est pourquoi on fait des offrandes aux esprits des chemins. Le chemin est à l'ouest, en dehors de la porte extérieure. Le tertre doit avoir deux pouces de haut et cinq pieds de large ; le dessus a 4 pieds de tour.

§ II. *Rites des lustrations pour écarter les maux du royaume.*

A la fin du printemps le Fils du ciel ordonne les lustrations pour le bien de l'état. A chacune des neuf portes de la capitale on met en pièces les victimes pour développer complètement le principe actif du printemps. Au milieu de l'automne, le Fils du ciel fait faire les lustrations pour favoriser le principe actif de l'automne. A la fin de l'hiver, il ordonne aux fonctionnaires spéciaux de faire les grandes lustrations, de mettre en pièces un grand nombre d'animaux et de promener au dehors un bœuf en terre (fait exprès à cette fin), pour dissiper les influences de l'hiver. Ces lustrations ont lieu aux chefs-lieux d'états et de divisions territoriales.

Lorsque les gens de l'endroit où il se trouvait faisaient ces cérémonies, Kong-tze se tenait au haut de son escalier en habit de cour pour témoigner de son respect.

§ III. *Sacrifices de déprécation et d'imprécation.*

Ils se font à la limite du faubourg. Le chef des bergeries amène un agneau ; les assistants le présentent. Le prier inférieur récite les prières de déprécation pour demander fortune et bonheur, une année d'abondance, des pluies au moment propice, pour apaiser les vents et la sécheresse, écarter les guerres, éloigner les maladies et empêcher les fautes de se commettre.

† § IV. *Sacrifice de remerciement, à la fin de l'année, pour les biens obtenus.*

Ce sacrifice est offert par les rois, les princes et les chefs de districts, grands et petits.

Lorsque l'année est sur le point de finir, on sacrifie à tous les esprits. Le fils du ciel sacrifie à huit esprits, c'est-à-dire à ceux des moissons, de la culture, du labourage, de l'intendance des champs et fossés, des bêtes sauvages, des digues, des eaux, des insectes, vers, etc. des champs. Le dernier mois de l'année on recueille des objets de toute nature et on les présente en demandant, pour eux, la prospérité.

Dans ce sacrifice on prend comme génie principal, l'inventeur de l'agriculture ; on offre aussi aux anciens chefs des travaux agricoles ; on en fait autant quant aux diverses espèces de céréales pour remercier de la production des fruits de la terre.

La culture, le labourage ainsi que l'intendance des champs et des fossés, les chats et les loups, étaient les objets des principaux devoirs d'humanité. Aussi les anciens sages les accomplissaient avec un soin spécial et pour ces bienfaits ils témoignaient leur reconnaissance. Aux chats parce qu'ils mangent les rongeurs des champs ; aux loups parce qu'ils détruisent les sangliers. C'est pourquoi ils leur sacrifiaient. Ils sacrifiaient aux constructeurs de digues et de canaux en disant : « que la terre restaure son sol (et ne laisse point de déclivité) ; que l'eau suive ses canaux et ses digues, que les insectes ne surgissent point dans les champs ; que les plantes et les arbres retrouvent leur sol humide nécessaire ». Ainsi portant des robes blanches et des bonnets de peau, ils escortaient la fin de l'année. Portant des ceintures de *dolychos* et un bâton d'amandier et comme frappés d'un deuil, ils faisaient le sacrifice dit *tchā* « demande » et accomplissaient ainsi le suprême devoir de bonté et de justice.

Quand ils sacrifiaient avec le bonnet et les vêtements jaunes, c'était pour obtenir le bien et le repos des agriculteurs. Les campagnards portaient alors des chapeaux de paille jaune.

§ V. *Sacrifice aux esprits des 4 régions par le souverain, les princes, les villes et les familles.*

Le fils du ciel et les princes sacrifient pour les rois et les princes qui ont habité leurs états respectifs et n'ont pas laissé d'héritiers. Sieh, ministre de l'instruction, par qui le peuple fut conduit à une vie parfaite, Ming qui pour remplir les devoirs de sa charge périt dans l'eau, tous deux ministres pleins de mérite des âges passés, sont admis dans le canon du sacrifice.

Le fils du ciel sacrifie à tous les esprits ; les princes à ceux qui résident dans leurs domaines mais point aux autres.

Le chef de cérémonie, quand il découpe les victimes, sacrifie aux 4 régions et à tous les êtres. À ce sacrifice, le préposé aux parfums en fait brûler dans des cassolettes. Le chef des tambours fait danser la danse des plumes (1). Le sacrifice aux cours d'eau et aux vallées se fait dans une caverne. Celui aux montagnes, collines et forêts, sur un tertre.

† § VI. *Sacrifice des Rois et princes aux montagnes, forêts, rivières et lacs.
Sacrifice du roi aux cinq monts sacrés.*

Le roi sacrifie à tous ces objets sacrés de son royaume ; les princes le font à ceux de leurs domaines ; ils ne sacrifient point aux 5 monts sacrés, ni aux montagnes célèbres, ni aux grandes mers intérieures qui ne concernent que le souverain universel.

Tous ces rites sont perdus ; on n'en sait plus que ce que l'on trouve accidentellement dans les commentaires des Rituels.

Le souverain fait sacrifier aux montagnes, fleuves, forêts et lacs en offrant des victimes sans tâche, du sexe mâle ; pas de femelles. Au milieu de l'hiver il prescrit d'adresser des prières aux 4 mers, aux grands fleuves, aux sources célèbres des rivières, aux marais profonds, aux puits et à leurs sources.

(1) Pantomime exécutée en tenant en main de longues plumes.

C'est le sous-chef de cérémonie qui fait les oblations aux montagnes et aux fleuves. Quand il sacrifie aux montagnes et aux forêts, il fait une représentation de l'esprit qui y préside et on la pose sur un monticule. Le grand chef des cérémonies préside au sacrifice des cinq monts sacrés ; il oint de sang les victimes et les instruments. Au sacrifice des montagnes, forêts, fleuves et lacs, on plonge la victime dans l'eau. En ce cas on dissèque la victime pour en examiner l'intérieur. Ce sont des moutons qu'amène le chef des bergeries. On présente des plantes odoriférantes. Le chef de la musique royale fait exécuter des chants, de la musique et des danses. Au sacrifice des monts et fleuves on exécute des danses militaires.

§ VII. *Sacrifice aux génies du sol et des céréales par les districts, les campagnes, les villes et les familles.*

Chaque champ devait avoir son protecteur et du sol et de ses produits. Les familles pouvaient par elles-mêmes constituer le génie protecteur de leurs champs et lui faire des oblations à son gré. Pour les divisions territoriales c'était le préfet ou le sous-préfet, selon le cas, qui l'instituait ; mais il ne pouvait le faire de lui-même ; il devait convoquer le peuple, choisir le génie protecteur de commun avec l'assemblée et l'instituer au nom de tous. Quand il sacrifie à ce génie, il réunit le peuple et lui donne lecture des lois.

Sacrifice des Rois et des Princes aux mêmes génies.

Quand on fonde un état, on lui donne et constitue ses génies protecteurs spéciaux. On construit le palais et l'on élève à droite le sanctuaire de l'esprit de l'état et à gauche le temple ancestral. Le sanctuaire de l'esprit se compose d'un tertre au milieu d'un champ avec un mur d'enceinte. Les officiers du roi et ceux des princes tracent et font construire ce mur : en chaque état, pour son génie. Dans ce champ on plante un arbre que l'on constitue

Maître du champ ; en chaque pays on prend l'arbre qui lui est propre (1). L'esprit du lieu s'appelle *Shé*. Celui que le roi constitue pour l'état est le *Ta-shé* « grand Shé » ; il s'en choisit un pour ses domaines propres ; c'est le *Wang-shé* « Shé du roi ». Les princes ont de même un Shé de l'état et un Shé du prince (Koue-Shé et Heou-Shé). Les Shé-tsi du pays ont leur siège à la capitale. Les maîtres des champs des particuliers, dans leurs champs.

L'autel du *Ta-shé* était en plein air et sans couverture afin que le principe actif du ciel et de la terre pût y pénétrer. Quand un état avait perdu son indépendance on couvrait son autel d'un toit afin que la substance du ciel n'y parvînt plus.

Le Fils du ciel y sacrifiait des bœufs ; les princes des moutons et des porcs. On présentait des plantes aromatiques et l'on se servait de vases ornés de nuages peints. On dansait la danse *fa* et l'on battait des tambours à 6 faces.

Les maisons avaient leur Shé-tsi dans la cour du milieu et on y faisait les offrandes. Au printemps quand on partait pour les grandes chasses militaires, le commandant général de la cavalerie faisait prendre des animaux tués pour les offrir au génie des champs.

† § VIII. *Sacrifice du roi à l'esprit de la terre.*

Ce sacrifice se fait au solstice d'été dans le faubourg du nord et l'on y associe Heou-tsi (2). Ces rites sont perdus. On en est réduit aux dires des commentaires récents. A ce sacrifice tout doit être jaune ; l'insigne du grand Maître des cérémonies, tout comme les victimes, les soies offertes. On enterre la victime sous un monticule. Ses cornes doivent être très petites, naissantes à peine.

(1) Il n'y a donc pas lieu de donner à ce choix un sens mythique, comme on l'a fait.

(2) L'ancêtre originaire des Tcheous ce qui démontre que ce sacrifice a été institué par eux. D'ailleurs le mot « roi » indique comme au § précédent qu'il s'agit d'eux seuls.

§ IX. *Concurrence d'une mort avec un des sacrifices expliqués ci-dessus.*

Ceci s'applique non seulement aux cas de mort, mais à ceux d'éclipse, incendie ou tout autre accident grave et concerne tous les dignitaires depuis le roi jusqu'aux derniers fonctionnaires. Ces rites sont perdus ; on n'a plus que ce qui est au L. V. du Li-ki. La mort du souverain, l'enterrement de la reine interrompt le sacrifice déjà commencé. En cas d'éclipse, d'incendie, si la victime a été immolée il faut achever en hâte ; si non, non.

Entre la mort du souverain et son ensevelissement, on ne fait point les sacrifices domestiques. Pendant l'enterrement ils sont aussi suspendus. Aux sacrifices funèbres pour un grand fonctionnaire, alors que tout est prêt, il y a 9 causes d'interruption : la mort du souverain, l'enterrement de la reine, une éclipse, un deuil de trois ans survenant en ce moment, etc. etc.

SECTION III.

RITES DES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES ET ACCIDENTELLES.

§ 1. *Collation de charges ou de titres.*

Cela se faisait dans le grand temple, pour montrer que le souverain ne faisait pas cela de lui-même et lui seul. Il y procédait le jour d'un sacrifice. Après la première offrande du vin, le souverain descendait et allait se mettre au haut des marches de l'est (1) du côté du sud. Les gens méritants auxquels il faisait quelque faveur venaient se mettre devant lui regardant le nord. Le grand annaliste se plaçait à la droite du roi et lisait ses instructions. Les récipiendaires s'inclinaient deux fois jusqu'à terre, et prenaient leurs diplômes. Puis ils retournaient chez eux et allaient les présenter à leur ancêtre dans leur temple ou leur salle.

(1) Voir la note, p. 123.

§ II. *Consultation du sort pour la prise de possession du pouvoir souverain.*

C'est le sous-chef de cérémonies qui la fait. Car il convient que l'on choisisse un jour prospère. Pour cela il fait les cérémonies ordinaires de consultation de la tortue et de la plante sacrée et présente des soies, des insignes de jade.

§ III. *Fondation d'état ou de ville.*

Quand il s'agit de conférer un des grands fiefs, le Grand prieur va l'annoncer à l'esprit de la Terre, sacrifie des victimes et présente des objets précieux, soies etc. Quand on fonde une cité, le souverain vient établir le palais, et la reine, le marché. L'intendant de la reine sacrifie des petites victimes. Tcheou Kong, en semblable occasion, sacrifia deux bœufs dans le faubourg et le lendemain il offrit au génie de la terre un bœuf, un mouton et un porc.

§ IV. *Réunion, visite des grands vassaux.*

Lorsqu'un grand feudataire se rend à la cour du Fils du ciel il l'annonce au temple ancestral et fait une oblation. Il sort ensuite en habit de cour et envoie un de ses officiers annoncer son départ aux génies de la terre et des céréales, aux ancêtres, aux montagnes et aux fleuves, s'il doit en traverser quelqu'un. A chaque annonce il présente une victime et des objets précieux. A son retour il l'annonce aussi à ses ancêtres. Quand le Fils du ciel fait ses tournées d'inspection, en chaque localité importante, il brûle le grand bûcher. Sur les montagnes célèbres il monte, s'élevant ainsi vers le ciel et fait ses offrandes à Shang-ti dans le pourtour ; alors le vent, la pluie, le froid et le chaud, sont tous favorables et gardent la juste mesure.

Quand on part pour la chasse des bêtes féroces ou sauvages, on l'annonce aux ancêtres. Cela se fait aux 4 saisons ; on sacrifie un blaireau de couleur uniforme. On l'annonce également à l'Esprit du sol mais sans poser aucune tablette. C'est l'intendant des chasses qui présente la

victime et arrange les places des assistants. Le prier des chasses récite les prières et les invocations.

Après la chasse, tout le monde revient au lieu désigné, apportant son gibier qu'on offre sur l'autel de l'Esprit. On annonce le retour puis on partage le gibier. On fait aussi des offrandes et des libations dans le temple ancestral. Le sous-chef des cérémonies conduit tous les employés de la chasse faire offrande dans la banlieue, puis il leur distribue le gibier qui n'a pas été réservé pour la cour.

† § V. *Sacrifice au commencement d'une expédition pour châtier des rebelles ou des princes coupables de quelques crimes.*

Ces rites, perdus depuis longtemps, ne se retrouvent que dans les conjectures des commentateurs. Quand le Fils du ciel ou son représentant part pour châtier des rebelles, il fait le grand sacrifice à Shang-ti, une oblation au génie du sol et aux ancêtres. Arrivé au lieu de l'expédition on offre le sacrifice dit *ma*, pour le succès des opérations. L'expédition une fois achevée et les coupables arrêtés, le Fils du ciel retourne offrir une libation dans le collège impérial, pour y annoncer le jugement et le châtement des criminels.

Pour le premier sacrifice le sous-maître des cérémonies va, à la tête des priers, former l'enceinte de l'autel du Shé et y amène le char portant les tablettes des ancêtres. Il assiste le général sacrifiant et les priers font les cérémonies des 4 Wangs.

Dans un grave danger le chef des cérémonies fait le sacrifice *Lui* à Shang-ti ainsi que les 4 Wangs. Le Sse-shi ou chef suprême des sacrifices ordonne à tous les gens du royaume d'en offrir également. Le grand prier, quand une calamité menace un pays, fait des offrandes au Shé-tsi et des prières aux esprits. Les préfets de ville, en cas d'invasion de brigands, ordonnent également des prières et des offrandes dans la cité. En cas d'éclipse, le chef de l'état s'interdit les réjouissances ; on bat le tambour guerrier près de l'autel du génie de la terre ; tous les princes

lui offrent des rouleaux de soie. On bat également le tambour dans le temple ancestral et les devins récitent des prières.

Toutefois cela ne se fait pas toujours ainsi ; ce n'est qu'au cas où l'éclipse arrive après que le soleil a passé la ligne équinoxiale et avant les solstices. S'il paraît une comète menaçante ou un autre phénomène stellaire du même genre, on doit faire des offrandes aux génies du feu et de l'eau. Telle fut la pratique sous les Tcheous. Mais ce n'était pas l'usage originaire. La 26^e année du prince régnant Tchao de Lou, il parut une comète flamboyante sur l'état de Tsi. Le Chef de cet état voulut faire faire un sacrifice propitiatoire. Mais un sage l'arrêta en lui rappelant les vers du Shi-King III. 1. 2. V. 3 où il est dit que la bonne conduite seule assure le bonheur et que, quand on agit mal et persévère, les sacrifices ne peuvent être utiles.

Les rites à suivre en cas d'inondation, de chute de montagne et autres fléaux semblables sont perdus. L'impérial auteur nous apprend qu'en cas d'inondation on peut offrir des soies aux esprits, mais point battre le tambour qui est réservé aux éclipses.

En cas de maladie grave, de danger de mort, on prie les esprits comme il est dit au Lun-yu ; on fait des oblations aux cinq génies familiers. Le chef des chasses appelle sur lui le mal qui menace le souverain si c'est lui qui est dangereusement malade (1). En tout phénomène inquiétant, en tout changement subit, sur la terre ou dans le ciel, on prie et fait des offrandes. Les cas varient à l'infini et l'on ne peut énumérer tout ce qui se trouve dans l'histoire et la tradition relativement à ce point.

§ V. Rite des serments.

Chaque prestation de serment se fait devant les ancêtres. Chacun prépare sa victime selon la qualité de ses terres et l'amène au lieu du rendez-vous. Le *Sse-*

(1) D'après le L. XXIII du Sse-ki, l'empereur avait un prier particulier, chargé de détourner sur le peuple les maux qui menaçaient le Fils du ciel. Hiao-ti aurait supprimé cette charge ; ce passage nous dit tout autre chose.

meng (1) présente les victimes, les prières et le vin. Les prières consistent surtout en l'annonce du fait. Le *Sse-meng* prépare le texte du serment ainsi que les prières et les imprécations. Ceux qui prêtent le serment prennent du sang de la victime et s'en oignent le corps en invoquant les esprits.

§ VI. *Offrandes à la cible.*

Au concours de tir, à la cour ou au chef-lieu de district, avant le tir, on présente des offrandes au but. (Mais les commentaires de l'I-li disent que ces offrandes s'adressent à ceux qui gardent le but et constatent le sort des coups tirés). Ces offrandes consistent en spiritueux, et en viande séchée ou hachée avec sauce de daube.

§ VII. *Offrandes au foyer.*

D'après les commentaires impériaux ces offrandes sont présentées à l'esprit d'une matrone d'autrefois, à la première qui ait cuit des aliments et non à l'esprit du feu ; ils le prouvent par ce fait que les instruments et vases de ces offrandes sont ceux que l'on emploie dans les cuisines. On y présentait un seul plat, une seule coupe pour la libation ; tous deux des vases de cuisine. Le mot employé ici, *gao*, indique toutefois la partie la plus reculée et cachée de la maison ; ce serait peut-être mieux encore le garde-manger, le magasin à provision.

SECTION IV. DES CONSÉCRATIONS.

Elles se font en frottant avec du sang l'objet à consacrer. Il en a été déjà parlé à l'article du Tcheou-li. Nous ajouterons seulement ce qui a quelque importance.

I. Ce que l'on doit avant tout consacrer par l'onction du sang, c'est le temple ancestral ou *tsong miao*. Pour cela le souverain revêtu d'habits noirs vient se placer à la

(1) Préposé au serment.

porte extérieure de ses appartements et prie ses ancêtres, tourné vers le sud. Les assistants sont vêtus de même. Le *Tsong-jin* dit alors : Veuillez ordonner d'oindre ce temple de sang. Le souverain répond : j'y consens.

On entre dans les appartements. Le chef de cuisine amène un agneau après l'avoir lavé. On entre dans le temple, on se met au sud du pilier auquel on attache la victime ; tous se tournent vers le nord (comme des sujets devant leur roi). Le chef cuisinier soulève l'agneau et le pose au milieu de la salle et lui donne le coup de mort de manière que le sang coule par devant. On prend alors de ce sang et l'on en frotte les murs.

Pour la porte extérieure il faut le sang d'une poule ; c'est le cuisinier qui la tue d'un coup de couteau, en faisant couler le sang sur la porte. Pour le lanterneau au-dessus de la porte, on fait couler le sang dans la salle. La chose faite, on va l'annoncer au roi.

II. Consécration des 5 tze ou objets du culte privé. D'après le *Li-ki* ces cinq tze sont les deux portes, le foyer, la cour intérieure et les chemins. Selon le *Tso-tchuen* ce sont les cinq éléments. Pour cette consécration on fait un monticule sur un terre-plein et on l'enduit de sang.

III. Pour les expéditions guerrières on fait comme il a été dit au Tcheou-li. On oint les tablettes ancestrales et les instruments militaires de musique ou de combat. La consécration des écuries a été expliquée plus haut. Quand on institue un collège, on oint de sang tous les objets qui y servent. On fait des offrandes de soie aux anciens maîtres.

Au commencement du printemps on consacre, de la même manière, les objets précieux des magasins royaux et les tortues servant à la divination. On lave et oint tous les locaux et instruments de bain. Toutes les consécrationes indiquées en ce chapitre concernent le souverain et l'état ; mais les princes, préfets et chefs de famille en font autant dans leurs ressorts respectifs pour autant que cela les regarde. Pour toutes il faut des victimes d'une seule couleur comme étant plus pures.

SECTION V. TRANSFERT DU TEMPLE ANCESTRAL, ETC.

Ces rites sont communs aux rois, princes et magistrats.

Quand on doit élever un nouveau temple, trois jours avant celui de la solennité d'inauguration, le souverain jeûne et prie. L'intendant du temple et ses assistants en font autant. Le jour venu, les assistants, vêtus de noir se rendent au temple. Les magistrats vont s'y placer dans l'ordre des rangs de cour. Le souverain arrive alors et se tient d'abord au bas de l'escalier de l'est, tourné vers l'ouest (lieu des esprits). L'intendant reçoit le prince, les mains levées ; et les officiants le prient de monter. Le prince monte.

Les prieurs présentent les soies, les officiers se tiennent à gauche tournés vers le nord. On fait deux prosternations et les prieurs disent trois fois : « Ces descendants pieux X. X. osent présenter ces soies précieuses aux vénérés ancêtres. Voulant établir ce temple ils osent le leur annoncer ». Le prince et les prieurs se prosternent deux fois. Les prieurs disent ensuite au prince : « Veuillez procéder à la cérémonie ». Le prince descend et va au bas de l'escalier. On présente les offrandes d'habillements et les assistants prient. Les oblateurs descendent dans la grande salle. Le prince et ses officiers reculent devant eux, puis les suivent. Les porteurs des offrandes sortent du temple et montent en char. Le prince en fait autant et les suit. Ses officiers tiennent les chevaux. On se rend au nouveau temple sous la conduite des prieurs. Arrivé là, on étend une natte au seuil de la porte. On pose le vase aux libations au pied du mur de l'ouest. On apporte et met en ordre au milieu de la salle les viandes et les hachis. Les officiants entrent les premiers, rangés comme à la cour ; les prieurs les conduisent et les porteurs des soies les suivent. Le prince vient après et quand il entre, tous s'écartent pour le laisser passer. Les porteurs d'offrandes montent dans le Tang, et vont à leur place ; le prince y monte également et l'on dépose les vêtements offerts, sur la natte. Les prieurs posent les soies sur la table du côté de l'est.

Les aides-officiants se lavent les mains et vont au milieu de la salle poser en oblation des végétaux, des viandes séchées et des hachis. Le prince se lave les mains, remplit et pose une coupe de vin à l'ouest des végétaux et retourne à sa place. Le prince et les prieurs se prosternent deux fois et se relèvent. Les prieurs disent trois fois : « Nous X.X. descendants pieux, nous osons présenter ces soies à nos vénérés aïeux. Nous X.X. leurs descendants, à tel jour, tel mois, nous avons osé nous rendre dans le nouveau temple et l'annoncer en nous prosternant. »

Le prince va alors du côté de l'est et se tient tourné vers l'ouest. Les prieurs vont de l'autre côté et se tournent vers le roi. Les assistants disent alors : « Veuillez retourner à vos places. » Le prince le fait et les prieurs se mettent à sa gauche. Tout le monde retourne à sa place. Les prieurs disent alors trois fois : « Nous X.X. descendants pieux, nous étant purifiés, nous présentons ces brillantes offrandes. » Le prince et les prieurs se prosternent trois fois et se remettent à leur place.

L'intendant des réceptions dit ensuite : « La cérémonie est finie. Allez prendre le repos. » Tout le monde sort ; on va remettre en place les vêtements et les rouleaux de soie offerts et l'on fixe un jour pour le sacrifice. Ce jour-là on offre ce sacrifice qui a pour but de calmer les esprits, de leur donner joie et satisfaction. Ce qui est dit ici pour le prince, concerne tous les magistrats, *mutatis mutandis*.

Transfert des tertres-autels.

Lorsque les sacrifices offerts sur ces tertres n'ont point arrêté les fléaux, on détruit ces autels et on va en faire d'autres ailleurs. Quand on a choisi des victimes parfaites, que les vases de millet ont été bien purifiés, et les sacrifices offerts en leur temps et qu'ils n'ont pas obtenu leur effet, on fait aussi de nouveaux autels aux esprits du sol et des céréales et l'on recommence les cérémonies.

NOTE.

Le tableau des fêtes que l'on vient de lire comprend toutes celles qui constituaient le culte général, officiel de la nation et que les lettrés chinois regardaient comme d'institution authentique. Si l'on met en regard l'exposé que contient le livre 23^e du Sse-ki de Sse-ma tsien (1) on aura peine à croire qu'il s'agit de la même religion et du même peuple. L'esprit général, la nature des conceptions, les pratiques religieuses sont toutes différentes et même d'un caractère tout opposé. Dans le livre du grand Historiographe on ne trouve plus guère que des génies de fantaisie, l'anthropotrie ou le sabéisme, le culte des éléments matériels et le tout sans aucune règle déterminée ni principe général. Shang-ti et Heou-tou sont pour ainsi dire les seuls restants du culte impérial. Encore le premier finit-il par être remplacé par les *Cing-Ti* que nous avons vus plus haut p. 121 et son nom, pris comme au pluriel, désigne ces personnages de fantaisie ou d'apothéose. L'opposition de ces données avec celles du Li-ki n'est pas moins grande, mais elles se rapprochent du Tcheou-li. On serait fortement tenté et pour de très graves raisons de rejeter, comme cela a été fait, l'authenticité de cet appendice des célèbres Annales de la Chine, car il détonne complètement avec tous les autres monuments de l'histoire religieuse de ce pays. Tout au moins a-t-il été largement interpolé et la main des Tao-Sse s'y fait sentir partout, tant par la nature des récits que par la présence continue des *Wu* (Sorcières), des *Fang-Shi* (magiciens) et autres personnages de même catégorie. D'ailleurs le commencement n'est qu'un tissu de fables, parsemé d'erreurs ou de méprises évidentes. Tsien lui-même avoue que les dires qu'il rapporte ne sont point mentionnés par les lettrés sérieux (Khi yu pu king kien *tsin-shen pu tao*). En outre il attribue à Kong-tze des paroles qui ne sont consignées nulle part et cite du Shi des choses qui ne s'y trouvent point. Du reste ces traditions ne commencent qu'avec le VIII^e siècle, au temps où les grands feudataires agissaient en maître chez eux et, pour affirmer leur indépendance, créaient à leur fantaisie des esprits, des sanctuaires, des sacrifices nouveaux. Les peuples pré-chinois et leurs shamans prenaient, en cela, leur revanche contre le culte des Têtes-noires. On voit, du reste, par le traité lui-même que les princes Hans, spécialement Kao-tsu et Wu-ti étaient entièrement livrés à l'influence des charlatans du Tao qui leur faisaient inventer constamment des divinités et des cérémonies nouvelles. Il en est même ainsi des deux grands sacrifices qui font l'objet du livre et qui représentent ceux offerts à Shang-ti et à la terre. Nous ne pouvons reproduire ces détails même en abrégé. Notons seulement quelques traits pris par-ci par-là. Sous Ping Wang (746 A. C.), le Kong de Tsin trouve une sorte de pierre extraordinaire qu'il croit un esprit et lui élève un autel. Certaines années, cet esprit ne se montre pas ; en d'autres temps il apparaît de nuit comme une étoile brillante et filante. Il s'agit évidemment de véritables étoiles filantes ou d'aérolithes lumineux.

(1) M. Chavanne en a donné dernièrement une excellente version, savamment commentée dont nous ne pouvons en général qu'approuver tout le contenu. Nous ne pouvons comprendre toutefois pourquoi M. Ch. croit devoir nier à l'auteur la connaissance de l'antique Shang-ti. A toutes les époques, les commentateurs et auteurs sérieux ont expliqué ces termes par "*T'ien tchi-tchou, T'ien tohi ti ou ti-tsai ou shen*". Tous l'expliquent comme un être unique. Rien dans Sze ma-t sien ne permet de croire que le Grand Annaliste ait eu une autre conception. Aussi M. Ch. lui-même traduit-il deux fois "L'empereur suprême ou d'en haut" (V. p. 10). Au texte correspondant à cette page Sze ma-t sien oppose Shang-ti à l'Empereur blanc, l'un des empereurs d'en haut, par les termes désignant le culte. Il est vrai que les Taoïstes avaient substitué des personnages humains au véritable Shang-ti et que Kao-tsu avait adopté cette manière de voir. Mais il n'en était pas ainsi avant lui. Là est la solution de cette difficulté qui n'est qu'apparente.

En ce même siècle commence le culte des Cinq-Ti dont il a été question plus haut p. 121. On leur assigne à chacun une couleur dont ils portent le nom. Ces couleurs sont celles des 5 plages du ciel ou celles des éléments. Selon la coutume de cette époque on identifie chacun d'eux avec un des anciens empereurs légendaires Hoang-ti, Shao-hao, Tchien-hu, Shennong, etc.

En 649 le Kong de Tsin, Mieu, voulut faire les sacrifices *fong* et *shen* réservés au souverain Monarque et ne put être détourné de son projet qu'avec grande peine. Plus loin S. nous parle des 8 esprits (1) qualifiés de tchou ou Maîtres des éléments : les Tchous du ciel, de la terre, de la guerre, du Yin, du Yang, de la lune, du soleil et des quatre saisons (2). Inutile de faire remarquer que c'est là simplement un arrangement de lettré particulier et d'une époque peu ancienne.

Puis sous le règne de Shi-Hoang-ti a lieu la détermination des montagnes et fleuves célèbres ainsi que des sacrifices qui leur sont offerts ; tout cela est en dehors du culte officiel ou n'a duré qu'un moment. Mais comme Lu-pu-wei contemporain du grand empereur ne connaît rien de ces détails si compliqués, il est bien peu probable qu'ils soient autre chose que des imaginations de lettrés ou de taoïstes, d'autant plus que pour plusieurs d'entre eux les commentateurs chinois renoncent à toute explication.

Donnons un seul exemple. D'après le Tong-shan-shou, A Yong on honorait les cinq Ti, on faisait plus de cent sacrifices aux astres Shen, Tshen, Nan-teou, Pe-teou, Yong-ho, Tai-pe, Tchen, aux 28 stations lunaires, au chef des vents, au régent de la pluie, aux quatre mers, aux quatorze ministres (illustres), aux 9 ministres, au seigneur de Tou (ancien ministre). C'était partout, grâce aux Tao-sse et aux populations pré-chinoises, une multiplication de génies toute extraordinaire. Kao-tsou le premier des Han en fit encore grandir le nombre et institua des prêtresses. Toutefois le récit qui lui attribue la création du cinquième Ti qu'il aurait fait « Empereur noir » *Ho-ti*, est évidemment apocryphe. Les cultes locaux se développèrent également, s'il faut en croire notre livre en ce passage : « A Tchang-ngan il établit des sacrificateurs, des prieurs et des devineresses. Les devins de Liang offraient au ciel, à la terre, au génie du sol, aux eaux du ciel, au fang du milieu, au fond de la grande salle, etc. Les devins de Ts'in offraient aux cinq empereurs, au Régent de l'Est, à Yun-tchong (aux nuages), au Sse-ming, au génie des terres des devins, aux ancêtres des devins, au premier qui cuisit les aliments. Les devins du pays de Ts'in offraient au génie terrestre suprême, au protecteur des devins, au génie qui forme les liens des familles (*Tsu-lei*), etc., etc. »

Aussi l'auteur dit, à propos de Hiao-king, que sous ce prince il ne se fit plus rien de nouveau. *Wu-yeu-so-hing*.

Wu-ti introduisit le culte de la princesse des esprits qui n'était autre chose qu'une femme morte de couches à Tchang-ling.

Un Tao-sse lui fit pratiquer l'offrande, le sacrifice du fourneau et les manipulations de l'Alchimie ; un autre lui fit admettre le culte du *Tai-yi*, la grande unité, extraite du Tao-te-king, contrairement à l'esprit de l'auteur de ce livre ; l'empereur lui offrit le sacrifice Kiao à Yun-yang, à Tchien-hoa-hien, au Ping-tcheou-fou du Shan-ssi. Alors Tai-yi prit la place de Shang-ti, mais Heou-tou garda la sienne. Tai-yi eut aussi le sacrifice *lei*. Wu-ti fit mourir successivement trois Tao-sse qui lui promettaient la pierre philosophale, la vue des esprits, l'arrivée à l'île des bien-

(1) Et non dieux comme dit M. Ch. qui traduit *Kuei-shen* : « esprits et dieux ». Ce sont les esprits célestes et terrestres *Kuei-shen*.

(2) Voir le livre de M. Ch. pp. 23-25.

heureux et autres merveilles, mais n'en continua pas moins à se laisser égarer par les intrigants qui les remplacèrent.

Ce fut lui enfin qui établit le sacrifice *fong* en y adjoignant le *shan* et substituant le premier au culte de Shang-ti.

Qu'était-ce que ces sacrifices ? Il serait difficile de le dire.

L'antiquité n'en connaît absolument rien. Meng-tze lui-même les ignore et ce n'est que par un subterfuge évident que l'on prétend les voir mentionnés dans les « Entretiens » de Kong-fou-tze. Le grand philosophe parle bien du mont Tai-shan mais nullement du sacrifice Fong. Les dictionnaires chinois le mentionnent sans y attacher aucune importance et n'ont que des textes de l'époque des Han pour prouver son existence (1).

Celui-ci d'après notre livre ne se faisait qu'à de rares moments, quand la paix régnait complètement dans l'empire, alors que le Souverain Monarque était d'une vertu parfaite et cet acte du culte lui procurait l'immortalité. Aussi les souverains de la dynastie des Han excités par les promesses et les exhortations des Tao-sse brûlaient du désir de célébrer ce sacrifice d'un si heureux effet. Mais l'invention était si manifeste que personne ne connaissait les rites de cette cérémonie et que parmi les conseillers de Wu-ti il n'en était pas deux qui fussent d'un avis identique. Toutefois le *Fong* fut établi et Wu-ti le célébra tous les trois ans d'abord, sur le mont Tai-Shan, puis tous les cinq ans, réservant le *Kiao* à la période triennale.

L'auteur du *Fong-shen-shu* termine son traité en énumérant toutes les cérémonies accomplies par Wu-ti lui-même et dont il indique l'origine toute récente. Ce sont ceux au Tai-Yi et à Heou-tou, le *Kiao*, le *Fong* et le *Shen* qu'il célèbre régulièrement, puis ceux aux huit génies et à d'autres esprits locaux, quand il passe aux lieux où ils sont honorés. Il parle en outre des sacrifices aux *Trois Uns* (du *Tao-te-king*), au Yang (2), au génie de la course, à l'étoile rouge, aux cinq monticules (en l'honneur de la terre) ; puis il ajoute : « A tout sacrifice qu'un magicien institue, il y préside lui-même. Quand il est mort, c'en est fini. Les ministres des sacrifices n'y président pas ». Nous ne savons ce qu'il faut croire de tout cela. Il est à remarquer que dans le *Traité des Rites*, le 22^e de ses *Mémoires*, Sze-ma-tzien dit que Kao-tsou aimait la doctrine des Tao-sse qu'il multiplia les rites, la pompe des cérémonies, l'extérieur et négligea la vertu intérieure, l'amélioration des cœurs qui dépérissent, que Wu-ti changea le nouvel an, les couleurs des habillements, fit le sacrifice *Fong* sur le Tai-shan et établit les règles des assistants du *Tsong-Miao*. Puis il résume le culte en ces mots : Les sacrifices *Kiao* et *Tchao* à Shang-ti et à la Terre, n'appartiennent qu'au fils du ciel ; ceux à l'Esprit du sol s'étendent jusqu'aux grands feudataires. Les *Shis* et *Ta-fous* ont les leurs selon leur rang.

Ceci est bien conforme aux traités officiels dont nous avons donné la traduction, mais ne s'accorde guère avec le livre du *Fong-shen*. Raison de plus pour tenir ce dernier en suspicion, et y voir simplement une œuvre de tao-sse.

Du reste, comme on le verra plus loin, sous l'action des Tao-sse et des Boudhistes la religion chinoise fut sujette à des fluctuations incessantes, semblables à celles dont il a été question dans cette note, trop nombreuses du reste pour que nous puissions nous en occuper davantage.

(1) Voir Kang-hi-tze-tien, Tcheng-pu-tze-wei, Tch'eng-tze-tong, etc. *Verbo fong* R. 41-6.

(2) Le bélier de l'espace obscur, le vent tourbillonnant.

SECTION VI. CÉRÉMONIE DU LABOURAGE.

A) *Des princes.*

Comme il n'y a plus de princes vassaux, ces cérémonies ont été abolies et les rites perdus. Il ne reste plus comme souvenir que ce passage de Meng-tze où il est dit que les princes ont reçu cent arpents de domaine privé et qu'ils y commencent le labour, eux-mêmes, avec l'aide du peuple, pour produire le riz et le millet des sacrifices, pour le service des esprits des monts et des fleuves, du sol et des céréales. Les princes portaient pour cela le bonnet carré à rubans verts.

B. *Labourage par le souverain.*

Le roi avait un apanage de 1000 arpents ; il inaugurait le labour. Au premier jour du printemps il priaït Shang-ti pour obtenir une année prospère ; puis au jour de la première conjonction du soleil et de la lune, il allait sur ce champ, monté dans un char où il avait à ses côtés un officier et le cocher. La charrue était placée entre eux. Tous les ministres, les princes feudataires et les grands officiers l'y suivaient pour labourer tous, de leurs propres mains, le champ de Shang-ti. Le fils du ciel, portant le bonnet carré à rubans rouges, labourait trois sillons, les trois grands conseillers en retournaient cinq ; les princes et les ministres, neuf. Retourné à la cour avec toute sa suite, le roi leur faisait présenter du vin en leur disant : « Buvez cette coupe pour vous reconforter après ce travail. » Après quoi chacun s'en allait chez soi.

La souveraine faisait une fonction analogue. Au premier printemps elle allait, avec ses dames d'honneur et les épouses secondaires, semer du grain de millet que l'on présentait au roi.

Suivant le même principe, la souveraine va inaugurer l'élève des vers-à-soie qu'on cultive dans un pavillon du palais construit dans le faubourg du nord de la capitale. Cela se fait au milieu de l'été, le matin, avant le jour. A la fin de l'année les dames du palais qui ont soigné les vers, viennent présenter les cocons à la souveraine qui les fait

donner aux fileuses et aux artisans pour fabriquer les vêtements de l'empereur. On offre pour leur heureuse production une victime de petite espèce, mouton ou porc.

Les épouses de second ou de troisième rang travaillent et ornent les vêtements du souverain et, pour leur achèvement, on fait un sacrifice aux anciens rois, aux anciens kongs, aux esprits célestes et terrestres. Les épouses des princes font tout ce que fait la souveraine, mais pour elles le sacrifice est offert aux génies du sol et des céréales. C'est la seule différence.

N. B. Les sacrifices suivant sont rangés dans l'I-li de Kien-long parmi ceux aux esprits du ciel. Ils nous paraissent figurer mieux à côté des offrandes faites aux ancêtres.

SECTION VII. SACRIFICE DES PRINCES ET DES ROIS AUX ANCIENS SAINTS ET INSTRUCTEURS DU PEUPLE.

§ I. *Sacrifice aux anciens docteurs.*

Tout qui commence ses études, doit, avant tout, honorer avec respect les saints et les docteurs des âges passés, en leur faisant de riches offrandes. Les magistrats doivent honorer Tcheou-kong comme Kong-tze. Aux quatre saisons le Roi et les Princes doivent honorer, en outre, les anciens docteurs, mais pas les saints et alors ils n'offrent ni soie ni objets précieux. Pour ce culte d'hommage les états voisins doivent se réunir, si l'un d'eux n'a pas de saint ou de docteur qui lui soit propre. Autrement chacun le fait chez soi.

Au premier établissement d'une école, on porte les lances en l'air ; on présente de la soie puis des plantes aux anciens Docteurs illustres. On oint tous les instruments de sang puis on présente les soies. On fait de la musique mais point de danse pantomime, parce que tout dans cette cérémonie doit être d'une extrême gravité. Après la cérémonie on donne un banquet aux invités et l'on y offre les plats aux mêmes personnages. Cela se fait dans le collège royal ou princier. Outre cela, tout étudiant doit au printemps faire une oblation à ses anciens maîtres décédés. En

automne et en hiver également, mais pas en été. Cette oblation consiste en fruits et légumes, riz et liqueur.

Au printemps on commence à venir au collège. Mais d'abord on y pose la plante *Tsai* (1) en l'honneur des anciens maîtres et l'on exécute les danses pantomimes. En automne on divise les étudiants en groupes et l'on forme les concerts d'instruments.

Au mois médial du printemps le chef de la musique va de nouveau faire offrir des légumes. Le chef de l'état vient assister à cette cérémonie, avec les ministres et les princes. Quand le souverain arrive, on bat le tambour afin que tout le monde accoure et soit présent. Le souverain ordonne à tous les maîtres de faire leur besogne devant lui. Le tout étant fait, le prince faisait donner un repas aux pensionnaires du collège (gens âgés). On offrait les mets aux anciens Docteurs et aux Saints. Quand on commençait les leçons, les maîtres, revêtus de leurs habits de cérémonie, offraient des légumes aux anciens docteurs et saints et enseignaient les règles morales des anciens rois.

On choisit, comme maîtres des études, des hommes pleins de sagesse et de capacité. Après leur mort on les reconnaît comme ancêtres des musiciens et on les honore dans leur collège.

§ II. *Sacrifice offert, au nom de l'état, aux ministres méritants.*

Les fonctionnaires déclarés « méritants » sont entretenus dans le palais. On les honore au grand sacrifice d'hiver triennal en l'honneur de tous les ancêtres des souverains et princes. Maintenant tout se fait par une seule cérémonie. Les rites ayant péri, ceux-ci ont été oubliés avec les autres.

Le *Sse-Hiun* (1) préposé aux actes méritoires, fait inscrire le nom de tous les fonctionnaires méritants, sur l'étendard royal ou princier et les fait honorer au sacrifice d'hiver. De ceux qui ont secondé nos anciens rois et ont acquis des mérites en les servant, les fils ne laissent pas leurs belles

(1) Céleri, selon les Commentaires.

(2) Fonctionnaire chargé spécialement de tenir note des mérites des magistrats, de les signaler au prince et de les faire honorer après leur mort.

actions dans l'oubli, mais ils les honorent avec les ancêtres royaux.

§ III. *Sacrifice aux anciens entremetteurs (2).*

Au milieu du printemps, quand le premier oiseau fait son apparition, le Souverain vient lui-même offrir un bœuf au *Kao-mei* ou Fondateur des fonctions d'entremetteur du mariage. L'impératrice, les épouses secondaires et toutes les dames du palais l'assistent en cette cérémonie.

§ IV. *Sacrifice aux anciens augures.*

Au premier printemps, les devins qui consultent l'écaille brûlée de tortue, consacrent un animal de cette espèce en l'enduisant de sang et le présentent en oblation aux devins des âges antérieurs. Ce culte s'adresse aussi à ceux qui consultent le sort par la plante *shi*. La cérémonie s'exprime par les trois mots qui désignent les sacrifices à l'esprit du sol, à celui des céréales et les offrandes aux esprits des morts. On traite ces augures comme le ciel et la terre.

§ V. *Sacrifices à divers fondateurs d'art.*

Au créateur de l'appriivoisement des chevaux. Le directeur des haras, au premier printemps, sacrifie au premier qui se sert des chevaux restés jusque là à l'état sauvage. En été il sacrifie au premier éleveur ; en automne, au génie des chevaux parce qu'alors ils ont toute leur force et peuvent être employés. En hiver c'est aux démons qui nuisent aux chevaux.

Ces rites sont perdus, dit notre livre. En effet, ils ont péri avec les Tcheous.

(1) Tout mariage se fait en Chine par entremetteurs. On les regarde donc comme des agents nécessaires pour avoir une postérité.

CHAPITRE IV.

CULTE DES ANCÊTRES.

Nous avons vu ci-dessus l'origine et la première forme de ce culte. Le Li-ki ne nous en parle qu'accidentellement et par parties et ce qu'il en dit est si étendu que nous ne pouvons penser à le reproduire ici. D'ailleurs ce que nous nous proposons est de donner une idée complète, il est vrai, mais simplement générale du culte chinois. On en trouvera tous les détails dans l'I-li, seul rituel régulier de la Chine ancienne. Les cérémonies en l'honneur des défunts sont de deux sortes, selon qu'elles se font à la mort et pendant le deuil d'un parent ou après ce temps et à titre d'anniversaire régulier, de cérémonie annuelle. Comme ces cérémonies n'ont guère changé de caractère depuis l'époque des Han et que leurs rites sont encore substantiellement les mêmes, nous n'en parlerons point ici et nous réunirons tout ce qui les concerne dans notre exposé de la religion postconfucéenne.

CHAPITRE V.

DISTRIBUTION DES GÉNIES ET DES SACRIFICES.

Avec les cérémonies en l'honneur des ancêtres finit le tableau complet du culte chinois tel qu'il était vers la fin de l'ère ancienne, sous les Han. On a pu constater ce que nous disions précédemment, que les pratiques introduites par les Tcheous avaient été en partie abandonnées par les dynasties subséquentes et ne se retrouvent plus ; les rites en sont perdus comme disent les éditeurs de l'I-li de K'ien-long. C'est que, comme il a été dit, les Tcheous n'étaient point chinois et bien des coutumes établies par eux ne leur ont point survécu.

A ce tableau nous devons encore ajouter celui de la distribution des sacrifices et de leurs génies.

Depuis l'époque où, par suite des doctrines hétérodoxes et des pratiques de magie, le sacrifice au Shang-ti fut réservé au souverain, les génies furent classés en généraux et particuliers. Les esprits dont le pouvoir ou le domaine s'étendait à tout l'empire n'eurent plus pour pontife que l'empereur. A lui seul le culte de Shang-ti, à lui seul postérieurement celui du ciel et de la terre, de toutes les montagnes célèbres, de tous les grands fleuves, etc.

Les princes vassaux créés ultérieurement ne purent sacrifier qu'aux esprits de leur principauté particulière, de leur sol, des montagnes et cours d'eaux de leur territoire. Après leur suppression par les Hans, le même rôle fut rempli par les gouverneurs et les préfets pour leur district particulier. Le droit au culte fut étendu d'abord à tous les fonctionnaires, aux Shis. Il n'y a point de rites pour les particuliers dit le commentaire de l'I-li. Plus tard ceux-ci eurent aussi leur part dans le culte pour ce qui les concernait spécialement.

Le souverain avait sept autels et sept sacrifices outre ceux de l'esprit de la terre ; à savoir : 1° celui de leur premier ancêtre ; 2° celui des rois morts sans postérité ; 3° celui de la cour centrale ; 4° des portes de la ville capitale ; 5° des chemins de la ville ; 6° du gardien des portes ; 7° du gardien du foyer.

Les princes en avaient cinq, les cinq premiers. Les hauts magistrats en avaient trois, les 2^e, 4^e et 5^e. Les magistrats d'ordre moyen avaient le 4^e et le 5^e, les fonctionnaires inférieurs et le commun du peuple n'en avaient qu'un consacré soit au génie du foyer, soit au gardien des portes.

Ici se termine le cérémonial chinois, mais avant de quitter le sujet, nous devons présenter quelques observations nécessaires pour en faire bien comprendre la nature.

CHAPITRE VI.

RAPPORTS ENTRE LES CULTES CHINOIS ET ARYAQUE.

On a déjà remarqué dans cette longue série d'actes religieux combien il en est qui se retrouvent soit identiquement, soit d'une manière simplement analogue dans les usages indo-européens. C'est ce que M. Carlo Puini a si bien fait remarquer dans le dernier paragraphe de son étude sur *le culte des génies tutélaires en Chine* (1). Bornons-nous aux quelques extraits suivants :

L'état, disent les livres chinois, est fondé dès que le culte des génies tutélaires commence. De la même façon la cité se constituait en Grèce et à Rome. Les demeures des familles s'élevaient autour du feu sacré ; la maison se formait autour du foyer domestique. De même que l'autel avait donné naissance à la cité, ainsi le culte la conservait (V. Fustel de Coulanges. *La cité antique* p. 154-155 et 167). Il en était de même dans les anciennes croyances de la Chine où la paix, le bien-être, la sécurité des états étaient également attribués au culte de l'esprit de la terre. Les Pénates et les Lares de la religion romaine correspondent tout à fait aux génies familiers des Chinois.

Le génie tutélaire en Chine était vénéré dans la cour ouverte au milieu de la maison, ou plutôt au milieu de l'enceinte qui clôturait la maison et correspondait précisément au milieu de celle-ci. C'était aussi au centre de l'ἔσχος, de l'*herctum* que s'élevait, chez les Grecs et les Romains, l'autel des dieux protecteurs de la famille. — L'*atrium*, le *cavædium*, l'*impluvium* des Romains correspondent exactement au Tchong-liu des Chinois ; même par le nom qui signifie l'eau coulant des gouttières au milieu de la maison.

La maison, en ses diverses parties, était pour les Chinois l'objet d'un culte public et privé ; mais le foyer était, chez le peuple, honoré d'une vénération toute spéciale. Les

(1) Voir *Le Muséon*, année 1886, pp. 208-210.

Pénates se rapportaient au culte du feu considéré comme bienfaisant.

Les Lares se rapportaient au culte des morts considérés comme protecteurs de la famille à laquelle ils avaient appartenu jadis. Mais ces diverses idées se fondirent en une seule celle de génies bienfaisants et protecteurs. Il en fut de même en Chine. Le foyer et les Lares, en tant que divinités de la famille, étaient les dieux de l'intérieur par excellence ; la Chine aussi les honorait dans le *Gao* parce que c'était le lieu le plus reculé de la demeure.

En outre en Hellade, à Rome comme en Chine, les Héros, les défunts d'un mérite supérieur étaient associés au culte des Pénates et des Lares. Le fondateur d'une cité, celui qui en avait élevé l'autel en était tenu pour le Dieu et son culte se confondait avec celui des Pénates... Ainsi en Chine, l'inventeur légendaire de l'agriculture se confond avec l'esprit de la terre.

Après d'autres rapprochements encore, M. Puini cite des différences notables. Mais il cherche à expliquer les premiers en se référant à l'identité universelle des procédés de l'esprit humain. Cette explication est bonne mais point complète. Il y en a une autre qui ne laisse guère de doute après elle. — C'est que ces croyances sont propres à la race tcheou, et que celle-ci n'était point chinoise mais tout au moins aryanisée, comme l'a si justement remarqué M. de Lacouperie. En effet, nous ne voyons paraître ces idées qu'après l'avènement des princes tcheous et même longtemps après. Le *Shi-king* lui-même, ce recueil de poésies nationales n'en sait encore rien. C'est parce qu'on n'a pas distingué les époques et les peuples que les livres traitant de l'ancienne Religion chinoise présentent tant de contradictions. Cette distinction concilie les choses les plus contradictoires en apparence.

CHAPITRE VII.

DU CULTE DE LA NATURE.

Le caractère principal de cette période a été, comme nous l'avons vu, l'abaissement des conceptions vers la terre, la matérialisation des objets du culte. Les esprits étaient toujours, en dernière analyse, le terme final des hommages religieux, comme on a pu le voir aux pp. 125, 128, 131 et 132. D'autre part, nous voyons les princes, par exemple, aller au devant du froid et du chaud pour arrêter des progrès nuisibles à la terre, ou saluer le soleil d'été.

Il est incontestable que dans le culte des Chinois de cette époque, il se manifeste une certaine vénération de la nature du monde matériel. Quel en était précisément le caractère ? Les objets de cette vénération étaient les phénomènes célestes, la terre, les hautes montagnes et les grands fleuves. Peut-on à leur occasion considérer les anciens chinois comme adorateurs de la matière ou comme l'ayant divinisée, personnifiée, et vénérée en cette personification ?

Considéraient-ils les grands corps de la nature comme des êtres animés, doués de volonté et sous ce rapport étaient-ils du moins partiellement animistes ?

La réponse à cette question ne peut être douteuse. Il n'y a rien dans les textes qui autorisent à la résoudre dans le sens de l'affirmative. Les anciens Chinois voyaient dans le ciel, la terre, les montagnes et les fleuves, outre les esprits qui y présidaient, de puissants agents naturels, parties essentielles du monde matériel, mais rien de plus ; bien que leur attention se portât de plus en plus sur ces derniers.

Rien ne légitime la supposition qu'en leur adressant des témoignages de vénération, ils aient jamais pensé être entendus d'une âme de pic élevé, ou de cours d'eau gigantesque, non plus que du ciel ou de la terre. Il y avait chez eux seulement cette superstition répandue parmi tous les peuples de l'antiquité, que les actes du culte comme les témoignages de reconnaissance, pouvaient

exercer une influence directe sur la marche, les mouvements des êtres visibles, de l'ensemble de l'univers, par des moyens matériels. C'était de la physique erronée et non de l'hylolâtrie.

Quant au soleil et à la lune, jamais ils ne les ont tenus pour des dieux ou des êtres animés et conclure le contraire du mot *tsong* que personne ne comprend, ou d'un commentaire écrit 20 siècles après, par un exégète aussi fantaisiste qu'ignorant, c'est une mauvaise plaisanterie. Le sabéisme eut grande influence sous les Tcheous mais s'affaiblit après leur chute.

CHAPITRE VIII.

DES MYTHES ET LÉGENDES.

FIN DE LA PÉRIODE.

Remarquons-le d'abord, les limites assignées à cette période n'étaient qu'approximatives. Le VII^e siècle ne se distingue des temps antérieurs que par un plus grand développement de la démonolâtrie et surtout par les premières divinisations réelles de personnages humains.

La Chine antique ne nous a laissé aucun souvenir de mythes cosmogoniques ou théogoniques ; ses vieux livres n'en portent point de trace (1). Qu'il s'agisse de l'origine du monde ou de celle des esprits, il sont complètement muets ; on peut même dire qu'ils les excluent implicitement. Les historiens sérieux de la fin même de notre ère, tels que Sze-ma-tsien et l'auteur du *Tshuk-shu*, commencent leurs annales à Hoang-ti et laissent en dehors de leurs cadres les personnages mythiques ou légendaires que les amateurs de fables ont placés sur le trône de Chine avant eux. Il en est également ainsi du Shi-tze annexé au Yi-King (II. 12-15). Tchwang-tze, lui-même, si fécond en récits fabuleux cite Fu-hi, Shennong ou Hoang-ti, sans leur attribuer aucun des actes prodigieux dont les mytholo-

(1) Nous parlerons du Shu-King au L. III.

gues postérieurs ont enrichi leur histoire. De Hoang-ti seul il dit qu'il s'éleva dans le ciel.

Il faut arriver aux rêveurs taoïstes, aux Hœi-nân-tze, aux Lie-tze et autres de même espèce pour trouver ce nouveau genre de production.

Alors nous apprenons qu'à l'origine des êtres tout était cahos, *tohu va bohu* ; que ce cahos s'ouvrit un jour et qu'il en sortit un homme, le premier de la race, portant le nom de Pankou. Celui-ci cisela, martela, forma le ciel et la terre. L'humanité se produisit après cela et se développa dans des cycles indéfinis dont il sera parlé au chapitre du taoïsme. La Chine eut sa part dans ce développement ; les Chinois eurent leur lot de terre et leurs souverains, mais ils étaient à l'état de la plus sauvage barbarie. Fu-hi commença l'œuvre de la civilisation. Le reste de cette histoire légendaire se déroule sans autre mythe que celui de *Kong-kong* et de *Nu-hva*, si c'en est un. *Kong-kong* révolté contre le souverain, souleva les eaux et produisit un déluge qui désola le monde, selon les uns. Selon d'autres, Lie-tze par exemple, il frappa du front les monts célestes, fit pencher le ciel vers le Nord-Ouest et amena, comme conséquence, une brèche de la terre au Sud-Est.

Ces fables dont nous donnons ici une idée sommaire ont mille variantes dans les auteurs chinois ; mais nous ne pouvons entrer dans aucun détail à leur sujet. La seule question qui nous intéresse est celle de leur origine. Devons-nous y voir des traditions antiques du peuple aux cheveux noirs, restées dans l'ombre pendant tant de siècles, ou des inventions de ces singuliers sectateurs de Lao-tze qui semblaient prendre à tâche de déshonorer le nom de leur maître ?

Nous n'hésitons pas à adopter la seconde solution, tout en accordant une place aux traditions des peuples pré-chinois ou bien aux importations tardives de l'occident. Nos raisons sont celles-ci :

Il serait bien extraordinaire qu'aucune de ces légendes, aucun de ces mythes n'ait percé d'une manière quelconque, même dans les anciennes poésies populaires de la

Chine et que les Taoïstes en aient été les seuls gardiens et les seuls révélateurs alors que leur amour des fables et leur audace à se jouer de la crédulité publique leur ont donné une célébrité à rebour qui incarne en eux ces procédés. Outre cela les nombreuses et incessantes contradictions de ces conteurs de fable ne laissent guère supposer un fond traditionnel que son antiquité et sa nature rendent généralement sacré.

De plus pour quelques uns de ces mythes, il est évident qu'ils ne sont que des faits plus ou moins historiques dénaturés. Ainsi Kong-kong, l'auteur du déluge, était un ancien ministre impérial, accusé par la tradition de n'avoir pu sauver la Chine des inondations du Hoang-ho. Tchi-yeu, en qui le Shu-king nous apprend à voir un simple rebelle (V. l. 27. init.), devient, par la suite, le chef d'êtres surnaturels au corps de bête, mais au parler humain, qui, dans sa révolte contre Shang-ti, disposait du vent et de la pluie pour anéantir l'armée impériale, jusqu'à ce que la Fille du ciel mît un terme à ses entreprises et permit à l'empereur de l'atteindre et de lui donner le coup de mort. Nu-hwa, qui est encore un prince sans légende dans Tchwang-tze, 4 siècles avant notre ère, est devenu, dans les élucubrations de Hoang fu-mi (2^e s. P. C.), une impératrice, une femme au corps de serpent, à la tête de bœuf. C'est elle qui créa l'homme en le formant du limon jaune.

L'époque des Han fut, comme il a été dit plus haut, le point de départ d'un polythéisme exubérant. Déjà sous les Tcheous quelques grandes hommes considérés comme les bienfaiteurs de l'humanité, avaient reçu les honneurs du culte mais à titre d'âmes humaines parvenues au ciel et dotées de puissance en raison de leurs vertus. Ainsi Heou-tsi était devenu l'esprit protecteur des moissons et un fils de Kong-kong, le régent du globe terrestre : Heou-tou, (le prince terre). Mais les doctrines des Tao-sse et leur série d'immortels, puis un peu plus tard, les Avatars des dieux brahmaniques comme ceux des Bouddhas et Bodhisattwas, racontés aux habitants de la Terre-des-Fleurs, les mirent en goût d'aventures divines ; et Bouddhistes,

Tao-sse, lettrés même, rivalisèrent d'inventions aussi bizarres que puérides.

En outre les génies particuliers, inconnus aux anciens chinois, se multiplièrent de siècle en siècle, soit que les écrivains chinois les créassent à plaisir, comme fit l'auteur du livre des Mers et des Montagnes, soit que l'on recueillît les traditions locales antiques et leur donnât la légalisation canonique.

Un développement de légendes, dû certainement à une influence occidentale, est celui qui a doté la Chine des personnages tels que la Mère royale de l'occident, *Ssi-Wang-mu* et sa cour de nymphes, ainsi que Tchong-li, le chef de l'élément du feu, *huo-tcheng*, et de créations telles que celle de l'île des Génies, des îles fortunées, etc. *Ssi-Wang-Wu* était une sorte de divinité régnant au haut des monts Kwen-lun, de l'Asie centrale, au sein d'une région merveilleuse où croissait l'arbre au fruit donnant l'immortalité. Le roi *Mu-Wang* (985 A. C.) avait été reçu par elle dans ses expéditions dans le pays de l'ouest.

Mais c'est surtout avec les progrès du tao-sseïsme que l'on voit se multiplier avec les apothéoses, les créations des fables et des génies dont la liste remplirait un volume et dont un grand nombre sont cités dans le *Shan-hai-king*, « Livre des montagnes et des mers », auquel on s'est efforcé vainement de donner une antiquité considérable. Les êtres surnaturels dont il y est question sont exactement de même nature que ceux dont il est question au Tcheou-li (Voir page 95). La plupart, du reste, ne sont cités que dans le *Shan-hai-king*. Ce qui prouve que l'auteur de ce livre a peuplé les monts et les fleuves de produits de son imagination.

C'est à l'époque taoïste seulement que pareille efflorescence du génie mythologique peut être supposée en Chine. Que l'on compare le *Shi-king* et les specimens de poésie antique que donne Legge au commencement de son vol. IV des *Chinese classics* pp. 13, ss. et l'on verra combien le génie antique en était éloigné. Celui-ci s'accommodait mieux avec les légendes d'animaux, avec le caractère surnaturel attribué à plusieurs comme au renard, au tigre,

au pigeon, à la grue, au lièvre et aux quatre *lin* ou intelligents dont nous avons parlé plus haut. Toutefois il en était relativement sobre et ce n'est que plus tard que ces bizarreries ont pris une extension notable.

D'après ces créations du second âge, le renard, par exemple, a la faculté de se transformer à sa fantaisie et prend souvent la forme humaine ; il peut même, à 100 ans, apparaître sous la forme d'une jeune fille. D'après le *Shuo-Wen* c'est le coursier dont se servent les esprits. Plus tard on ajouta que c'était originairement une vieille femme transformée de la sorte en punition de son dévergondage.

La grue est aussi le coursier des immortels ; à 600 ans elle ne mange plus. Le lièvre provient de l'essence de la lune ; il vit mille ans puis devient blanc. Il y a un lièvre rouge qui apparaît du ciel quand l'empire est bien gouverné. Il en est de même de l'animal fantastique appelé *lin* ou *kilin* (1) à l'existence duquel Confucius même ajoutait foi. Le phenix joue le même rôle dans le *Shu-king* et nous l'y voyons accompagner de sa marche cadencée la musique merveilleuse de l'empereur Shun. Mais le principal des animaux surnaturels est le dragon qui personnifie le principe vivificateur et le pouvoir impérial. D'après le *Shuo-wen* il peut se rendre invisible à volonté ; au printemps, il monte au ciel pour en revenir en automne. Il est aussi l'agent supérieur de la production des eaux qu'il fait couler pour le bien de l'humanité.

Sur tous ces animaux merveilleux les fables se multipliaient avec les siècles et pourraient remplir des volumes ; mais l'origine en est déjà dans les *Kings*. Toutefois ceci ne concerne pas proprement la religion, non plus que les fables relatives à la perle, quintessence de la lune et du principe Yin, ou à la planche Tchi qui croît quand règnent la justice et le bon ordre, d'après le *Shuo-Wen*, et qui forme le germe des esprits, selon les Taoïstes.

Enfin l'histoire de la religion populaire nous apprend que les mythes et apothéoses de date certaine sont de source moderne et que leur nombre et leur hardiesse vont sans

(1) Ce double mot représente proprement le mâle et la femelle.

cesse en augmentant depuis les Tang. C'est là le cours constant des choses et des faits qui n'ont point une origine antique. Rien ne nous autorise à supposer gratuitement une loi opposée pour les fastes religieux de la Chine.

Ce fut aussi pendant cette période que se développa principalement l'influence des maximes prêchées par le Grand Philosophe chinois comme celle des doctrines propagées par les prétendus disciples de Lao-tze. Il convient donc d'en parler à cet endroit. Ce que nous en dirons sera nécessairement très restreint comme l'exigent les bornes assignées à ce *Manuel*. Nous insisterons surtout sur les points qui ont été trop souvent mal compris et mal expliqués.

LIVRE III.

KONG FOU-TZE.

Ses doctrines, son influence sur les idées religieuses des Chinois.

Le sixième siècle avant notre ère, l'époque moyenne de la dynastie des Tcheous, vit naître deux hommes qui jouèrent en Chine un rôle immense et eurent sur les destinées de leur patrie une influence qui la domine encore aujourd'hui bien qu'à des degrés très inégaux. Nous voulons parler de Lao-tze le vieillard philosophe et celui que nous appelons Confucius à la suite des latinisants du XVI^e siècle et que les Chinois nomment Kong fou-tze et plus souvent : Kong-tze ; ou simplement : *Tze* « le Maître ».

Le premier forma dans l'Empire du Milieu un nouveau courant d'idées philosophiques qui produisit une sorte de religion nouvelle et joua un très grand rôle dans les fastes de l'empire. En outre il ouvrit la voie au Bouddhisme et à cette sorte de polythéisme qui règne aujourd'hui chez le peuple chinois.

Devant consacrer à ses doctrines, à leur auteur et à

leur histoire, un chapitre tout spécial, je me bornerai pour le moment à cette courte mention, renvoyant pour le reste à la section de cette étude qui lui est réservée. Il en sera autrement du confucianisme dont l'histoire se mêle intimement à celle de la religion chinoise proprement dite. La vie de Kong-fou-tze n'est plus à écrire, elle est si connue que tous détails seraient entièrement superflus ; bornons-nous à quelques traits essentiels.

Kong-tze naquit dans l'état de Lou, en l'an 551 A.-C. d'un officier supérieur renommé pour sa force et sa vaillance. Son enfance nous est à peu près inconnue, nous n'en savons qu'un seul trait, son amour précoce pour les cérémonies du culte qui faisaient ses jeux favoris. Plus tard il s'adonna entièrement aux études historiques et eut ainsi lieu de comparer les temps où régnait l'âge d'or, sous les saints rois Yao et Shun, avec les circonstances dans lesquelles il vivait et se passionner pour cette heureuse époque où les plus sages maximes gouvernaient le monde. Après avoir occupé un office public d'importance secondaire il l'abandonna pour donner à des disciples avides de l'entendre, des leçons de sagesse qui pussent améliorer le monde. Rien n'était plus nécessaire sans doute.

La Chine avait eu depuis la constitution de l'empire la chance heureuse et malheureuse à la fois, de voir se succéder sur le trône deux dynasties qui avaient également commencé par des princes aussi grands que vertueux pour terminer par des souverains dont le nom est voué à jamais à l'exécration de la postérité (1). La dynastie Tcheou, qui régnait alors, avait eu aussi pour fondateurs deux princes fameux par leurs vertus et leurs grandes qualités et dont les historiens et les poètes chinois redisaient encore les hauts faits et les vertus ; mais leurs successeurs avaient laissé peu à peu le mal, sous toutes ses formes, prendre pied et

(1) On a voulu conclure de cette similitude que ces faits avaient été tout simplement inventés. Une argumentation de ce genre forcerait à conclure également que les Mérovingiens et les Carlovingiens, qui ont eu une fin identique, sont aussi des rois mythiques ou légendaires. On voit par là ce que vaut ce raisonnement, comme cet amour de contredire les témoignages de l'antiquité.

s'étendre dans l'empire. Les princes feudataires s'étaient rendus presque indépendants du pouvoir ; la plus effroyable corruption régnait à chacune de ces petites cours et s'était répandue de là jusque dans le peuple. En outre ces petits souverains se livraient entre eux à des luttes armées, sans paix ni trêve, et le peuple ruiné, décimé gémissait sous la plus cruelle oppression.

Kong-tze s'était proposé le noble but de porter remède à ces maux toujours grandissants et pour cela il crut ne pouvoir mieux faire que de remettre en honneur ces principes si sages de morale et de politique qui, par deux fois, avaient donné à la terre des Fleurs, une ère de paix et de grandeur dont le souvenir n'avait pu s'effacer. Voyant sa réputation grandir et se répandre au loin, il conçut le dessein hardi de visiter les cours et de rappeler à leurs maîtres despotiques les maximes des anciens rois et l'heureux effet de leur observation. Il s'adressa d'abord à la cour souveraine de Tcheou et ce fut dans un char donné par le monarque tcheou qu'il alla voir son rival le philosophe Lao-tze dont le renom était parvenu jusqu'à lui. Il voulait s'entendre avec lui pour travailler en commun à la réformation des mœurs. Il échoua complètement grâce à la différence des vues qui animaient ces deux grands hommes et ces efforts auprès des petits tyranneaux qui déchiraient sa patrie pour s'en disputer le sol, n'eurent guère plus de succès.

Le plus souvent il fut l'objet des sarcasmes et même des mauvais traitements, alors même que sa visite avait d'abord été désirée. Il fut une fois cinq jours sans nourriture abandonné de ses disciples ; un jour même il faillit périr dans un guet-à-pens. De ses auditeurs bon nombre le quittèrent, le taxant d'ambition ou de singularité ; plusieurs se retirèrent des affaires publiques et allèrent philosopher dans la solitude.

Kong-tze mourut, croyant son œuvre à peu près perdue. Mais ceux qui n'avaient pas voulu écouter sa voix sévère parce qu'ils auraient dû corriger leurs vices, voulurent se donner, après le trépas du rigide Mentor, l'apparence et le mérite d'apprécier ses leçons si pleines de sagesse et

Kong-tze reçut, peu après sa mort, les honneurs qu'on lui avait refusés de son vivant. Le prince Gai de Lou témoigna hautement la douleur que lui causait cette perte et fit élever au grand homme méconnu un monument splendide où l'on déposa son portrait, ses ouvrages et divers objets qui lui avaient appartenu. Après quoi le Prince vint lui offrir ses hommages et le proclama maître de la sagesse en se prosternant comme s'il eut été présent. Les disciples du philosophe y vinrent tous, à leur tour, et décrétèrent qu'ils feraient tous les ans ce pèlerinage auprès du tombeau vénéré.

Toutefois les malheurs des temps interrompirent ces témoignages publics du respect et ce ne fut que sous la dynastie des Hans, quand le calme eut été rendu à l'empire que les hommages impériaux reprirent leur cours. Le fondateur de la nouvelle dynastie, Kao-ti, vint lui-même sacrifier un bœuf sur la tombe de Kong-tze et s'efforça de répandre la connaissance des écrits confucéens. Han Wu-ti, d'après les conseils du sage Tong-tchong, voulut faire instruire ses frères et s'instruire lui-même des principes du sage, bien que contrarié en cela par l'impératrice.

Après lui les souverains des différentes dynasties se plurent à conférer à Kong-tze des titres honorifiques de plus en plus élevés : « le parfait et illustre Kong », « l'illustre et vénéré Pe » « le sage parfait. » Yuen tsong des Tangs (715) le fit « Roi parfait et intelligent. » Tai tsou des Tcheous postérieurs, alla se prosterner la tête contre terre devant son image et pour répondre aux critiques de ses officiers, il le proclama « le maître de tous les empereurs passés et futurs ». Tching-tong des Songs le déclara « roi merveilleux de la parfaite et sage éloquence » (1008) et finalement, Shin-tsong de la même dynastie l'éleva au rang d'empereur (1068-1086).

Les Mongols ne restèrent pas en arrière. Ou tsong ajouta de nouvelles qualifications aux appellations laudatives qui accompagnaient le nom du grand philosophe et envoya sacrifier un bœuf en son honneur. Tching-tsong (1295-1308) en fit autant à son tour et les deux dernières dynasties rivalisèrent aussi de zèle en son honneur, mais

s'appliquèrent surtout à mettre ses principes en pratique. Hien tsong des Ming (1476) lui fit donner le costume impérial et ordonna que tous les cavaliers descendissent de cheval en passant devant son temple.

Aux yeux du peuple aujourd'hui, Kong-fou-tze est le « Roi sans couronne », le plus noble et le plus glorieux des rois, le précepteur de tous les monarques de la terre. Bien plus, des temples se sont élevés partout en son honneur. Tous grands et petits, jusqu'à l'empereur lui-même, y vont lui offrir leurs hommages et une loi portée par Tchen-tsong des Songs vers l'an 1000, oblige tous les lettrés, tous les magistrats, avant de recevoir leur grade ou d'entrer en charge, à aller faire les cérémonies prescrites dans le temple de la localité la plus proche.

Les hommages rendus à Kong-tze sont devenus comme une partie de la religion chinoise ; aussi nous devons en dire plus loin quelques mots. Jamais homme n'a exercé sur un peuple une influence semblable à celle du philosophe chinois. On peut dire qu'il a formé la Chine à son image du moins quant à l'extérieur et cette influence très heureuse d'une façon, funeste à plusieurs égards, est encore ce qui tient le peuple chinois isolé et comme immobile au milieu du monde qui se meut tout autour de lui.

Cela paraît bien étrange au premier aspect ; mais on ne peut méconnaître que, si l'ascendant de Kong-tze sur ses concitoyens a été si grand, si *omnipotent*, c'est qu'il représentait au parfait le type de sa race, qu'il était le plus chinois des sujets du Fils du ciel et que chacun trouvait en lui la perfection de ses idées, de ses aspirations naturelles. Si Kong-tse a fait la Chine à sa ressemblance c'est que la Chine lui ressemblait d'avance et ne demandait qu'à être conduite dans la bonne voie, pour arriver au terme que lui désignait le sage docteur qui savait faire vibrer, par ses éloquentes paroles, toutes les fibres de son cœur.

En outre si les princes chinois de l'époque des Tcheous, livrés à toute la fureur de leurs passions ne pouvaient écouter une voix qui les rappelaient au devoir, le souverain monarque redevenu maître unique de l'empire avait

tout intérêt à faire régner des principes qui le rendait sacré aux yeux de ses sujets. En exaltant Kong-tze, les empereurs chinois s'élevaient eux-mêmes.

Le peuple, de son côté, trouvait dans ses maximes une sauvegarde contre l'oppression de ses maîtres souverains. La nation, enfin, était fière de posséder, en son sein, celui que l'on regardait comme le type de la perfection humaine. L'orgueil national veillait avec jalousie à la garde de la réputation suréminente du grand homme. Le monde n'a qu'un Kong-tze et ce Kong-tze est chinois. Cela suffit pour qu'il garde sa position et son influence en Chine pendant des siècles.

Mais ceci n'intéresse qu'indirectement notre sujet ; ce que nous avons à nous demander c'est l'effet des enseignements du sage sur la religion du peuple chinois. Ici nous ne pouvons pas nous le dissimuler, son influence n'a été rien moins qu'heureuse. Pour nous rendre exactement compte de ce fait nous devons entrer dans quelques détails. Les doctrines de Kong-fou-tze ne diffèrent en rien théoriquement de celles de ses contemporains ; et même on les retrouverait en majeure partie dans les kings. En vain y chercherait-on une conception nouvelle, une création quelconque de son génie ; on trouverait tout le contraire. Kong-tze le proclamait lui-même : « Je ne suis qu'un *transmetteur* de la tradition » disait-il à ses disciples « et nullement un novateur, un créateur de système ». Son but unique, le terme de tous ses efforts étaient de rétablir le règne de ces sages principes de morale et de politique que les monuments de l'antiquité nous montrent comme pratiqués, ou du moins reconnus, par les pères de la race chinoise.

Kong-tze croyait à Shang-ti ; c'est même lui, on l'a vu, qui nous apprend avec certitude que les grands sacrifices offerts sensément au ciel et à la terre, avaient en réalité, pour terme final, le Dieu unique et personnel.

Les « Entretiens familiers » rédigés par les disciples lointains du grand philosophe vont plus loin encore. Ils lui prêtent le langage suivant dans un entretien avec le prince de Lou : « Le ciel est le principe d'où toute chose

émane. Les ancêtres issus de cette source sont eux-mêmes la source des générations suivantes. Donner au ciel des témoignages de reconnaissance est le premier devoir des hommes ; d'en faire autant à l'égard des ancêtres, c'est le second. C'est pourquoi Fo-hi établit des cérémonies en l'honneur du ciel et des ancêtres. Il établit qu'après avoir sacrifié au souverain suprême (Shang-ti) on rendrait hommage aux ancêtres, mais comme Shang-ti et les ancêtres ne sont point visibles il imagina de prendre dans le ciel visible des figures pour les représenter ».

A la demande du prince pourquoi l'on n'honore pas Shang-ti partout de la même manière, Kong-tze répondit : « Parce qu'il faut, dans les rites, une différence très nette entre le Fils du ciel et les princes vassaux (Heou). Le Fils du ciel en sacrifiant à Shang-ti représente la nation entière. Les princes ne représentent que la partie du peuple qui leur a été confiée. Le Shang-ti est représenté par le ciel visible ; on le représente aussi sous la figure du soleil et de la terre parce que c'est par leur intermédiaire que les hommes reçoivent les bienfaits de Shang-ti.

« Pour témoigner de leur reconnaissance pour les biens qui leur viennent par la chaleur et la lumière du soleil, les anciens souverains ont établi l'usage des offrandes au Shang-ti, au solstice d'hiver, alors que la carrière du soleil est achevée et qu'il va renouveler son cours et ses bienfaits. Les Tcheous y ajoutèrent un sacrifice au printemps pour remercier Shang-ti des dons qu'il fait aux hommes par la terre et pour obtenir que les insectes ne nuisent pas aux semences etc. Ces deux sacrifices ne peuvent être offerts dans le Kiao ou partie extérieure de la capitale que par le fils du ciel. Le souverain de Lou ne peut les offrir.

« Le *Kiao* est un édifice entouré de murailles ayant dans son enceinte une élévation appelée *Tan*. Cet édifice est dans un endroit hors des murs de la résidence, du côté du sud, parce que Shang-ti y est représenté sous le symbole du soleil et que le soleil se montre dans cette région du ciel. On a dressé dans cet endroit, l'autel *tan* et on lui a donné la forme ronde pour faire entendre que les opérations du ciel et de la terre dirigées par Shang-ti pour

l'avantage de tout ce qui existe étaient sans fin, se succédant sans interruption, recommençant leurs opérations pour se suivre et se succéder régulièrement encore. Pour le grand sacrifice que le Fils du ciel offre au solstice d'hiver, il faut pour victime un jeune taureau dont les cornes commencent à pousser, qui soit sans tâche et de couleur rougeâtre et cette victime doit avoir été nourrie, 3 mois durant, dans l'enceinte du faubourg. Pour le sacrifice moins important du milieu du printemps que le Fils du ciel offre à Shang-ti, un bœuf ordinaire suffit. Ainsi sous quelque nom qu'on rende ce culte, quel qu'en soit l'objet, quelles qu'en soient les cérémonies, c'est toujours à Shang-ti que s'adresse les honneurs religieux. « C'est lui qui est l'objet direct et principal de la vénération. » (Cfr. Les Mémoires concernant les Chinois I. XII pp. 202 etss.) Ces paroles extraites, en majeure partie (1), du *Kia-yu* ou « Entretiens Familiars » de Kong-tze rédigés par des disciples éloignés du Sage expriment, tout au moins, l'opinion régnant à cette époque, celle que l'on croyait pouvoir attribuer au Sage.

Ces textes ne sont point absolument authentiques ; c'est pourquoi nous n'avons pas voulu en faire usage dans notre exposé principal de la religion des anciens Chinois. Toutefois ce qui nous a été conservé des sentences de Kong-tze et que nous avons rapporté plus haut donne à ce langage une vraisemblance et une probabilité incontestables.

Voici donc en quoi se résume la religion du Docteur de la nation chinoise. Kong-tze reconnaissait « au fond » l'existence de *Shang-ti* mais en parlait peu comme de toutes choses dont son intelligence ne saisissait pas bien la nature. Il employait surtout le mot *T'ien* dans ses discours relatifs aux puissances supérieures, au destin des hommes etc. Il disait avoir reçu de lui une mission spéciale et s'inquiétait peu des entreprises humaines contre sa conduite, dès que le *T'ien* semblait lui être favorable. Evidemment il ne s'agissait pas pour lui, du ciel matériel, animé, mais de la puissance suprême.

(1) Voir spéc. le K. VII sect. 29 *Kiao-wen*. Questions sur le sacrifice *Kiao*.

Il croyait aussi aux Esprits et professait un grand respect pour leur présence. Il cherchait à inculquer ce même respect pour toutes les cérémonies du culte, pour tous les rites ou règles d'action qu'il croyait émaner des puissances supérieures à l'homme. « Il sacrifiait aux Esprits comme s'ils étaient présents » est-il dit au *Lun-yu* III. 12. Qu'ils sont grands, répétait-il, les pouvoirs des esprits ! nous les regardons et ne les voyons pas ; ils pénètrent partout et rien n'est sans eux. Ils font que tous jeûnent et se purifient... (*Shi-king* II, 6. 5. etc.) « Sa prière était continuelle » (*Lun-yu* VII. 34). « Le ciel me connaît et je ne murmurerai point contre lui » dit-il dans un moment de détresse. « Si ma doctrine progresse c'est l'ordre suprême (*ming*) ; sinon, c'est le même destin céleste. »

Aussi l'on ne comprend guère comment un hagiographe a pu représenter Kong-tze comme un philosophe sans religion aucune, lui dont le respect pour les actes du culte était tel qu'il disait : « celui qui connaîtrait le sens du grand sacrifice saurait gouverner parfaitement l'Empire » (*Lun-yu* III. 11).

Et le texte ajoute : « Il sacrifiait aux morts comme s'ils étaient présents, aux esprits comme s'ils étaient devant lui : » — « Celui qui pêche contre le ciel n'a plus personne à qui il puisse recourir par la prière. » La piété poussait Kong-tze » lorsqu'il entrait dans un temple, a s'informer de tout ce qui s'y trouvait et s'y faisait pour témoigner de son respect religieux.

Les dernières paroles que nous venons de citer de lui prouvent évidemment qu'il croyait à l'efficacité de la prière. Ce n'était certainement point la méconnaître que de répondre comme il le fit à ceux qui l'engageaient à prier : « Ma prière dure déjà depuis longtemps, elle est continuelle » c'est bien je pense tout le contraire.

Nous ne saurions, non plus, être de l'avis de M. Douglas quand il dit que Confucius est athée, que d'après son système l'action du ciel consiste à donner à l'homme une nature pure ; après quoi il n'y a plus, dans la vie humaine, aucune ingérence des êtres supérieurs à l'homme, qu'il n'y a pour l'homme d'autre moyen d'encouragement à la

vertu, que la vertu elle-même. Tout cela est contredit par les paroles les plus authentiques du Sage quand il dit par exemple que « si son système est béni du ciel il triomphera ; que le ciel l'a rejeté, » ou quand il demande à son disciple : « Si l'on peut prier pour la guérison » et accepte sa réponse affirmative, etc.

S'il dit quelque part qu'il faut tenir les esprits à l'écart c'est qu'il avait peur des pratiques de magie et de théurgie que les peuples préchinois cherchaient toujours à remettre en honneur comme on l'a vu précédemment. Il ne voulait pas non plus qu'on sacrifiât aux ancêtres d'une autre famille parce qu'il croyait cette pratique inutile et pensait que les aïeux invoqués ne pouvaient protéger que leurs seuls descendants. Kong-tze était au contraire un homme profondément religieux mais dont le théisme ne s'était point élevé au niveau des conceptions chrétiennes.

On ne doit point oublier que les Orientaux n'ont jamais possédé une dialectique qui les forçât à pousser un principe jusqu'à ses dernières conséquences. Leur philosophie s'est partout arrêtée à mi-chemin et ne s'est point effrayée de l'union de principes inconciliables. En outre ils n'ont jamais senti la nécessité de creuser les idées jusqu'au fond et d'écarter du raisonnement tout ce qui n'est que conception de l'imagination pure.

Kong-tze regardait la nature humaine comme bonne par essence puisqu'elle vient du ciel, formée par Shang-ti. Le vice, à ses yeux, était l'œuvre de l'homme et de ses passions. Tout cela était assez juste, à part cette production de la nature humaine émanant de la substance du ciel, et l'ignorance des tendances vicieuses naturelles à notre cœur ; (si tant est que ce fut sa croyance). Il pensait donc que pour rectifier cette nature ou la conserver intègre, il suffisait de mettre sous les yeux de l'homme des exemples continuels de vertu, et que la vertu seule plaisait au ciel il était inutile de prier quand on ne menait pas une vie vertueuse. Il n'a point conçu l'idée que la prière pût aider à vaincre ses passions et se corriger de ses vices, à établir entre le ciel et la terre des rapports utiles à celle-ci. Ou plutôt, on a mal compris sa pensée et Kong-tze a voulu

seulement dire qu'il était insensé de croire s'attirer la faveur du ciel par la prière, alors qu'on continue à mener une vie coupable. Rien de plus juste que cela. Ces paroles impliquent la croyance à l'efficacité de la prière, bien loin de la nier.

Remarquons, en passant, que l'on a complètement dénaturé les doctrines de Kong-tze en ajoutant un mot à la traduction du Lun-yu, III. 12 : « Il sacrifiait aux esprits et aux dieux. » Le mot « dieux » ne s'y trouve pas et l'y introduire c'est fausser la pensée de l'auteur. Kong-tze n'a point reconnu plusieurs dieux.

La morale du Sage chinois est trop connue pour que nous insistions beaucoup sur cette matière. Elle ne fait du reste que reproduire en partie, les principes énoncés dans les anciens Kings, tout en en changeant la base.

Ce que Kong-tze se représentait comme l'idéal, au point de vue moral et ce que la pratique des vertus devait produire, c'était l'homme supérieur, le *Kiun-tze* (1). En lui se réunissaient toutes les vertus. Il concevait bien quelque chose de supérieur encore, « le Saint » *Sheng-jin*, la vertu incarnée, pure comme le cristal. Mais cet homme merveilleux était ainsi créé par le ciel, pour l'exemple du monde et personne ne pouvait le devenir par ses efforts. C'est donc le premier qui, seul, devait être pris pour modèle. Arrivé à l'état supérieur, l'homme ne change plus et la vertu reste ferme et constante en lui ; il y en a au contraire qui, placés au dernier rang de l'humanité, ne savent point s'élever ni profiter de l'enseignement et restent perpétuellement vicieux et inintelligents. Kong-tze divinise pour ainsi dire le Sage, l'homme arrivé au point où sa vertu ne faillit pas ; il est l'égal du ciel.

Le moyen de prévenir les fautes ou de se corriger quand on a eu le malheur de laisser le vice prendre racine en soi, c'est l'étude et l'exercice : l'étude des principes, de son cœur, des livres légués par l'antiquité pour l'instruction des hommes : le *Shu*, le *Shi*, le *Yi-king* etc. — L'étude des principes comprend celle du décret céleste qui est la

(1) Litt. L'homme princier, ou le fils de prince.

nature. L'homme doit connaître sa pensée, ses désirs, son cœur et sa volonté et s'en rendre maître, dominer ses désirs, la colère et la crainte. Il doit développer en soi l'amour du bien et l'horreur du mal et, pour cela, veiller sur ses tendances et ses aversions, les diriger convenablement, veiller aussi sur ses paroles et ses actes, rendre les premières parfaitement sincères et vraies, donner aux seconds la juste mesure, en évitant aussi bien l'excès que la paresse, la négligence.

Le sage doit chérir la vertu et en pratiquer les actes spéciaux qui se divisent sous les titres particuliers de 1^o sagesse, 2^o bonté et bienveillance, 3^o droiture, sincérité, véracité, fidélité, 4^o justice, 5^o zèle, courage qui surmonte les difficultés, 6^o amour et observation des devoirs d'état, envers le prince et les autorités, envers ses parents et les personnes âgées, envers ses frères et amis, devoirs entre époux, 7^o observation scrupuleuse des rites ou règles d'action tracées par les anciens rois et les sages des temps antérieurs.

Ces règles telles que les concevaient Kong-tze ne concernent pas uniquement les cérémonies religieuses ou les rapports avec les autorités, mais elles s'étendent à tous les actes humains, non seulement dans les circonstances importantes de la vie, mais dans les actes journaliers et jusqu'aux plus insignifiants. C'est un réseau dont les mailles enlacent l'homme perpétuellement et ne lui laissent pour ainsi dire, aucune liberté, mais le transforment en une sorte d'automate qui se meut d'après des lois fixes et invariables. Assis, debout, marchant, se reposant, à table ou au lit même, il n'y échappe jamais. Pour Kong-tze c'était là la chose importante au-dessus de tout ; c'était le moyen principal de maintenir l'homme dans la voie de la vertu et le moindre de ces rites était présenté par lui comme revêtu d'un caractère sacré. Y manquer c'était violer la loi du ciel. C'est en ce point que gît un des vices principaux du système confucéen et que l'on doit chercher la cause de l'un de ses plus fâcheux résultats. Car il en advint que le principal fut sacrifié à l'accessoire et l'apparence, aux qualités internes.

Le Lun-yu nous apprend quelles étaient les préoccupations principales de Kong-tze ; c'étaient, outre les livres d'histoire et de poésie, la littérature, les règles des actes, le zèle et la droiture ainsi que les rites. Les choses extraordinaires et les êtres spirituels ne faisaient pas la matière de ses discours. V. Lun-yu VII. 17, 20-24.

Ces derniers mots nous montrent par quel point la sagesse du grand homme fut trop courte. Kong-tze était un penseur sans profondeur ni originalité et, on peut le dire, sans logique. Pour lui la vie pratique, la terre était le but direct des efforts de l'âme humaine. Un sage gouvernement donnant paix et bonheur au pays, c'était pour ainsi dire toute sa fin. Tout le reste lui paraissait au-dessus de l'esprit humain. Scruter la nature de la puissance supérieure à l'homme était au-dessus de ses forces. L'idée théorique d'une puissance supérieure d'où provient la nature de l'homme et qui veille sur lui pour le récompenser ou punir ses fautes, cela suffisait à son intelligence ; ce que pouvait devenir l'homme après cette vie, si les ancêtres que l'on honorait d'un culte étaient encore capables d'avoir connaissance de ce qui se passe sur la terre ou dans le monde il ne voulait point y penser ni exprimer une opinion à cet égard.

Bien qu'il parlât de Shang-ti il n'en tint compte que très peu dans ses leçons de morale et de politique.

Aussi, bien qu'il se vantât de transmettre intacte les doctrines des anciens rois il ne les communiqua à ses disciples que profondément altérées. Il affaiblit considérablement, s'il ne détruisit pas toutefois en pratique, la croyance en un Dieu personnel et établit à jamais dans l'esprit des Chinois cette conception du *t'ien*, être indéfinissable mi spirituel, mi matériel, qui n'a ni yeux ni oreille, qui voit et ne voit pas, qui n'a ni cœur ni pitié, dont l'homme dépend et qu'il sait égaler, qui punit ou récompense, tout en étant d'une nature impersonnelle et indéterminée ; conception hybride et monstrueuse qui devait, par sa nature même, atrophier les intelligences et les rendre longtemps incapables de sonder, de chercher même la vérité. Ceci ne veut point dire que le Philosophe

de Lou l'eût conçue comme telle ; il y a tout lieu de croire au contraire, qu'il entendait, par *T'ien*, la puissance suprême dont l'univers dépend, puissance intelligente et personnelle. Mais en employant ce mot de cette manière il donna lieu à l'abus qu'on en fit plus tard, grâce à l'abaissement des idées produit par le Taoïsme.

Kong-tze conserva le culte des ancêtres, sans inculquer la doctrine de la survivance des âmes, et le développa de manière à lui donner un caractère de plus en plus religieux. Par l'importance qu'il attachait aux rites les plus puérils, il fit triompher ce formalisme à outrance, ce culte exagéré de l'extérieur qui ne règne jamais qu'aux dépens de la vertu interne. Scrupuleux observateurs des règles du dehors, les Chinois s'inquiétèrent beaucoup moins d'en maintenir les principes dans leurs cœurs et la politique d'expédients que pratiqua constamment leur Maître, les habitua à la dissimulation qui fait encore aujourd'hui le fond de leur caractère.

Enfin en leur inspirant ce respect exagéré de l'antiquité, en intéressant leur amour-propre national à se considérer comme possesseur de la vérité complète, il ferma pour eux la voie à tout progrès ; chose qui lui fut d'autant plus facile que le naturel des races Tartares, auxquelles les Chinois appartiennent, les rendent peu propres aux investigations spéculatives, aux recherches scientifiques et les porte plutôt au repos qu'à l'action, à jouir de ce qu'ils possèdent tranquillement qu'à chercher mieux et plus que ce qu'ils ont sous la main.

Contents de la sagesse qu'ils croyaient posséder dans la doctrine du Sage des sages, les Chinois ne cherchèrent plus au delà et se contentèrent de ces notions incomplètes, indécises et contradictoires qui forment leur religion actuelle. Attachés aux formes extérieures ils négligèrent la pensée qui les avait produites, tenant ce que j'appellerai le corps de l'antiquité ils en négligèrent l'âme et, convaincus de la perfection de leurs doctrines, ils ne songèrent plus à sortir du cercle que le Maître leur avait tracé. Mais, par cela même, les esprits qui ne se contentaient plus de ces étroites limites, se trouvèrent près à embrasser les

nouveautés qui comblaient les lacunes énormes de leurs croyances et de là le succès ultérieur du Taoïsme et du Bouddhisme qui s'introduisirent, du reste, en Chine avant que le confucianisme eut acquis la prépondérance qu'il possède depuis près de 18 siècles.

L'influence de Kong-fou-tze sur la marche des idées religieuses en Chine peut donc se résumer en ces quelques mots : Affaiblissement, si pas anéantissement, de la croyance en un Dieu personnel, effacement de celle à la sanction des actes humains, prépondérance accordée aux règles extérieures au détriment de la vertu sincère et intérieure, matérialisation de la conception du ciel perdant ainsi de son influence sur la conscience chinoise. Ce résultat n'était point certainement dans l'intention du philosophe, mais il n'en fut pas moins la conséquence plus ou moins directe de ses enseignements. Si le Taoïsme en fut le principal auteur, c'est que Kong-tze lui avait laissé la voie ouverte par les lacunes de ses enseignements.

Si sa doctrine maintint la civilisation chinoise à un certain degré d'élévation et l'empêcha de tomber plus bas malgré les conquêtes des Tartares ; elle fit en même temps obstacle à ce qu'elle atteignît jamais un niveau plus élevé comme elle en était susceptible. Ne soyons point injustes cependant envers le grand homme. Si la morale chinoise est restée de beaucoup supérieure à celle de tout autre peuple de l'antiquité, si la religion chinoise proprement dite ou officielle a échappé aux extravagances du Taoïsme ou du bouddhisme c'est à Kong-tze surtout qu'on le doit. Le respect attaché à son nom et à ses enseignements contribua puissamment à empêcher l'adoption officielle de tout ou de partie des cultes Taoïste et bouddhiste dans leurs extravagances et maintint même celles-ci dans des limites qu'elles n'ont jamais pu franchir.

Il n'est pas vrai non plus que la morale de Kong-tze ou de la Chine moderne soit basée sur la philosophie seule. Le législateur de qui émanent des paroles telles que celle-ci :

Les esprits font que tous jeûnent et se mortifient.... Celui qui pêche contre le ciel n'a plus aucun recours dans la prière.... Ma prière est durable.... Je ne murmurerai pas contre le ciel.... Si mon enseignement est béni du ciel, il triomphera, etc., etc.

et qui considérait la morale comme une loi imposée par le ciel, donnait certainement, comme fondement à ses principes, autre chose que les convenances terrestres étrangères aux idées religieuses ; leur terme n'était pas uniquement dans l'ordre des choses de cette vie et de la nature sensible. C'était ce dernier, il est vrai, qu'il voulait régler immédiatement et avant tout autre, mais ce n'était point à ses yeux le terme final des actes humains. S'estimant l'instrument du ciel et son porte-voix, il ne pouvait chercher qu'en lui la fin dernière de ses préceptes et leur premier principe.

Quelques savants ont également accusé Kong-tze, ou bien le dernier rédacteur du Shu-king, si ce n'est point un seul et même personnage, d'avoir supprimé le commencement de ce livre traitant des premiers souverains mythiques ou légendaires : Hoang-ti, Shennong et autres et cela parce qu'ils n'auraient pu servir à son but. Il est évident que le contraire est seul vraisemblable. Si Kong-tze eut pu appuyer ses préceptes sur l'exemple de personnages de cette nature, d'une antiquité aussi vénérable, il n'eut pas manqué de le faire au lieu de les éliminer de ses annales. Les Shis, d'ailleurs, ne les connaissent pas plus que le Shu-king.

Gardons-nous donc d'exagérer les torts du Philosophe chinois tout en nous abstenant aussi de l'exalter outre mesure.

LIVRE IV.

LE TAOÏSME.

Le Taoïsme est cette religion qui reconnaît le philosophe Lao-tze pour fondateur et le *Tao* pour principe fondamental de ses doctrines. La naissance et le développement du Taoïsme forment un des phénomènes les plus étranges que présente l'histoire religieuse de l'humanité. Commencant par une philosophie sans religion, il aboutit

à une religion sans philosophie, sans principes, qui ne connaît plus de son fondateur que le nom. Et ce nom même il ne l'a pas pris pour se distinguer des autres et se caractériser, car ses adeptes s'appellent *Tao-sse* et non disciples de Lao-tze. L'origine de cette secte, car on ne saurait guère l'appeler autrement, est bien toute fois dans les enseignements de Lao-tze ; mais ses prétendus disciples s'en sont éloignés au point de n'avoir plus avec lui de commun que le nom, pour ainsi dire. Il est cependant impossible de les séparer, à peine de ne pouvoir expliquer la formation de la secte taoïenne. Nous devons donc remonter à son origine et à son premier père qui, certainement, repudierait avec indignation des enfants de cette nature. C'était au VII^e siècle avant notre ère aux temps les plus malheureux de la dynastie des Tcheous. Cette dynastie était déjà alors représentée par des princes faibles et sans mœurs qui avaient laissé l'empire se morceler et presque se dissoudre comme il a été dit plus haut. Les grands feudataires s'étaient rendus, en réalité, indépendants du pouvoir central et leurs résidences formaient autant de cours souveraines où régnaient, à l'envi, un luxe effréné, une corruption illimitée, une tyrannie sans obstacle. La peinture que les historiens nationaux nous font de cette époque est navrante car les ministres et les fonctionnaires imitaient dans leur sphère leurs augustes maîtres et rivalisaient de tyrannie et de corruption. La Chine ne manqua point cependant, alors même, d'hommes supérieurs qui avaient échappé à la contagion et s'efforçaient de résister au mal. Parmi ces hommes il en est deux dont les noms effacent pour ainsi dire la tâche imprimée à l'histoire de ces temps. Nous connaissons l'un d'eux, celui que l'on a qualifié de « Prince de la Sagesse », Kong-fou-tze ; il nous reste à faire connaître son émule moins renommé, mais non moins digne de l'être, le vieux philosophe, Lao-tze.

La vie de Lao-tze est restée presque inconnue ; ayant vécu presque toujours dans l'obscurité et l'isolement il n'a laissé de lui presque aucun trait qui pût fournir matière à une histoire. En outre le bruit que faisaient les pérégrinations et les prédications de son rival, absorbèrent com-

plètement l'attention de ses contemporains et de la génération qui les suivit immédiatement. Tout ce que nous en savons de certain nous est donné dans la grande histoire de Sse-ma-tzien écrite à la fin du III^e A. C.

Lao-tze naquit au village de Kink-zhin, dans l'arrondissement de Khu, au royaume de Tchou, vers l'an 604. Sa jeunesse n'a laissé aucun souvenir. Plus tard il devint archiviste de l'état de Tcheou, le domaine du *Roi-fainéant* de la Chine. Là il apprit à juger l'étendue des maux qui accablaient sa patrie. Aussi se dégoûta-t-il de sa charge et nous le voyons alors retiré dans la solitude chercher à remédier à ces maux en imaginant un système philosophique qui pût corriger les vices du temps et améliorer les mœurs. Ce système il l'enseigna à quelques disciples qui en attirèrent beaucoup d'autres et bientôt sa réputation se répandit dans les états voisins et parvint jusqu'à Kong-tze. Celui-ci, préoccupé des mêmes idées que notre solitaire, voulut voir et consulter celui dont on vantait la vie et la doctrine. Il se rendit auprès de lui et lui exposa ses vues, ses projets de restauration des vertus des anciens princes. Mais il n'obtint de Lao-tze qu'une réponse presque méprisante. « Maître, lui dit l'illustre vieillard, ces anciens dont vous parlez ne sont plus que des ossements pourris, il ne reste d'eux que leurs paroles... Renoncez à votre faste, à vos vues ambitieuses, c'est tout ce que j'ai à vous dire. »

Kong-tze se retira et ne revint plus ; mais retourné près de ses disciples, il parla avec admiration de l'homme merveilleux qu'il avait entretenu de ses projets et le compara au dragon qui s'élève dans le ciel et que nul ne peut saisir.

L'histoire ne dit rien de plus de Lao-tze mais la tradition rapporte que vers la fin de ses jours il s'enfonça dans les régions de l'occident et disparut pour toujours selon les uns, ou revint au pays selon d'autres, et y mourut dans l'obscurité laissant à ses disciples un petit manuscrit contenant un exposé de ses principes, le thème de ses leçons. C'est ce livre qu'on a intitulé le *Tao-te-king* ou livre canonique du vrai principe et de la vertu. Mais tout est

mystère autour de la personnalité du docteur du *Tao*. Tout lui a été contesté jusqu'à l'existence et ce n'est point sans raison, car la légende accompagne les premiers récits historiques qui ont été faits à son sujet. Le *Tao-te-king* ne paraît point être son œuvre mais celle de disciples qui voulurent résumer et perpétuer les enseignements du Maître. Il est cependant probable qu'il renferme sa vraie doctrine car il est antérieur à toute légende, à toutes les fables dont on a orné son histoire, à toutes celles surtout que de prétendus sectateurs ont inventées pour illustrer leurs doctrines (1).

Disons d'abord quelques mots de ce livre tant vanté qui a servi de base à toutes les fantaisies des taoïstes postérieurs.

Ce que Lao-tze s'efforça de créer, ce fut un système dont l'adoption pût guérir les esprits et les cœurs en s'attaquant à la racine même du mal. Radical dans toute la force du terme, il visait aux fondements de l'édifice social pour en enlever ce qu'il croyait être la cause des vices et des maux de son époque et le renouveler complètement. Il avait vu l'inutilité des efforts de Kong-tze et des autres sages antérieurs ; il jugeait insuffisant de rappeler les exemples des anciens et de perpétuer les anciennes croyances, altérées du reste par suite de la prédominance du peuple de Tcheou et de sa religion. Il fallait éclairer l'humanité, lui montrer son principe, sa fin et les moyens d'y arriver, ce dont Kong-fou-tze ne se préoccupait aucunement.

Il fallait aussi faire revenir la paix et le bonheur parmi les peuples en apprenant à leurs chefs les vrais principes d'un sage gouvernement et les moyens d'assurer la prospérité, la félicité des états et des gouvernés.

Lao-tze, le premier dans l'empire du milieu, rechercha les causes des existences, l'origine des choses, leurs vicissitudes et leur fin. Tout en conservant la notion du Shang-ti il le mit en dessous du premier principe (2).

C'était le résultat de la doctrine croissante du *T'ien*. Le *Tao* du nouveau docteur peut n'être qu'un développe-

(1) Il n'est pas contestable que le *Tao-te-king* a subi des altérations, des interpolations.

(2) Peut être le passage relatif à Shang-ti est-il interpolé.

ment de celui-ci qui, déjà lui-même, était conçu comme le principe de l'ordre général de l'univers (1).

Le mot *Tao* n'est point de l'invention de Lao-tze, pas même en son acception figurée. Déjà dans les parties les plus anciennes du *Shu-king*, il désigne la conduite droite et sage, les principes de la sagesse.

Tao, en sa forme graphique la plus ancienne, figure un objet marchant, objet assez difficile à déterminer. C'est une voie, mais une voie par laquelle on marche, la conduite. C'est la voie bonne et droite, la voie que l'on doit suivre, la conduite que le ciel tient et approuve. *Yeou-tao* est celui qui a de sages règles de conduite et les observe, qui suit un principe d'action vrai, conforme au devoir et à la nature tant du ciel que de l'homme.

C'est comme tel que Lao-tze l'a pris et l'a mis à la base, comme au sommet de son œuvre philosophique. Le *Tao* c'est le principe d'action, vrai et juste, réalisé en un être source de tous les êtres.

Mais Lao-tze ne s'est pas occupé que de métaphysique, son but était surtout la vertu à faire reflourir et le bon gouvernement à restaurer ; en conséquence il le réalise dans la seconde partie de son livre que le titre indique : *te* la vertu. Voici en quelques mots le contenu essentiel de cet ouvrage.

1. *Ontologie*. A l'origine de toutes choses est le *Tao*. Qu'est-ce que le *Tao* ? C'est l'être primordial, absolu, universel qui ne peut avoir de nom ni être atteint par le raisonnement. Étant l'être absolu, la plénitude de l'être, il n'a point de qualité distincte car toute détermination indique une limite, une imperfection. Il n'y a point de notion supérieure dont on puisse se servir pour le définir. En son état innomable il est l'origine du ciel et de la terre, il n'est point alors cognoscible. Quand il le devient c'est qu'il donne naissance aux êtres particuliers. Son essence infiniment subtile est sans désir, mais le désir qui s'élève en lui éternellement donne naissance à ses productions. Ces deux choses ont une origine identique et des

(1) Voir plus haut p. 47.

noms différents et cette identité est dite l'abîme obscur incommensurable, c'est la porte de toutes les choses mystérieuses, spirituelles.

Le *Tao* est l'être absolu, éternel, non point idéal mais concret, réel, substantiel, incognoscible, innommable en lui-même, dès qu'il produit les êtres particuliers il se manifeste, il montre des qualités qui peuvent fournir matière à dénomination. En lui-même, dans son essence spirituelle, il est sans désir ; produisant les êtres contingents, il est mû par le désir de les produire. Mais comme existant en lui-même et comme créant les êtres, il est identique à lui-même et dans cette unité de nature subjective et productive, il est un abîme insondable. Le *Tao* est éternel, il est insaisissable par les sens et infini (Ch. IV. XXI et XIV). Il est vide, c'est-à-dire ne contenant aucun être particulier ; mais il contient tout. Son être et ses productions sont inépuisables. Il est éternellement le même ; les êtres se servent de lui dans leurs opérations, mais il n'en éprouve ni peine ni diminution. Le *Tao* est esprit, il est sans forme ni figure, mais en lui sont toutes les formes particulières. Son essence spirituelle est la vérité. — Il existait avant le ciel et la terre ; parfait, il est en un repos continuel et ne change jamais.

Lao-tze qualifie aussi le *tao* de « non-être », mais on ne doit pas s'y tromper, pour les Chinois le « non » c'est ce qui n'a pas de forme, de substance matérielle, perceptible aux sens.

B. *Origine des êtres*. Suivant la terminologie chinoise ordinaire, Lao-tze divise le monde en ciel et terre et prend ces mots dans l'acception reçue, sans les définir. A ses yeux, le ciel et la terre sont perpétuels ; tous les autres êtres sont passagers, meurent ou se détruisent (ch. VII).

Il croit aussi aux esprits tant aux bons qu'aux mauvais et à leur intervention dans les choses de ce monde (C. LX).

Tous les êtres compris dans le ciel et la terre doivent leur existence au *Tao* ; il contient en lui les formes et les êtres ; ils sortent de lui comme par une porte (XXI).

Comment les êtres se sont-ils formés ? La simplicité parfaite s'est répandue et a produit toutes les formes

particulières. Comment cela se fait-il ? Le philosophe n'en dit rien. Il n'est pas panthéiste ; car, pour lui, les êtres sortis du tao sont distincts de lui. Est-il émanatiste ? C'est possible et probable, mais nullement certain. — Lao-tze ajoute encore cette *explication* : un produit deux ; deux produit trois ; trois a produit toute chose. Peut-être faut-il traduire : « le premier, le second, le troisième ». D'après les commentateurs un est la première manifestation ad extra du tao ; deux désigne les deux principes actif et réceptif ; trois est le principe d'harmonie entre les deux. *Chi lo sà ?*

Lao-tze dit encore que l'être vient du non-être. Mais encore une fois, cela veut simplement dire que l'être visible, matériel vient de l'être invisible, spirituel et rien de plus.

La vie et l'activité des êtres dépendent du ciel et de la terre, d'après le chap. LXXIV, tandis qu'au chap. LXI il est dit que le Tao les fait naître, les nourrit, les fait croître, les perfectionne et au ch. XII que le *Tao* donne un corps et perfectionne par une impulsion intime. Il semble qu'il y ait contradiction. Peut être le texte qui concerne le ciel a-t-il été ajouté par les disciples du Maître ; peut-être Lao-tze entend-il que le Tao emploie le ciel à cet effet.

Tous les êtres retournent à leur origine, au repos, au non-être et le Tao les en retire. Les hommes retournent à lui par l'imitation et la pratique des vertus ; recourant à lui pour y parvenir, ils le forcent moralement à les aider dans ce retour.

C. *Morale*. La morale de Lao-tze est fondée sur trois principes : le libre arbitre de l'homme (C. XXXIV), la bonté essentielle de la nature humaine et la perfection absolue du tao, modèle de tous les êtres.

L'homme à l'origine pratiquait la vertu naturellement, sans effort, sans la connaître. Quand il l'a connue ce fut par son opposé ; par le vice qui venait de naître. Ces vices sont nés des passions et les passions du désir des choses sensibles. L'homme n'a qu'une tâche à remplir, réprimer ses passions et imiter le *tao*. Pour cela il faut rétablir en soi l'unité et le repos, soumettre le principe

vital à l'intelligence, se livrer entièrement au Tao, car celui qui tient à ses vues ne peut être éclairé. Les vertus spéciales que l'homme doit pratiquer sont l'humilité, la simplicité, la modération, la pureté, la justice, la bonté, la générosité, la bienfaisance, la douceur, l'indulgence, l'absence de toute partialité, l'économie. L'enseignement des autres, les efforts faits pour les rendre meilleurs sont également prescrits (ch. X. XXIII. XIII. LXXII, XXV, etc.). Le sage doit renoncer à toute ambition ; éclairé, illustré, il doit être comme ignorant et obscur, ne s'enorgueillir de rien ; faire le bien sans chercher son intérêt, sans acception de personne ; rétribuer les injures par des bienfaits ; estimer que plus il donne, plus il s'enrichit (XXXVIII. XXXIV. XXIX. XLV. LXXVIII. LXXIX. LXXXI, etc.). Et tout cela parce que ce sont les vertus du *Tao*.

Croirait-on que c'est le philosophe créateur d'un semblable système que l'on a représenté comme un matérialiste, un panthéiste, un épicurien, un égoïste de la pire espèce ne se complaisant qu'en lui-même et dans les jouissances égoïstes, les voluptés d'un mysticisme sans entrailles ? On ne peut comprendre comment il est possible de tenir un pareil langage.

La sanction de la morale de Lao-tze est le retour au *Tao* et le bonheur qu'il procure. Mais il n'explique point ce qu'il entend par ce retour, si c'est une absorption ou une union dans laquelle l'âme reste distincte de son terme.

On se demandera sans doute où Lao-tze a pu puiser une doctrine aussi élevée, aussi étrangère aux conceptions exclusivement religieuses ou peu profondes de ses compatriotes. A cette question il n'y a qu'une réponse. La doctrine de Lao-tze ressemble en bien des points à celle des brahmanes, le Tao-te-king concorde d'une manière frappante avec l'exposé philosophique qui commence les lois de Manou. Il y a donc de grandes probabilités que l'auteur du Manuel lao-ien ait cherché des inspirations dans l'Inde (1) ; mais à ce qu'il y a puisé, il a imprimé le carac-

(1) Remarquons aussi que le « non-agir » que prêche Lao-tze n'est pas l'oisiveté complète, inerte, l'absence d'action ; mais la répression de l'activité inquiète, agitée,

tère de son génie et en a fait un système à lui qui porte, à bon droit, exclusivement son nom.

Il serait superflu de s'appesantir sur les traits distinctifs des deux princes de la philosophie chinoise et de leurs systèmes ; ils sautent aux yeux de tout le monde. Autant Lao-tze aimait à approfondir les problèmes de la nature des êtres et des destinées de l'homme, et à frayer de nouvelles voies à la pensée, autant Kong-tze se plaisait à suivre les sentiers battus de l'antiquité et à rester à la surface ; pour lui tout était morale, convenance et politique. Le premier apprenait à l'homme à s'élever au-dessus de lui-même et à plonger son regard dans l'avenir, à préparer le sort à lui destiné après cette vie, le second ne connaissait que la terre et le temps limité par la naissance et la mort. Kong-tze était l'homme des cours et du passé ; Lao-tze celui du présent et des classes populaires ; l'un amateur passionné de l'antiquité cherchait à la faire revivre ; l'autre contempteur du passé, persuadé de l'inutilité de ces efforts de résurrection, riait de ces tentatives et cherchait le remède dans de nouvelles doctrines. Mais n'espérant point régénérer des gens uniquement préoccupés de leurs intérêts et de leurs plaisirs, il se contentait de former dans la solitude quelques disciples éprouvés.

On sait le sort qui les atteignit l'un et l'autre. Les doctrines tout humaines de Kong-tze, entièrement à la portée de l'esprit de ses concitoyens finirent par triompher et leur auteur devint le docteur universel de l'empire chinois. Les conceptions de Lao-tze trop élevées pour ces intelligences finirent par être entièrement altérées et par donner naissance à une secte d'imposteurs et de charlatans dont le nom seul est presque une injure.

Comment cette transformation s'opéra, quelles en furent les causes spéciales, c'est ce qui nous reste à examiner.

M. Reville tout en proclamant le problème insoluble

empressée ; c'est la formule brève et énergique de cette conception chinoise que « l'homme vertueux agit si naturellement, en la pratique des vertus, qu'il semble ne point agir ; il agit sans effort, sans préoccupation, comme l'eau coule de sa source sans paraître agir d'elle-même. Le « vide » est pour notre philosophe l'absence de formes, d'êtres sensibles, matériels.

croit le résoudre en disant que « les solitaires contemplatifs et misanthropes ont adopté le taoïsme par esprit d'opposition et, le comprenant mal, en auraient déduit des conséquences qu'il ne comportait pas et y ont réuni toutes les croyances et les pratiques shamaniennes, qui formaient la religion de la nation. Ces solitaires avides de communications avec les esprits se rallièrent à Lao-tze qui, lui du moins ne les tenait pas à distance. Ainsi il était à prévoir que la tendance qui s'abritait sous ce drapeau dévierait si bien de la ligne qu'elle finit par en prendre le contre-pied.

Nous regrettons de ne pouvoir nous ranger à cet avis. D'abord les solitaires mis ici en scène appartiennent au domaine de l'imagination. En outre les croyances shamaniennes étaient si peu celles de la nation chinoise que cette nation méprisait toujours et méprise encore profondément les Taoïstes et leurs pratiques. En troisième lieu, Lao-tze ne connaissait pas les esprits, n'en parlait pas et sa doctrine ne pouvait pas favoriser les communications entre les deux mondes. Les disciples de Kong-tze, au contraire, malgré leur maître, les vénéraient de plus en plus et leur culte grandissait toujours parmi eux. Enfin il est très extraordinaire qu'en suivant une ligne on arrive au contraire de son terme.

En réalité, les annales de la Chine ne nous renseignent pas directement sur les fastes du taoïsme dégénéré. Les lettrés chinois le méprisait trop profondément pour lui faire l'honneur d'une mention expresse. Mais les faits parlent assez d'eux-mêmes pour nous permettre de retracer, imparfaitement il est vrai, mais suffisamment, ces vicissitudes. Nous le ferons sommairement et aussi brièvement que possible ; les principes seuls et non les détails nous intéressent et rentrent dans notre cadre.

Lao-tze en mourant ou en disparaissant de la scène publique avait laissé à ses adhérents si pas un livre, du moins des enseignements qu'ils recueillirent et consignèrent par écrit pour ne point en perdre le souvenir.

Les premiers disciples qui les propagèrent et continuèrent l'œuvre du maître restèrent assez fidèles à sa

doctrine. Encore au troisième siècle P. C., selon l'opinion reçue, mais plus tôt peut-être, le philosophe Ho-kuen dans son célèbre traité intitulé *Shāng t'sing ts'ingking* (1) résumait et systématisait les principes de l'école en précisant certains points que Lao-tze n'avait traités que vaguement et introduisant dans l'ensemble quelques notions nouvelles, de manière toutefois à ne rien innover d'essentiel si ce n'est la métempsychose pour les âmes imparfaites. D'autres philosophes tels que Wen-tze et Han-fei-tze se bornaient à commenter le Maître.

Toutefois l'influence personnelle de Lao-tze, par suite de son genre de vie et d'enseignement n'avait été ni profonde ni étendue et ne pouvait durer longtemps (2). Ses doctrines trop élevées pour ses compatriotes, trop mystiques ne pouvaient rester entièrement pures. Il avait d'ailleurs ouvert la voie aux novateurs, en s'écartant complètement de la tradition; ceux qui l'y suivirent ne pouvaient manquer d'innover à leur tour. Il s'ensuivit nécessairement que tous les philosophes dissidents, hétérodoxes se réclamèrent de son nom. C'est ainsi que l'on vit Lie-tze, Tchouang-tze, Yan-shou, Meh-ti et d'autres encore former des écoles séparées et se rattacher plus ou moins au rival de Kong-tze, tout en se livrant à leurs conceptions personnelles.

Cet écart est nettement caractérisé par ce fait signalé plus haut que les écoles formées à la suite de celle de Lao-tze ne prirent point le nom du maître mais celui du principe suprême qu'il avait proclamé, le *Tao*; montrant ainsi qu'ils s'attachaient non aux enseignements d'un homme mais à une idée. Tous adoptèrent le *Tao*, mais chacun en fit ce qui lui convenait le mieux. On ne doit donc pas s'étonner que pour les sectateurs du *Tao* de Lao-tze et les *Tao-sse* de l'époque postérieure, il n'y ait qu'un mot de commun et un mot devenu, pour lors, tout accessoire. Par suite de ces circonstances et de cette tendance

(1) Voir Ch. de Harlez. *Textes Taoïstes*. Annales du Musée Guimet, T. XX.

(2) Il se peut même que Lao-tze fut étranger à la race chinoise et le nom de *Li* donné à son endroit natal par ses biographes pourrait indiquer, comme le remarque M. Douglas, qu'il appartenait au peuple ante-chinois du même nom.

qui se fortifia de jour en jour, les adeptes des pratiques shamaniennes et évocatives des esprits, tant de fois réprimées en Chine, relevèrent la tête définitivement (1) ; mais ils sortaient des races barbares et étrangères et non du cœur du peuple chinois. Pour donner à leurs enseignements et à leurs pratiques, une apparence sérieuse et inspirant le respect, ils se placèrent sous la bannière du *Tao*, empruntant au Laoïsme quelques idées, quelques termes, mais très peu soucieux d'être d'accord avec ses principes. Le taoïsme jongleur ne fut qu'un pastiche grossier où vinrent s'unir d'une manière factice les choses les plus disparates. C'est pourquoi il s'éleva subitement sans avoir laissé de traces de sa première origine. Les éléments en étaient tout prêts et n'avaient qu'à se manifester.

Cependant, entre le *Tao* du fondateur de l'école et les principes des fables et des pratiques shamanistes des *Tao*-sse, il y a un certain lien que l'on peut saisir encore, un principe de relation qui atteint jusqu'à la racine de la conception première du *Tao*.

Lao-tze avait vanté en termes enthousiastes les vertus du *Tao*, les grandes choses que les princes et les particuliers même pouvaient opérer, quand ils en étaient en possession et le faisaient, par leurs vertus, coopérer à leurs actes.

Le *Tao*, disait-il, est la substance éternelle, infinie qui produit tout, contient tout, où tout retourne. Celui qui agit conformément à la manière d'agir du *Tao* lui devient entièrement semblable, il est le canal du monde entier et la vertu éternelle ne le quitte point (XXIII et XXVIII). Le prince qui la suit, voit tout se soumettre devant lui ; le ciel et la terre s'unissent pour le favoriser, et tous les êtres se rendent semblables à sa nature (XXXVII). Il vivra longtemps (LIX) ; les mauvais esprits ne sauront point lui nuire (LX) ; il est l'associé du ciel (LXVIII).

Le vrai disciple du *Tao* vit longtemps et retourne à l'origine de l'être, il va à l'éternité par ce retour au repos originaire (XVI, LIX).

(1) Voir ce qui a été dit p. 84 et le témoignage de l'historien chinois cité.

Dans ces courtes sentences on voit déjà percer les deux idées qui formèrent le trait d'union entre la philosophie et la charlatanerie taoïste et que les philosophes eux-mêmes ne se firent pas faute de développer. Nous voulons parler des merveilles opérées au moyen du Tao et de l'immortalité obtenue par ses sectateurs. Quant aux prodiges, les sages du Taoïsme ne se sont laissés devancer par personne.

Han-fei-tze n'en parle qu'avec une grande modération, mais dans Tchuang-tze et Hœi-nan-tze ils se montrent dans toute leur efflorescence ; dans le livre de Lie-tze ils atteignent l'extravagance la plus consommée.

Citons seulement un passage de Tchuang-tze.

« Fu-hi obtint le Tao et put établir les principes perpétuels. La Grande Ourse l'obtint et n'a jamais erré de sa voie. Le soleil et la lune l'obtinrent et n'ont jamais cessé leur cours. Ping-I l'obtint et règne sur les fleuves. Hoang-ti l'obtint et s'est élevé dans le ciel sur des nuages. Tchuensu l'obtint et demeure dans le palais de l'espace éthéré. Yu-tchang l'obtint et s'établit au pôle nord. Peng-tze l'obtint et vécut 1500 ans. Fu-Yue l'ayant obtenu devint ministre de Wu-ting et maintenant il s'est élevé au ciel porté par les constellations et a pris rang parmi les astres. (V. chap. VI, c. méd.)

Au chap. XXIV le même auteur nous raconte comment Hoang-ti monté, avec sept sages, sur un char merveilleux s'en va dans l'espace céleste pour aller à la demeure du Tao. On pourrait citer ainsi cent exemples semblables.

Quant à l'immortalité si elle n'est pas ouvertement professée, elle est tout au moins impliquée soit dans des théories telles que celle de Ko-Houen qui enseigne que l'homme vertueux, fidèle aux principes du Tao retourne au sein de l'être infini, soit dans les œuvres merveilleuses dont Tchuang-tze vient de nous donner un spécimen.

La voie était ainsi toute ouverte aux adeptes des sciences occultes et de l'alchimie restés parmi les populations préchinoises, pour remettre leurs pratiques en honneur, en se réclamant du Tao et du grand nom de Lao-Kiun, vénérés à cette époque par les empereurs eux-mêmes.

Ce que les penseurs avaient raconté comme créations

de fantaisie, les praticiens de la théurgie voulurent le montrer réalisé par leur puissance et prétendirent, pour acquérir la faveur et les récompenses, posséder le moyen de parvenir à cette immortalité que les théoriciens présentaient comme un effet de la croyance au Tao.

Le Taoïsme shamanique était créé. L'union se fit d'autant plus facilement entre les deux classes de taoïstes, que le Taoïsme était sorti lui-même des voies de la sage raison et voulait rivaliser avec le bouddhisme en fait d'extravagances, pour se créer des titres de gloire identiques à ceux des adeptes des doctrines de Gotama.

Le premier pas fut fait lorsque les disciples du vieux Maître voulurent l'élever au-dessus de son rival heureux en lui attribuant une origine surnaturelle et en lui créant une histoire composée des faits les plus extraordinaires et supra humains. Ils renchérirent beaucoup encore là-dessus quand l'introduction du bouddhisme, en l'an 62 A. C., eut fait connaître à la Chine les merveilles opérées par le fondateur et les autres saints de la nouvelle religion.

On commença d'abord par les fables. La mère de Lao-tze l'avait conçu pendant le saisissement que lui causa la vue d'une étoile extraordinaire. Elle le porta 81 ans dans son sein ; de là le nom de ce fils extraordinaire : *Lao-tze*, l'enfant vieillard, bien mérité du reste puisqu'il naquit avec l'apparence d'un vieillard à cheveux gris. A peine né, il fut en possession de toute son intelligence ; il parlait avec sagesse et son apparence surhumaine le rendait reconnaissable à tout le monde. Il s'éleva au ciel pour y proclamer le Tao, il parcourut la terre entière convertissant les peuples, découvrit l'ambrosie qu'il donna à un de ses disciples, puis la lui reprit pour le punir de ses infidélités, etc., etc.

Enfin on en arriva à faire du philosophe de Tchou une émanation, une incarnation de la divinité, à l'imitation des *Avatars* de Vishnou, et l'esprit éternel lui-même. Lao-tze finit par n'être plus que le principe vital universel, existant avant le ciel et la terre et qui s'est plu à chaque époque à se montrer sous les traits d'un personnage quelconque, souvent des plus obscurs. Il ne commença cepen-

dant ses avatars que sous Hoang-ti, mais alors il ne discontinua plus. *Wu sse pu kiang* dit le *Shen sien tchuen*. Mais son avatar le plus célèbre est celui qui nous donna le Lao-tze du Tao-te King.

La porte une fois ouverte aux fantaisies, les rêveries n'eurent plus de bornes. Il se forma dès lors deux écoles, si je puis employer ce terme, dans le sein du taoïsme ; l'une continua les études philosophiques tout en les mélangeant de plus en plus avec les légendes merveilleuses et les pratiques de la magie, l'autre s'adonna presque exclusivement à cette dernière ne conservant de principes philosophiques que pour servir de bases à l'alchimie et aux autres opérations de l'art occulte.

Parmi les premiers se rangent les philosophes dont les noms ont été cités plus haut et, pardessus tous, Tchuang-tze ainsi que l'auteur du livre qui porte le nom apocryphe de Lie-tze. C'est ainsi qu'au livre III de cet ouvrage nous voyons un grand magicien qui traversé l'eau et le feu, les métaux et les pierres les plus dures, qui retourne les montagnes et fait remonter les fleuves vers leur source, etc.

D'autres en très grand nombre, commentèrent le Tao-te-king ou racontèrent les belles actions des saints personnages de la secte et les miracles qu'ils opérèrent. La seule époque des Tangs compte leurs écrits par centaines.

Les jongleurs qui se réclamaient du *Tao* étaient déjà en grande faveur à la cour de Ts'in, trois siècles avant notre ère, lorsque la dynastie de ce nom supplanta celle des Tcheous. Le grand empereur, Shi-Hoang-ti, excepta leurs livres de la destruction générale qu'il ordonna de tous les monuments littéraires. Entièrement livré à leur influence et persuadé par leurs fallacieuses promesses, il envoya à la recherche des *Iles fortunées* habitées par trois esprits bienfaisants d'où l'on devait lui rapporter le breuvage d'immortalité. Il crut même que son expédition les avait atteintes. Il se laissa de la même façon engager dans une expédition contre les Hiong-nou dont il sortit vainqueur.

L'arrivée des Hans au trône n'abattit point l'audace des Tao-sse ni leur pouvoir. Rentrés un instant dans

l'ombre, ils reprirent, sous Wu-ti, (140-86) toute leur influence sur l'esprit du monarque et lui firent faire des extravagances pour se procurer l'immortalité. Les maîtres de l'art magique étaient alors à l'apogée de leur puissance ; ils opéraient des prodiges devant les foules, traversant le feu, se plongeant dans l'eau sans en éprouver aucun dommage, produisant des apparitions magiques qui mettaient l'empereur et la cour en émoi ; ils s'étaient adjudgé le nom de *Shen jin* ou saints. Puis pour donner à leur secte une antiquité plus respectable et ne se contentant pas des 1000 ans d'existence que leurs prédécesseurs avaient attribué à Lao-tze, ils prétendirent que leur véritable fondateur avait été l'empereur Hoang-ti (2697) que l'on pensait mort, mais qui vivait dans le ciel où il s'était transporté lorsque l'on avait cru à son trépas. Wu-ti se laissa persuader par leurs adroites affirmations. Mais en 89, désabusé de leurs promesses menteuses et irrité des troubles qu'ils avaient suscités dans l'empire, il les bannit de ses états et fit détruire leurs statues avec tous leurs instruments de sacrifice.

Mais ils étaient restés en honneur au pays de Tchou et le prince Leou-Ing se tua de désespoir d'avoir été trompé par eux. Ils lui avaient fait faire une tortue d'or et un pélican de jade couverts de caractères mystérieux au moyen desquels il devait obtenir tout ce qu'il désirait. Il n'obtint que la dépossession de sa principauté et l'exil.

D'autre part l'empereur Huen-ti les rappela ; il en entretenait même toute une troupe à sa cour (159 P. C.) et institua l'usage d'offrir le sacrifice impérial à Lao-tze. L'histoire du Taoïsme présente ainsi des successions continuelles de succès et d'infortune que les bornes étroites de ce Manuel ne nous permettent pas de raconter.

Le Taoïsme avait depuis quelque temps subi une transformation qui lui avait donné un tout nouveau caractère. Voyant la faveur que le Bouddhisme avait su gagner auprès des Empereurs, des grands et du peuple, grâce à la vie ascétique de ses religieux, à la magnificence de ses temples, aux attrait du culte extérieur, à la croyance à l'enfer qu'il cherchait à inculquer au peuple et

par laquelle il s'attirait des dons généreux, les adeptes du Tao cherchèrent à les imiter en tout, se donnèrent des croyances, un olympe, des temples, des bonzeries, une hiérarchie et des pratiques analogues à celles des sectateurs du Bouddha. Aussi les historiens chinois les confondent-ils fréquemment les uns avec les autres. Animées de cet esprit les deux sectes s'efforcèrent de gagner, chacune pour elle, les bonnes grâces impériales et cette rivalité constante fut une source de trouble pour l'empire et de disgrâce pour ceux là même qui les excitaient.

En 444 Wen-ti bannit de nouveaux tous les docteurs taoïstes, interdit aux grandes familles d'en entretenir en leur sein et fit détruire leurs temples. Peu après, Topa-tao prince de Wei qui dominait tout le nord de la Chine en fit autant et plus, car il ordonna de les mettre à mort sans exception. Revenus en faveur peu après, les Taoïstes furent de nouveau proscrits après une sorte de concile où l'empereur Wu-ti (vers 580) essaya de réunir les deux sectes.

Les moyens principaux dont ils se servaient pour capter la confiance et les largesses, étaient la promesse de l'immortalité obtenue au moyen d'un breuvage magique dont ils avaient le secret et la distribution de charmes et de talismans dont la vertu préservait des attaques des esprits méchants, des dangers que l'on pouvait rencontrer soit dans les passages dangereux, soit par suite d'un mauvais sort jeté par quelque être malicieux, soit de toute autre manière. Ils prodiguaient aussi les prédictions favorables et savaient expliquer très habilement les événements qui en démontraient la fausseté aux yeux de tout homme non prévenu. L'empereur Wu-tsong avouait avoir été tellement séduit par leur langage qu'il n'était plus capable de raisonner, d'apprécier froidement les faits qui se passaient devant lui. Aussi l'on ne sera pas étonné de voir des princes abandonner leur trône pour aller jouir parmi les Bonzes des biens que ces imposteurs leur promettaient, comme le firent en 470 le roi de Wei, Hien Wen-ti et l'empereur Wu-ti de la dynastie Liang (550). En 555 une nouvelle tentative fut faite pour réunir

violemment les bonzes des deux écoles et ordre fut donné aux Tao-sse de se faire bouddhistes.

Sous les Tangs la faveur des disciples du Tao reprit à la cour et l'empereur Hien-tsong mourut pour avoir bu outre mesure du breuvage qui devait le rendre immortel (756) ; il en fut de même de Wu-tsong (847) et Hiuen-tsong (860) dont le premier commença par proscrire les disciples de Bouddha et détruire leurs temples.

Kao-tsong, d'autre part, établit par décret, le révélateur du Tao, Lao-tze : *Yuen yuen Hoang-ti* « l'empereur de la cause première de toutes choses » et mit le Tao-te-king au rang des livres canoniques faisant matière des examens littéraires ; ce qui permettait de conférer les charges aux adeptes de la magie taoïenne. Kai-yuen alla plus loin et mit, au rang des saints de la Chine, les principaux disciples de Lao-tze afin d'égaliser en tout leur école à celle de Kong-fou-tze.

Les mêmes vicissitudes continuèrent sous les Songs dont les Tao-sse eurent généralement la faveur. Tchun-tsong en 1014, ayant embrassé leur doctrine, sacrifia publiquement à Lao-tze et lui décerna le titre de *Tai shang Lao-kiun, hiuen yuen Shang-ti Hoang-ti*. « Très haut prince Lao, source originaire (noire), seigneur suprême, empereur ». Hwei-tsong obligea les bouddhistes à prendre des titres taoïstes pour leur hiérarchie et constitua celles des Tao-sse sur de nouvelles bases ; il mit à leur tête trois docteurs qui avaient sa confiance entière et établit vingt quatre grades de ministres soumis à la puissance spirituelle et judiciaire de ces trois chefs.

Les Mongols ne furent pas moins bien disposés à leur égard, surtout après que l'impératrice femme de Kubilai-khan eut recouvré la santé, grâce soi-disant à leurs prières. Aussi la dynastie Ming, qui chassa et remplaça celle de Genghis-khan n'osa point attaquer un corps devenu aussi puissant, bien qu'elle s'abstint de le favoriser. La dynastie mandchoue qui occupe le trône depuis 1646 fut moins réservée. Tchun-shi, le premier souverain de la race conquérante, interdit leurs pratiques. Kanghi son successeur les proscrivit sous peine de prison et d'amende, voire

même de bastonnade et d'application de la cangue. Elles ne cessèrent point cependant d'une manière complète et aujourd'hui les Tao-sse les exercent encore parmi le peuple avec réserve et prudence selon les dispositions plus ou moins hostiles des autorités locales, mais ils sont profondément méprisés et de ceux qui détiennent le pouvoir et du peuple même, témoin constant de leur conduite. Certes, ce n'est point injustice.

CROYANCES TAOÏSTES.

Observation.

L'histoire interne du Taoïsme est longue et compliquée. Ses doctrines, son culte, sa hiérarchie, ses génies ont subi de continuel changements, selon que les idées ou les besoins du moment le demandaient et l'on pourrait écrire un gros volume des *variations du Taoïsme*. Nous ne pouvons, dans un *Manuel*, en suivre les vicissitudes et nous devons nous contenter de l'exposer en son état final. Un seul point est resté commun aux Tao-sse de tous les âges, ce sont les pratiques de charlatanerie par lesquelles ils faisaient croire à leur pouvoir surnaturel, à la possession d'un liquide qui préservait de la mort, de charmes qui rendaient vains les efforts hostiles des mauvais esprits et de l'art de prédire l'avenir.

Les premiers docteurs du Taoïsme rêvaient le Tao et le retour ou l'absorption de l'homme en lui. L'invasion de l'école par les jongleurs et les adeptes de la théurgie fit rentrer le Tao dans l'ombre et les esprits furent mis au premier plan. Toute la dogmatique des Tao-sse de cette école consista dès lors, à croire à l'existence des esprits, aux rapports possibles de l'homme avec ces êtres supérieurs et aux pouvoirs surnaturels de leurs affidés. Ces esprits étaient de deux espèces ; les uns originairement étrangers et supérieurs à l'humanité ; les autres formés uniquement par des âmes humaines dégagées de la forme corporelle ; et ceux-ci se partageaient de nouveau en trois classes selon que les âmes dont ils provenaient avaient pratiqué des

vertus supérieures qui les avaient en quelque sorte divinisées ou étaient restées dans un état moyen qui en avait fait après la mort des esprits bienveillants habitant l'atmosphère ou que, méchants sur la terre, ils étaient retenus dans les régions inférieures, à l'état de génies malicieux se plaisant à faire le mal. Tous ces esprits, du reste, n'étaient que la matière infiniment subtile (1). Ils peuplèrent ainsi le ciel, la terre et les mers d'esprits de toute espèce dont ils faisaient des représentations et qu'ils apprenaient au peuple à vénérer et à invoquer. Puis lorsque vers le 4^e siècle les temples bouddhiques commencèrent à se multiplier et à attirer les dons des croyants, ils en construisirent à leur tour et y logèrent leurs idoles, les statues de leurs divers génies. Ces temples se multiplièrent indéfiniment sous les Tangs et l'on en comptait à certaines époques, plusieurs centaines de mille sur le sol chinois. Mais ce furent les Songs surtout qui donnèrent la plus grande impulsion à la création des Dieux. Une particularité très remarquable de la démonologie taoïste, d'une inconséquence surprenante c'est l'identification des esprits supérieurs avec des personnages terrestres qui ont vécu très longtemps après l'existence première de ces esprits en qui ils se sont ainsi transformés. Et l'on ne peut pas dire que ces hommes devenus esprits sont des avatars, des incarnations d'êtres célestes, ce qui serait moins illogique. Non, l'inconséquence est absolue.

Nous devons distinguer dans la secte taoïste deux classes de personnes très différentes ; les chefs, la hiérarchie que nous appellerons très improprement sacerdotale et le peuple qui les suit et s'attache à leur pratique. Celui-ci se préoccupe très peu de leurs doctrines ou de suivre exactement les préceptes d'une église. Il a recours à ses maîtres, il leur fait des dons, parfois généreux, quand ils peuvent le servir soit pour connaître l'avenir, soit pour obtenir un bien désiré, éviter un mal menaçant. Il s'adresse à leurs dieux, à leurs génies quand il a besoin de leur intervention pour une cause quelconque ; prêts, du reste, à jeter

(1) *Khi* mot qui dans la terminologie ordinaire désigne la matière.

leurs statues par la fenêtre si ses prières n'ont pas été suffisamment exaucées. Ce sont donc les docteurs Tao-sse dont nous avons à nous occuper ici ; c'est le système ontologique que nous devons exposer en peu de mots.

Avant toute existence distincte, les Tao-sse modernes posent une substance (*Khi*) unique qui, se divisant, forma trois cieus distingués par leur couleur. Au sommet de l'échelle des êtres ils placent une triade imitée du triple Bouddha des trois âges. Ils l'appellent *San tsing*, les trois purs. Pour les uns ce sont trois formes de Lao-tze, pour les autres, ce sont trois cieus superposés appelés *Yu-ts'ing*, *Shang ts'ing* et *Ta tsing*, où règnent : tout en haut, *Yuen-tchi* (le premier principe) ; au milieu, *Tao-kiun* (le prince Tao) (1) ; au degré inférieur : *Lao-tze*. Cette triade est absorbée dans la contemplation et n'a d'autre action ici-bas que de faire communiquer la vraie doctrine aux habitants du monde substellaire. Le pouvoir sur les choses inférieures et exercé par un personnage du nom de *Yu-hoang shang-ti* « le précieux et auguste, souverain suprême » déformation du *Shang-ti* chinois. Ce dieu formateur du monde est l'esprit d'un certain *Shang-ti*, ancêtre des chefs suprêmes héréditaires de la hiérarchie tao-sseïenne. C'est à ce *Shang-ti* que l'Esprit du foyer va, à la fin de l'année, rendre compte des actes de ceux qui sont sous sa dépendance.

En dessous de ces hautes intelligences vient une seconde triade, les *san kvan*, ou trois administrateurs, qui dirigent les opérations du ciel, de la terre et de l'eau. Ce sont eux qui donnent à l'homme sa destinée et qui tiennent compte des bonnes et des mauvaises actions.

Après eux et placés à un rang subalterne, viennent des génies de toute espèce attachés à la garde d'objets particuliers.

Pour en bien comprendre la nature il faut avoir présent à l'esprit, une autre conception du taoïsme postérieur, commune du reste à toutes les écoles de théurgie et renou-

(1) Personnage inexplicé.

velée aujourd'hui par les néobouddhisants. C'est que les êtres en général ont deux éléments l'un matériel et grossier, l'autre essentiel et infiniment subtil. L'âme est l'essence subtile du corps ; les cinq éléments ont chacun leur âme-essence ; les étoiles sont l'essence *subtilisée* et *sublimisée* des êtres terrestres. Les planètes sont les âmes des cinq éléments.

Ainsi M^{me} Blavatsky, Olcott et leurs adeptes parlent des corps terrestres et des corps sidéraux, des hommes. De même, si le ciel est la contrepartie de la terre, c'est l'âme du globe matériel. La grande ourse est le siège des esprits les plus élevés et, pour beaucoup de Tao-sse, l'étoile polaire est l'être suprême et s'appelle, à ce titre : *T'ien hoang ta ti* « le vénérable et grand maître du ciel ». C'est ainsi que les astres sont devenus pour eux les régulateurs du monde et que l'astrologie est chez eux, avec l'Alchimie, la science suprême et le moyen de s'initier à la science comme à la connaissance de l'avenir.

Les génies, appartenant à la catégorie dont nous parlons ici, sont innombrables et les Tao-sse en créaient tous les jours des nouveaux. C'était bien le cas de dire avec le savetier de la fable : « de quelques nouveaux génies ils chargeaient toujours leurs autels. »

Les principaux sont : le dieu du tonnerre, qui protège et instruit les hommes, *Tsai shen*, génie des richesses, objet de la dévotion particulière de tous les gens d'affaire et de commerce, et *Wen tchang ti-kiun*, le dieu de la littérature et des arts, vénéré par les lettrés confucianistes eux-mêmes et qui, à différentes époques, est descendu sur la terre pour éclairer les hommes (1). L'empereur lui adresse aussi ses hommages. Puis c'est *Teou-mou* qui habite une partie de la Grande Ourse et *Kvei sing* qui occupe l'autre ; *Long wang*, ou le roi dragon, dont les mouvements causent les tremblements de terre et qui se montre parfois, sur la terre, sous la figure d'un énorme serpent ; *Kvan-ti* le Dieu de la guerre, puis encore le Dieu

(1) C'est-à-dire que tout lettré d'une science éminente passait pour une incarnation de la divinité des lettres. Une constellation porte son nom et le représente.

de l'éclair, de la mer et de la marée, ceux des champs et toutes les parties de la terre séparément, les déesses de la grâce et du mariage, le dieu du foyer, ceux de toutes les professions humaines, enfin tous les génies d'imagination qu'il a plu aux docteurs taoïstes de créer ou d'admettre dans leur panthéon dès qu'ils jugeaient que leur admission pouvait leur être profitable. On peut dire qu'avec ceux dont l'origine doit leur être attribuée, ils ont introduit dans leurs temples, tous les dieux que la fantaisie populaire ou impériale s'est plu à forger selon ses caprices ou que les Bouddhistes même proposèrent à la vénération de leurs adhérents. Comme dit très bien M. de Groot, les Tao-sse, pourvu qu'on les paie, accomplissent leurs rites et récitent leurs prières devant quelque dieu que ce soit et dans tous les temples sans distinction.

En dessous des génies, les Tao-sse reconnaissent et vénèrent ce qu'ils appellent les *Pa-Sien* ou les *huit immortels*. Ce sont huit personnages qui ont vécu sur la terre mais qui, grâce à leur vertu ou au breuvage de vie, se sont élevés au ciel et à l'immortalité. Il suffira d'en indiquer les principaux :

1. *Tchong-li-kuen* le plus ancien, vécut dit-on, sous les Tcheous, reçut de Tong kwa kung chef des génies anciens, le secret de l'ambrosie et tout pouvoir magique. Il se transformait et se rendait invisible à volonté.

2. *Tchang-kue* (vers le VIII^e siècle P. C.). Philosophe errant qui opéra des prodiges de nécromancie. Une mule blanche qu'il pouvait rouler dans une mallette, et déplier à volonté, lui servait de monture et faisait mille milles en un jour. L'empereur Ming Tang voulut l'attirer à sa cour mais en vain et quand il fut élevé au ciel (*vulgo* qu'il mourut) l'empereur lui éleva un temple.

3. *Tchang tao ling* (I^{er} siècle P. C.) Solitaire et pénitent, adonné à l'alchimie.

C'était le descendant à la 8^e génération du fameux Tchang-liang qui aida le premier des Hans à s'emparer du trône puis se retira dans la solitude pour se livrer à l'étude du Tao et des moyens de devenir immortel ou tout

au moins de rendre son corps assez léger pour pouvoir s'élever au ciel.

Tao-ling s'était distingué par un rapport présenté à l'empereur Ming-ti qui le nomma gouverneur de Kiang-tchou. Mais à l'exemple de son illustre ancêtre il avait résigné sa charge pour se livrer à la recherche de l'élixir d'immortalité et aux pratiques de la magie. Il prétendit avoir reçu le breuvage de vie de Lao-tze, en personne. A l'âge de 123, disent les Tao-sse, il prit lui-même son ambroisie et quitta la terre avec son épouse et deux disciples pour aller au séjour immortel. Il partit en léguant son secret à son fils Tchang-heng.

4. *Luyen* (du 8^e siècle P. C.) rencontra un jour Tchong-li kuen immortalisé, qui lui confia tous ses secrets et le soumit à diverses tentations redoutables après lesquelles il put user de la toute puissance magique ; muni d'un glaive d'un pouvoir merveilleux il délivra la terre d'une foule de maux. Après une vie de 4 siècles, il partit pour le ciel des Immortels et reçut sur la terre les hommages religieux de sa secte.

5. *Leu ts'ai Ho*, du sexe féminin, qui, sous un accoutrement bizarre, flottait en l'air, chantant la vanité de la vie, etc. etc.

Outre ces huit immortels, portant nom, il en est toute une classe appelée *Yü shen* (immortels de jade) qui sont devenus tels pour avoir mangé d'un certain fruit qui croît dans la lune et leur a communiqué des pouvoirs et attributs surnaturels.

Les Tao-sse inventèrent aussi des incarnations à l'exemple des Bouddhistes et des Vishnouïstes. Ainsi l'Immortel Huang-tchu-ping qui vivait au IV^e s. P. C., fut déclaré une incarnation de Tchi-song-tze célèbre magicien qui vivait, dit-on, sous Shen-nong. (Cp. p. 138-140).

Sans nombre sont les fables inventées par eux ; tantôt ils créent des esprits imaginaires ; tantôt ils transforment en génies, en immortels, des Tao-sse, hommes ou femmes, qui ont acquis une certaine réputation et leur font des légendes aussi variées que bizarre. Tels sont Wang feng ping astrologue du 20 s. P. C. et sa sœur Ma-ku qui opère

des prodiges en des apparitions diverses, Ting-ling-wei qui vécut 1000 ans sous la forme d'une grue. C'est Tchang-ngo, épouse de Heou-Yi (le prince rebelle du 22^e s. A. C. ?) laquelle vola à son mari le breuvage d'immortalité, puis s'enfuit dans la lune avec le produit de son larcin ; et une foule d'autres.

Il est à remarquer que ces fables n'ont rien de commun avec les mythes ; elles ont uniquement pour but d'exalter l'un ou l'autre Tao-sse ou de vanter les merveilleux effets de leur ambroisie.

Notons encore pour clore la série des êtres surhumains les *Tou-sien*, génies terrestres habitants des îles merveilleuses, où tout est joie et plaisir ; et les *Jin sien*, esprits humains qui se sont acquis des mérites mais point encore l'immortalité.

D'autres livres taoïstes distinguent les trois catégories des Saints, des Justes et des Immortels, qui s'élèvent par leurs vertus respectivement jusqu'au *Yü tsing*, au *Shang tsing* et au *Ta-ts'ing* (cp. p. 190).

Ajoutons enfin deux ou trois des identifications dont nous avons parlé p. 89. Par ce procédé, la terre fut identifiée avec Kou-long, fils du ministre des travaux publics de Yao ; comme le génie du sol l'avait été avec Heou-tsi le ministre de l'agriculture du même prince.

L'esprit du ciel devint Tchang-tao-ling, le grand patriarche des Taoïstes. Presque tous les génies furent ainsi des personnages réellement ou prétendument historiques dont on racontait toute la vie.

MORALE TAOÏSTE.

La morale des Tao-sse, comme on devait l'attendre de leurs procédés eclectiques est un composé des idées confucéennes et bouddhistes. Pour eux comme pour les disciples du Bouddha, la contemplation l'emporte sur l'action et la charité doit s'étendre jusque sur les animaux, sur tout ce qui a vie. Ils ont ajouté à cela un respect des lettres qui va jusqu'à flétrir et punir la destruction de tout

papier écrit ; en avoir tiré d'un endroit souillé, en avoir arraché aux flammes est une œuvre de haut mérite.

Leurs principes moraux sont consignés spécialement dans deux petits livres qui jouissent d'une réputation universelle de profonde sagesse.

Ce sont le *Kang-ying pien* « livret des récompenses et des peines » dont le texte a été augmenté d'une foule d'histoires édifiantes, destinées à illustrer les préceptes, et le *Yin tchi wen* ou « livre des bonheurs secrets ».

Le premier et le plus important est composé d'une longue série d'aphorismes que précèdent l'exposé des deux principes fondamentaux de la morale ou plutôt de sa sanction, à savoir ;

1° Que le destin des hommes n'est pas fixé d'avance, que leur sort, heureux ou malheureux, dépend de leur conduite.

2° Qu'il y a des esprits qui surveillent les hommes et scrutent leurs pensées comme leurs actes et punissent les fautes, d'abord par une diminution de la durée de la vie, puis par des malheurs de toute espèce. D'autres esprits, les trois tchi, qui habitent le corps de chaque homme vont chaque année au ciel faire connaître les bonnes et les mauvaises actions de leurs protégés.

Les maximes contenues dans le reste du livre sont en général d'une grande élévation et prescrivent tous les devoirs de la charité la plus délicate comme aussi les vertus intérieures subjectives, la correction propre, la droiture, la répression des passions : colère, envie ou autre. Citons en quelques-unes :

« Réjouissez-vous du bonheur des autres, n'exposez pas leurs fautes, ne vous vantez pas de vos avantages.

Faites le bien sans espoir de récompense ; rejetez toute pensée contraire à la justice, tout ressentiment ».

Mais à côté de cela : « N'allez pas par un chemin en courbe, ne coupez pas une pièce d'étoffe en morceaux, ne salissez pas le grain en marchant à côté, ne regardez pas le soleil et la lune, etc., etc ».

Remarquons surtout ces deux sentences : « Ne mentez

pas, ne profitez point de l'ignorance des autres pour les tromper ».

Plût au ciel que ces docteurs, si sages en paroles, y eussent tant soit peu conformé leur conduite.

La sanction de cette morale est d'abord dans l'abrègement de la vie et les malheurs de cette terre ; puis dans cette autre sentence :

« Celui qui veut devenir un immortel du ciel (*Tien sien*) doit faire 1300 bonnes actions ; trois cent suffisent pour être un « immortel de la terre ».

En outre les Tao-sse ont compris tout le parti qu'ils pourraient tirer de la croyance à l'enfer prêchée par les bouddhistes ; ils l'ont admise pour eux-mêmes avec la variété des demeures et des supplices appropriés aux diverses espèces de fautes et de crimes. Ils font des prières publiques et privées pour les morts ; ils exercent par là une grande influence sur le peuple et recueillent d'abondantes aumônes. Nous ne leur reprochons en ceci que l'adoption, pour leur avantage personnel, d'une doctrine à laquelle ils ne croyaient point eux-mêmes.

COSMOGONIE.

Outre les doctrines religieuses de leur secte, les taoïstes en ont aussi développé le côté scientifique, cosmologique ; ils l'ont fait d'une manière digne du reste. Ce sont leurs historiens surtout qui se sont occupés de ce point et qui l'ont traité de façon à ne point démentir leur réputation d'extravagance. Aussi les historiens chinois orthodoxes ne cessent de parler des rêveries insensées des Tao-sse. Donnons en quelques mots l'exposé de leur système cosmogonique ; on pourra y joindre ce qui a été dit p. 150. ss.

Au commencement était le chaos ; le chaos s'entr'ouvrit un jour et il en sortit un homme qui s'appelait Pankou et qui fabriqua le ciel et la terre. Des gravures le représentent y travaillant avec le ciseau et le marteau. C'était en l'an 96.000.000 avant notre ère. Après lui se succédèrent trois âges où régnèrent les vénérables du ciel, *Tien hoang*, puis les *Ti-hoang* vénérables de la terre, puis

les *Jin hoang* ou vénérables humains ; les premiers avaient un corps de serpent ; les seconds, un visage de fille, une tête de dragon, un corps de serpent, et des pieds de cheval ; les troisièmes, un corps de dragon avec un visage d'homme.

A ces trois périodes succèdent dix autres, appelées *ki*, qui durèrent un million d'années et ne sont remplies que de faits merveilleux. Les hommes perchent sur les arbres, montent des cerfs ailés. Les rois ont des chars attelés de six licornes ailées. Au 3^e *ki* les sages possédaient toutes les sciences, lisaient dans l'avenir comme dans le passé et avertissaient les peuples des dangers qui les menaçaient. Sien-tong du 5^e *ki* disposait du tonnerre à son gré ainsi que de la pluie et de la rosée et pouvait écraser les montagnes ; il appelait les esprits et leur faisait exécuter ses ordres.

Le reste n'est pas plus sérieux que cela ; il serait superflu de s'y arrêter davantage. Bon nombre de ces fantaisies ont été prises aux pays occidentaux, à l'Inde, à l'Assyro-Babylonie principalement, ce qui explique la croyance aux voyages de Lao-tze dans les régions de l'Asie centrale.

CULTE TAOÏSTE.

Les Tao-sse n'ont point un culte proprement dit qui leur soit uniquement propre. Jusqu'au 3^e siècle de notre ère tout consistait pour eux soit à élever des autels, des statues de génies ou personnages divinisés pour les faire vénérer et leur faire faire des offrandes, soit à débiter l'élixir d'immortalité et les charmes préservatifs de tous maux.

Le Bouddhisme ayant mis les temples et les communautés à la mode, les Tao-sse ne voulurent pas rester en arrière et s'en donnèrent également. Dans ces temples ils récitent des prières, ils présentent les offrandes des croyants quand ils les reçoivent et sans service régulier, si ce n'est au grand sacrifice en l'honneur du ciel que le peuple leur fait offrir en son nom et dont les cérémonies durent une journée entière.

Leurs principales fonctions consistent dans les exorcismes au moyen desquels ils chassent les mauvais esprits des hommes et des choses, purifient les maisons et les rues, ou délivrent les malades obsédés. Ils font souvent pour cela de longues processions dans les rues en faisant des gestes animés, psalmodiant des prières, répandant des amulettes que l'on garde ou brûle et pratiquant toutes sortes de cérémonies bizarres. Ils assistent les mourants par leurs prières et leurs sortilèges et après la mort, ils se font donner des aumônes, assurant qu'à mesure que leurs prières et les dons des survivants augmentent, l'âme du défunt est de plus en plus délivrée des supplices infernaux. Le tout, à l'imitation des Bonzes. En outre leur concours est requis pour ériger un nouveau temple, ou consacrer une nouvelle idole ; ils savent faire descendre l'esprit ou les esprits qui doivent y habiter. Ils évoquent aussi les esprits des morts et les font parler à leur guise selon les circonstances.

Les temples à idoles, administrés par des Tao-sse, ou dans lesquels ils exercent leurs fonctions à la demande des fidèles, sont répandus par milliers sur la surface de l'empire. Chaque quartier de ville, chaque village en a au moins un, bâti le plus souvent et entretenu au frais du public. C'est un lieu ouvert où sont dressées les idoles favorites des gens de l'endroit. Devant les statues est une table en guise d'autel pour recevoir les offrandes.

Une chose surprend étrangement l'Européen qui parcourt ces régions, c'est la confiance que les Chinois ont en ces divinités auxquelles ils prodiguent les dons, unie au mépris profond qu'ils semblent témoigner et pour ces objets de leur culte et pour leurs temples. L'idée de respecter leur sacrarium ne leur vient pas à l'esprit. En dehors des temps de cérémonies, les temples sont à la merci du public, des enfants qui y jouent et s'y disputent, et même des animaux qui s'y installent sans être dérangés par personne et passent souvent la nuit sur ou sous l'autel.

HIERARCHIE. MONASTÈRES.

Les ministres Tao-sse sont indépendants les uns des autres ; mais il est une sorte de chef suprême qui, sans pouvoir spécialement reconnu, exerce une sorte de suprématie en ce qui concerne les déifications, les charmes et les exorcismes. Ce chef est le descendant de ce Tao-ling de la famille Tchang dont il a été question à la page 193.

Voici comment il arriva à cette position exceptionnelle.

Outre les pratiques de la magie, Tao-ling exerçait aussi l'art médical ; il opéra, dit-on, des guérisons merveilleuses. Aussi le peuple lui avait-il décerné le titre de Maître : *She*, que notre docteur aurait développé, lui-même, en *Tien-she* ou Maître céleste. Or c'est là l'origine de cette suprématie religieuse très incomplète qui fut accordée à lui et à ses descendants par l'école Tao-sséiste. Mais avant cela, cette école enrichit l'histoire de son docteur des légendes les plus ridicules. Tao-ling avait 9 pieds de haut, le crâne vermillon, les paupières vertes, etc. Sa mère le conçut en respirant l'odeur d'une fleur merveilleuse. A sept ans il était déjà profond philosophe ; mais il méprisa la sagesse pour l'alchimie et se ruina pour trouver l'élixir de vie. Il y arriva cependant grâce au concours des lions et des tigres. Quand il l'eut composé, il l'avalait et redevint un jeune homme bel et bien fait. Il reçut un jour du ciel un glaive exterminateur au moyen duquel il égorga en un jour près d'un million de mauvais esprits. Aussi fut-il pour ce fait vivement repris par Lao-tze. Il pouvait en tuer, mais pas autant. Il avait aussi le don de prendre jusqu'à vingt-huit corps différents et de paraître en autant de lieux à la fois.

Les premiers descendants de Tchang Tao-ling ne se distinguèrent en aucune façon. Son petit fils Tchang-lou, tout en cultivant le Tao, s'empara de la principauté de Han-tchong et en resta maître pendant 30 ans. Il dut la céder au prince de Wei, le fameux Tsao-tsao.

Vers l'an 400 un Tao-she du nom de Kien-tche parvint à gagner la faveur du prince tartare de Wei. Il racontait avoir rencontré deux génies célestes qui lui avaient conféré des pouvoirs magiques, entre autres celui de s'élever en l'air,

lui avaient fait goûter du breuvage immortel, etc. L'Empereur Wei lui décerna le titre de Tien-she ou Maître céleste et alla lui-même lui rendre hommage. Le même titre fut conféré officiellement par Hiuen-tsong des Tang en 749 à un descendant de Tao-ling et plusieurs empereurs Song donnèrent d'autres appellations honorifiques aux représentants du premier Maître céleste.

En 1276 Kubilai-khan, qui le favorisa, grâce à une prédiction supposée, le reconnut comme préposé à la religion Taosseïste dans le Kiang-nan. Mais le premier souverain Ming supprima le titre de Tien-she et ne laissa plus au successeur de Tao-ling que celui de *Tcheng-jin* ou Juste.

Ces représentants de la famille Tchang habitent une haute montagne du Kiang-su. Leur demeure est entourée de monastères, elle porte le nom de « Palais de la pureté suprême ». (*Shang ts'ing kong*).

Tout le pouvoir, toute l'influence de ce prétendu chef de la religion taoïste, se borne à donner des amulettes et des papiers magiques, à faire vibrer contre les démons le sabre magique que Tao-ling avait reçu du ciel et à présenter à l'empereur les noms de ceux qu'il voudrait voir élever au rang d'Immortel et honoré d'un culte. Il n'a en cela aucune fonction publique à exercer dans l'Empire ; ce n'est point lui qui désigne les génies protecteurs des villes, comme dit M. de Groot. Les empereurs fanatiques du Taosseïsme et abusés par ses jongleries, ont honoré parfois d'une manière éclatante le Représentant des Tchangs et l'ont reçu à la cour. Mais la plupart l'ont traité comme l'ensemble du corps des Tao-sse, comme celui-ci est traité en Chine par le peuple lui-même. Du reste il ne méritait guère plus la plupart du temps. Ainsi le Tchang antérieur à celui qui occupe actuellement le Palais de la Pureté était, de l'aveu de M. de Groot lui-même, adonné à tous les vices et méprisé même de son entourage (1).

(1) Voilà le personnage que l'on a, non sans un goût exquis, appelé le *Pape* des Taoïstes et même *Sa Sainteté le Pape* et l'on a fait, comme M. de Groot par exemple, de l'éclat de cette Papaute, un tableau dont l'exagération frise le ridicule. Ce n'est pas ainsi que l'on fait de l'histoire.

Les Tao-sse vivent soit isolés soit en groupes et ces derniers constituent des communautés semblables à celles des Bouddhistes. Le genre de vie des premiers, en dehors du temps d'exercice de leur profession, ne diffère point de celui du commun des hommes. Ils sont mariés, habitent leur domicile propre et exercent tous les genres possibles de commerce ou de profession. Beaucoup d'entre eux vivent des aumônes qu'ils vont mendier dans les maisons, dans les rues et près des temples ; ils portent alors une robe jaune.

Ceux qui font partie d'une communauté vivent des biens qui ont été donnés lors de la fondation de cette communauté ou par la suite. Ils sont astreints au célibat depuis un décret de Tai-tsou, le premier empereur de la dynastie Song et sont sensés mener une vie ascétique de prières et d'abstinence.

Il n'est que trop vrai malheureusement que leur conduite ne répond nullement ni aux règles de leur institution, ni à leurs prétentions à la sainteté. L'histoire atteste à tous les siècles que leurs mœurs corrompues, les scandales publics qu'ils ont donnés de tout temps leur a justement attiré le mépris public. La plupart du temps, c'est leur vie désordonnée autant que leurs pratiques coupables, qui leur a valu indirectement les persécutions dont ils ont été les objets ; on ne se faisait pas scrupule de proscrire la doctrine et la personne même de ceux dont on méprisait la conduite honteuse.

En plus d'une occasion, les luttes ouvertes entre Tao-sse et Bonzes bouddhiques amenèrent les deux partis à se reprocher mutuellement et publiquement les faits d'inconduite qui déterminaient la condamnation des uns et des autres. Les histoires de la Chine, et le *Tong kien kang mu* en particulier, en font foi en maintes circonstances. Il n'est pas d'ailleurs d'historien chinois ou d'explorateur européen qui porte sur les prétendus disciples de Lao-tze un jugement plus favorable. Le peuple s'en sert quand il croit pouvoir en tirer quelque avantage, professant du reste pour leur personne le mépris le plus absolu, de même qu'il a recours à leurs Dieux sans avoir pour ces

personnages divins autre chose qu'un respect intéressé.

Certes le vieux philosophe qui prêchait la Sagesse substantielle, la vertu et le retour de l'homme à cette sagesse par la vie vertueuse, ne soupçonnait guère que son nom serait usurpé par une école dont les principes et les actes feraient ainsi honte à celui qu'elle réclame comme son fondateur. Plus heureux que lui, son rival voit encore son nom honoré par les enseignements et la conduite de ses disciples malgré le dédain dont il avait été l'objet de sa part, lors de leur entrevue historique. Si Kong-tze l'emporta sur Lao-tze, c'est que, mieux que le Vieux Maître, il avait compris le cœur de l'homme.

N. Les bornes étroites de ce Manuel ne nous ont point permis de nous occuper des doctrines ontologiques propres aux docteurs les plus célèbres de l'école taoïste : aux Hœi-nan-tze, aux Tchuang-tze, aux Lie-tze et autres ; lesquelles, du reste, ont exercé très peu d'action sur les fastes du Taosseïsme. Nous devons bien renvoyer nos lecteurs à nos *Textes taoïstes* qui paraîtront dans le T. XX des Annales du Musée Guimet. On y trouve la notion du Tao plus développée, celle d'un être par soi et d'un créateur des êtres dont la nature n'est point expliquée. Le Tao est le moteur universel, celui en qui et par qui tout vit, dont la possession donne tout pouvoir, élève la nature au-dessus d'elle et rend le sage capable des plus grandes merveilles, l'élève dans le ciel, l'identifie au principe des choses, etc. Dans Lie-tze, on verra de plus la métempsychose. Ajoutons que Tchuang-tze n'est nullement sceptique comme on l'a dit ; mais qu'il dogmatise constamment, en homme certain de la vérité. On a pris des jeux d'esprits pour des opinions réelles et sérieuses.

LIVRE V.

LE BOUDDHISME.

Le Bouddhisme chinois appartient à celle des deux grandes écoles qu'on appelle le bouddhisme du Nord en raison des régions où il s'est répandu et qui représente les doctrines originaires mêlées de brahmanisme, d'hindouisme et de mille superstitions. Il en a adopté les divinités, les temples, les statues et les a multipliés par le mélange avec les autres religions de l'empire.

Il est en dehors de notre cadre de faire l'exposé des doctrines et des pratiques du bouddhisme. Nous n'avons ici qu'à indiquer les particularités qui concernent notre sujet ; c'est-à-dire, l'état spécial du bouddhisme dans l'Empire des Fleurs et les traits essentiels de ses annales.

Nous devons donc nous borner à présenter à nos lecteurs un court aperçu de son histoire et de sa condition présente. Rappelons toutefois en quelques mots les principes généraux de la troisième religion de la Chine.

I. PRINCIPES BOUDDHIQUES.

La raison d'être du Bouddhisme, son but et le principe fondamental qui en détermine tout le système, c'est la délivrance finale, la fin des métempsychoses, des existences malheureuses dans lesquelles les êtres intelligents et personnels roulent successivement par suite de leurs fautes. Le Bouddhisme ne recherche pas l'origine de ces êtres ; il les prend tels qu'ils sont et se borne à constater leur nature ainsi que la cause de leurs diverses renaissances. Tout dans l'univers est le produit de deux forces, l'une fatale et irrésistible, l'autre volontaire et destructible.

La première, le *Karma*, est cette puissance fatale, aveugle, universelle qui fait produire à tout acte un effet inhérent à sa nature et qu'aucune force au monde ne peut entraver ; l'autre est le désir de la vie, l'attache à l'existence qui

produit et maintient les existences particulières. Si un être intelligent et personnel naît, c'est que cette force, qui n'a point été annihilée, a réuni les éléments de l'être particulier auquel elle a donné l'existence dans le sein d'une femme ou ailleurs.

Quand un homme meurt les éléments de son être se dissolvent ; mais si le principe du désir de la vie n'a pas été exterminé, il rassemble de nouveaux éléments et fait renaître le même être personnel dans une condition que détermine le Karma. C'est seulement quand le désir de l'existence est éteint, quand le Karma ne produit plus que des fruits de bonheur que l'homme arrive à la délivrance, au Nirvâna, état où l'être dissout par la mort n'éprouve plus aucun désir, aucun sentiment, où tout est paix, repos et joie ; état indéfinissable qui est, ou non, l'anéantissement, selon les écoles. Du reste l'homme n'ayant point d'âme et son corps étant dissout par la mort, on ne comprend pas bien ce qui pourrait survivre en lui, après l'extinction du désir. Le moyen, la voie du salut est donc dans l'anéantissement des désirs, de la volonté affective, par la mortification, par l'observation des défenses qui forment la loi morale du Bouddhisme et dont les unes concernent les laïques ; les autres, les religieux. Ces derniers seuls peuvent arriver au Nirvâna. Tous doivent une fois ou l'autre, se résigner à embrasser l'état monastique s'ils veulent arriver à la délivrance.

On peut renaître dans six conditions : 1. Dieu (*deva*) ; 2. Homme ; 3. *Asura* (êtres surhumains) ; 4. Habitant de l'enfer ; 5. Esprit affamé ; 6. Animal. (Car l'animal a une nature morale comme l'homme).

La 4^e et la 5^e sont terribles, les supplices de l'enfer affreux. On y est déchiré, tenaillé, brûlé, découpé, etc. etc. L'enfer compte dix régions distribuées selon la rigueur des tourments.

Il y a, par contre, tout une succession de cieux où le juste va goûter le fruit naturel de ses œuvres, du Karma, jusqu'à ce que l'action de celui-ci soit épuisée. Alors il renaît parce qu'il n'a pas encore étouffé l'autre principe d'action, le désir de l'existence.

Le Bouddhisme du nord a reçu dans son olympe les dieux brahmaniques, les Devas, Brahma, Indra, Çiva et autres ; ou plutôt les brahmanes qui ont admis le Bouddhisme dans le nord y ont introduit les restes de leurs croyances antérieures. Mais ces dieux dont ils se moquaient déjà dans leurs traités philosophiques, ne sont plus que des disciples du Bouddha ; d'un rang élevé il est vrai, mais obligés néanmoins à pratiquer les vertus bouddhiques pour arriver, à leur tour, au grand océan de la délivrance et du bonheur, le Nirvâna.

C'est surtout dans leurs divers étages célestes que les Bouddhistes du nord ont multiplié les êtres divins sortis du Brahmanisme et aspirant au bonheur bouddhique par la soumission à la loi de Bouddha.

La morale bouddhique est en Chine ce qu'elle est partout. Mais là elle s'est spécialement attachée à la sanction admise par le bouddhisme du nord avec ses nombreuses transmigrations, ses cieux et ses enfers qui par les récompenses et les châtimens conduisent au Nirvâna ou délivrance finale. L'enfer a dix régions présidées par dix rois et distribuées selon la rigueur des supplices qui y sont infligés.

Les cieux s'élèvent en étages superposés au-dessus du mont Merou, centre de la terre, et se distinguent par les mérites et les privilèges de leurs habitants, divinités de plus en plus élevées, vivant des milliers et millions de siècles, mais toutes aspirant au Nirvâna où les Bouddha seuls sont parvenus.

Toutefois ces rêveries célestes n'occupent qu'une place très restreinte dans les préoccupations chinoises. Les enfers en sont les objets les plus sérieux et les plus constants. Pour le Chinois bouddhisant il s'agit surtout de les éviter et d'arriver au ciel en général, spécialement au Paradis d'*Amitâbha* situé dans les régions de l'ouest et réunissant en lui toutes les délices (1). Ce personnage résume en lui pour ainsi dire toute la religion de la principale école Bouddhique de la Chine et du Japon et la répétition de son nom

(1) Il en sera parlé plus loin.

(en Chinois : *Mi-to*) jusqu'à extinction de voix, avec une foi vive, assure la perfection de l'âme et le bonheur futur.

Une réaction contre cette tendance générale se fit au 9^e siècle sous l'impulsion du bonze Ma-tsu ; mais elle n'obtint que des effets peu étendus et peu durables.

Le Bouddhisme prêche la charité envers les bêtes ; leur sauver la vie est un acte méritoire du ciel. Rien d'étonnant. On peut même dire qu'il n'insiste point assez là-dessus. En effet, d'après ses principes, tout corps animal peut renfermer l'âme d'un homme condamné pour ses fautes à revêtir cette forme inférieure. En tuer un, c'est risquer un homicide. Aussi les gens pieux en entretiennent eux-mêmes ou les font entretenir dans les bonzeries, afin de les préserver de tout mauvais traitement, jusqu'à leur mort naturelle.

Après ces courts préliminaires jetons un coup d'œil sur l'histoire du Bouddhisme en Chine.

II. HISTOIRE DU BOUDDHISME EN CHINE.

La renommée du Bouddha et des merveilles que les bouddhistes du nord racontaient de sa nature et de sa puissance avait, semble-t-il, pénétré en Chine sous Shi-Hoang-ti, le persécuteur des lettrés, le protecteur des premiers jongleurs, disciples du Tao, et cela à la suite des expéditions de ce prince en Asie centrale. Plus tard, une statue d'or de Bouddha avait été élevée dans un des petits états qui avoisinaient la Chine à l'occident et la nouvelle s'en était répandue dans l'Empire. Vers l'an 124, une ambassade envoyée en Parthie par *Wu-ti* en avait rapporté tous les racontars qui se disaient du nouveau dieu et de son image. Mais le Bouddhisme ne pénétra réellement en Chine qu'en 61 ou 62, sous l'empereur Ming-ti. D'après l'opinion générale ce fut ce prince lui-même qui, à la suite d'un songe mystérieux, envoya des officiers de sa cour dans l'Inde pour s'informer de ce qui en était des bruits répandus relativement à un nouvel être divin qui devait y avoir paru, sous une forme visible. Mais le Tong-Kien-Kang-Mou ne fait aucune mention de ce songe ; s'il faut en

croire ses auteurs, ce fut le frère de l'empereur, Lieu Yng prince de Tchou, tout dévoué déjà aux pratiques des Taoisse, qui fit également chercher dans l'Inde des prêtres bouddhiques pour établir en Chine le nouveau culte. Ses ordres furent exécutés sans retard. L'introduction du bouddhisme se fit sans difficulté; le taoïsme lui avait frayé la voie en habituant les Chinois aux nouveautés religieuses, aux spéculations ontologiques, au culte des génies et des hommes déifiés, aux récits merveilleux des prodiges opérés par la puissance de ces êtres surnaturels. Ils en étaient devenus avides et Bouddha n'était à leurs yeux qu'un personnage divin de plus, dont la réputation excitait leur curiosité.

Néanmoins les progrès du bouddhisme furent d'une lenteur extrême. Lieu-Yng malgré de grands efforts ne parvint à gagner que l'un de ses frères et perdit lui-même sa principauté. La religion de Çâkyamuni ne prit quelque développement qu'au cinquième siècle de notre ère, après l'avènement des petites dynasties de Song, Tsin, Liang et Tchi, ainsi que sous les princes tartares Wei qui commencèrent du reste par le persécuter. Mais ce ne furent point tant ses doctrines qui gagnèrent du terrain, que ses temples et ses autels qui se multiplièrent.

Les bouddhistes indous n'avaient d'abord été autorisés qu'à bâtir des temples. Ce fut seulement en l'an 335 que le prince de Tcheou permit, le premier, à des sujets de l'Empire du Milieu d'entrer dans des Monastères; il le fit sous l'influence du bonze hindou Budhojanga qui l'y détermina par ses prétentions au pouvoir magique.

D'autre part des ambassades réitérées venues des rois de l'Inde, de Ceylan ou de Siam, encourageaient les princes chinois à favoriser l'établissement des bonzeries, la construction des temples et la diffusion des œuvres bouddhiques. Nous voyons par une conversation entre Bodhidharma et l'empereur Wu-ti des Liang que c'était à ces actes que se bornait le bouddhisme des souverains chinois eux-mêmes; les rois étrangers leur envoyaient des reliques de Bouddha, une dent, un cheveu, etc.

Sous les Tang le Bouddhisme prit une nouvelle extension

spécialement par le grand nombre des bonzeries car, au septième siècle même, les bouddhistes sincères devaient encore faire le voyage de l'Inde pour aller y chercher la vraie doctrine et ses monuments écrits. En l'an 626 on estimait à 200.000 le nombre des bonzes et bonzesses qui remplissaient les monastères. Wu-tsong en 845 détruisit quatre mille six cents temples et renvoya, dit-on, dans leurs familles deux cent soixante mille cinq cents Ho-Shangs, ou bonzes des deux sexes, qui avaient des terres pour vivre dans l'aisance, dit le *Tong-Kien*.

Ces mots nous expliquent comment les communautés bouddhiques avaient pris une extension si extraordinaire. On y vivait à l'aise, sans souci de l'avenir. En outre les jeunes filles y trouvaient un moyen d'échapper au genre de vie que la coutume leur imposait et qui en faisait de vraies prisonnières dans la maison paternelle, comme aussi à des mariages forcés qui ne leur réservaient, pour l'avenir, que peines et douleurs. Notons que l'on révoque généralement en doute l'exactitude des chiffres donnés plus haut. Il est toutefois à remarquer que la similitude toujours plus grande des tao-sse et des ho-shang les faisait souvent confondre et proscrire en même temps. Car le bouddhisme eut maintefois ses mauvais jours. La persécution s'abattit sur ses adeptes et sur ses institutions comme sur ceux des Taoïstes ; des milliers de bouddhistes y perdirent la vie. Les lettrés restés fidèles aux enseignements du Maître, témoins d'ailleurs des compétitions, des troubles qu'excitaient les nouvelles doctrines ne cessèrent de réagir contre elles et de pousser les souverains chinois à se déclarer leurs adversaires. Ils n'épargnèrent rien pour en arrêter le développement et les étouffer même complètement.

L'époque de la dynastie Song (960-1206) vit l'apogée du bouddhisme dans l'empire du Milieu. Le Philosophe Tchou-hi, qui écrivait au 12^e siècle, se plaint de l'engouement général des Lettrés pour les théories novatrices. Tous les princes de cette dynastie furent loin de les favoriser, comme on l'a vu plus haut ; mais quelques uns d'entre eux les mirent à la mode et secondèrent puissamment ses propagateurs.

Mais quel était ce bouddhisme qui avait ainsi gagné la faveur du grand nombre ? Il n'est pas inutile de se poser cette question et de se demander quelles étaient en réalité les doctrines tour-à-tour abattues et triomphantes. Le meilleur moyen de s'en faire une idée exacte est d'étudier les polémiques auxquelles elles donnèrent lieu. Car en les attaquant, en cherchant à en démontrer la fausseté, ses adversaires devaient nécessairement les faire connaître. Or Tchou-hi leur plus ardent antagoniste, après avoir été leur disciple d'un moment, ne signale que deux points comme résumant toute la doctrine de l'école ; la contemplation suffisant à la vertu (1) et la croyance à l'enfer ainsi qu'au pouvoir de Bouddha pour en délivrer ceux qui ont recours à lui. Du premier point il ne parle qu'incidemment ; sur le second, il revient à chaque instant, on voit que là est l'arme principale de ceux qu'il combat (2).

Fu-yi, qui présenta contre eux un rapport à Kao-tsou des Tang (626), signale encore uniquement la doctrine des 6 chemins : du ciel, de l'homme, des démons, de l'enfer, des démons affamés et des bêtes où l'on aboutit selon sa conduite en la vie présente, et celle de la toute puissance de Bouddha distribuant biens et dignités sans mérite équivalent de ceux qui les reçoivent.

La requête de Fu-Yi contient ce renseignement curieux : « La doctrine de Fo est remplie d'extravagances. On s'est bien gardé de traduire littéralement ses ouvrages.

Ils eussent révolté les esprits les plus stupides. Ses disciples passent leur vie dans l'oisiveté, etc. » (3).

Nous y voyons aussi que les lettrés se laissaient entraîner vers le bouddhisme par l'amour des considérations mys-

(1) C'était le fruit de l'école de Bodhidharma (ou Ta-mo) qui vint en Chine en 527 et y exerça une influence prépondérante.

(2) Voir *Siao-Hio* pp. 209, 240. *Kia-li*, p. 73. *Tchou-tze tsie-yao* pp. 260 et ss. dans mes traductions de ces trois livres.

(3) A la S. H. p. 208 et au *Kia-li* c'est l'enfer qui est donné comme moyen principal de la propagation du bouddhisme. Nous y voyons que le jour de la mort d'un parent, le septième jour après le décès, au premier et au second anniversaire on quittait les habits de deuil et faisait des aumônes aux bonzes en invoquant Bouddha. En outre on faisait des monceaux de terre, on écrivait des sentences et vénérât la statue de Bouddha et construisait des tours sacrées pour aider le défunt à échapper à la prison infernale.

tiques, abstruses, donnant de grands mots pour des pensées profondes et par la promesse de cette illumination subite qui devait les transformer en bouddhas ou sages complètement éclairés sur toutes les vérités métaphysiques. Les Ho-shangs leur promettaient une science parfaite et les termes profonds en apparence dont ils se servaient donnaient à leurs doctrines cet aspect de mystères élevés, de principes cabballistiques qui ont de tout temps exercé un prestige invincible sur les esprits. Ils prétendaient en outre, pour apaiser tous les scrupules, que ces principes étaient entièrement conformes à ceux des anciens Kings, et se donnaient, par d'habiles prestiges, l'apparence de thaumaturges (1).

La dynastie mongole ne pouvait qu'être favorable à la religion de Çâkyamouni que ses premiers princes avaient adoptées.

En Mandchourie le nom et l'idole de Bouddha avaient également pénétré, bien que tardivement et cette idole avait été placée dans les temples des Samans parmi les autres, au même titre (2) qu'elles, sans aucune adhésion aux doctrines du *Maître de l'occident*. Montés sur le trône de Chine les princes mandchous ont conservé les coutumes de leur pays originaire et réservé une place à Bouddha dans leurs chapelles et leurs prières particulières. Mais ils n'en font aucune mention dans les cérémonies publiques restées entièrement conformes aux traditions nationales.

Le premier souverain de la dynastie mandchoue fut assez favorable aux doctrines bouddhiques ; mais son successeur, Kang-hi, prit résolument parti contre elle et la flétrit dans son *Edit sacré* destiné à former les idées de ses

(1) Notons en outre ce trait significatif. Bon nombre des aventuriers hindous qui venaient prêcher le Bouddhisme dans le pays de Kong-fou-tze, se donnaient comme des princes qui avaient renoncé au pouvoir pour cultiver la vertu intérieure. En même temps ils apportaient des images au moyen desquelles ils faisaient tomber la pluie après la sécheresse et donnaient la prospérité au monde (Cfr. EDKINS. *Chinese Buddhism*, p. 131). La prétention à un pouvoir de ce genre suffisait pour que les Empereurs eux-mêmes se prosternassent devant ces thaumaturges.

(2) Voir C. DE HARLEZ, *La Religion des Tartares occidentaux*. Paris J. Maisonneuse.

sujets. Ses successeurs ont gardé officiellement la même position, bien qu'ils aient une idole de Bouddha dans leur palais même.

Le Bouddhisme eut ainsi en Chine des vicissitudes toutes semblables à celles du Taoïsme. Certains princes le favorisèrent tandis que d'autres le persécutèrent avec plus ou moins de violence. Quelques-uns allèrent jusqu'à quitter le trône pour embrasser la vie monastique. Ainsi firent *Wu-ti* des *Liang* et plusieurs autres.

Souvent alors leurs successeurs réagissaient contre l'extension des monastères et des temples. Quelques-uns même les favorisaient d'une main et les persécutaient de l'autre, selon l'influence qui dominait chez eux à un moment donné.

Parfois aussi les souverains chinois se donnaient le plaisir byzantin d'intervenir autoritativement dans les questions religieuses, de faire changer des noms, certaines coutumes ou cérémonies du culte. Ainsi en 119, un ordre impérial changea le nom du Bouddha, *Fo*, en *Ta-kio-kin-sien*, l'immortel d'or à la grande intelligence. Pendant ces longues vicissitudes du Bouddhisme, il est un fait bien remarquable, qui, mieux que tout autre, montre comment les bonzes chinois observaient l'esprit du bouddhisme. En effet l'un des préceptes les plus strictes de cette doctrine c'est la défense de tuer âme qui vive, fût-ce celle de l'animal le plus infime, voire même d'un tigre ou d'un serpent.

Or dans un grand nombre des guerres qui ensanglantèrent l'Empire du Milieu depuis le 5^e siècle, c'est-à-dire depuis que le bouddhisme eut pris une extension considérable, nous trouvons des religieux bouddhistes à la tête des armées et même des rébellions dont plusieurs ont été suscitées directement par eux. Des armées de bonzes tiennent parfois la campagne, combattent ou défendent les empereurs et se signalent comme ardents au combat.

Citons entr'autres le général Karmadana, au nom tout indou, qui commande dans l'armée de Hiao-Wu en 532, et Yuen-tsing qui à la tête d'une troupe d'insurgés, assiégea la capitale Lo-Yang en 809 puis, vaincu, subit le supplice de l'amputation des pieds.

Plus tard c'est une armée de bonzes qui cherche à défendre le dernier des Tangs contre le fondateur des Songs vers 975, ou qui lutte contre l'invasion des Niutchis en 1126 (Cfr. DE GROODT. *The militant Spirit of the buddhist clergy in China*. Tong Pao. Juin 1891).

En 456 sous Hiao-Wu-ti des Songs, une conspiration fut ourdie principalement par des bonzes et une proclamation impériale nous apprend « qu'il est parmi eux un grand nombre de vrais repris de justice qui se sont réfugiés dans les monastères pour échapper au châtement légal de leurs forfaits ».

Le Bouddhisme n'a pas été plus exempt de dissidences en Chine que dans l'Inde. Nous ne pouvons énumérer les diverses écoles qui y ont régné, encore moins en exposer les principes. Nous devons toutefois une mention à Bodhidharma dont la doctrine a presque entièrement supplanté le système originaire chez les bonzes chinois. Bodhidharma vint de l'Inde en 526, sous Wu-ti des Liang dont il gagna la faveur. Son système émané de celui de Nagârjuna, réduisait tout le bouddhisme au mysticisme, à l'illumination interne par la contemplation, excluant la lecture des livres sacrés, des enseignements de Bouddha, les renaissances, l'enfer et les cieux. Pour lui, la contemplation subjective conduit à la vérité, à l'anéantissement du principe d'existence sujette aux maux. Il niait du reste la réalité du monde extérieur et de l'être en général, excepté l'esprit. L'école dite de Lin-tze renchérit encore sur ces principes et enseigna que le Bouddha est en définitive l'esprit lui-même et rien d'autre ; que pour devenir Bouddha, il faut produire le vide absolu dans sa pensée et dans son cœur, en bannir toute idée, toute propension. Le vide complet une fois obtenu, on est Bouddha, on est dans le nirvâna.

Cette branche du Bouddhisme que l'on appelle tsongmen ou esoterique a produit de nombreux rameaux. Il en a été de même de l'autre ou école pratique, morale, dont les principales divisions s'attachèrent soit aux livres de morale (*vinaya, lü*) soit au *Yôga* ou « union interne », aux formules magiques, au paradis d'Amitâbha, etc.

Mais ces écoles n'ont joué un rôle sensible que dans les monastères et n'ont exercé qu'une action très restreinte sur le monde extérieur.

Un très grand nombre de livres sacrés du bouddhisme ont été traduits en chinois et beaucoup d'autres sont restés en Chine dans leur langue originaire, comme on peut le voir par les deux ouvrages de feu le Prof. Beal : *A catena of buddhist scripture from the Chinese* et *The buddhist tripitaka as it is known in China and Japan*, par le *Manuel of chinese buddhism* d'Eitel et d'autres livres encore (1). Plusieurs traités originaux furent composés en chinois, mais ces ouvrages ne sont point sortis du cercle des lettrés et surtout point des monastères ; ils sont restés, en général, étrangers au peuple. Celui-ci n'a connu que les temples, les divinités et les enfers. Et quant aux règles de la vie ascétique les bonzes seuls s'en sont préoccupés quelque peu ; plus théoriquement que pratiquement, car de l'aveu de tout le monde, leur conduite est en général déréglée et rien moins qu'honorable (2). Ils ne reculent devant aucun expédient pour obtenir des aumônes et de riches présents. La langue chinoise a même des expressions particulières et méprisantes, pour désigner les différents tours qu'ils emploient pour exciter la compassion et la charité publique.

III. LE BOUDDHISME ACTUEL.

L'état actuel du bouddhisme ne nous est point décrit par les livres chinois eux-mêmes, si ce n'est accidentellement et pour l'un ou l'autre point. Pour en avoir une idée suffisamment complète, il nous faut nous en référer aux

(1) Les livres bouddhiques ont été apportés en Chine et leur traduction y a été faite successivement et à des époques très éloignées les unes des autres. Ce fut d'abord le *Sûtra* de 40 chap., avec l'arrivée du premier prêtre bouddhique en 61, puis le *Lotus de la bonne loi* à la fin du 2^e siècle avec beaucoup d'autres. En 406 on corrigeait la traduction de plus de 300 volumes. Les voyages de Fa-hien et de Hiuen-tsang dans l'Inde, comme l'arrivée de différents docteurs bouddhistes, augmentèrent naturellement le trésor des écritures sacrées. Les princes de la dynastie mongole s'efforcèrent encore plus d'en accroître le nombre.

(2) Il en est presque partout ainsi dans le Nord. A Ceylan, à Siam les prêtres bouddhistes mènent généralement une vie régulière.

relations des européens qui ont vécu assez longtemps en Chine, au milieu du peuple chinois, pour avoir pu examiner la question sous toutes ses faces, c'est-à-dire aux missionnaires et résidants tant protestants que catholiques. Nous recourrons aux tableaux qu'en ont tracé les Gützlaff, les Edkins, les Wells-Williams, etc., en les combinant avec les données que nous fournissent les textes eux-mêmes.

Le bouddhisme chinois se présente à nous sous cinq faces principales que nous allons examiner successivement, en peu de mots, à savoir les doctrines, les dieux, les prêtres, les temples et les fêtes.

I.

Les doctrines spéculatives du Bouddhisme, ce qu'il y a en lui de métaphysique et de psychologie est à peu près inconnu des bonzes chinois, les livres sacrés du bouddhisme les œuvres de spéculations ou d'aphorismes sont pour eux lettre close, aussi bien dans les traductions que dans l'original ; bien peu d'entre eux y comprennent quelque chose. Toute leur connaissance se borne en général aux préceptes moraux, ou plutôt aux dix défenses du catéchisme bouddhique dont les quatre premières sont communes à tous les disciples de Çâkyamoumi (1) et les six dernières propres uniquement aux prêtres (2). Les religieux connaissent en outre, tant bien que mal, les règles qui concernent l'ordre intérieur des couvents.

II.

— Les principaux personnages de l'Olympe bouddhique reçus par les Chinois sont d'abord : le Bouddha Çâkyamoumi ou Gotama, le fondateur de la doctrine de la délivrance. Les Bouddhas antérieurs, les Bodhisattwas ou Bouddhas en préparation, les Bouddhas de contemplation et autres.

(1) Meurtre d'un être vivant quelconque, vol, mensonge et usage des liqueurs fortes.

(2) 1) Chasteté relative ; 2) ne point manger hors temps ; 3) ne porter ni fleurs ni parfums ; 4) ne point coucher sur une natte ; 5) s'abstenir de danse, musique, théâtre etc. ; 6) ne point user d'or ni d'argent.

Puis ce sont les Bodhisattwas nommés : *Avalokiteçvara*, personnification de la bonté compatissante, identifié à la chinoise *Kuan-yin* ; *Manjuçri* et *Mâitreya*, personnifications de la sagesse et de la bienveillance ; le dernier devant être le futur bouddha ; *Amitâbha* (le brillant infini) dieu d'un paradis situé à l'ouest et qui se substitua peu à peu à tous les dieux bouddhiques.

Après eux viennent les dévas brahmaniques : Brahma, Indra, Çiva, Yama (dieu des enfers, *Yen mo lo*), *Sûrya* le soleil (*Yi shen* esprit du soleil), *Sôma* la lune, (*Yue shen* esprit de la lune) ; puis les 4 grands Dieux gardant les 4 flancs du mont Meru et les quatre régions du monde ainsi que les diverses espèces de démons (en chinois les *Tien wang* ou rois du ciel) et les *dévas* en général, désignés en Chine par le mot *Tien*, ciel, c'est-à-dire esprits du ciel. Mais les dévas les plus hauts en rang sont inférieurs aux Bouddhas et doivent travailler à arriver au Nirvâna.

Les Chinois admettent aussi, dans leurs croyances, l'existence des diverses classes d'êtres surnaturels mi-célestes, mi-démoniaques, connus déjà de l'Inde antique : les *Gandharvas* avec *Ganeça* (dieu de l'art) à leur tête, les *Kinnaras* à têtes de cheval, compagnons de Kuvera ; les *Yaxas* qui gardent les murs du ciel, les *Nagas* (serpents dragons) qui président à la pluie et aux eaux diverses, les *Raxasas* monstres dévorants, ogres de l'Inde, les *Asuras* dévas devenus démons, *Rahu* qui dévore le soleil aux éclipses, etc. etc.

Les Bouddhistes ont, en outre, mis sur leurs autels une foule de saints personnages du bouddhisme indigène ou occidental, trop nombreux pour être énumérés.

III.

Le corps enseignant et dirigeant est composé de prêtres et de religieux auxquels nous ajouterons à cause de la similitude de genre de vie, les ermites et les religieuses.

Les prêtres (ou *Fa-she*) desservent les temples ; les religieux (ou *Lü-she* : qui suivent une discipline) vivent en

communauté, suivant certaines règles propres, pratiquant l'abstinence, le jeûne, les mortifications et sont voués au célibat aussi longtemps qu'ils restent dans la demeure commune et n'abandonnent pas l'ordre.

Les Ermites vivent isolés dans les bois, les montagnes, les déserts, maigris, décharnés par la pénitence et se tenant presque toujours assis, regardant fixement leur nombril ; ils croient, par ce moyen, parvenir à la contemplation destructive de l'être propre et à l'immersion dans l'infini, ou à la qualité de bouddha et par celle-ci à une félicité sans bornes. A eux surtout appartient la qualification de *Tchan-she* « Contemplatif » que l'on donne aux plus distingués.

Les religieuses vivent en commun selon une règle et généralement dans la plus grande oisiveté. Elles se recrutent dans la classe infime de la population et même très souvent parmi les femmes perdues. Beaucoup d'entre elles ont été achetées au berceau par la supérieure de la communauté, à des parents heureux de s'en débarrasser en leur donnant *un bon placement*.

Les religieux ne sortent pas d'une classe beaucoup plus élevée. La plupart sont sans aucune instruction, se soucient très peu des règles de l'ordre et les violent ouvertement ; mangeant de la viande tout à leur gré, se créant le plus d'aise et de confort possible. Dans chaque maison il y en a un certain nombre qu'on envoie mendier aux environs, bien que le monastère soit suffisamment doté, et les importunités de ces mendiants est souvent telle que la police doit intervenir pour y mettre un terme. Aucun d'eux, du reste, ne met la main à aucun ouvrage d'aucun genre. Les industries et les supercheries des bonzes mendiants varient à l'infini pour faire croire, entre autres choses, à des pénitences épouvantables qu'ils s'infligeraient. Il en est cependant qui le font en réalité quand ils ne réussissent pas autrement. Ils s'en vont en général, tête rasée et nue, pieds-nus, le corps couvert d'un large vêtement jaune d'étoffe grossière.

Les principaux monastères ont des appartements commodes et bien meublés où les visiteurs reçoivent un accueil des plus convenables.

Les grands monastères possèdent des bibliothèques dont quelques-unes sont richement dotées et pourraient fournir ample butin aux savants européens ; beaucoup aussi y ont annexé une imprimerie. Malheureusement, la plupart des maîtres du cloître sont d'une ignorance extrême et ne savent même rien lire des livres qu'ils ont en leur possession.

Le corps des Ho-shangs se recrute ordinairement au moyen de très jeunes gens qu'on conduit aux monastères ; souvent on les achète, comme les jeunes religieuses. Ils peuvent plus tard quitter le cloître et reprendre la vie du monde.

IV.

Les temples bouddhistes sont encore beaucoup plus nombreux que ceux des Taoïstes. Il y en a partout, dans les villes, sur les marchés, en pleine campagne même.

Ils sont généralement construits avec art et placés dans les endroits les plus pittoresques, de manière à impressionner les visiteurs. La forme des toits des pagodes, vernis en jaune et en vert, est suffisamment connue.

La plus grande partie n'a qu'un étage ; c'est une vaste chapelle avec un toit surmonté d'un petit clocher. Beaucoup cependant ont deux ou plusieurs étages avec autant de rangées d'idoles.

Elles commencent généralement par un portique, où se dressent les statues des quatre rois qui, du Mont Merou, régissent les quatre régions du monde et des deux généraux *Hang* et *Ho*, gardiens des portes, armés d'énormes glaives. Dans les petits temples, il n'y a que ces deux derniers. On trouve aussi souvent dans le portique, les statues de *Mitreya* et de *Kuan-ti*, le dieu de la guerre, ainsi que du deva hindou *Wei-to* (*Veda*), le protecteur de la bonne loi. Ils sont désignés comme les esprits des portes.

De là, à travers une cour, ou directement, on passe à la salle principale consacrée à Çâkyamuni et à ses principaux disciples.

L'arrangement ici varie selon les temples et les provinces. Les maîtres de ces temples sont très hospitaliers et admettaient dans leurs sanctuaires non seulement les êtres divins reconnus par leur religion, mais ceux des autres fois, quand leur intérêt leur commande de les accueillir. En général la grande salle a son milieu occupé par les statues de Bouddha sous ses trois formes de Bouddha passé, présent et futur ; ou de Bouddha entouré de ses deux disciples Ananda et Kaçyapa.

Tout autour, le long du mur ou dans les chapelles, on voit les images de Bouddhas antérieurs ou de Bodhisattvas ou bouddhas en préparation ; presque toujours celle de *Kuan yin*, la déesse de la bonté miséricordieuse qui occupe généralement une chapelle à part, derrière le grand sanctuaire et est représentée surtout en contemplation, tantôt avec mille mains, tantôt avec un enfant dans les bras, comme la déesse qui donne une postérité aux femmes mariées.

Après elles vient *Wen-shu*, le *Manjucrí* bouddhique, dieu de la sagesse et de la prospérité, puis divers dieux hindous : *Brahma*, *Indra* et *Çiva Maheçvara*, sous les noms de *Poloma* (ou *fan*, transcrit), *Tien-ti* empereur du ciel et *Ta-t'se-t'sai*, le grand existant en soi ; comme aussi *Ami-tâbha*, *Yama* avec les autres rois des enfers et même des docteurs bouddhistes morts et restés célèbres. Enfin tous les dieux bouddhiques, taoïques ou chinois principalement *Kwan-ti*, *Long-wang* et *Hoa-Kuang*, les dieux des richesses du ciel, de la terre, des mers et des diverses professions que le peuple ou les Tao-sse honorent.

Dans les grands temples, on trouve encore des scènes symboliques, Bouddha ou quelque Bodhisattwa prêchant la bonne loi ; des Arhats se félicitant du bonheur de leur élection, la représentation des vertus ou des beautés de Boudha, etc.

Outre les idoles, les temples ont encore des peintures murales. Les unes et les autres sont faites très souvent avec un art remarquable. Mais les artistes s'efforcent de donner à leurs personnages peints ou sculptés, les formes les plus bizarres et souvent les plus grotesques pour faire impres-

sion, pour inspirer le respect ou la terreur. Ils ont du moins cette qualité qu'ils ne présentent rien d'indécent.

V.

Les Bonzes célèbrent de nombreuses fêtes dont la liste nous est donnée par le *Tsing-Kuei* ou « règles des prêtres ».

Ce sont d'abord les jours de naissance de l'empereur et de l'impératrice ainsi que les anniversaires des empereurs défunts qui ont protégé la bonne loi.

Puis la fête des devas indous, le sacrifice à la lune, le 15 du 8^e mois, la naissance de *Wei-to*, le protecteur de la religion bouddhique, du Dieu de la cuisine et des deux protecteurs des monastères principalement du roi du dragon Long-wang (Nagarâja) et de *Kuan-ti*, le dieu de la guerre. Ce sont en outre les trois anniversaires de Bouddha, celui de la naissance des grands Bodhisattvas Amitâbha, Mâitreya, Manjuçri, Avalokiteçvara, et des principaux fondateurs d'écoles ; enfin les fêtes du nouvel an et des saisons, principalement du solstice d'hiver.

Il y a en outre des cérémonies particulières, des prières déterminées pour conjurer les éclipses, pour obtenir la pluie, le beau temps, la cessation des fléaux naturels.

Les Bonzes viennent aussi faire de longues prières dans la demeure des défunts et cela pendant 3 à 4 jours pour délivrer au plus tôt les âmes de l'enfer. Ils font aussi des processions dans les villages pour arrêter les maladies ou chasser les mauvais esprits.

La partie la plus extraordinaire du rituel du bouddhique est celle qui concerne les grandes cérémonies du septième mois en faveur des morts. Le 1^{er} jour, les âmes sortent de l'enfer pour venir se repaître sur la terre, dans leur famille. La nuit on allume partout des bougies, on place des mets abondants sur des tables aux portes des maisons. On brûle en même temps des habits de papiers pour revêtir ces âmes souffrantes et des monnaies en papier pour les enrichir.

Le 15, on fait de nouvelles offrandes d'aliments de toute espèce, les plus abondantes et les plus recherchées ; on brûle de l'encens. Puis les bonzes viennent en grand cortège et grande pompe réciter des prières pour les morts, des Tantras de toute espèce. Après quoi les oblations recommencent. Mais ceci n'est qu'un diminutif des grandes cérémonies et des vastes offrandes que l'on fait dans les temples. Là tout le luxe est déployé avec profusion ; les prières sont d'une durée et d'une variété extraordinaires.

Le dernier jour de ce mois, on fait de nouvelles offrandes d'aliments pour congédier les âmes qui retournent à la demeure infernale.

Voilà certes des croyances et des pratiques bien singulières pour des prétendus disciples de Çâkyamuni ; aussi l'on a pu dire avec raison que tout le culte bouddhique en Chine est la négation même du Bouddhisme, car le principe essentiel de cette doctrine est la fatalité du fruit des actes, l'inexistence d'une puissance quelconque pouvant le modifier en quelque manière que ce soit. Point de Dieu, point de miséricorde ni de rédemption ou intercession possible.

Force aveugle d'une loi naturelle qui embrasse tous les êtres et à laquelle nul ne peut échapper un instant ni pour l'objet le plus infime, c'est là le principe essentiel du Bouddhisme que la croyance à l'utilité de la prière détruit jusqu'à ses racines.

Tant il est *vrai* que ce qui règne en Chine c'est le *Bouddhisme*.

Les bonzes chantent journellement un office à différents moments du jour. Ce sont des chants, des récités, des chœurs et des solos, le tout en sanscrit que peu ou point comprennent. Ils arrivent deux à deux, les mains jointes, portant une sorte de chappe jaune. Ils font des cérémonies diverses, génuflexions, prosternations, processions, etc. ressemblant fortement aux cérémonies chrétiennes. Ils y mettent le plus de pompe possible et par le nombre des assistants et par les ornements. Leur psalmodie est accompagnée du son de divers instruments de musique : tambours, symbales, gong, cloches et triangles.

Leur prière n'est point, comme le dit Edkins très justement, une prière à notre sens. Tout, selon la doctrine bouddhique, s'accomplissant selon des lois fatales, la prière n'est que la récitation d'une formule d'un effet intrinsèque, opérant matériellement par elle-même.

A la prière, ils ajoutent l'encens allumé, les fleurs et les fruits présentés en offrande.

Mais comme le bouddhisme chinois ne l'est qu'en théorie, la pratique, chez lui, est constamment en contradiction avec les principes et après avoir lu les sùtra qui exposent l'impossibilité de l'intervention d'une divinité quelconque, les bonzes prient leurs divinités favorites de leur accorder ce qu'ils demandent.

Ils ont aussi des lieux de pèlerinages plus ou moins célèbres où l'on se rend par suite d'un vœu ou librement pour obtenir une faveur quelconque. Ils organisent aussi des pèlerinages publics qu'ils président et dirigent. Ces lieux de dévotion sont principalement les pagodes qui contiennent des reliques de Bouddha, ou de quelque Bodhisattva, les tombes des maîtres révéérés, les Monastères où ils ont vécu ou qui contiennent quelque saint personnage. Parmi les plus célèbres nous citerons *Tien-tai* qui contient le tombeau du sage Tche-kai, *Pu-to* sur la mer du sud et *Fang-kuang* sur un rocher à pic, d'une hauteur vertigineuse, au Sse-Tchuen.

Comme chez les Tao-sse, le peuple vient au temple bouddhique quand cela lui semble bon, brûle de l'encens sur la table-autel, fait des offrandes aux prêtres et leur demande leurs prières, leur intercession auprès du dieu dont ils ont besoin au moment où ils se présentent à cet effet. Le besoin, le danger une fois passé, il se soucie très peu, il rit même et des dieux et de ses ministres, de leurs discours et de leur personne.

En dehors de ces circonstances où les Chinois croient devoir recourir à la protection d'un dieu, d'un génie quelconque, les bonzes sont sans influence, sans action sur ces esprits sceptiques que les besoins temporels préoccupent exclusivement. Mais aussitôt que le danger reparait et surtout que la mort menace de frapper, alors ils se

livrent aux mains de celui qui a pouvoir sur la mort et la clé des demeures de l'autre monde. Car, selon les uns, on peut renaître en différentes existences successives et revenir misérable et accablé de maux, comme animal même, comme insecte hideux ou comme une pierre foulée de tous. Selon d'autres on tombe après la mort dans une succession de dix enfers plus terribles les uns que les autres. Or les Ho-changs peuvent par leurs prières faire éviter ces malheurs redoutables et parvenir à l'état de génie heureux, de bodhisattwas, de bouddha même. Voici une scène qui se répète souvent. Un homme vient de mourir ; le bonze déclare qu'il le voit cruellement torturé en enfer ; il faut prier pour lui, faire des offrandes aux dieux et à leurs ministres.

A mesure que les prières se prolongent et que les dons affluent, le Bonze déclare que la sentence du juge infernal s'adoucit de plus en plus, enfin que le mort est sauvé et délivré de la prison souterraine.

Telles sont les conditions du bouddhisme en Chine tour-à-tour craint, respecté et méprisé. Malheureusement la conduite de ses représentants et de ses docteurs n'est pas de nature à le relever aux yeux des grands et du peuple et à lui donner quelque prestige (1). Sans l'esprit superstitieux des Chinois, prêts à recourir à l'invocation du premier fantôme venu qu'on leur représente comme capable de lui faire du bien ou de lui nuire, le bouddhisme n'aurait point eu grand succès dans la terre de Confucius. Mais son introduction en Chine ne produisait en réalité aucune révolution religieuse. Le Bouddhisme comme il a été dit cent fois, a une facilité merveilleuse de s'adapter à toutes les religions des pays où il pénètre. En Chine spécialement, il ajouta simplement quelques préceptes extérieurs à une morale remarquablement pure et quelques personnages divins à un Olympe déjà bien garni et disposé à ouvrir ses portes à tout nouveau venu qui n'en troublait pas l'ordre général.

(1) M. de Groot, lui-même, a un chapitre consacré à décrire l'immoralité des couvents bouddhiques.

LIVRE IV.

LA RELIGION MODERNE DE LA CHINE.

L'Empire chinois présente aujourd'hui, au point de vue religieux, le spectacle le plus étrange que l'imagination humaine puisse concevoir. Le voyageur qui parcourrait sans guide ses immenses provinces se demanderait en vain à quelle religion appartiennent ces populations diverses, à quel culte elles se sont vouées.

Ici il entend vanter Bouddha et sa doctrine ; là c'est le *Tao* qui règne avec ses pratiques charlatanesques ; mais ce qu'il voit partout ce sont les marques, c'est l'éclat d'un polythéisme développé au delà de toute mesure. Jamais Rome ni la Grèce n'ont compté autant de dieux que certains temples chinois ouverts à la dévotion du passant.

Cependant s'il séjourne quelque temps dans ces contrées, il verra se dessiner des croyances, se produire des cérémonies qui se présentent avec un caractère officiel et dont les prêtres sont les dépositaires de l'autorité impériale désignés comme intermédiaires entre la terre et le ciel. Pour peu qu'il étudie le caractère de ce culte il reconnaîtra aisément la religion nationale telle que les Tcheous l'ont faite et que les derniers temps de l'antiquité chinoise l'avaient constituée.

Malgré le développement du Taoïsme et surtout du Bouddhisme, cette religion est restée la religion de l'état et subsiste encore comme telle dans son intégrité. Les principes n'ont point reçu de modification essentielle. Shang-ti en est encore l'objet principal ; après lui viennent le ciel et la terre avec les autres esprits. Mais la croyance pratique au Dieu personnel s'est affaiblie de plus en plus comme cela devait être dans un état où son culte était réservé au souverain seul, où par conséquent le peuple devait s'en désintéresser sans cesse davantage. Les génies protecteurs qu'il pouvait invoquer lui-même et dont le culte se déployait sous ses yeux attireraient naturellement

toute son attention ; en même temps il en matérialisait la nature et peuplait ses temples d'hommes divinisés ou de créations de son imagination avec un luxe qui eut fait envie aux panthéons de Rome ou d'Athènes.

Invariable au milieu de ces fluctuations, la religion officielle continue à reproduire celle dont nous avons tracé le tableau d'après l'impérial écrivain qui nous en a fourni la substance. Mais si l'extérieur est resté le même, la pensée intime, chez les lettrés, s'est profondément modifiée. La cause en est surtout dans les doctrines philosophiques d'une école qui se forma au X^e siècle de notre ère et créa un système ontologique qui ne laisse plus de place à la divinité. Les deux principaux représentants de cette école sont Tcheou-tze, philosophe du XI^e s. P. C. qui en fut le père et Tchou-hi (XII^e siècle) qui en assura le triomphe par son enseignement et ses efforts.

Tcheou-tze mit au sommet et à l'origine des choses un premier principe qu'il appela *Tai-ki* ou grand sommet ; de lui proviennent, selon Tcheou-tze, deux principes seconds, l'un actif, l'autre réceptif ; appelés pour cette raison *Yang* et *Yin*. Ceux-ci ont donné naissance aux cinq éléments et, par eux, ils ont formé le monde.

Tchou-hi imagina deux principes originaires, l'un matériel (*khi*) et la base de l'être, l'autre rationnel et formateur de l'être particulier (*li*) ; tous deux impersonnels, comme le *Tai-ki*, et ne pouvant subsister l'un sans l'autre. Il conserva la notion du Tao mais n'en fit plus que le mode rationnel d'existence des êtres.

Toutefois par une inconséquence, résultant sans doute des habitudes, Tchou-hi parle encore parfois de Shang-ti sans se préoccuper de lui trouver une place dans son système. C'est là du reste, un trait qui caractérise les *penseurs* chinois. Mais, comme il a été dit plus haut, ces doctrines n'ont point influé sur les actes extérieurs du culte et nous allons en traçant le tableau du cérémonial actuel, retrouver les rites des temps antérieurs. Ils sont seulement amoindris quant au nombre, beaucoup des cérémonies antiques étant tombées en désuétude en raison de leur

multiplicité même et par suite de la chute de la dynastie dont les croyances leur avaient donné le jour.

La dogmatique chinoise actuelle peut se résumer en la croyance au Shang-ti, au Tien et aux génies protecteurs, ainsi qu'à la nécessité de l'observation des principes de morale et de la vénération des êtres surhumains.

Ces divers points nous sont suffisamment connus ; il ne nous reste à présenter à nos lecteurs que le tableau des cérémonies annuelles qui constituent le culte officiel de l'Empire.

I. CULTE PUBLIC.

1. *Sacrifice au Shang-ti.*

L'empereur en est le premier officiant ; à lui seul est attribué le culte des êtres divins qui ont un caractère universel, dont la puissance s'étend sur tout l'empire. Les deux premières cérémonies du culte sont donc réservées au Fils du ciel qui les célèbre dans sa capitale. Dans Pe-king s'élèvent deux temples qui représentent le culte suprême de l'empire. Ces deux temples surpassent, et doivent obligatoirement surpasser en magnificence, tout ce qui existe sur le sol chinois, et par la beauté de l'architecture, et par la richesse des ornements tant de l'édifice lui-même que des objets servant aux cérémonies, et par la perfection des instruments de musique. On les appelle *Tien-tang* et *Ti-tang* c'est-à-dire temple, salle du ciel, de la terre.

Le premier doit l'emporter encore en éclat sur le second. Son enceinte a environ 5 kilomètres de circuit ; au milieu s'élève une éminence en forme de rotonde à laquelle on monte de chaque côté par deux séries de marches, formant ainsi en tout 8 séries de degrés. Au nord de cette éminence s'élève le temple proprement dit également en rotonde avec trois toits superposés et de couleurs différentes, vert en bas, jaune au milieu, bleu céleste au-dessus.

C'est là que se fait la cérémonie la plus solennelle, celle du solstice d'hiver ; elle a pour but d'obtenir un heu-

reux renouvellement de la nature, des forces vitales. Mais bien que le temple soit dédié au T'ien ou en porte le nom, les honneurs du culte y sont rendus à Shang-ti et à lui seul.

Voici du reste le texte même de la prière que l'empereur récite le front prosterné contre le sol ; elle exprime, on peut le dire, des convictions d'un monothéisme spiritualiste incontestable. « Je lève les yeux vers toi, Opérateur invisible ! dans cette sphère souveraine, immense où tu résides ! Maintenant la puissance active de l'univers commence à agir, je t'honore par la cérémonie suprême. Ton serviteur n'est qu'un roseau, un saule fragile ! Son cœur est celui d'une fourmi, cependant il a reçu dans sa bassesse le décret qui le fait souverain. Je tiens profondément dans mon cœur, mon ignorance et ma bassesse. Je crains de manquer aux règles étendues de la vertu. Aussi je veux suivre toutes les lois et les règles sages, et je presserai mon extrême vileté d'être fidèle à son devoir. De loin je contemple ton palais céleste ; en ton char merveilleux, viens à cet autel. Ton serviteur se prosternant comme il le doit, attend avec respect, les dons de ta grâce. Tous mes officiers m'accompagnent en leurs rangs ; joyeux ils s'inclinent en ta présence. Tous les esprits t'accompagnent comme garde, depuis l'ouest jusqu'à l'est. Ton serviteur se prosterne, les yeux levés vers toi, attendant avec respect l'arrivée de *Ti*. Daigne accepter ces offrandes et regarder ceux qui adorent (ta) bonté qui est inépuisable. » (1).

Lorsque le sacrifice doit avoir lieu on élève une tente sur l'éminence et sous cette tente on pose dressée sur une table-autel, une tablette représentant, non point le ciel, mais *Shang-ti*, le Seigneur suprême. Là, point de génie d'aucune sorte ; pas la moindre trace d'idolâtrie. L'empereur seul a le droit d'y pontifier et d'y prier pour son peuple. Trois fois par an régulièrement et plus souvent encore si le

(1) Ainsi Shang-ti est le seul qu'on adore et dont on implore les faveurs. Le T'ien, l'espace immense est sa demeure, les esprits ne sont que ses sujets, ses officiers de garde. Lui seul est l'auteur mystérieux de tout ce qui se produit au ciel et sur la terre : *hiuen tsao*. Si quelqu'un, en présence de ce texte, veut encore soutenir que ces conceptions sont empreintes d'animisme, ou que Shang-ti est le ciel ; nous lecteurs nous dispenserons certainement de lui répondre.

besoin s'en fait sentir, il s'y rend en grande pompe, monté sur un éléphant (1) et accompagné de tous les grands de la cour, d'une nombreuse suite de mandarins ainsi que des princes impériaux et de ses ministres. La veille déjà il va, avec cet appareil, dans un palais joignant le temple, appelé *palais du jeûne* et là, avec toute sa suite, il passe la nuit en méditation. Pendant trois jours déjà il jeûne et s'abstient de tout plaisir. Tout au matin il va à l'autel élevé sous la tente, il y offre la victime et les oblations prescrites, puis il se prosterne frappant du front la terre et se répandant en expressions d'abaissement et comme d'anéantissement devant le Seigneur Souverain qui donne et enlève la puissance, puis le prie de répandre ses bénédictions sur ses sujets. En outre on fait des libations, on brûle des parfums, on présente des soies et des objets précieux que l'on reporte après cela aux magasins impériaux ou qu'on distribue aux assistants.

2. *Sacrifice à la terre.*

La deuxième cérémonie réservée au Fils du ciel, à celui dont la puissance s'étend sur l'univers chinois, est celle du solstice d'été. Elle se fait au *Ti-tang* ou temple de la terre. Son but est d'obtenir la prospérité, l'abondance des biens terrestres. La terre en est l'objet immédiat ; mais comme le disait Kong-tze, le terme final en était aussi Shang-ti, le Maître Souverain du monde. Aujourd'hui cette idée s'est fortement affaiblie, si pas effacée. Le Chinois prie l'esprit de la terre ; ses vœux ne s'élèvent guère au delà. Ce sacrifice, bien que solennel encore, se fait avec beaucoup moins de pompe que le premier. Nous en épargnerons à nos lecteurs la description fastidieuse et passerons, sans plus nous arrêter, aux autres cérémonies du culte officiel.

3. *Cérémonies du nouvel an.* L'année chinoise a cela de singulier qu'elle est divisée en lunaisons tout en étant réglée, en sa totalité, par le cours du soleil. De ce double calcul il résulte que le jour du nouvel an coïncide avec

(1) D'autres disent un palanquin de parade, porté par un grand nombre d'hommes. Mais l'éléphant sert peut-être la veille et le palanquin, le jour même. Ainsi s'expliquerait la différence des relations.

celui de la nouvelle lune qui tombe entre le 21 janvier et le 19 février. Il donne lieu à une série de 20 jours de réjouissances auxquelles prend part la nation toute entière, Toutes les charges publiques sont abandonnées pour le plaisir ; les bureaux et les magasins sont fermés, le travail est suspendu. Le gouvernement accorde au peuple une grande liberté pour cette expression de la joie publique. Les deux derniers jours de l'année finissant, chacun chez soi présente des offrandes et des remerciements au génie tutélaire du foyer.

Au premier point du jour du nouvel an on offre de nouvelles oblations au ciel, à la terre, et aux esprits protecteurs de la famille ainsi qu'à ses vertueux ancêtres (tous étant réputés tels). On allume des chandelles devant la porte, on se prosterne devant les images des esprits, on lance des pétards. Après cela on se rend aux temples que l'on a brillamment illuminés et l'on y vénère les dieux ; on les consulte sur le sort de l'année qui s'ouvre.

A la capitale, les princes et les grands officiers vont se prosterner devant le Fils du ciel et lui offrir leurs vœux ; en province les gouverneurs et autres fonctionnaires vont en faire autant devant le trône vide du dragon (de l'empereur), trône dressé à cette fin dans une salle spéciale du chef-lieu et portant une tablette sur laquelle il est écrit « que le Fils du ciel règne 10,000 ans et 10 fois 10,000 ans. »

Tout en cela n'est pas pur servilisme. Les Chinois croient s'élever eux-mêmes en exaltant celui de qui ils tiennent leur pouvoir ; ils participent ainsi à sa grandeur. Du reste l'Empereur se prosterne devant le ciel et la terre avant de recevoir lui-même les hommages de ses sujets.

Après avoir rempli leurs devoirs religieux, les Chinois se livrent à toute l'exubérance de la joie, et le spectacle de nos *kermesses*, les plus animées peut seul donner une idée de ce qui se passe alors en Chine. Visites, festins, réjouissances publiques, rien n'est épargné et dans ces fêtes on fait une large part aux petits et aux pauvres. Elles durent une quinzaine entière ; mais, pour les ouvriers, le chômage n'est que d'un jour ou deux.

4. *Fête du labourage.*

La cérémonie la plus brillante et la plus importante après celle dont il a été question ci-dessus, est l'inauguration du labourage des champs au commencement du printemps. Elle devrait avoir lieu quand le soleil entre dans le 15° degré du verseau ; mais comme ce jour pourrait être néfaste, on choisit celui que les devins ont déclaré propice. On avertit l'empereur ; celui-ci se prépare à ses fonctions par un jeûne de trois jours auxquels tous ceux qui l'assistent doivent également se soumettre. Il fait ensuite annoncer la cérémonie à ses ancêtres et demander leur approbation. Quand il l'a obtenue, il part accompagné d'une nombreuse suite de princes et de grands dignitaires, il va par la porte de l'est, au temple de la terre, s'y prosterner devant l'autel. Il y fait les offrandes que prescrit le rituel et fait lire la formule d'annonce à la Terre. De là il se rend au champ sacré où l'on a préparé la charrue impériale et les semences de cinq espèces de céréales, du froment, du riz, des fèves et deux espèces de millet dans des cassettes richement décorées.

L'empereur, commensales et compagnons de labour, est habillé en agriculteur. Un haut mandarin lui présente le manche de la charrue en fléchissant le genou ; un autre lui remet, de même, le fouet qu'il prend de la main gauche ; deux hauts personnages âgés conduisent les bœufs, deux autres tiennent la charrue pour qu'elle marche sans que son impérial conducteur ait besoin de la soulever. Quand l'empereur fait le premier mouvement, les drapeaux s'agitent, le tambour bat, les chants et la musique se font entendre. Deux officiers suivent l'empereur l'un portant, l'autre semant les grains.

Quand le souverain a tracé deux sillons, il remet la charrue et le fouet aux hauts dignitaires agenouillés et va sur un tertre et sous une tente dressée exprès. Là, il contemple le reste de la cérémonie et un repas lui est ordinairement offert. Trois princes impériaux prennent alors une charrue peinte en rouge et tracent trois sillons, puis neuf grands officiers en ouvrent chacun neuf. Tous sont conduits et soutenus par des personnages de moindre

rang. Les agriculteurs invités à la fête vont alors se prosterner devant l'empereur pour le remercier de l'honneur qu'il a fait à leur profession et le monarque se retire avec toute la pompe de son arrivée.

Le lendemain, 28 agriculteurs choisis viennent achever le labour du champ sacré et le gouverneur de Pe-king va plusieurs fois observer comment le grain y pousse pour en informer l'empereur. Naturellement il ne lui en donne jamais que les nouvelles les plus heureuses et ainsi Sa Gracieuse Majesté contribue au bien du sol et de ses sujets.

Les gouverneurs de province répètent la même cérémonie au chef-lieu de leur département et la font aussi avec grande pompe. Ils vont offrir d'abord des victimes de petite espèce, mouton et porc, au personnage reconnu comme esprit protecteur de l'endroit ; à Canton, par exemple, c'est l'empereur Shen-nong, le soi-disant fondateur de l'art agricole ; ailleurs ce sera Heou-tsi ou un autre. Puis ils présentent des grains, des légumes et des fruits et l'on récite une prière d'hommage et d'impétration au susdit génie, lui demandant des saisons, des vents et des pluies favorables, une heureuse moisson. Cela fait ils se prosternent de nouveau avec toute leur suite jusqu'à terre, puis vont labourer une portion de champ pendant que des chœurs, placés des deux côtés du terrain, exécutent des chants joyeux accompagnés de musique instrumentale à la chinoise. Le peuple assiste en foule à cette cérémonie et témoigne bruyamment la joie qu'elle lui a causée.

5. *Fête du printemps.*

Outre cette fête agricole, l'arrivée du printemps donne lieu à une autre cérémonie intéressante. L'empereur va saluer la venue de la bonne saison comme on l'a vu plus haut. Il se rend pour cela à la porte de l'Est de la capitale, dans un temple construit à cet effet. Il entend, par là, engager les agents vitaux à se montrer favorables au désir des hommes et à donner la prospérité à l'année.

Les gouverneurs de province en font autant à leur chef-lieu et vont en grande procession, accompagnés d'une foule immense, au temple de l'est, bannières déployées et musique en tête.

Dans cette procession on porte un immense bœuf de terre et souvent aussi, bon nombre de petits. Arrivé à l'autel du printemps, le gouverneur s'y prosterne puis reprend avec son cortège le chemin de son palais. Là le bœuf est mis en pièces et ses débris distribués au peuple ainsi que les petits bœufs que l'on a portés jusque là où qui remplissaient les flancs du bœuf principal.

Suivant le récit de M. Douglas, en certaines localités, on fait marcher en avant un jeune homme choisi comme parfaitement irréprochable et quand la procession le rencontre, on le vénère comme le dieu du printemps et le ramène en triomphe dans la ville (1).

Selon d'autres, la cérémonie des bœufs d'argile se fait aussi à la fête de l'agriculture.

6° *Fêtes des lanternes.*

Le quinzième jour après celui du nouvel an, a lieu la fête dite des lanternes. Ce nom lui a été donné parce que ce jour là tous, depuis le plus grand jusqu'au plus pauvre et au plus petit, doit avoir des lanternes de couleurs brillantes, attachées à la devanture de sa maison et qu'on allume à l'arrivée de la nuit. On se plaît à donner à ces lanternes les formes les plus bizarres. Celles des grands mandarins et des vice-rois sont quelque fois si grandes et si richement ornées qu'on y joue les ombres chinoises et qu'elles coûtent jusque quatre mille francs et plus. Les plus petits villages comme les grandes cités, les vaisseaux et les jonques sur les eaux, comme les bords des chemins, en sont garnis. Les plus riches sont en soie fine, les autres en toile ou en papier. Il en est même en corne, en nacre, en verre ou en écailles d'huitre. Elles représentent des vases, des fruits, des poissons, des barques, des maisons, etc.

Pendant cette nuit toutes les ressources de la pyrotechnie sont employées pour donner le plus d'éclat possible à la fête ; les plus pauvres ont aussi leurs fusées, maigres mais abondantes.

La partie religieuse de la fête consiste à présenter à

(1) Souvent aussi le bœuf est suivi d'un enfant ayant un pied chaussé, l'autre tout nu, représentant l'esprit du travail. Cet enfant frappe le bœuf d'une verge comme pour le faire avancer.

l'autel du foyer, les aliments que l'on sert ensuite sur la table de la famille pour le banquet domestique.

Les dames, les princesses mêmes sont autorisées, cette nuit, à sortir de leur demeure et à parcourir les rues pour jouir du spectacle des illuminations.

L'origine de cette fête est maintenant inconnue. Mais l'inscription que l'on met au-dessus des portes et qui, dans le palais impérial, est posée sur un trône avec forces offrandes, inscription qui indique une dédicace au génie directeur des opérations du ciel, de la terre, du monde et des esprits, prouve que la première origine de cet usage a été dans le désir de célébrer et de faire prospérer les forces de la nature, d'obtenir une année de prospérité, une moisson abondante. La première septaine de l'année a encore ceci de particulier que les six premiers jours portent chacun le nom d'un animal et qu'il est défendu en ces jours de manger de la chair de ces animaux éponymes; ce sont, la poule, le chien, le porc, le mouton, la vache et le cheval.

Le septième jour on fait et habille des figures représentant les dieux du bonheur, de la longévité et on les suspend au dessus des portes. Après quoi on se livre aux réjouissances et l'on banquette de tous côtés.

7. Le 2^e jour du 2^e mois a lieu la fête du *fu-shen* ou Esprit protecteur du foyer, de la maison; les spectacles publics, les feux d'artifice forment la partie essentielle de la fête, avec les offrandes au génie protecteur.

8. La fête suivante est le *Tsing-ming* ou fête des tombeaux dont nous parlerons plus loin. Elle se célèbre le 5 du troisième mois.

9. Le septième mois, au premier jour de l'automne, on célèbre une fête d'un caractère bien étrange; c'est celle de l'étoile appelée « la fileuse » et qui correspond à notre Lyre. Cette étoile fut envoyée un jour sur la terre, dit la légende, et là elle devint amoureuse d'un berger, qu'elle épousa. Rappelée au ciel, elle dut abandonner son mari et dans sa douleur elle versa des larmes amères. Le berger mourut de chagrin; pour récompense de sa fidélité et de ses vertus, il fut transformé en un astre voisin de la

Lyre et séparé uniquement par la voie lactée. Chaque année, le 7 du 7^e mois, les oiseaux du ciel forment, de leurs corps, un pont sur lequel l'étoile passe pour aller voir son époux. Les femmes vont le soir de ce jour, offrir des fruits à la *Fileuse* pour obtenir l'habileté dans leur art. L'eau puisée ce jour là donne à celles qui s'en servent pour se laver, santé, beauté et fraîcheur.

10. Le 8^e mois commence par la fête de la Moisson. On porte des offrandes aux esprits du sol et des céréales (*She-tsi*), puis on se livre au plaisir, spécialement à celui des jeux scéniques. Les femmes peuvent sortir pour y assister.

Le 9 du même mois est marqué par la fête de la Lune. On illumine les maisons comme à la fête des lanternes et les habitants des maisons montent sur leurs plates formes et leurs toits pour vénérer l'astre qui préside à la nuit et compte le temps.

11. Le 9^e mois termine l'automne et donne lieu à des cérémonies assez curieuses. Le 9 de ce mois l'empereur ouvre les grandes chasses et part habillé de blanc, traîné par des chevaux et entourés de drapeaux de la même couleur. Pour le reste des Chinois, ils vont sur les hauteurs, sur les toits les plus élevés, festoyer et lancer des cerfs-volants. Les plus graves d'entre eux participent à cet exercice. L'origine de cette coutume est dans une légende qui rappelle peut être le déluge noachide. Elle rapporte en effet qu'un lettré du nom de *Zhu-nan* fut averti par un messager céleste de se réfugier avec sa famille sur la plus haute montagne pour échapper à une inondation qui renversa les montagnes et détruisit ses troupeaux restés dans la plaine. Les cerfs-volants symbolisent cette ascension du Lettré, ou l'esprit céleste qui l'avertit, puis remonta au ciel. D'autres attribuent à ce même jour l'ascension du génie du nord et ce serait lui que personnifierait les jouets lancés dans les airs, au gré du vent.

11. Le commencement du 10^e mois amenant l'hiver, on retourne aux tombeaux pour porter de nouveaux aliments et des habits aux défunts qui sont peut-être dans le dénue-ment. Les mets sont portés en nature puis mangés par

les visiteurs, au nom et place des âmes secourues de cette singulière façon. Quant aux vêtements, comme ils sont en papier, on les brûle et on en jette les cendres sur les tombes d'où ils vont se communiquer aux défunts. C'est là du reste le moyen généralement employé pour faire parvenir quelque chose aux habitants de l'autre monde.

12. Le 8 du 12^e mois est consacré aux prières d'action de grâces pour les bienfaits reçus pendant l'année sur le point de finir. L'empereur se rend en grand cortège, à l'autel élevé au sud de la capitale et y présente, agenouillé, des victimes et des offrandes en reconnaissance des faveurs accordées par le ciel et la terre, à sa personne et à son empire. En outre il demande que le temps qui va suivre soit également favorable, que la terre produise des fruits en abondance et que les récoltes futures ne soient point endommagées par les insectes, les rongeurs et autres animaux destructeurs. On a vu précédemment qu'autrefois on allait jusqu'à faire des offrandes aux chats et aux loups comme ennemis de ces êtres malfaisants. Pendant que le souverain fait ses exercices, ses sujets l'imitent partout en offrant aussi leurs témoignages de reconnaissance aux génies domestiques et aux ancêtres. Les offrandes sont accompagnées de la fumée de l'encens qui porte les pensées vers le ciel. Tous les membres de la famille, le père en tête, vont se prosterner devant l'autel domestique et les tablettes ancestrales, récitant la formule d'action de grâces.

Cela fait on se met en devoir de chasser les mauvais esprits et de dissiper les influences fâcheuses, par des processions dans lesquelles les participants se revêtent de la manière la plus bizarre et la plus barriolée pour effrayer les génies méchants qui assiègent les champs et les demeures des hommes. Quand on les juge suffisamment écartés, la procession revient au logis et l'on met au-dessus des portes des branches de pêchers ou de saule — en papier, — afin de tenir écartés les esprits mis en fuite par les pratiques antérieures.

13. Un des derniers jours de ce mois a lieu la fête populaire du génie de la cuisine. La croyance du peuple est que ce dieu va, à la fin de l'année, rendre compte au ciel

de ce qui s'est passé dans la demeure qu'il protège et ses habitants cherchent par leurs offrandes et leur piété tardive à se le concilier in extremis. Pour cela on expose une représentation du dieu, on se prosterne devant lui, on lui prodigue les offrandes et les remerciements. Après quoi on brûle l'image de cette année avec des monnaies de papier, un char et un cheval de même matière destinés à transporter le dieu au ciel. Puis l'on en fait une nouvelle pour l'année suivante et on l'installe à son poste avec renouvellement des oblations et des hommages.

Nous passons différentes fêtes qui n'ont qu'un caractère purement civil, telles que celles de la naissance de l'empereur ou de l'impératrice que les mandarins célèbrent dans tout l'empire, ou bien la fête des bateaux remémorant la délivrance d'un personnage historique ou légendaire, comme aussi celle des vieillards renouvelée de la solennité du vin distribué au chef-lieu de canton, aux vieillards et aux gens méritants du district et bien d'autres encore.

Nous n'avons point noté non plus, celles qui n'ont qu'un caractère exclusivement populaire, parce que nous en parlerons plus loin.

Tout ce que l'on a vu jusqu'ici a conservé, dans une large mesure, la nature des anciennes croyances, des pratiques traditionnelles. Mais pour le reste, la religion chinoise a complètement changé de caractère et si quelque vieux souverain chinois revenait en ce monde il ne reconnaîtrait plus ni son pays ni son peuple. Partout en effet s'élèvent des temples dédiés à des divinités inconnues à son âge et partout dans ces temples se dressent des statues que ses contemporains n'eussent jamais admises dans les lieux qu'ils consacraient au culte. Cela va si loin qu'un des temples les plus célèbres de la grande capitale porte le nom de « Temple aux mille idoles ». Ce sont des génies créés par l'imagination populaire, ce sont de grands hommes divinisés qui occupent les niches de ces édifices sacrés et le nombre en grandit tous les jours.

Les Vice-rois, Gouverneurs et Préfets ont tous une série d'actes religieux qu'ils doivent accomplir fidèlement

chaque année ; les uns en personne ; les autres soit par eux-mêmes soit par leurs représentants.

Au printemps et en automne, ils doivent sacrifier au Ciel et à la Terre, aux montagnes et cours d'eau de leur territoire, puis au Vent, aux Nuages, au Tonnerre et à la Pluie.

Ils doivent les mêmes hommages à Kong-tze et à Kuan-ti, le génie de la guerre, qui doivent leur donner la sagesse et le courage viril.

Tout ceci est régulier et universel. Mais, outre ces génies, les Préfets doivent encore vénérer tous ceux auxquels un décret impérial a conféré les honneurs du culte soit pour l'empire entier, soit pour une contrée ou une localité. Car il en est qui n'ont qu'un seul temple et ne sont vénérés qu'à un seul endroit.

Notons encore qu'en prenant possession de leur charge ils doivent sacrifier au génie des ports, à leur sceau et, en beaucoup de lieux, au renard gardien des sceaux. Car le malin animal pourrait les enlever et exposer ainsi les fonctionnaires à la déchéance, à de graves châtiménts même. Quand un corps de troupes part pour une expédition, on doit de même offrir l'encens et les cierges brûlants, les libations avec les prosternations d'usage, au drapeau de l'armée.

Ceci nous montre quelle est la vraie nature de ces actes religieux et prouve que les Chinois vénèrent les objets matériels en eux-mêmes, sans les animer en aucune manière, sans en faire des dieux.

En outre quand la sécheresse désolé le pays, les chefs d'administration doivent aller à pied porter et brûler de l'encens au grand temple de leur localité en l'honneur du Yu Hoang-Shang-ti ou de Kuan-Yin et y faire des prosternations réitérées. Souvent on va chercher une image de Kuan-Yin dans un monastère bouddhique, pour la porter en procession.

Le peuple sacrifie à certains animaux et leur élève des autels. Mais, ce qui est plus fort, le culte impérial s'étend jusqu'à ces êtres inférieurs. Le singe a reçu le titre de « saint roi » d'un empereur Tang pour avoir tiré de

danger un envoyé chargé de chercher dans les Indes des livres bouddhiques.

Le renard a une chapelle dans les grands temples, sans image ; et les vice-rois eux-mêmes vont s'y prosterner, offrir de l'encens etc., pour que leurs sceaux ne leur soient point volés.

Le même culte est rendu officiellement, dans beaucoup de villes, au dragon que toute la Chine regarde comme le maître de l'élément aqueux, de la pluie et des sources principalement.

II. CULTE DE KONG-FOU-TZE.

Parmi les grands hommes élevés par les Chinois sur les autels, il en est un qui les domine tous et devant lequel les puissants de ce monde s'inclinent, S. M. impériale elle-même, malgré sa filiation céleste. Nous voulons parler du culte du Prince de la Sagesse, de l'Empereur des intelligences, en un mot de Kong-fou-tze lui-même.

On a vu plus haut que des temples ont été élevés au Roi des Philosophes dans toutes les cités importantes de l'empire et qu'il y reçoit des honneurs les plus extraordinaires.

Le plus magnifique de ces temples est celui que l'on a construit sur sa tombe au Shan-tong. Il est composé de deux étages, entouré d'une splendide galerie, d'une véranda reposant sur des piliers de marbre hauts de 22 pieds. Le toit est fait de porcelaine jaune, c'est-à-dire de la couleur impériale, et les bords en sont ornementés de la manière la plus artistique. Au centre du bâtiment est une statue haute de 18 pieds ; elle représente le Philosophe tenant en main une de ces feuilles de bambou qui servaient à écrire au temps où il vivait. Une tablette porte cette simple inscription :

Le très saint et très perspicace Sage, Kong-tze.
Lieu de séjour de son esprit.

Tout autour de la statue du grand homme viennent se placer celles de ses disciples favoris rangés selon le degré d'estime que leur accordait leur maître, d'après la tradition.

Devant chaque statue il y a une table, une crédence, destinée à recevoir les offrandes des dévôts, l'encens qu'ils y brûlent en l'honneur des héros de l'intelligence représentés dans l'édifice.

Des vases précieux y sont aussi déposés et des tablettes pendant de tous côtés, portent des expressions de louange qui vont jusqu'à l'extravagance. Un second temple, non moins splendide à l'extérieur, mais dépourvu de toute image est consacré à Confucius dans l'enceinte de Pe-king. C'est là que l'empereur se rend trois fois par an pour présenter au Grand Instituteur de l'Empire les hommages qui sont dûs à sa sagesse. Là le fils du ciel se prosterne six fois le front contre terre et adresse au Grand Homme une allocution commençant par ces mots :

« Que tu es grand ! O sage parfait ! ta vertu est accomplie, ta doctrine sans lacune. Parmi les hommes il n'est personne qui t'égalé. Tous les rois t'honorent, tes enseignements, tes maximes sont venus jusqu'à nous. Tu es le modèle de l'école impériale. C'est avec respect que ces plats sacrificiels ont été présentés devant toi, avec respect nous faisons retentir nos clochettes et nos tambours. »

Là-dessus on présente des offrandes de toute sorte, soies, liqueurs, viande de différentes espèces, parfums etc. et une noire victime : bœuf ou mouton. Alors un grand officier lit, au nom de l'Empereur, une prière servant à présenter ces offrandes, ce sacrifice à l'esprit du sage « dont la vertu égale celle du ciel et de la terre, dont la doctrine comprend le passé et le présent. » Ses derniers mots associent à ces hommages les trois disciples chéris du Philosophe : Yen, Tseng-tze et Tsze-tze, ainsi que son disciple lointain, Meng-tze (Mencius), le second sage de l'Empire. Dans les provinces, des offrandes sont portées aux temples confucéens, le premier et le quinze de chaque mois, pour en inaugurer la première et la seconde moitié. En outre les magistrats y font un sacrifice solennel au printemps et en automne.

Ce culte ne concerne pas les seuls magistrats. Tous les étudiants qui ont réussi dans leur examen de *Siu-tsai*, ou bacchalaureat, doivent aller chez le magistrat de la localité

en leur costume ordinaire. Là, après s'être prosternés et sur l'ordre donné par le magistrat, ils revêtent les insignes de leur dignité, s'agenouillent de nouveau devant le siège du préfet, puis vont au temple de Kong-tze se prosterner devant la statue du grand Docteur de l'Empire. Ils reviennent alors à leur demeure, puis se rendent au palais du gouverneur où ils reçoivent agenouillés le bâton et les fleurs qui leur servent d'insigne et de là ils retournent au temple de Kong-tze, pour renouveler les expressions de leurs hommages et de leur admiration.

Enfin un jour de fête spécial a été consacré en l'honneur du philosophe. En ce jour le gouverneur réunit les bacheliers et les docteurs en cortège solennel et se rend avec eux, au son d'une musique bruyante, dans une grande salle préparée à cet effet. On y présente les victimes, les fruits et autres offrandes, tandis que les assistants s'agenouillent, se prosternent, se relèvent ainsi que le prescrivent les rites établis. Puis on lit un panégyrique du sage, très court mais bourré de termes de louanges exagérées. Cela fait, on enterre les viandes, on brûle les soies et l'on se retire après force génuflexions et prosternations. On va ensuite dans une autre salle où l'on fait des offrandes aux anciens gouverneurs de la contrée ; puis dans une troisième où le gouverneur a fait écrire sur des tablettes les noms des citoyens de son district qui se sont distingués par leur conduite vertueuse et leur habileté dans l'exercice de leurs fonctions. Ajoutons à ceci : que chaque collègue a une salle spéciale, que l'on appelle *Wen-miao* « le temple de l'art littéraire, » et qui est consacrée à Kong-tze. Là est son image ou tout au moins sa tablette (1) portant l'inscription connue : « Siège du très saint, du très sage maître » ; on la pose sur une table qui porte aussi des candelabres et des vases à parfum. Cette salle doit être consacrée par une onction de sang.

(1) Aujourd'hui il est interdit d'exposer des images ou statues de Kong-tze dans les temples locaux.

III. DU CULTÉ DES MORTS.

Nous avons réservé pour ce chapitre tout ce qui concerne cette matière et nous tâcherons d'être, en ce point, et très bref et complet. Complet, non point dans les détails qui n'ont presque point de bornes, mais en tout ce qui peut intéresser des lecteurs qui n'ont point à suivre eux-mêmes ces rites minutieux. Ceux qui désireraient en savoir davantage pourront se satisfaire en lisant l'un de nos deux ouvrages, le *Kia-li* ou l'*I-li*, traduits et commentés (1).

Les rites qui concernent les morts se divisent en deux catégories ; les uns se rapportent à la mort avec l'enterrement et le deuil qui les suit, les autres au culte des défunts en possession de leur séjour céleste et du sort heureux qui les y attend.

A. RITES DES FUNÉRAILLES ET DU DEUIL.

Nous laisserons de côté, cela va de soi, tout ce qui ne concerne que les actes de la vie civile et profane, pour nous en tenir uniquement aux rites qui ont un caractère religieux. Le reste appartient à un traité des mœurs et coutumes et non à l'histoire de la religion.

La première chose à faire quand un parent vient de mourir c'est de chercher à rappeler son esprit et à le faire revenir dans le corps. Malgré l'insuccès certain de pareilles tentatives, on ne manque pas cependant de l'essayer chaque fois. A cette fin un employé de la maison monte sur le toit et du point le plus élevé il agite et abaisse un vêtement en criant : « Un tel ! revenez, revenez, revenez. » Jadis on l'appelait à l'est, côté de la lumière. Depuis les Tchous c'est au nord, côté des ténèbres. On crie trois fois pour rappeler l'esprit du ciel, de la terre ou de l'atmosphère, car on ne sait pas où il est allé !

(1) Voir *Kia-li* ; Manuel des rites domestiques par Tchou-hi, traduit pour la première fois, et commenté. E. Leroux. Paris 1888. — *I-li* le plus ancien rituel de la Chine Id. Paris, Maisonneuve, 1890.

Le mort ne revenant pas, l'employé descend du toit et la famille réunie constitue un président des cérémonies du deuil pour les hommes, une présidente pour les femmes. Le premier doit être le fils aîné ou à son défaut, son fils aîné à lui, ou le fils puiné. La présidente est l'épouse du fils aîné, à son défaut, la sœur aînée.

Un malade en danger de mort doit être porté dans le quartier le plus honorable de la maison ; quand on voit la mort approcher on pose le malade par terre afin qu'il y reprenne la force vitale qui lui échappe. Aussitôt après la mort, on remet le cadavre sur son lit, on le lave, on lui remet de nouveaux habits. On introduit une large cuiller entre ses dents afin qu'elles ne se contractent pas et on lui met dans la bouche du riz et des pièces de monnaie. Le riz est certainement destiné à nourrir le défunt. Les pièces de monnaie doivent avoir leur fin propre. Elles ressemblent grandement à la monnaie de Charon de l'antiquité grecque ; mais leur destination doit cependant être plutôt de permettre à l'esprit du défunt d'acheter des aliments dans l'autre vie. Puis on apporte une table sur laquelle on dépose des offrandes consistant en fruits et en grains de diverses espèces.

Quand les domestiques ont achevé la toilette du cadavre, on lui met une couverture ; on pose, à côté du lit, un siège destiné à l'esprit resté errant jusque là et l'on y met de la soie pour l'engager à venir se poser dessus. Près de là on plante une bannière avec une inscription.

Cela fait, les parents et amis du défunt sont introduits auprès du cadavre et s'y livrent aux transports d'une douleur violente ; sanglots, cris, bonds de douleur tout s'y fait avec une ponctualité liturgique parfaite. Les enfants, l'épouse du défunt se revêtent de toile de sac et jeûnent rigoureusement.

Les sanglots et les cris sont par moments interrompus et les parents et amis vont à cet effet dans une salle voisine respirer quelque peu à l'aise. On fait un premier et un second ensevelissement ou revêtement du cadavre dans de longues bandes d'étoffe et, entre ces deux actes comme après, on fait des libations. On met ensuite le cadavre

dans le cercueil et l'on pose le siège de l'esprit à l'est du cadavre ; on renouvelle les offrandes. La coutume est de laisser les corps très longtemps dans le cercueil, en leur maison. Enterrer promptement serait faire croire qu'on est dépourvu des sentiments d'amitié requis. Les princes jadis restaient jusqu'à sept mois sur terre. On cite des enfants qui ont gardé le corps de leur père ou de leur mère trois ans avant de les enterrer. Aussi les cercueils doivent-ils être solides et vernis de manière qu'aucune émanation ne puisse s'en échapper.

Pendant tout le temps que le cercueil reste dans la maison, on doit, matin et soir, faire une libation ; à midi une offrande de riz. Le premier du mois on fait les grandes offrandes et, au bon temps, l'on présente les primeurs de la saison.

Tout visiteur doit faire une libation de vin devant la porte ; à chaque première visite après la mise au cercueil on doit faire offrande de parfums, de thé, de vin et de fruits et présenter des soies et de la monnaie.

La veille de l'enterrement on va choisir la place convenable, la plus à l'abri de l'eau et des animaux destructeurs. Le jour a dû être choisi en consultant le sort. Le matin on sacrifie au génie de la terre ; puis on porte le cercueil en grand cortège. Avant cela on le remplit de chaux et de sable pour qu'il s'y forme autour du corps une substance dure comme la pierre ; dans la fosse on l'entoure d'une couche épaisse de charbon puis d'un mur de pierres non cimentées. Devant le cercueil on place des offrandes de viande sèche et en daupe. Puis on y range ce qu'on appelle les objets spirituels ou destinés aux esprits ; ce sont un char, des chevaux, des serviteurs, différents ustensiles sculptés en bois ou faits de papier et très petits.

Au-dessus de la fosse on élève une tente, sous laquelle on met une table pour les oblations et un siège en maronnier pour l'esprit.

Avant de quitter la maison on porte le cercueil au temple, à la salle des ancêtres pour que le défunt prenne congé de ses aïeux et les avertisse de son départ. Des prieurs accompagnent le cortège et tiennent les parfums

allumés dans des vases ; ce sont eux aussi qui présentent les soies au mort, au moment de l'enterrement, et arrangent le siège de l'esprit.

Après que le cercueil est descendu dans la fosse, on fait un sacrifice à l'esprit protecteur du lieu, du côté de l'ouest. Quand on y a mis tous les objets destinés au mort, toutes les offrandes de mets et de soie, ainsi que l'inscription commémorative, on brûle des parfums, on fait des libations et le prier récite les prières prescrites. Après cela ils reprennent le trône de l'esprit et le remettent sur le char funèbre, avec les soies présentées en offrande. On place une pierre avec inscription commémorative par dessus la fosse remplie de manière à former un monticule et l'on s'en retourne en sanglotant et suivant le char qui contient le siège de l'esprit. Quand on arrive à la maison mortuaire, les priers prennent la tablette du défunt, la posent sur le siège et mettent le tout dans son armoire au sacrum du temple avec les soies des oblations posées, par devant.

Le jour même de l'enterrement on fait ce qu'on appelle le sacrifice d'apaisement. L'esprit ayant quitté le corps et ne pouvant plus se réunir à son enveloppe matérielle, est dans la peine et l'inquiétude. On sacrifie pour le calmer et lui rendre la paix.

Pour cela on pose dans le temple le piédestal et la tablette du défunt, devant celle-ci on met une table recouverte d'une natte de jonc sur laquelle on dépose les offrandes : viandes, fruits, riz, liqueurs, etc. Les parents après avoir pris un bain viennent se ranger autour de cette table et sanglotent. Le prier appelle l'esprit et quand il le croit descendu, il lui présente les mets.

Cela se répète trois fois, à quelques jours d'intervalle, selon que le sort l'indique ; le second sacrifice doit être fait à un jour pair et le troisième, à un jour impair.

Le jour pair qui suit le 3^e sacrifice, on cesse les sanglots ; mais avant cela on fait une quatrième cérémonie semblable aux trois autres. La veille on prépare tout ; le jour même on se lève de bon matin et présente les offrandes de végétaux et de liqueurs. Quand le jour est en son plein,

les prieurs apportent le siège de l'esprit et le mettent au milieu du temple ; on fait trois offrandes successives ; puis tout le monde sort du temple, hormis les prieurs, et l'on ferme la porte. Quand on la rouvre les parents rentrent, prennent congé de l'esprit et s'en vont. A dater de ce moment on ne pleure plus, quelque chagrin qu'on éprouve.

Jusqu'à ce jour on n'a fait que des libations et des oblations ; à partir de là on recommence les sacrifices ordinaires.

Le lendemain on fait le sacrifice dit d'association, par lequel on introduit le défunt dans la compagnie de ses parents, déjà parvenus dans le monde des esprits. Les rites sont à peu près les mêmes que ceux du sacrifice précédent ; les prieurs y jouent le même rôle.

On fait trois oblations, les prieurs reportent la tablette et le siège de l'esprit et l'on se retire.

Lorsque le deuil est de trois ans, c'est-à-dire qu'il est porté pour un père ou un époux, on fait un sacrifice le premier jour de la seconde année, puis un deuxième au commencement de la seconde. C'est ce qu'on appelle le petit et le grand *siang* ou « sacrifice pour le bonheur ».

Tout s'y passe comme au précédent, à cela près que les prieurs, ayant reporté le siège de l'esprit au temple, brisent un bâton et le mettent à côté du siège, puis vont enterrer la tablette représentative à côté du tombeau. A dater de ce moment les proches parents du défunt peuvent prendre du vin et manger de la viande et l'on reprend ses appartements ordinaires.

Le second mois après le grand *siang* on offre un nouveau sacrifice appelé *Than* le dernier du temps de deuil. Pour cela on fait désigner, par le sort, un jour de la troisième décade ; la veille on se baigne et l'on prépare tous les objets nécessaires ; on prépare le piédestal pour la tablette. On va chercher celle-ci au temple, dans une caisse ; les prieurs la portent et la mettent en place. On pleure, on se prosterne ; on fait trois oblations ; on pleure encore, on prend congé de l'esprit puis l'on se retire et l'on va déposer les habits de deuil.

Si le deuil n'est que d'un an ou moins, on ne fait que

ce dernier sacrifice. Avec cette cérémonie finissent les rites funèbres.

B. SACRIFICES ANNUELS AUX ANCÊTRES.

Ces sacrifices ont lieu au *Tsong-miao* ou temple des ancêtres. Il a été déjà question plusieurs fois de cet édifice, mais c'est ici seulement que sa description trouve sa place spéciale. Comme son nom l'indique, c'est un édifice religieux consacré au culte des ancêtres.

Jadis les rois avaient sept temples ancestraux et les princes, cinq ; le premier était consacré au fondateur de la dynastie, les autres à autant de leurs ascendants qu'il restait de temples. Les grands officiers en avaient trois ; ceux du grade moyen, deux, et les derniers, un seul ; respectivement pour leurs pères, grands-pères et arrière grands-pères. Les officiers inférieurs, comme les gens de la foule, n'en avaient point.

Depuis l'époque des Tcheous, toute maison doit avoir un temple ancestral ou, tout au moins, une salle consacrée au culte des ancêtres. Les plus pauvres, cependant, emploient à cet usage, la salle commune de la maison ou même le vestibule.

Les temples construits régulièrement étaient semblables au palais des princes. Le devant en était occupé par la grande salle (Tang) à piliers, à laquelle on montait par deux rangs de marches placées à droite et à gauche. Derrière le Tang se trouvait une chambre ou une série de chambres servant à conserver les objets nécessaires au culte et les tablettes d'ancêtres trop éloignés pour être exposés dans la grande salle. Celle-ci, en effet, ne devait contenir que les tablettes, représentants ou sièges des esprits. A droite et à gauche, d'autres locaux entouraient la grande salle.

Au milieu de cette salle est dressée une table sur laquelle on pose les tablettes des ancêtres, planches carrées sur lesquelles sont gravés les noms et qualités, parfois aussi les figures des défunts. C'est là qu'on attend la des-

cente des âmes et qu'on leur offre les oblations et les sacrifices.

La tablette, ou le siège de l'ancêtre originaire, est placé au milieu ; les autres, en nombre égal, à sa droite et à sa gauche. C'est sur la table, devant les tablettes, que l'on pose les offrandes et les mets du sacrifice et que l'on brûle les parfums.

En dehors du temps des cérémonies, les tablettes sont déposées dans des armoires et dans des caisses spéciales, chez ceux qui ont un temple. Là où il n'y a qu'une salle on les pend au mur.

D'après les livres de rites, le culte des ancêtres comprend les actes suivants :

Le premier de chaque mois on présente les premiers produits, les prémices du moment. Trois fois par an, aux équinoxes du printemps et de l'automne, ainsi qu'au solstice d'hiver, on fait les sacrifices réguliers. Le sacrifice d'hiver est pour l'ancêtre originaire, les deux autres pour les ancêtres en général. Celui d'automne est le plus important et le plus solennel. Trois jours avant le sacrifice tous ceux qui doivent y prendre part, jeûnent comme il a été dit plus haut ; les hommes et les femmes le font dans leurs quartiers respectifs. La veille on prend un bain et l'on change d'habits.

On consulte le sort sur le choix de la victime et l'on prépare tous les objets nécessaires, ustensiles et offrandes. On se lève de bon matin et l'on vient présenter aux esprits des légumes, des fruits, du vin et du grain.

Le jour venu, on prend la tablette, on la pose sur le piédestal, on se prosterne devant l'esprit. Puis on offre le vin à goûter aux esprits et quand on pense qu'ils l'ont fait, on verse du vin en libation, sur des herbes arrangées en faisceau et placées par terre à cette fin.

Quand on sacrifie à l'ancêtre originaire on pose le trône vide, sans tablette. D'après Tchou-hi, répandre le vin sur les herbes était un privilège réservé au fils du ciel et aux princes vassaux.

Quand on sacrifie aux ancêtres, on fait trois libations ; la première pour les deux trisaïeux, la seconde pour

grand'père et grand'mère, la troisième pour père et mère. Les prieurs récitent les prières du rituel, à genoux.

Le sacrifiant se prosterne, va devant le siège des esprits, présenter les offrandes et revient à sa place. Tous les assistants font de même et prient prosternés ; après quoi tous les hommes se retirent et les femmes, ayant à leur tête l'épouse, la fille ou la sœur aînée du défunt, viennent présenter des viandes rôties. Puis l'officiante fait une seconde libation semblable à la première ; une troisième est faite par les parents et amis assistant à la cérémonie. Cela fait, un frère ou un autre parent fait une dernière oblation de viande rôtie. L'officiant va verser du vin à tous les sièges des esprits. L'officiante apporte et dépose les bâtonnets servant à manger. Tout le monde alors sort de la salle, excepté les prieurs qui restent pour engager trois fois les esprits à manger. On a peur que la trop nombreuse assemblée, ainsi que la présence des profanes ne gêne les esprits. On ouvre ensuite la porte, on rentre ; les deux officiants présentent le thé aux esprits et en font présenter par tous les parents et parentes qui ont assisté au sacrifice.

Ce n'est point encore tout. L'officiant prend encore le vin que lui présentent les prieurs, va en verser à chaque siège d'esprit et en goûte lui-même. Les prieurs vont de la même façon, jeter une poignée de riz en l'air, puis souhaiter un bonheur parfait au président de la cérémonie. Celui-ci s'agenouille deux fois pour prendre du riz, puis du vin et va se mettre sur la marche du piédestal à l'est, tandis que les prieurs vont à l'ouest.

Ceux-ci alors annoncent la fin de la cérémonie ; on se prosterne, on dit adieu aux esprits et l'on s'en va.

On partage enfin, sur l'ordre de l'officiant, les viandes et le vin des offrandes entre les assistants ; les femmes vont en porter aux femmes du quartier intérieur. On sert aussi des viandes aux assistants, réunis en une sorte de banquet et l'on en porte aux serviteurs et aux servantes de la maison. Tous, grands et petits, doivent être rassasiés et satisfaits. Après le repas, tout le monde se prosterne une

dernière fois et chacun retourne chez soi pour vaquer à ses occupations.

Les rites du sacrifice à l'ancêtre originaire, aux ancêtres en général et aux parents récemment décédés sont à peu près les mêmes. Indiquer les différences de détails n'appartient qu'à un traité spécial sur la matière.

Le jour anniversaire de la mort d'un proche parent on célèbre un sacrifice spécial pour lequel on porte le siège et la tablette du défunt dans l'appartement du S. O. et l'on revêt pour la cérémonie une robe de soie blanche et un bonnet bleu foncé. Le jeûne de la veille et les préparatifs se font comme pour les autres sacrifices. On présente les mets et les trois oblations successives, on engage l'esprit à manger, on sort, ferme la porte, la rouvre et rentre, on prend congé de l'esprit et l'on reporte tous les ustensiles comme précédemment.

Indépendamment des temples ou salles des maisons particulières, les familles, c'est-à-dire tous ceux qui reconnaissent descendre d'un même ancêtre ou porter un même nom, ont souvent un temple commun où l'on se réunit au printemps pour vénérer ensemble les ancêtres communs et leur faire des offrandes. Là des milliers de personnes sont parfois réunies et tous les rangs sont confondus. Dans ces réunions on suit le même genre de rites qu'aux sacrifices ordinaires.

Les victimes que l'on immole, ou dont on offre les chairs dans ces solennités, varient avec la nature des cérémonies et le rang du principal officiant. Les rois et princes souverains offrent des bœufs, les grands officiers des moutons, les autres des chiens ou des porcs ; les gens du commun sont assimilés à ces derniers et parfois offrent une volaille. D'après Tchou-hi, le sacrifice du printemps aux ancêtres requiert une loutre pour victime ; celui de l'automne, un loup.

Les offrandes consistent en viandes fraîches, en tranches sèches et hachées à la daube, en poissons, grains, millets, fruits, légumes, gateaux et liqueurs, ainsi qu'en parfums brûlants dans des cassolettes et en soies ou objets précieux.

Au sacrifice domestique le père de famille préside, assisté de son épouse principale et de ses fils. Les filles et belles-

filles y ont leur part active. Elles préparent les vases et autres objets, elles cuisent les viandes et gâteaux, nettoient les vases, plats et écailles et les présentent à leurs parents pendant l'acte du sacrifice.

Les instruments de musique accompagnent les invocations que récitent les prieurs et parfois des chœurs se font entendre pendant la cérémonie.

C. FÊTE DES TOMBEAUX.

Outre ces cérémonies au temple ancestral, les Chinois en font une autre, très solennelle, au cimetière ; et c'est ce qu'on appelle la fête des tombeaux, dont il a été parlé au chapitre précédent. Elle a lieu au commencement d'Avril. Les parents se rendent au cimetière avec le plus grand zèle ; y manquer c'est faillir au devoir le plus sacré. Arrivés près des tombes chéries, les parents arrachent d'abord avec soin les herbes et les broussailles, nettoient complètement le tumulus, puis y déposent leurs offrandes consistant en viandes, poissons, fruits, thé et liqueurs ; on se prosterne, on brûle des monnaies de papier, on fait des libations, en récitant certaines formules par lesquelles on annonce aux esprits ce que l'on fait en leur honneur. Après cela on fait des oblations toutes semblables, au génie protecteur du lieu, puis les parents s'asseient près des tombeaux et font un repas des divers mets apportés pour les morts. Cette visite complète le cycle des cérémonies dont les esprits des morts sont les objets en Chine.

IV. PROCLAMATIONS IMPÉRIALES EN TEMPS DE CALAMITÉS.

Un dernier fait d'ordre religieux qui mérite d'être signalé et qui est propre à la Chine, c'est l'usage des proclamations par lesquelles l'empereur en temps de calamité, annonce au peuple le fléau qui l'accable, recherche publiquement la cause de la colère céleste, s'accuse lui-même et informe ses sujets de ce qu'il fera pour l'apaiser. On en trouvera un exemple bien remarquable dans mon opuscule « La Religion des premiers Chinois. »

L'exposé que nous terminons ici suffira, pensons-nous, pour donner une idée exacte et complète de ce qu'est depuis 12 siècles la religion officielle, nationale des Chinois en tant qu'elle reproduit les traditions, les croyances et usages antiques.

V. SACERDOCE.

L'officiant en titre dans les sacrifices est encore et a toujours été le représentant de l'autorité dans l'empire entier, le district ou la famille, parce que son pouvoir est tenu pour conféré par le ciel même ou Shang-ti. Malgré cela la religion chinoise officielle n'a jamais été sans sacerdoce ni prêtres. Elle en a encore aujourd'hui. Ce sont les héritiers des Tcho du Tcheou-li et de l'I-li. Leur office consiste à régler les cérémonies et à réciter les prières. Ces deux mots peignent suffisamment leur rôle ; nous n'en dirons pas davantage. On doit encore leur adjoindre les augures qui déterminent les jours propices ou néfastes pour l'accomplissement des cérémonies.

VI. DÉIFICATIONS. CULTE DES HOMMES DIVINISÉS.

Les Chinois de l'antiquité moyenne rendaient les honneurs du culte à certains anciens rois et ministres illustres en récompense des services qu'ils avaient rendus à l'empire ; ils les associaient aux plus hautes personnalités célestes. Ainsi Lou-Kong fut associé au ciel et Heou-tsi à la terre ; mais ils s'étaient arrêtés là et jamais ces personnages ainsi vénérés n'étaient sortis de la condition humaine. C'étaient des hommes traités comme des dieux. Mais le Bouddhisme leur apprit à aller plus loin que cela ; dans ses Bouddhas et ses Bodhisattwas il leur montra des hommes déifiés, comme aussi des dieux revêtus momentanément de la forme humaine. Les Chinois étaient en trop bonne voie pour ne pas les imiter dans cette pratique. Ayant admis une fois Boudha, Avalôkiteswara et autres semi-dieux bouddhistes dans leurs temples, ils pensèrent naturellement à s'en donner à eux-mêmes, de provenance

nationale. Cette coutume prit un certain développement sous les Tangs ; mais ce fut surtout quand la paix fut rendue à l'empire par l'établissement de la dynastie des Songs et que la cour, comme la province, se remit à l'étude des lettres, que les déifications prirent une extension d'autant plus grande que la croyance en un Dieu personnel s'effaçait complètement. Hœi-tsong fut un des plus ardents à la besogne. Ce fut lui qui créa, entr'autres, « le dieu du ciel ».

L'habitude de conférer aux morts des titres posthumes simples qualifications honorifiques ou titres princiers, gouvernementaux, facilita beaucoup encore le développement de cette coutume. L'autorité suprême, souvent favorable aux Tao-sse, admit facilement les dieux, les Immortels que ceux-ci proposaient à la vénération du peuple et dont ils vantaient les pouvoirs. Le brevet impérial leur donnait droit au culte universel.

Souvent l'occasion qui déterminait l'apothéose ou fit établir le culte officiel ou privé, est des plus futiles. C'est un rêve, une histoire réelle ou inventée, dont le héros est un personnage des plus insignifiants.

Le dieu des joueurs, par exemple, est un particulier qui se ruina en jouant et mourut de misère. Mais celui-là n'a point reçu le brevet impérial.

Comme l'empereur seul distribue les titres posthumes, seul aussi il élève les défunts illustres au rang de Dieu, et comme il les a faits dieu en raison de leurs bienfaits, il peut également les dégrader pour n'avoir point su ou voulu exaucer leurs dévôts.

On comprend que dans ces circonstances les dieux se multiplèrent à l'infini. Il y en a maintenant pour les parties du ciel et de la terre, pour toutes les professions ; ils ont des temples et des services religieux particuliers. Nous en avons cité quelques-uns à diverses occasions ; nous nous bornerons ici à cette mention générale.

Le peuple peut aussi se donner des génies protecteurs et c'est lui qui doit choisir celui de la localité ; les gouverneurs et préfets peuvent en faire autant ; mais ces génies protecteurs n'atteignent le plus haut degré de la hiérarchie

suprahumaine, le culte officiel, que par un décret en forme du fils du ciel.

Enumérer simplement toutes les apothéoses dues à la grâce des Fils du ciel, ou des chefs Tao-sse ferait la matière d'un gros volume. Nous ne pouvons y penser aucunement.

Nous voulons seulement pour l'édification de nos lecteurs, leur en donner un exemple qui comprend toutes les vicissitudes de ce genre de divinisation.

Parmi les êtres les plus élevés dans la hiérarchie divino-humaine, se trouvent les deux personnages qui portent les noms de Kin-Khiue-Shang-ti et Yü-Khiue-Shang-ti ; c'est-à-dire Shang-ti, souverains maîtres, dieux de la porte céleste d'or et de la porte céleste de jade.

Voici comment les auteurs chinois nous racontent leur histoire :

Ces deux personnages étaient les deux fils, aîné et puîné, de la famille *Tsü*. Ils obtinrent ces titres sous l'empereur Tai-tsong des Mings (en 1451 P.C.). Ce prince étant malade, leur adressa des prières et fut tout à coup guéri. C'est pourquoi il leur conféra ces titres.

Mais qui étaient ces deux nouvelles divinités ? *Le Ming-sze li-tchi* nous l'apprendra. Ces deux jeunes gens vivaient au temps des 5 dynasties (907-960 P. C.) Ils s'appelaient Tchi-tching et Tchi-tsu. Ils étaient fils de Tsü-wen, de la famille Tsü. Ce furent eux qui pacifièrent le Fu-tcheou. C'est pourquoi les principaux de cette contrée leur prodiguèrent les témoignages de respect, posèrent leurs images et les honorèrent d'un culte. Les Songs leur conférèrent le titre de *justes* (Tcheng-jin). Tai-tsong des Ming ayant obtenu sa guérison, en les priant, leur décerna ceux que nous venons de voir. Après lui Hien-tsong en 1469 les éleva en grade et les déclara *Shang-ti*.

Mais, o retour des choses célestes ! En 1488, Hiao-tsing, sur l'avis conforme de la cour des rites, leur enleva tout titre et supprima leur culte. L'empereur n'en avait pas obtenu ce qu'il désirait.

On ne sera pas étonné si le peuple imite ses souverains ; aussi les Chinois ne s'en font point faute.

Pleins d'attention pour leurs dieux quand ils croient en

avoir besoin, les Chinois les négligent sans aucune gêne, dès qu'ils croient pouvoir se passer de leur secours. Et quand ils n'en obtiennent pas ce qu'ils désirent, ils prennent leurs statues, les brisent ou les jettent dans l'eau, sans aucun scrupule. Ils ne sont dieux que pour les servir.

II.

LA RELIGION POPULAIRE DE LA CHINE.

Faire un exposé complet de la Religion, des divinités populaires de la Chine serait une œuvre d'une étendue énorme et d'une extrême difficulté ; M. de Groot a rempli un gros in-4° de la description des fêtes annuelles célébrées dans la seule ville d'Émoui. Les divinités chinoises se comptent par centaines et chaque province, chaque canton, pour ainsi dire, a les siennes. Il en est, en outre, un grand nombre qui n'ont jamais été observées, ou ne l'ont été qu'imparfaitement et dont on chercherait vainement l'explication ou la simple indication dans les livres. D'ailleurs les superstitions sont tellement multipliées sur la Terre des Fleurs, qu'on essaierait en vain de les recueillir toutes. Enfin la religion populaire de l'Empire du Milieu est un composé de croyances de tous les peuples qui en habitent ou bien en ont habité le sol et dont la majeure partie sont étrangers, d'origine, à la race chinoise. Cela forme un assemblage hétéroclite qui défie toute analyse.

Nous ne pouvons donc songer à tracer ici un exposé, même des plus succincts, du culte populaire des sujets du Fils du ciel.

Nous essaierons plus tard d'en donner un aperçu, si pas absolument complet, du moins satisfaisant. Mais ici nous ne pouvons qu'en tracer les traits principaux en un très étroit espace.

Le fait essentiel qui domine toute l'histoire de la religion populaire des Chinois, c'est le décret impérial ou l'usage antique qui réserva au souverain seul le sacrifice à Shang-ti et ne laissa à la masse de la nation que les génies privés et du dernier ordre.

Dès lors le peuple se désintéressa peu à peu du culte du Souverain Maître et ne s'occupa plus guère que des personnages inférieurs auxquels il pouvait recourir directement dans ses besoins particuliers.

Il était dès lors disposé à les accueillir tous, à mesure qu'on les lui présentait comme pouvant lui être utiles pour obtenir les biens ou écarter les maux. Bouddhistes et Taoïstes eurent ainsi beau jeu auprès de lui et lui firent admettre successivement tous leurs Dieux et leurs Saints, Arhats, Bodhisattvas ou Immortels.

Le culte du peuple chinois se compose, en définitive, de divers éléments hétérogènes pris aux différentes religions qui ont régné successivement ou simultanément chez lui.

Parmi les cérémonies il en est auxquelles il prend une part active ; d'autres pour lesquelles il est ou simple spectateur, ou assistant personnellement intéressé. Dans la première catégorie nous devons ranger les cérémonies en l'honneur des ancêtres, les sacrifices aux génies de la maison, spécialement des portes et du foyer et à celui du champ de la famille ; en outre les diverses fêtes dont il a été parlé plus haut et dans lesquelles le peuple est acteur principal. Aux deux premiers cas c'est le père, le chef de famille qui est l'officiant.

Dans la seconde classe rentrent tous les grands sacrifices offerts par les chefs de l'état pour l'empire et le peuple sans que celui-ci ait aucun rôle à y jouer ou soit même tenu d'y assister.

A la troisième catégorie appartiennent, les prières récitées, les cérémonies et sacrifices faits par les prêtres bouddhiques ou taoïstes, à la demande de particuliers, pour obtenir une faveur quelconque, la guérison d'une maladie, la cessation d'un maléfice, d'une obsession, la préservation ou la délivrance de l'enfer.

Enfin comme intermédiaires entre ces deux dernières classes, on doit encore citer ces offices et prières que récitent les ministres Tao-sse pour la généralité du peuple et dont l'efficacité requiert la présence de ceux qui veulent en ressentir les effets.

Ainsi la foule participe aux cérémonies des trois cultes sans se préoccuper le moins du monde de leur origine et de leur valeur relative.

On a vu précédemment comment se font les cérémonies des trois dernières classes ainsi que celles dont les ancêtres sont les objets. Mais outre ces fêtes et celles des génies domestiques, le calendrier chinois, en ce qui concerne les particuliers, compte encore une foule d'autres fêtes qui se célèbrent à jour fixe, et qui s'adressent aux divers génies antiques ou introduits, soit par le Taosseisme, soit par le Bouddhisme.

Pour ces fêtes, les cérémonies consistent principalement en offrandes présentées sur une table devant l'image du génie que l'on honore à tel ou tel jour, et cette image est posée, soit dans la salle, soit dans le vestibule de la maison, pour ce jour là ou constamment. Ces offrandes consistent en viande de bœuf, de mouton, porc ou poule, en thé et liqueurs, en fruits et légumes, en gateaux, confitures et autres friandises. On allume des cierges et l'on brûle de l'encens. Le tout, plus ou moins abondamment et solennellement, selon l'importance de la fête.

Les calendriers religieux diffèrent de province à province, selon les différences de race des peuples qui les habitent.

Voici comme spécimens, les calendriers du *Sse-tchuen* et du *Fo-kien*.

FÊTES DU SSE-TCHUEN.

- 1^e lune (Mars).
1. Premier jour de l'an. Ces fêtes ont été décrites plus haut.
 2. Fête de *Tchi-ta*, célèbre guerrier.
 6. " *Tien-kouan*.
 7. " Anniversaire de la Naissance de l'homme.
 9. " Anniversaire de Yu-HoangShang-ti, le Shang-ti de Jade, le Dieu suprême des Tao-sse actuels.
 10. " des 5 dieux domestiques.
 - 15-17. Fêtes des lanternes : le 1^e jour, aux esprits bienfaisants ; le 2^e, aux malfaisants ; le 3^e, aux vivants et morts.
 16. Fête du Lettré Fong-nan, patron de la société du deuil, des funérailles. Ce jour-là tout le peuple fait le tour des villes en procession.
 19. Naissance de Tchang-tchun, patron des Médecins.

21. Fêtes des Mères de famille et des nourrices.
 25. Fête des céréales et des greniers.
- 2^e lune.
1. " *Kouang-kong*, patron des gardes champêtres.
 2. " Anniversaire de la Nativité des Dieux domestiques.
 3. " id. de Wen-tchang-ti-Kiun, patron des Lettrés.
 6. " id. de *Tong-hoa-ti-kiun* le prince de la fleur, de l'est.
 13. " de l'Empereur Wen Wang (1122 A. C.), patron des fossoyeurs.
 15. " de Lao-tze.
 19. Nativité de *Kouan-Yin*.
 23. Fête en l'honneur des morts, visite des cimetières.
 25. Anniversaire de Hiuen-tien-Shang-ti, Dieu du ciel reculé. Fête du labourage.
- 3^e lune
3. Fête de *Hoai-lu*, patron des pompiers (fils de Yen-ti) (2757 A. C.)
 15. Naissance de *I-lin-tai-ti* célèbre médecin.
 18. Fête du génie de la Terre.
 20. Fête de la Mère protectrice des Mères, pour les femmes stériles.
 23. Fête de *Tien-Heou*, Impératrice du ciel, patronne des marins.
 28. " *Tse-Suen*, patronne des enfants et des femmes stériles.
- 4^e lune.
8. Fête de *Bouddha*.
 12. " de *Sia-ho* et de *Tsao-tseng*, ministre du premier des Hans et patron des prisonniers.
 14. " de Liu tong-pin.
 17. " *Kin-hoa-fu-jin* (épouse de la fleur d'or), protectrice contre la petite vérole.
 18. " *Hoa-ho*, célèbre médecin.
 20. " *Yen-kouang*, protectrice contre l'ophtalmie.
 28. " *Yao-Wang*, patron des médecins.
- 5^e lune.
5. Fête de *Kiu-pin*, mandarin, protecteur des barques, régates, courses etc.
 28. " *Kiu-yen-ko*, patron des brigands.
- 6^e lune.
10. " *Kuang-tchong* (ministre de Tsi; 700 A. C.), patron des marchands de sel.
 13. " *Long-Wang*, le Roi-dragon, patron des marinières.
 19. " Ascension de *Kouan-Yin*.
 23. " du Dieu du feu.
- 7^e lune.
1. " Seconde visite des cimetières.
 6. " *Suen-Wu-tze*, ministre de Lie-Wang des Tcheou et patron des gardes nationales.
 13. " *Siuen-pao*, mandarin, patron des sociétés de sauvetage et des perruquiers.
 14. " *Ti-tsang*, bonze, protecteur de la jeunesse.
 22. " *Tsen-fou-tsai-shen*. Dieu des richesses. Juge de Tchao-tcheou sous Wu-ti de Tang.
 30. " *Ti-tsan Wang-shen*.
- 8^e lune.
1. Fête des Moissons. On chasse les diables des villes en les poursuivant avec des torches. Le 16, on commence la moisson.
 2. Fête des Dieux de l'Agriculture.
 3. " *Se-ming tsao-kiun*, le donateur du destin.
 5. Fête de *Lui-shen* l'esprit du tonnerre.

- 9^e lune. 1-9. Fête des 9 dieux de la grande Ourse, qui descendent sur la terre.
 9. " Visite aux tombeaux. Fête aux cerfs volants.
- 10^e lune. 1. Fête de Tong-hoang-ta-ti, régent de l'est.
 15. " *Teou-shen-lia-sse* génie de la petite vérole.
 27. " des cinq monts célèbres.
- 11^e lune. 1. " She-ming, patron des veilleurs de nuit.
 4. " Naissance de Kong-tze, Sacrifice solennel dans son temple.
 16. Fête de Kuyan-yin.
 17. Fête du Bouddha vivant, Grand-lama du Tibet.
- 12^e mois. 20. Fête de Lin-jui-wui, patron des marchands de toiles.
 23. Fête du printemps. Le préfet va recevoir le printemps et revient au tribunal où il discours sur l'agriculture.
 24. Fête du génie du foyer ; son départ pour le ciel.
 30. Descente des dieux sur la terre pour voir ce qui s'y est fait depuis le 1^{er} jour de l'année précédente.

FÊTES DU FO-KIEN.

Le 1^{er} de l'an on fait, tout au matin, des offrandes d'encens, de cierges et de sucreries, au Dieu du ciel : T'ien-kong, puis aux Esprits du ciel, de la terre et de l'eau, appelés les 3 *Kuan* ou administrateurs. L'offrande se termine par le lancement de pétards.

On allume également des cierges et fait des offrandes aux génies domestiques : Kouan-yin, Tsai-kong, dieu des richesses et Tsao-kiun, le génie du foyer culinaire.

Enfin on offre l'encens et les cierges aux ancêtres, devant leurs tablettes qu'on exhibe à cet effet à côté des images des génies précédents, dans une armoire ouverte placée vis-à-vis de la porte d'entrée. — On en fait autant le 1 et 15 de chaque mois.

Les offrandes à ces trois classes d'Honorables se répètent le 2 et le 3 du 1^{er} mois.

Le 2 et le 16 de chaque mois on présente des aliments aux âmes abandonnées et affamées.

Le 4. Retour du dieu du foyer culinaire. Le 3, on brûle chevaux, voitures, palanquins etc., en papier pour faciliter son retour et le 4, on offre au redoutable génie des viandes et des douceurs.

Le 9. Fête du *T'ien-kong*. Grand office taoïste.

Le 10. Fête de l'esprit de la Terre : *Ti-kong*.

Fête du printemps, promenade du bœuf de terre.

Le 13. Fête de Kuan-ti, dieu de la guerre ; offrandes de viandes et légumes. Même chose le 18 du 5^e mois.

Le 15. Fête des lanternes.

2^e Mois. Le 2. Fête du génie de la terre comme dieu des richesses.

3. *Wen-tchang-ti-kiun*. Dieu de la littérature.

19. Fête de Kuan-yin (aussi du 6^e et du 9^e mois). Offrandes d'aliments divers, avec papier d'or brûlés et encens.

3^e Mois. Le 3. Offrandes aux génies domestiques et aux ancêtres.

Fête des tombeaux.

23. Fête de la déesse des Marins.

5^e Mois. Le 5. Fête de l'été ou des bateaux dragons.

Offrandes aux génies domestiques et aux ancêtres ;

Pour écarter les suites des grandes chaleurs, les maladies et tous les maléfices des mauvais esprits, on jeûne, on fait des incantations de toute espèce, on exhibe toutes les amulettes, on répand des parfums. On fait des poupées représentant tous les membres de la famille, on les secoue et les brûle. On fait des bouquets d'ar-moise et d'acore, puis une décoction dont on se frotte le corps.

Ce même jour on fait les joutes de bateaux-dragons qui représentent les jeux des dragons célestes, causes de la pluie.

- 6^e Mois. Le 6. Fête de la moisson croissante. Offrandes au T'ien-kong, en remer-ciment.
15. Offrandes aux Génies domestiques et aux ancêtres, ainsi qu'au Génie femelle qui dirige la vie des humains : *Tchu-sing-niang*. Les offrandes se mettent sur le lit des enfants ; on brûle une lampe, on présente et brûle des habillements de papier.
- 7^e Mois. Cérémonies pour l'alimentation des âmes sorties de l'enfer.
7. Fête de *Tsi-niu*, patronne des travaux des femmes, de la vie con-jugale. Les jeunes gens fêtent les génies de la Littérature.
15. Fête du Ti-kuan ou génie de l'activité terrestre.
- 8^e Mois. 3. Fête du *Tsao-kiun*, ou génie du foyer culinaire, le maître du destin.
15. Fête de l'automne, de la réussite des moissons. Offrandes d'ali-ments au Génie du sol et de la richesse, devant sa chapelle.
- Fête de la déesse de la lune, spécialement célébrée par les femmes.
22. Fête de *Ki-shing-wang*, héros canonisé par Kao-tsong des Song en 1130.
- 9^e Mois. 9. Fête des cerfs-volants. Offrandes aux Génies domestiques et aux ancêtres.
- 10^e Mois. 15. Fête des *San-kuan*, ou génies des trois puissances.
- 11^e Mois. Solstice d'hiver. Grande fête en l'honneur des ancêtres.
- 12^e Mois. 16. Offrandes à la terre.
24. Départ du dieu du foyer pour le ciel où il va révéler les fautes des hommes. Offrandes faites pour l'apaiser. On brûle des véhicules en papier.
- 29 et 30. Offrandes aux génies domestiques, aux patrons tutélaires de l'endroit appelés Esprits des murailles et fossés et à leurs satel-lites, inspecteurs et rapporteurs. Ces génies sont généralement des personnages de l'endroit qui ont bien mérité de leurs con-citoyens. Le peuple les choisit mais ce choix doit être ratifié par le préfet et par l'empereur, dans les grandes localités. Ces génies protecteurs changent très fréquemment ; surtout quand l'un n'a pas répondu à l'attente de ses protégés et qu'on espère mieux d'un autre.

Toutes ces fêtes ont un caractère officiel bien que local et leurs titulaires sont les objets de la dévotion générale de la contrée. Mais outre cela chaque localité a encore des objets spéciaux de dévotion, déclarés tels par la volonté d'un groupe de population, quelque fois même par celle d'une famille ou d'un particulier. Ce sont des individus de l'un ou l'autre sexe, considérés comme ayant rendu

quelque service à l'endroit ou à une personne et que l'on érige en génie protecteur contre un certain mal, un certain danger. Une chapelle érigée sur le bord d'un chemin avec une inscription indiquant le nom du titulaire et le motif de cette érection suffit à canoniser le personnage et la *Gentry* vient ensuite le prier, lui faire des dons, sans se préoccuper autrement du bien fondé de la croyance. Souvent, personne ne sait plus rien des raisons qui ont déterminé la canonisation et la construction du petit sanctuaire.

Chose plus étrange : on trouve des chapelles consacrées par exemple, à « Dame la Peste » ou « La Petite vérole » et mieux encore, à des animaux : au renard, au furet, au lièvre, au serpent. Mais la plupart du temps, on vous dit que c'est l'âme de quelque personnage humain qui a passé dans le corps de ce quadrupède ou du reptile. Aussi Maître Renard, ou Compère le Serpent, reçoivent parfois les honneurs religieux et sont représentés en nature, dans un temple, au milieu des statues des génies célestes, de Bouddha, de Lao-tze, du Roi du ciel et autres.

Les superstitions auxquelles se livrent les populations de l'empire chinois sont innombrables. Nul peuple aujourd'hui peut-être n'est aussi superstitieux que le peuple chinois. Il n'était point tel quand il passa pour la première fois les eaux du Fleuve-jaune, et nous avons vu les efforts faits par ses souverains pour le préserver des extravagances de la magie et du Shamanisme que les populations préchinoises cherchèrent à propager chez lui. Mais si le peuple aux cheveux noirs étendit sa civilisation sur les contrées qu'il soumit à sa puissance il subit en retour l'influence des croyances religieuses des nations qu'il soumettait à son joug ou qui restaient plus ou moins indépendantes autour de lui.

Pour cette raison le midi de la Chine est la partie la plus riche en superstitions diverses. Mais partout, dans le peuple, les présages, les prodiges, les sorcelleries, la divination règnent en maîtresse et avec elles les moyens de prédire l'avenir, d'expliquer les signes célestes, de déjouer les projets des sorciers et des démons. Le Chinois voit partout esprits, apparitions, animaux merveilleux, influences sur-

naturelles, dans les phénomènes les plus ordinaires et les légendes de merveilles défileraient les forces de labeur de tous les narrateurs des aventures de Peau d'âne ou des Mille et une nuits.

Un fait bien remarquable c'est que bon nombre de ces superstitions et de ces contes se retrouvent dans nos contrées les plus éloignées de la Terre des Fleurs. La source en est évidemment unique, soit que les ancêtres de tous les peuples des deux parties de notre hémisphère aient habité une même région, soit que ces récits se soient propagés de loin en loin jusqu'aux extrémités du monde Européo-asiatique. Il en est certainement ainsi pour un très grand nombre.

On comprend qu'il nous est impossible de donner dans notre Manuel une idée quelconque de la généralité de ces fables et de ces superstitions. Quelques exemples seulement pris au hasard, c'est tout ce qui nous est permis et possible.

Si l'on met un coq vivant sur un cercueil que l'on porte au cimetière, l'âme du défunt pourra se réfugier dans son corps et revenir avec lui à la famille.

Pour connaître le résultat d'une entreprise, il faut allumer un bâton d'encens devant le Génie du foyer culinaire puis aller, à la porte extérieure, écouter la première phrase que dira un passant. Elle indiquera l'issue recherchée.

Une femme enceinte ne doit pas approcher des vers-à-soie parce qu'elle est sous l'influence du principe *Yin* ou réactif, et que les vers-à-soie appartiennent au *Yang*, ou principe actif.

Le peuple chinois croit devoir fournir aux âmes des défunts, non seulement des aliments mais aussi des vêtements, des véhicules et de l'argent. C'est pourquoi outre les offrandes de mets destinés au premier usage, il leur présente non pas des habillements et des monnaies réels, mais les mêmes objets en papier que l'on brûle, croyant par là procurer aux morts tout ce qui était figuré par ces papiers.

Anciennement on enterrait, avec le mort, tous les ustensiles nécessaires en l'autre vie. Plus tard on ne mit plus

dans le tombeau que des miniatures de ces objets. On finit par réduire le tout au papier.

Indépendamment des offrandes aux fêtes réglées, le Chinois en fait encore aux esprits, accidentellement, soit pour obtenir une faveur, soit pour les remercier des grâces obtenues. Au premier cas on convoque des prêtres taoïstes ou bouddhistes qu'on paie largement et qui invoquent leurs divinités spéciales. On bat le tambour, prie, se prosterne et présente les mets. Il y a une cérémonie propre pour les esprits affamés.

On pose souvent un vase plein d'eau près des offrandes, pour que les Esprits puissent prendre un bain. Les moyens de faciliter aux esprits la sortie des enfers sont des plus variés. Tantôt ce sont des pots à feu lancés sur l'eau qui les éclaire dans leur route aquatique, tantôt c'est un pont de papier qui leur permet de franchir l'abîme, ce sont des images d'esprits déposées sur des tuiles et autour desquelles les bonzes ou les Tao-sse exécutent des mouvements divers.

Les Chinois consultent leurs Génies sur le résultat des actes qu'ils doivent faire, sur l'opportunité de faire telle ou telle chose. Ils emploient pour cela différents moyens : ils jettent à terre deux pièces dont les positions indiquent le pensée de l'Immortel, ils tirent au sort des numéros correspondant à des réponses faites à l'avance, ou ils demandent un rêve significatif.

Ils emploient aussi des mediums semblables à nos spirites etc. Mais tout doit se faire devant l'image du Génie consulté, après de nombreuses prosternations et en faisant brûler de l'encens.

En temps de sécheresse, on porte en procession l'image du Roi Dragon ou de Kuan-Yin. La première représente un homme à tête de dragon et sans pieds. Parfois c'est un singe qui a cet honneur.

C'est surtout en ce qui concerne la possession ou les influences des mauvais esprits que la superstition s'est largement développée. Il est peu de faits de la vie ordinaire où l'on ne voit l'action d'un esprit quelconque ; de là l'abondance des charmes préservatoires et la fréquence du

recours aux exorcistes. Cela occupe, pour ainsi dire, toute la vie du peuple et les sages comme les grands, ne dédaignent pas d'y avoir recours tout en feignant de se moquer de la crédulité populaire. Il en est de ceci comme du culte des génies et des hommes immortalisés. Beaucoup trouvent ces histoires, ces croyances, ridicules en grande partie, mais pensent malgré cela devoir suivre la tradition, parce que c'est l'enseignement de leurs ancêtres et qu'on l'a fait en Chine depuis des siècles.

Les exorcistes, comme les esprits honorés d'un culte, jouent donc un rôle considérable dans la vie du Chinois ; mais les fonctions des premiers ne sont pas toujours agréables. On les voit souvent se déchirer la peau pour effrayer les démons malfaisants par l'aspect de leurs corps ensanglantés.

Nous n'aborderons point ici la question des origines. Pour la traiter sérieusement et scientifiquement, il faudrait pouvoir faire la part du peuple chinois et des tribus qu'il a incorporées, petit à petit, à son empire et qui en composent certainement la grande majorité. Tout le midi, les provinces où les Européens ont le plus facilement accès, le Sse-tchuen, le Yun-nan, le Fo-kien, etc., sont tout ce qu'il y a de plus étranger à la race chinoise et ne font partie des domaines du fils du ciel que depuis peu de siècles. Et c'est là que l'on va chercher d'ordinaire les renseignements qui remplissent les livres sur « les Chinois ».

III.

SITUATION RESPECTIVE ET RAPPORTS DES TROIS RELIGIONS DE LA CHINE.

La Chine présente ce spectacle unique au monde, peut-être, de trois religions d'origines et de natures très différentes, s'entremêlant, se pénétrant même de telles façons que beaucoup en pratiquent deux et même toutes les trois en même temps. Généralement on cherche l'explication de ce fait étrange dans la nature intime de ces

diverses religions et surtout dans les lacunes que présente chacune d'elle à des points de vue différents.

A l'une il manquerait la morale, la psychologie ; à l'autre la métaphysique, les principes théoriques ; à la troisième, le culte, les cérémonies, les dieux. — Réunies elles formeraient un tout complet qui répondrait à toutes les tendances de l'homme.

Cette explication me paraît, je l'avoue, entièrement insuffisante. Si ces trois religions coexistent aujourd'hui avec un certain accord, c'est là un fait relativement récent ; pendant plus de douze siècles elles se sont livrées des assauts violents. Les querelles entre Tao-sse et Ho-shang ont nécessité souvent l'intervention des empereurs, et ceux-ci ont essayé plus d'une fois de fondre ces deux corps en un seul. Ainsi fit, en 553, Siao-Yuen-ti des Liang. Réunis en une grande assemblée par ordre de ce prince, les deux partis se livrèrent à de telles querelles et se reprochèrent mutuellement de tels méfaits, une telle inconduite cachée, que l'empereur était sur le point de les détruire les uns et les autres. Mais inclinant vers le culte bouddhique il se décida à forcer les Tao-sse à se faire raser et à adopter la religion de leurs adversaires, ce qu'ils firent extérieurement du moins, après que Siao-Yuen-ti en eut fait décapiter quatre, publiquement.

D'autre part les lettrés confucéens firent aux deux religions nouvelles une guerre incessante qui fut cause de maintes persécutions violentes. Plusieurs fois, Tao-sse et bonzes furent chassés, exilés et même mis à mort, tandis que leurs temples et leurs demeures étaient détruits ou confisqués. C'est ce que firent Yu-Yuen-Yong des Tcheou postérieurs, Wu-tsong des Tang, et d'autres encore. Un décret de Wen-ti des Song, en 444, alla jusqu'à punir de mort tous les membres sans distinction des familles qui garderaient ou entretiendraient quelqu'un des proscrits, Tao-sse ou Sha-man, c'est-à-dire bonze bouddhiste.

On voit s'il est vrai que la persécution religieuse était une chose inconnue en Chine. Et cette persécution frappa même des confucéens plus ou moins dissidents, tels que le philosophe Tchou-hi, dépouillé de toute charge et tout

honneur, condamné à un exil qui le réduisait à la pauvreté, pour avoir professé des principes métaphysiques qui ne semblaient pas cadrer avec ceux sur lesquels étaient basées la religion et les lois des anciens empereurs.

Et partout, en tout temps, ce que l'on poursuit chez les novateurs ce n'est point une doctrine politique mais des principes religieux hétérodoxes. Ce qu'on leur reproche constamment c'est d'enseigner contrairement aux principes des vieux Kings et de Kong-tze, d'enseigner des rêveries qui trompent le peuple et lui font faire une foule d'actes religieux pénibles, dispendieux et inutiles. Ce que Tchou-hi condamne en eux c'est qu'ils prêchent constamment l'enfer, la contemplation inerte, et peu ou point la piété filiale, base de toute vertu.

Cette religion, disait Siao mou-tchi dans son rapport à Wen-ti des premiers Songs, est inutile à l'empire et contraire à la doctrine de nos anciens sages.

Aujourd'hui les trois religions subsistent paisiblement à côté l'une de l'autre, non point par une combinaison résultant des lacunes qu'elles pourraient présenter isolément, mais par suite d'un compromis involontaire, provenant des événements et des dispositions naturelles.

Les doctrines confucéennes et le culte national de la Chine ont repris leur suprématie; officiellement ils occupent toute la vie religieuse de l'Empire du Milieu.

Le bouddhisme théorique enseignant est resté confiné dans les bonzeries (1), comme le taoïsme dans les communautés de ses prêtres; moins peut-être mais suffisamment pour ne point inquiéter l'autorité ni le zèle des docteurs des lois antiques. D'autre part l'autorité elle-même a donné, dans le culte, au bouddhisme et au Taoïsme, une part qui les satisfait assez pour ôter à leurs sectateurs toute velléité de troubler l'ordre établi. Bouddha, Lao-tze et tout leur cortège divin sont admis dans les temples au même titre que tous les génies nationaux et se contentent de ce rang. Des fêtes publiques telles que celle de la naissance de Bouddha, du lavage de sa statue, ou celle du Dieu du

(1) Et là même ses livres sacrés ne sont guère compris.

ciel taoïste, donnent satisfaction aux plus exigeants. En outre les habitants de l'empire du milieu, très indifférents aux théories spéculatives, disent, sans façon, que les trois religions sont identiques : *San-hio-yi-hio*.

Les Chinois ne voient guère dans la religion qu'un moyen d'obtenir des biens et d'éviter des maux. Dans ce double but ils s'adressent à tous les dieux qui leur semblent capables de les servir en cela, de quelque part qu'ils leur viennent. Indifférents aux doctrines théoriques, ils demandent le secours des exorcistes, les prières des prêtres sans se soucier de l'école à laquelle ils appartiennent, dès qu'ils pensent que leur intervention peut être de quelque utilité. Il n'est donc point étonnant qu'ils placent dans le même temple Kong-fou-tze, Lao-kiun et Çakyamouni avec toute leur suite et qu'ils les invoquent, tour-à-tour, selon le besoin du moment.

Mais pour cela, comme l'observe justement Gützlaff, aucun d'eux ne se prétendra taoïste ou bouddhiste et nul ne comprendrait qu'on le qualifiât d'une façon ou de l'autre. Il ne l'est pas plus en effet qu'Alexandre sévère n'était chrétien parce qu'il avait placé l'image du Christ parmi les statues de ses dieux.

Ceci nous apprendra si c'est avec raison que l'on a rangé les Chinois au nombre des sectateurs de Çakyamouni et porté ce nombre jusqu'à quatre ou cinq cent millions.

En réalité en dehors des monastères de Ho-chang la Chine ne compte presque pas de bouddhiste.

NOTES.

MONOTHÉISME OU POLYTHÉISME. Nous voulons encore dire quelques mots de cette question parce que trop souvent les discussions et les divergences d'opinion naissent de ce qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. La religion des premiers Chinois n'était certainement pas le monothéisme proprement dit. Mais elle était monothéistique en ce sens que, simple comme les religions tartares, (mongole, mandchoue et autres), elle reconnaissait un dieu personnel, imparfait au point de vue philosophique, mais unique en son espèce et quant à sa nature et quant à son pouvoir. Comme on l'a vu, Shang-ti est un être personnel, maître du ciel (*Tien-tchi ti* ou *ichu*) où il habite, où il récompense les bons (Shi-king III. 1.) d'où il gouverne les hommes en souverain maître. Les autres êtres célestes ne l'égalent en rien ; ils ne sont pas des *Ti* mais simplement des *Shen*, des êtres spirituels inférieurs, d'un pouvoir restreint et les Chinois les ont toujours parfaitement distingués.

Les *Shens* chinois n'étaient donc point des *dieux* dans le sens vrai du mot et employer ce terme pour les désigner, c'est en faire un usage impropre.

Le *Tien* est ou une simple figure comme dans le langage chrétien, ou le ciel matériel siège de Shang-ti, ou le grand principe de l'ordre universel, mais il n'est pas Shang-ti ni un Dieu quelconque. (Cfr. pp. 35, ss.) (1).

Le soleil et la lune, si même ils doivent être comptés parmi les Tsongs de Shun, n'étaient ni personnifiés, ni animés mais simplement honorés pour leurs bienfaits et pour assurer la perpétuité de leurs révolutions. Les Shens, le Tien, le soleil et la lune ne sont donc pas des dieux dans le sens du polythéisme et Shang-ti n'est pas un Jupiter, pas plus qu'il n'était le dieu du monothéisme pur et complet. Beaucoup de gens aujourd'hui parmi le peuple n'ont pas de Dieu une idée plus exacte que les anciens Chinois et ne sont pas polythéistes pour cette cause, moins encore que les Zoroastriens dont on fait si volontiers des monothéistes. Cela n'est guère logique.

Shang-ti n'était pas davantage le premier souverain chinois, comme le veut M. De Groot. Il n'y a pas un seul texte qui permette de le supposer et tous au contraire affirment tout l'opposé.

Pour prouver cette origine M. De Groot invoque le titre de *Ti*, empereur. A ce prix, le *Seigneur* des chrétiens aurait été jadis un *Seigneur* de village.

Il prétend en outre que l'empereur honore Shang-ti au milieu de ses ancêtres et que c'est pour cela qu'il a seul le droit de sacrifier à ce Dieu. On a vu p. 225 que la première allégation est entièrement fautive et que la seconde n'est pas plus justifiée. Anciennement, chacun pouvait sacrifier à Shang-ti.

Chose étrange, M. De G. nous apprend ailleurs que Shang-ti est le ciel matériel et traduit : *Hoang-tien Chang-ti* : « le ciel vénérable, l'empereur aîné ». Il oublie qu'il a rendu ailleurs (p. 391) ces termes, très exactement, par « le suprême empereur du glorieux ciel », et ne s'aperçoit pas qu'il se contredit absolument. Nous laissons aux sinologues à apprécier *Shang-ti* = empereur aîné.

Du reste, comme nous l'avons dit plus haut, M. De G. confond toutes les époques et tous les cultes. Ainsi le grand Shang-ti de Jade inventé par les Taoïstes est pour lui le *ciel antique de la nation* ; *Heou-tou* « le Prince-terre », comme dit justement M. Chavanne, est pour lui « l'Impératrice-terre accompagnant son époux ».

Pour M. De Gr. le *Tcheou-li* a été composé au XII^e s. A. C. et le *Li-ki* compilé au XI^e ; tout ce qui s'y trouve est, pour lui, authentique et primitif. Le passage unique et très douteux où il est question de la lune, est donné comme l'expression du culte antique. M. De Gr. oublie que le culte du foyer culinaire n'était pas encore admis sous Wou-ti, au II^e s. av. J. C. etc., etc. C'est d'autant plus regrettable qu'au point de vue linguistique le livre de M. De Groot est très intéressant et d'une science remarquable.

Pourquoi donc a-t-il voulu faire un historique qui est une vraie apologie de l'évolutionisme comme de l'animisme primitif et une œuvre de pure fantaisie ? Nous avons dû critiquer certains passages du livre de M. Réville. Mais quand on pense qu'il a dû consulter des ouvrages tels que celui de M. De Groot et s'y référer, on doit lui être reconnaissant d'avoir su éviter tant d'erreurs.

Pp. 52, ss. Aux textes relatifs aux esprits ajoutez ceux des pages 79 et 163.

Page 138, Note. M. Chavanne croit à l'authenticité du Fong-shan-shu. Il peut parfaitement avoir raison ; en ce cas le contraste de ce livre avec les rapports officiels relatifs au culte prouverait quelles altérations, les prédications Taoïstes avaient introduites dans le culte chinois et montrerait leur action incessante.

P. 213, § 2. Le *Kai-Yuen-shi-kiao-lu*, rédigé en 730, cite 2278 titres d'ouvrages bouddhistes traduits en chinois à cette époque, avec une notice sur leurs divers auteurs et sur les livres. Beaucoup ne sont plus pour nous que des noms, les ouvrages étant absolument perdus ou n'ayant jamais existé.

(1) Aujourd'hui encore, au témoignage de Doolittle, Gützlaff et autres auteurs qui ont séjourné en Chine, quand on explique aux lettrés chinois comment nous concevons la nature divine, ils répondent : Mais cela, c'est notre *Tien*.

PRINCIPAUX OUVRAGES A CONSULTER (1).

I. Les livres canoniques de la Chine. Le *Shu-king*, le *Shi-king*, les trois rituels : *Tcheou-li* ou « Rituel des Tcheous » ; *Li-ki* ou « Recueil de Rites divers » ; *I-li* « rites conformes aux règles naturelles » ; le *Yi-king* « Recueil de sentences et maximes diverses sous 64 chefs » ; le *Tchiin-tsiu* ou « Annales du royaume de Lou avec l'amplification du *Tso-tchouen* » ; l'*I-li* complété de K'ien-long ; les trois livres Confucéens : le *Lun-yu* ou « Entretiens de Kong-tze avec ses disciples », le *Ta-Hio* ou « le Haut enseignement » ; le *Tchong Yong* ou « Milieu de l'âme, invariable » ; le livre de *Meng-tze*. Textes et traductions.

Tous ces ouvrages en leur texte et dans les nombreux commentaires dont ils ont été les objets à différentes époques.

Voir les *Chinese classics* de J. Legge et le *Tcheou-li* traduit en français par E. Biot. 3 vol. in 12. Paris.

Pour le *Yi-king* et l'*I-li*, mes traductions de ces ouvrages. Paris, Leroux et Maisonneuve.

Le *Tao-te-king*, livre de l'Intelligence suprême et de la vertu. Manuel de Lao-tze et ses diverses traductions par St. Julien, Planckner, Chalmers, V. von Strauss. V. aussi C. de Harlez. Textes taoïstes.

II. Livres de rites et de religion postérieurs.

Le *Kia-li* de Tchou-tze (Rites domestiques). — La *Siao-hio* ou Enseignement moyen, Manuel de Morale en préceptes et exemples, du même.

Voir mes traductions de ces deux ouvrages les seules qui aient été faites. Paris, Leroux.

Le *Tsing-seng-kia-li* ou *Kia-li* augmenté rédigé par ordre de l'Empereur Kien-long. Tableaux divers des Rites : *San-li-tu* et autres.

Les dictionnaires explicatifs des usages tels que le *Erh-ya*, le *Tcheng-pou-tze-wei*, *Tcheng-tze-tong*, la grande Encyclopédie *Pei-wen-yün-fu*, etc.

III. Ouvrages historiques. Le *Tong-kien-kang-mu*. Histoire générale de la Chine. (Voir la traduction de Mailla, 11 vol. in-4°). — Le *Sse-ki* ou Mémorial historique de Sse-Ma-tzien, Le *Tshuk-shu*. (Annales de Bambou. V. Legge. Clas. III, I, p. 168 ss.) Le *Tong-kien-yi-shi-lu*, etc., etc. Cfr. aussi mon *Histoire de l'Empire de Kin*, et *La Religion des Tartares orientaux*. Paris. Maisonneuve.

IV. Les traités philosophiques de *Tcheou-tze*, *Tcheng-tze*, *Yang-tze*, *Shao-tze*, *Tchou-hi* et des Rédacteurs du *Sing-li-tsing-i*. (Voir ma traduction). Le *Tchou-tze-tsie-Yao* (id.) etc.

Pour le taoïsme, à consulter entre autres :

Les livres de Wen-tze, Tchuang-tze, Han-fei-tze, Hœi-nan-tze, Lie-tze, etc. Voir mes *Textes taoïstes* et les livres de Giles et Faber.

Tao-yan-nei-wai-t'chuen-shu. Traité complet ésotérique et exotérique des mystères du Tao. 6 pien 4°.

(1) Nous ne pouvons penser à faire une bibliographie complète de notre sujet ; il suffit d'en indiquer les sources principales.

- Balfour*. Taoist texts. London 1884.
Lie-sien-tchouen. Histoire des Saints taoistes. 3 pien 8°.
Shen-sien-tong-kien et *Shen-sien-tsâ-ki*. 39 et 20 pien.
Yu-li-tchao-tchouen-king. Voyage de Tan she dans les enfers, 2 pien 4°.
Kang-ing-pien, livre des récompenses et des peines. Traductions de Stanislas Julien et A. Remusat, texte originaire et exemples ajoutés. Pour le Bouddhisme.
Pi-wang, réfutation des prêtres bouddhistes.
Man-han-si-fan-tsie-yao, vocabulaire bouddhiste pantaglotte. (Voir ma traduction en Anglais).
Fo-fa-king « Livre de la loi de Bouddha » avec texte mandchou.
Fucihi doro i nomun. 2 vol. — *Fa-yuen-tehu-lin*. Encyclopédie bouddhique en 100 vol. (7° s. P. C.)
HIOUEN-TSANG. *Si-yu-ki*. Voyages des pèlerins Bouddhistes ; traduits par Stanislas Julien et Beal.
Fo-koue-ki. Relation des royaumes bouddhiques (traduit par A. Remusat, Legge, etc).

En outre tous les ouvrages bouddhiques, sanscrits ou pâlis, traduits en Chinois, tels que le *Yu-shi-tao-ping-sin-lun*. Traité des trois religions par un Bouddhiste ; *Ki-tsiang-pao-tsan-hing-i*, livre de liturgie, etc., etc.

OUVRAGES EUROPÉENS.

- J. Edkins*. La Religion en Chine. Annales du Musée Guinet ; t. IV.
J. de Groot. Les fêtes annuellement célébrées à Emoui. Id. t. XI et XII. — *A. Reville*. La religion en Chine. 2 in-8°. — *R. Douglas*. China. Londres 1887, 2° édition. — *A. Grosier*. Description générale de la Chine, 7 v. 8°. — *J. B. Duhalde*. Description de l'Empire de la Chine, 4 in-8°. — *W. Williams*. The Middlekingdom, 2 v. 8°. — *Gützlaff*. China unveiled, 2 v. 12°. — *Kül*. China, 1 v. 8°. — *Doolittle*. Social life of the Chinese, 1 in 12. — *W. Gingell*. The ceremonial usages of the Chinese before Christ 1121. — *J. Plath*. Die Religion u. der Kultus der Chinesen, 2 vol. 4° (Acad. de Munich). — *J. Hapel*. Die Altchinesische Reichs-Religion. Leipzig 1882. — *E. Faber*. A systematical digest of the doctrines of Confucius, London 1875. — *R. Douglas*. Confucianism and Taoism. London in-12°.
S. Beal. Buddhism in China id. 1884.
— Abstract of four lectures on Buddhist literature in China. London 1882.
— A Catena of Buddhist Scriptures from the Chinese id. 1871.
— *Bumjin Nanjio*. The sacred Canon of the Buddhists in China. Oxford 1883.
J. Edkins. Chinese Buddhism. London 1880. — *J. Eitel*. Manuel of Chinese Buddhism, 8°. — *J. Legge*. The notions of the Chinese concerning God and the spirits. Hong-kong. 1852 — *J. Chalmers*. Chinese natural theology. 8° XV, 24 pp. — *M. Clatchie*. Confucian cosmogony. Shang-hai 1874, etc. etc.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

Systèmes contradictoires. — Les premiers missionnaires et les auteurs évolutionnistes. — Causes des divergences. — Méthode à suivre. — Distinction des périodes et des races. pp. 4-16.

Sommaire de l'histoire de Chine. p. 17.

Sources de l'histoire religieuse de la Chine. — Le *Tcheou-li* et le *Li-ki* ; leur valeur historique. p. 23. — Le *Shu-king* et le *Shi-king*. p. 25. — Possibilité d'un exposé certain de la religion des anciens Chinois.

LIVRE I. RELIGIONS DES PREMIERS CHINOIS.

Résumé. p. 30.

CHAPITRE I. Shang-ti et le ciel. — § 1. *Shang-ti*, sa nature et ses attributs. p. 31. — Cfr. p. 80, 86, 98, 109, 119, 121, 122, 132, 160. — § 2. Le *Tien* ou « ciel. » p. 35. — En quoi identique avec *Shang-ti*. — Différences essentielles. — A qui s'adressait le culte. p. 35 ss. — Nature propre de chacun d'eux. p. 41. — § 3. Origine de *Shang-ti*. p. 44. — § 4. Origine du *Tien*. p. 46. — Conception chinoise de la divinité. p. 50. — Etendue du culte de *Shang-ti*. p. 51.

CHAPITRE II. Les esprits p. 52. — A. Leur nature spirituelle et personnelle. p. 52. Cfr. p. 79, 163. — Leur caractère moral. p. 54. — B. Esprits vénérés des anciens Chinois. p. 56. — Les 6 *Tsongs*. p. 59.

CHAPITRE III. Nature de l'âme et vie future. p. 61.

CHAPITRE IV. Origine des esprits. Mythes. p. 63.

CHAPITRE V. Origine de l'homme. Le « Ciel père » et la « Terre mère » p. 65.

CHAPITRE VI. Du culte des ancêtres. p. 67. Nature et origine.

CHAPITRE VII. Divination 71. Moyens employés. Devins.

CHAPITRE VIII. Principes de morale 73. Polygamie. Enterrement de personnes vivantes 75.

CHAPITRE IX. Cérémonies du culte. § I. Culte en général. Des fautes et de leur expiation 76. § 2. Des sacrifices, à *Shang-ti* et aux ancêtres défunts 80.

APPENDICE. A. Religion des peuples préchinois. 83. Les Miao, le Shamanisme, 84. Influences occidentales, 85. B. Résumé des considérations précédentes. Nature de la religion des premiers Chinois ; monothéistique et démonologique. *Shang-ti*. 86. Etendue de cette religion au peuple, 88. Rôle du fils du ciel dans le système religieux, 20.

LIVRE II. DEUXIÈME PÉRIODE. LES TCHEOUS, LES TSINS ET LES HANS.

CHAPITRE I. Les Tcheous. A. Coup d'œil historique. La religion des Tcheous, 92. — B. Sources historiques. Le *Tcheou-li* et le *Li-ki*, 93. — C. Religion du *Tcheou-li*. Croyances et culte. Mythes, 94. Caractères nouveaux de cette religion. Shamanisme et Sabéisme, 96. Sorciers, devins et autres ministres du culte, 102. Premiers honneurs rendus aux grands hommes, 103.

CHAPITRE II. Les Tsins. 295-206 A. C. A. Suites de l'avènement des Tsins 106. — B. Les sources. Le *Li-ki* et le *Yue-ling*, 166. — C. Rituel des Tsins, 109. Les *T'ien tsong*, 110.

CHAPITRE III. Les Hans et les dynasties suivantes.

SECTION I. Source principale. L'Y-ti de K'ien-long, 111. Division ; particularités remarquables, 112.

TABLEAU DES RITES SACRIFICIELS, 114 ss.

NOTE. Le livre du sacrifice *Fong-shen* de Sse-ma-tsién, 138.

CHAPITRE IV. Culte des ancêtres, 145.

CHAPITRE V. Distribution des génies et des sacrifices par territoire, 145.

CHAPITRE VI. Rapports entre le culte chinois et aryaque. Leur origine, 147.

CHAPITRE VII. Du culte de la nature, 149.

CHAPITRE VIII. Mythes et légendes. Origines des Mythes, 150. Légendes d'animaux, 154.

LIVRE III. KONG-FOU-TZE.

Etat de la Chine à son époque, 155. Son but ; son succès, 157. Honneurs rendus après sa mort, 158. Leur cause, 159. Doctrines de Kong-fou-tze : Shang-ti, 160. Les esprits ; la prière, 163. Les principes moraux, 164. Résumé, 167. Son influence 167.

LIVRE IV. LE TAOISME.

Son origine. Lao-tze, 170. Le Tao-te-king, 173. Ses principes ontologiques et moraux, 174.

Transformations de l'école taoïste en secte de charlatans et de sorciers. Comment elle se fit, 178. Histoire du Taoïsme, 188. Influence du bouddhisme et des cultes préchinois, 182.

CROYANCES TAOÏSTES. Résumé 188. Les Tao-sse et le peuple 189. *Principes ontogoniques*, 190. Les génies et les Immortels, 191. *Morale taoïste*, 194. *Cosmogonie*, 196. *Culte Taoïste*, 197. *Hierarchie, Monastères*. Suprematie des Tchang, 199.

LIVRE V. LE BOUDDHISME.

I. Principes bouddhiques 203.

II. Sommaire de son histoire en Chine, 206.

III. L'état actuel du bouddhisme chinois 213.

1. Doctrines, 214. — 2. Divinités, 214. — 3. Bonzes et Bonzesses, 215. — 4. Temples bouddhiques, 217. — Fêtes et cérémonies, pèlerinage, 219.

LIVRE VI. RELIGION MODERNE DE LA CHINE.

Aspect religieux de l'empire chinois 223. Les philosophes de l'époque des Songs 224.

I. CULTE PUBLIC. Sacrifice à Shang-ti, à la terre et autres fêtes fixes de l'année, 225. Cérémonies accidentelles, 238.

II. CULTE DE KONG-TZE. Les temples. Cérémonies en son honneur, 237.

III. CULTE DES MORTS. A. Rites des funérailles et du deuil. Sacrifices à l'occasion de la mort, 240.

B. Sacrifices annuels, 245.

C. Visite aux tombeaux, 249.

IV. Proclamations impériales en temps de calamité, 249.

V. Sacerdoce, 250.

VI. Déifications. Cultes des hommes divinisés, 250. La religion populaire de la Chine. Son origine. Différentes parties du culte, 253. Fêtes du Sse-tchuen et du Fo-kien, 255-257. Culte particulier. Superstitions. Divination. Consultation des esprits. Exorcismes. Origine, 257.

III. Rapports des trois religions de la Chine ; leur situation respective. Sa cause. Persécution religieuse, son caractère, comment les Chinois pratiquent les trois cultes. Ce qu'il y a de Bouddhistes en Chine, 268.

NOTES. *Monothéisme ou polythéisme*. Principaux ouvrages relatifs à ce sujet, 269.

AGE DU LI-KI. Nous avons oublié un point trop important pour ne point y revenir. 1° En une foule d'endroits et dans des livres entiers l'enseignement des rites est mis dans la bouche de Kong-fou-tze et souvent, comme dit Legge, d'une manière indigne de lui ; ce qui prouve que les auteurs du Li-ki écrivaient longtemps après le grand philosophe. — 2° En maints passages le Li-ki cite des faits passés sous des princes du VIII^e, du VII^e ou VI^e siècle A. C. (V LEGGE. 420 et 421. L. IX. sect. I) — 3° Les coutumes des Hia, des Yins et des Tcheous sont souvent mentionnées ensemble comme appartenant également au passé. (Voir par ex. LEGGE. *Li-ki* I pp. 125, 168-9, 191, 240-243, 350, 407, 408, 438, 463, 467. II pp. 35-39, 106, 202, 218, 229, 341.)

Voilà comment le Li-ki a été compilé au XI^e siècle, et comment il a échappé aux remaniements de Confucius. C'est ainsi que, avec le Tcheou-li, il représente la religion première des Chinois. Et ce sont des Sinologues qui ont dit ces choses !

Page 16	ligne 22	lisez	nôtre.
21	— 28	—	l'an 221.
32	note 3	—	IV. 3. 3. 1.
	ligne 14	—	Tcheou.
33	— 14	—	Sh. 7.
34	— 12	—	IV. 2. 7. 10.
—	note (3)	—	IV. 1. 7.
—	ligne 30	—	V. 14. 5.
39	— 29	add.	VII. 4. 2. IX. 1. XXVIII. 1. 59.
47	— 9	lisez	Shu.
48	— 10	—	IX. 1. 21.
51	— 25	—	IV. 2. 25.
53	— 32	—	(Legge) III. 3. 2. 7.
61	— 12	effac.	du Shi-king.
	— 21	add.	III. 2. 3, etc. <i>Shu</i> IV. 7. 2. 11.
69	— 20	lisez	Tchi-fa.
70	— 18	—	p. 7. 8.
75	note	—	I. XI. 6.
76	ligne 19	add.	Legge III. 3. 4.
110	— 1	lisez	le 3 ^e mois.
113	— 11	—	Sect. III.
139	— 19	—	Fong-shen-shu.
154	— 32	—	plante.
186	— 18	—	550.
187	— § 2	—	Kao tsou.....
			Tsi-wang au temps Kai-Yuen.
193	— 5	—	Len.
—	— fin	—	2. s. P. C.
194	— 21	—	p. 189.
209	note (2)	—	249.

VERIFICAT
2017

